

NV200 COMPACT CARGO
2013-2020

GUIDE DES CARROSSIERS-
CONSTRUCTEURS

Véhicules utilitaires NISSAN



DECOUVRIR_un nouveau sens

AVANT-PROPOS

Ce manuel renferme l'information du carrossier relative au véhicule NV200 Compact Cargo 2013-2020 de Nissan.

Pour votre sécurité et le fonctionnement approprié du véhicule, ce manuel doit être lu avec attention.

Le contenu de ce manuel est fondé sur les dernières informations disponibles sur le produit au moment de la publication. Nous nous donnons le droit de modifier les spécifications et les méthodes à tout moment sans préavis. Les renseignements les plus précis et les plus récents peuvent être trouvés sur le site www.nissan-techinfo.com.

Les mesures indiquées dans cette édition sont fournies à titre de référence seulement. Pour des mesures exactes, communiquez avec le service technique de marché des pièces de rechange des véhicules commerciaux et de parc Nissan pour obtenir des données CAO.

CONSIGNE DE SÉCURITÉ IMPORTANTE

La bonne exécution des procédures décrites dans ce guide est essentielle pour assurer la sécurité du technicien et le fonctionnement approprié du véhicule. Les méthodes sont décrites de manière à ce qu'elles puissent être exécutées fidèlement et en toute sécurité. Ces méthodes varient selon les procédures utilisées, les compétences du technicien et les outils et les pièces disponibles. En conséquence, toute personne utilisant des procédures, des outils ou des pièces qui ne sont pas spécifiquement recommandées par Nissan doit d'abord s'assurer que ni la sécurité personnelle ni la sécurité du véhicule ne seront compromises par la méthode choisie.

AVERTISSEMENTS, MISES EN GARDE ET REMARQUES UTILISÉS DANS CE MANUEL



AVERTISSEMENT :

Ce symbole indique un risque de mort ou de blessures graves. Pour éviter ou diminuer ce risque, vous devez suivre à la lettre les instructions fournies.



ATTENTION :

Ce symbole indique un risque de blessures légères ou moyennes, ou de dommages au véhicule. Pour éviter ou diminuer ce risque, vous devez suivre attentivement les instructions fournies.

REMARQUE :

Ce symbole est utilisé pour fournir de plus amples renseignements.



NISSAN NORTH AMERICA, INC.
Technical Publications Department

Édition : Février 2013

Révision : août 2019

Numéro de publication : BG20FM0M20U0

TABLE DES MATIÈRES

GÉNÉRALITÉS	6	CIRCUIT ÉLECTRIQUE	140
AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ	6	MODE D'AUTODIAGNOSTIC	140
INFORMATION DE SERVICE ET OUTILS	8	EMPLACEMENT DU CONNECTEUR DE LIAISON	
COORDONNÉES	9	DE DONNÉES (POUR OUTIL DE DIAGNOSTIC)	141
GARANTIE	10	SYSTÈMES DE COMMANDE DU MODE EXPÉDITION	
DÉFINITIONS DES TERMES	11	(ENTREPOSAGE PROLONGÉ)	142
RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE		ANNULATION DU SYSTÈME D'ENTREPOSAGE	
SÉCURITÉ	15	(PROLONGÉ) DU MODE EXPÉDITION	143
PRÉCAUTIONS RELATIVES AU SYSTÈME DE RETE-		MODE TRANSIT BCM	
NUE SUPPLÉMENTAIRE (SRS)	15	(ANNÉES MODÈLES 2013-2015)	146
EMPLACEMENT DES COMPOSANTS DU		INFORMATION SUR LES FUSIBLES ET LES	
SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE		RELAIS	147
(ANNÉES MODÈLES 2013-2017)	16	MASSES	155
EMPLACEMENTS DES COMPOSANTS SRS		SYSTÈME DE COMMANDE DE LA TENSION	
(ANNÉES MODÈLES 2018-2020)	18	DE BATTERIE	162
SYSTÈME DE CLASSIFICATION DU PASSAGER	20	CONNEXION DE TENSION DE BATTERIE	163
ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES		ACCÈS AU PRÉ-CÂBLAGE DU CLIENT	164
AVANT (ANNÉES MODÈLES 2013-2016)	21	CONFIGURATION DE FAISCEAU	166
ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES		AMPOULES	182
AVANT (ANNÉE MODÈLE 2017)	37	RÉGLAGE DES PHARES	183
ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES		AJOUT DE FEUX OU D'ACCESSOIRES	186
AVANT (ANNÉES MODÈLES 2018-2020)	53	RÈGLEMENTS SUR L'AJOUT D'ÉQUIPEMENT	
VÉHICULES MODIFIÉS	69	DE COMMUNICATION	187
DIRECTIVES DE CONFORMITÉ DES FREINS	71	SYSTÈME DE TÉLÉDÉVERROUILLAGE SANS	
CENTRE DE GRAVITÉ (CG)	72	CLÉ	188
LISTE DE RÈGLEMENTS FMVSS ET CMVSS	85	SYSTÈMES D'ALIMENTATION EN	
PRÉCAUTIONS	86	CARBURANT	189
RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU		PRÉCAUTIONS RELATIVES AU CIRCUIT D'ALIMEN-	
MODÈLE	87	TATION EN CARBURANT	189
RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX ÉTIQUETTES	87	ZONES DE GOULOT DE REMPLISSAGE	191
INFORMATION DE CODAGE DE VÉHICULE	88	EMPLACEMENT DU RÉSERVOIR	194
CLASSE	89	REMRORQUAGE	200
CAPACITÉ PNBV	90	EXIGENCES DE CONCEPTION POUR LES	
MASSE DES OPTIONS DE FOURGONNETTE -		MODIFICATIONS	201
ANNÉES MODÈLES 2013-2014	91	REFROIDISSEMENT	201
MASSE DES OPTIONS DE FOURGONNETTE -		SYSTÈME DE CHAUFFAGE, VENTILATION ET	
ANNÉES MODÈLES 2015-2016	93	CLIMATISATION	202
MASSE DES OPTIONS DE FOURGONNETTE -		SYSTÈME DE SONAR	203
ANNÉE MODÈLE 2017	95	ÉCHAPPEMENT	205
MASSE DES OPTIONS DE FOURGONNETTE -		ROUE ET PNEU	208
ANNÉE-MODÈLE 2018-2019	97	DIRECTION ET SUSPENSION	209
MASSE DES OPTIONS DE FOURGONNETTE -		CHAÎNE CINÉMATIQUE	210
ANNÉE-MODÈLE 2020	99	BOÎTE DE VITESSES	211
TABLEAUX DES RESSOURCES	101	MONOCOQUE ET CADRE	212
POIDS - ANNÉES MODÈLES 2013-2014	101	CRIC	213
POIDS - ANNÉES MODÈLES 2015-2019	102	EMPLACEMENTS EN ACIER HAUTE	
POIDS - ANNÉE-MODÈLE 2020	103	RÉSISTANCE	216
MEASUREMENTS INTÉRIEURES	104	SOUDAGE	224
MESURES EXTÉRIEURES	105	INTÉRIEUR DE VÉHICULE	227
DIMENSIONS DE LA CARROSSERIE	108	GÉNÉRALITÉS SUR LA PEINTURE	228
HABITACLE	108	PEINTURE - ANNÉES MODÈLES 2013-2014	229
AIRE DE CHARGEMENT	112	PEINTURE - ANNÉES MODÈLES 2015-2017	230
ZONÉ D'ÉTIQUETTES	120	PEINTURE - ANNÉES MODÈLES 2018-2019	231
EXTÉRIEUR	130	PEINTURE - ANNÉE-MODÈLE 2020	232
MONOCOQUE ET CADRE	138	INFORMATION ADHÉSIVE	233
		REMPACEMENT DES BOULONS	234

ÉQUIPEMENT SUPPLÉMENTAIRE	235
PROTECTION CONTRE LA CORROSION	235
INSTALLATION DES ÉTAGÈRES ET DU TABLIER	236
PORTE-BAGAGES DE TOIT	243
SPÉCIFICATIONS	245
LIQUIDES, HUILES ET LUBRIFIANTS	
RECOMMANDÉS	245
SUSPENSION	249
RAYON DE BRAQUAGE	254
ROUE ET PNEU	255
AMPOULES	256
BATTERIE	257

ACRONYMES	258
TABLEAUX DE CONVERSION	260
TABLEAU DE CONVERSION MÉTRIQUE-U.S.	260
TABLEAU DES ÉQUIVALENCES POUCES-MILLIMÈ- TRES	262
INDEX	263

GÉNÉRALITÉS

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Renseignements importants sur la réglementation

Les normes d'émissions et les normes de sécurité des véhicules automobiles pour les nouveaux véhicules et l'équipement ont été établies par les gouvernements américain et canadien sous les provisions du Clean Air Act (Loi sur la qualité de l'air), du Noise Control Act (Loi sur le contrôle des bruits) et de la Loi sur la sécurité des véhicules automobiles des États-Unis, ainsi que de la Loi sur la sécurité des véhicules automobiles du Canada. Ces lois régissent Nissan en tant que fabricant d'origine des véhicules Compact Cargo Nissan NV200. Ils régissent également les concessionnaires, les carrossiers-constructeurs et tous les autres fabricants et revendeurs de nouveaux véhicules automobiles et d'équipement. La Partie 568 du Titre 49 du code des règlements fédéraux des États-Unis (CFR) décrit les exigences des fabricants intermédiaires, des fabricants à l'étape finale et des fabricants qui assument la responsabilité légale d'un véhicule. Ce guide des carrossiers-constructeurs (guide) remplit partiellement les obligations de Nissan en tant que fabricant d'équipement d'origine. De plus, ce guide contient les exigences réglementaires pour aider les fabricants intermédiaires et les fabricants à l'étape finale à déterminer leurs obligations de se conformer à ces normes.

Les étiquettes de conformité apposées sur les fourgonnettes deux places Nissan NV200 Compact Cargo indiquent l'état de conformité initiale à la date de fabrication par Nissan. Toute modification subséquente apportée à ce véhicule peut avoir une incidence sur la certification finale du moteur, du véhicule ou de l'équipement. Il est de la responsabilité du carrossier-constructeur, de l'entreprise de conversion ou du concessionnaire responsable de toute modification de certifier que le véhicule et l'équipement modifiés soient conformes ou continuent d'être conformes à toutes les normes de sécurité des véhicules automobiles et les réglementations régissant le contrôle des émissions applicables. Le carrossier-constructeur, l'entreprise de conversion ou le concessionnaire est responsable de s'assurer que les modifications ou l'équipement installé ne compromettent pas la sécurité du véhicule, y compris les modifications qui pourraient provoquer une collision, des dommages matériels, des blessures graves ou mortelles.

Nissan n'accepte aucune responsabilité en tant que constructeur de phase finale pour les véhicules modifiés. Nissan n'est pas responsable de la certification finale, des réclamations de responsabilité de produit ou des réclamations liées à la garantie, résultant de la modification d'un composant, d'un ensemble ou d'un système par ou à la demande du carrossier-constructeur, de l'entreprise de conversion, du concessionnaire ou de l'acheteur du véhicule. Nissan n'est pas responsable des modifications qui sont la cause de non-conformités du véhicule relatives aux normes de sécurité des véhicules automobiles, ou aux réglementations régissant le contrôle des émissions ou des modifications qui sont la cause du fait que le véhicule soit ou devienne défectueux ou non sécuritaire.

Avis de non-responsabilité

Toute l'information, toutes les caractéristiques et toutes les illustrations données dans le présent manuel étaient exactes au moment de l'impression. NISSAN se réserve le droit de modifier les spécifications ou la conception du véhicule, sans préavis ni obligation de sa part.

Le carrossier-constructeur, l'entreprise de conversion, le fabricant d'équipement du marché secondaire, le fabricant de l'étape secondaire, le modificateur du véhicule, le concessionnaire et l'acheteur du véhicule doivent respecter les règlements de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) et de la Occupational Safety and Health Act (OSHA) des États-Unis, ainsi que les règlements locaux ou provinciaux. Ces règlements et lois peuvent exiger l'installation d'équipement supplémentaire pour les utilisations de véhicule prévues.

© 2019 NISSAN NORTH AMERICA, INC. Tous droits réservés. Aucune partie de ce guide des carrossiers-constructeurs ne peut être reproduite ou mise en mémoire dans un système de saisie de données, ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre, sans l'autorisation écrite préalable de NISSAN North America, Inc.

INFORMATION DE SERVICE ET OUTILS

Pour l'information de service, consultez le site www.nissan-techinfo.com.

Pour les outils de service spéciaux, consultez le site www.nissantechmate.com.

COORDONNÉES

Généralités

Service technique de marché secondaire des véhicules commerciaux et de parc 1 (855) 651-6655 ou par courriel à Nissan-AET@Nissan-USA.COM.

GARANTIE

Garantie relative au dispositif antipollution

Pour les renseignements sur la garantie de Nissan, consultez le livret de renseignements sur la garantie dans la trousse du manuel du propriétaire.

DÉFINITIONS DES TERMES

Les définitions suivantes sont extraites du Titre 49 du Code des règlements fédéraux des parties 567.3, 568.3 et 571.3, selon l'indication. Les définitions canadiennes sont extraites des Règlements sur la sécurité des véhicules automobiles du Canada, de la Section 2(1), et sont en italique. Les définitions de Nissan sont données à titre d'information dans le but de cette publication seulement. Certains termes sont accompagnés d'une abréviation qui est utilisée dans l'ensemble de cette publication.

États-Unis

Capacité accessoire de réserve (ARC) – Représente le poids accessoire boulonné ou de modification qui peut être fixé en permanence à un véhicule certifié avant que son poids sans charge ne dépasse le poids sans charge prévu par Nissan dans le cadre de la norme FMVSS/CMVSS. Les désignations de la capacité accessoire de réserve supposent l'utilisation de composants fixés en permanence, ce qui entraîne des centres de gravité généralement similaires à ceux de véhicules complétés comparables. Tout ajout ou toute signification qui affecte considérablement le centre de gravité de l'ensemble du véhicule peut imposer des conditions plus rigoureuses que celles prévues par Nissan dans le cadre du respect des exigences des normes FMVSS et CMVSS.

Véhicule complet – Un véhicule qui ne nécessite pas d'autres opérations de fabrication pour effectuer sa fonction prévue, à l'exception de l'ajout de pièces à montage rapide comme les rétroviseurs ou les pneus et leurs jantes, ou de travaux de finition mineurs comme la peinture. (49CFR568.3).

Poids à vide – C'est le poids d'un véhicule automobile muni d'équipement de série et portant sa pleine capacité de carburant, d'huile et de liquide de refroidissement de moteur et, selon l'équipement du véhicule, le poids de tout climatiseur ainsi que le poids supplémentaire d'un moteur en option. (49CFR571.3).

Module de commande du moteur (ECM) – L'ECM comprend un micro-ordinateur et des connecteurs pour l'entrée et la sortie des signaux ainsi que pour l'alimentation.

Poids technique maximal combiné (PTMC) – La valeur spécifiée par le constructeur comme le poids en charge d'un véhicule combiné. (49CFR571.3).

Poids nominal brut du véhicule (PNBV) – La valeur spécifiée par le constructeur comme le poids en charge. (49CFR571.3).

Sonde d'oxygène chauffante HO2 – Sonde derrière le catalyseur trifonctionnel (collecteur) qui contrôle le niveau d'oxygène dans le gaz d'échappement sur chaque groupe.

Lampes, dispositifs réfléchissants et équipement connexe – Dispositif lumineux monté sur un véhicule à usages multiples, un camion ou un autobus et qui facilite l'entrée et la sortie des passagers et le chargement ou le déchargement d'objets.

Charge maximale – Poids maximal admissible qui peut être placé dans le véhicule, y compris le chauffeur, les passagers, l'équipement offert en option et l'équipement de marché secondaire.

Système de sièges – Siège pouvant être adapté selon différentes configurations.

SgRP – Pointe de hanche théorique utilisée par les fabricants lors de la conception d'un véhicule. Plus particulièrement, il décrit la position relative de la pointe de hanche du mannequin assis lorsque le siège est réglé à la position la plus reculée et la plus basse. Aussi connu sous le nom de « R-point » (point de repère).

Commutateur des feux d'arrêt – Un commutateur alimenté électriquement qui envoie un signal au module de commande de carrosserie (BCM), pour allumer les lampes d'arrêt, lorsque la pédale de frein est enfoncée.

Capteur de position du papillon – L'actionneur de commande du papillon électronique comprend le moteur de commande du papillon, le capteur de position du papillon, etc. Le capteur de position du papillon réagit au mouvement du papillon des gaz.

Camion – Véhicule à force motrice, sauf une remorque, conçu essentiellement pour le transport de biens ou d'équipements spécialisés. (49CFR571.3).

Poids du véhicule sans charge – Le poids d'un véhicule avec la capacité maximale de tous les liquides nécessaires au fonctionnement du véhicule, mais sans le chargement, sans les occupants ou sans les accessoires qui sont généralement retirés du véhicule lorsqu'ils ne sont pas utilisés. (49CFR571.3).

Fourgon à accès en position debout – Un camion de type fourgon dans lequel une personne d'une taille de 1 700 mm (66,93 po) peut entrer en position debout dans l'habitacle par une portière avant.

Canada

Capacité accessoire de réserve (ARC) – Représente le poids accessoire boulonné ou de modification qui peut être fixé en permanence à un véhicule certifié avant que son poids sans charge ne dépasse le poids sans charge prévu par Nissan dans le cadre de la norme FMVSS/CMVSS. Les désignations de la capacité accessoire de réserve supposent l'utilisation de composants fixés en permanence, ce qui entraîne des centres de gravité généralement similaires à ceux de véhicules complétés comparables. Tout ajout ou toute signification qui affecte considérablement le centre de gravité de l'ensemble du véhicule peut imposer des conditions plus rigoureuses que celles prévues par Nissan dans le cadre du respect des exigences des normes FMVSS et CMVSS.

Véhicule complet signifie un véhicule qui ne nécessite pas d'autres opérations de fabrication pour remplir sa fonction prévue, à l'exception de l'ajout de pièces à montage rapide ou de travaux de finition mineurs comme la peinture.

Poids à vide désigne le poids d'un véhicule automobile muni d'équipement de série et portant sa pleine capacité de carburant, d'huile et de liquide de refroidissement de moteur, et comprend le poids de tout climatiseur sur le véhicule ainsi que le poids supplémentaire d'un moteur en option installé dans le véhicule dépassant le poids du moteur de série.

Module de commande du moteur (ECM) – L'ECM comprend un micro-ordinateur et des connecteurs pour l'entrée et la sortie des signaux ainsi que pour l'alimentation.

Poids technique maximal combiné (PTMC) – La valeur spécifiée par le constructeur comme le poids chargé d'un véhicule combiné. (49CFR571.3).

Poids nominal brut du véhicule (PNBV) – La valeur spécifiée par le constructeur comme le poids d'un seul véhicule en charge.

Sonde d'oxygène chauffante H02 – Sonde derrière le catalyseur trifonctionnel (collecteur) qui contrôle le niveau d'oxygène dans le gaz d'échappement de chaque groupe.

Lampes, dispositifs réfléchissants et équipement connexe – Dispositif lumineux monté sur un véhicule à usages multiples, un camion ou un autobus et qui facilite l'entrée et la sortie des passagers et le chargement ou le déchargement d'objets.

Charge maximale – Poids maximal admissible qui peut être placé dans le véhicule, y compris le chauffeur, les passagers, l'équipement offert en option et l'équipement de marché secondaire.

Système de sièges – Siège pouvant être adapté selon différentes configurations.

SgRP – Pointe de hanche théorique utilisée par les fabricants lors de la conception d'un véhicule. Plus particulièrement, il décrit la position relative de la pointe de hanche du mannequin assis lorsque le siège est réglé à la position la plus reculée et la plus basse. Aussi connu sous le nom de « R-point » (point de repère).

Commutateur des feux d'arrêt – Un commutateur alimenté électriquement qui envoie un signal au module de commande de carrosserie (BCM), pour allumer les lampes d'arrêt, lorsque la pédale de frein est enfoncée.

Capteur de position du papillon – L'actionneur de commande du papillon électronique comprend le moteur de commande du papillon, le capteur de position du papillon, etc. Le capteur de position du papillon réagit au mouvement du papillon des gaz.

Camion – Type de véhicule conçu essentiellement pour le transport de biens ou d'équipements spécialisés mais qui n'inclut pas les véhicules de compétition, les véhicules sur chenilles, les véhicules à trois roues, les remorques, les véhicules de travail, les véhicules importés temporairement à des fins spéciales, les véhicules conçus pour se déplacer exclusivement hors route ou les véhicules à basse vitesse.

Poids du véhicule sans charge – Le poids d'un véhicule avec la capacité maximale de tous les liquides nécessaires au fonctionnement du véhicule, mais sans le chargement, sans les occupants ou sans les accessoires qui sont généralement retirés du véhicule lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Fourgon à accès en position debout – Un camion de type fourgon dans lequel une personne d'une taille de 1 700 mm (66,93 po) peut entrer en position debout dans l'habitacle par une portière avant.

RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE (SRS)

Précautions au sujet du système de retenue supplémentaire (SRS) « sac gonflable » et « Prétendeur de ceinture de sécurité »



AVERTISSEMENT :

Respectez toujours les mesures suivantes pour empêcher le déclenchement accidentel :

- Pour éviter de rendre inopérant le système de retenue supplémentaire, qui risquerait d'entraîner des blessures ou la mort en cas de collision pouvant provoquer le déploiement des sacs gonflables, toutes les opérations d'entretien et de réparation doivent être effectuées par un concessionnaire NISSAN/INFINITI autorisé.
- Une réparation inadéquate, y compris le retrait et l'installation inappropriée du système de retenue supplémentaire, peut provoquer des blessures causées par l'activation inopinée du système ou empêcher le système de fonctionner correctement en cas d'accident.
- Pour éviter de rendre inopérant le système de retenue supplémentaire, qui risquerait d'entraîner des blessures ou la mort en cas de collision provoquant le déploiement des sacs gonflables, le siège du passager avant ne peut être retiré de façon définitive.
- N'utilisez jamais d'équipement d'essai électrique sur les circuits connexes du SRS. Les faisceaux de câblage du système de retenue supplémentaire sont identifiés par des faisceaux ou des connecteurs de faisceaux jaunes ou oranges.

Précautions lors de l'utilisation des outils électriques (pneumatiques ou électriques) et des marteaux

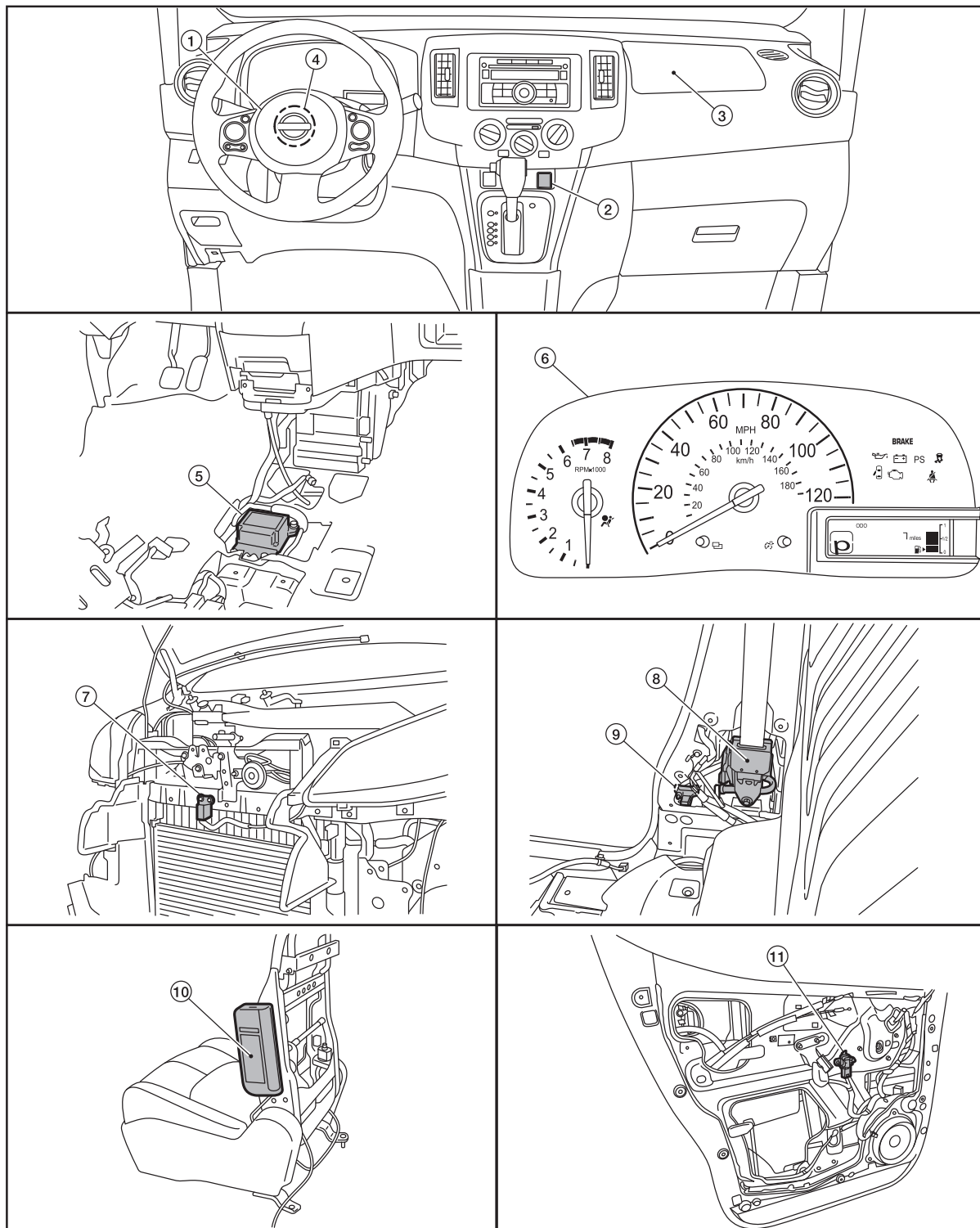


AVERTISSEMENT :

Respectez toujours les mesures suivantes pour empêcher le déclenchement accidentel :

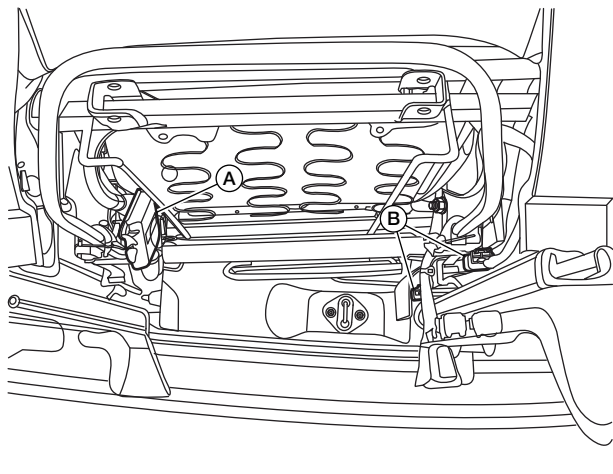
- Lorsque vous travaillez près du module de capteur de diagnostic des sacs gonflables ou d'autres capteurs du système de sac gonflable et que le contact est établi ou que le moteur est EN MARCHE, n'utilisez PAS d'outils pneumatiques ou électriques et ne frappez pas près des capteurs à l'aide d'un marteau. La forte vibration pourrait activer les capteurs et causer le déploiement des sacs gonflables, entraînant possiblement des blessures graves.
- Lorsque vous utilisez des outils pneumatiques ou électriques ou des marteaux, COUPEZ toujours le contact, débranchez la batterie ou les batteries et attendez au moins trois minutes avant d'effectuer l'entretien. Prenez soin d'éviter d'endommager ou d'entrer en contact avec les composants du système complémentaire de protection. Cela pourrait empêcher le système de fonctionner correctement en cas de collision.

EMPLACEMENT DES COMPOSANTS DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE
(ANNÉES MODÈLES 2013-2017)

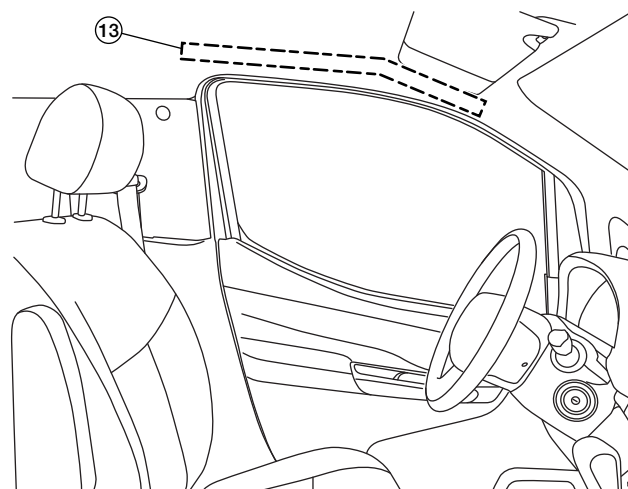


AAZIA0152ZZ

12



13



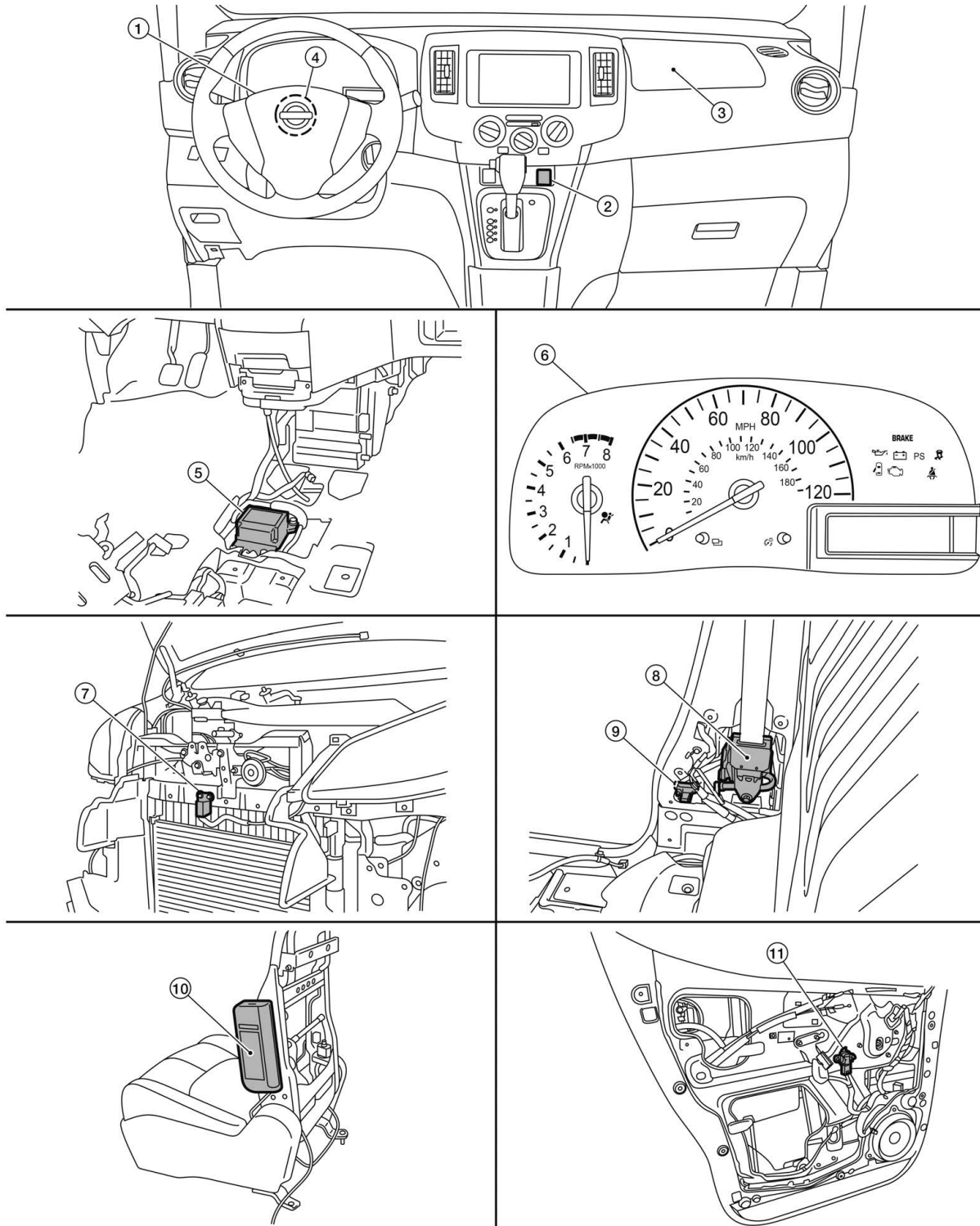
AAZIA0234ZZ

1. Module du sac gonflable du conducteur
2. Témoin de NEUTRALISATION du sac gonflable du passager
3. Module du sac gonflable du passager avant
4. Câble spirale
5. Capteur de diagnostic du sac gonflable (vue sans console centrale)
6. Groupe d'instruments (témoin du système de retenue supplémentaire)
7. Capteur de zone de collision (vue sans calandre avant)
8. Prétendeur de ceinture de sécurité du côté gauche (côté droit similaire) (vue sans couvercle de montant central inférieur)
9. Capteur périphérique du sac gonflable latéral du côté gauche avant (côté droit similaire)
10. Module du sac gonflable latéral avant gauche (côté droit similaire)
11. Capteur périphérique de portière avant du côté gauche (vue sans garniture gauche) (côté droit identique)
12. A. Module de commande du système de classification du passager
B. Capteur du système de classification du passager
13. Module du rideau gonflable latéral avant du côté gauche (côté droit identique)

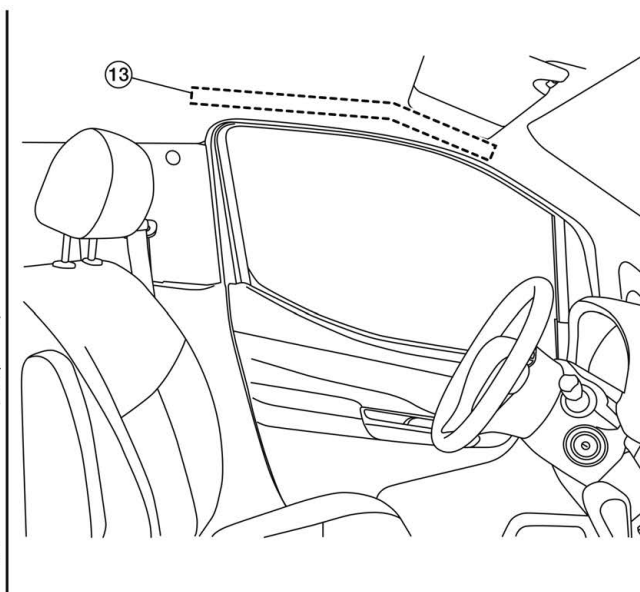
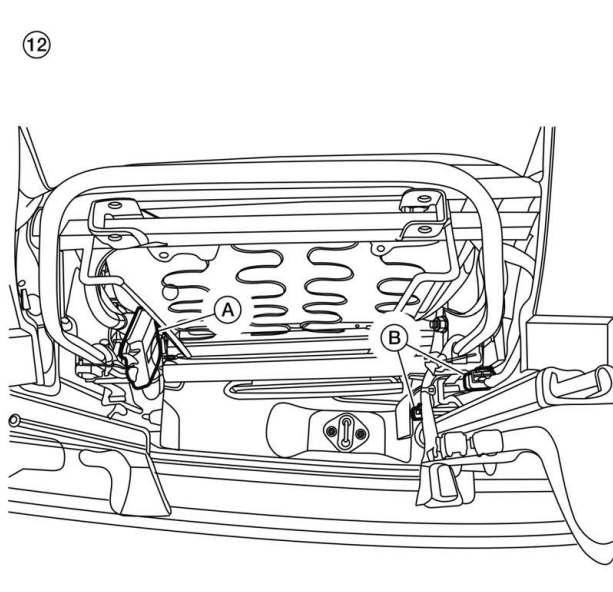
EMPLACEMENTS DES COMPOSANTS SRS (ANNÉES MODÈLES 2018-2020)

[RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

EMPLACEMENTS DES COMPOSANTS SRS (ANNÉES MODÈLES 2018-2020)



TGAAZIA0005ZZ



TGAAZIA0006ZZ

1. Module du sac gonflable du conducteur
2. Témoin de NEUTRALISATION du sac gonflable du passager
3. Module du sac gonflable du passager avant
4. Câble spirale
5. Capteur de diagnostic du sac gonflable (vue sans console centrale)
6. Tableau de bord (témoin du système de retenue supplémentaire)
7. Capteur de zone de collision (vue sans calandre avant)
8. Prétendeur de ceinture de sécurité du côté gauche (côté droit similaire) (vue sans couvercle de montant central inférieur)
9. Capteur périphérique du sac gonflable latéral du côté gauche avant (côté droit similaire)
10. Module du sac gonflable latéral avant gauche (côté droit similaire)
11. Capteur périphérique de portière avant du côté gauche (vue sans garniture gauche) (côté droit identique)
12. A. Module de commande du système de classification du passager
B. Capteur du système de classification du passager
13. Module du rideau gonflable latéral avant du côté gauche (côté droit identique)

SYSTÈME DE CLASSIFICATION DU PASSAGER



AVERTISSEMENT :

Après le retrait et la pose du siège du passager avant, une opération de remise à zéro doit être exécutée. Nous vous recommandons que cet entretien soit exécuté par un concessionnaire NISSAN au moyen d'outils appropriés. Sans cette opération, le système de classification du passager ne peut pas fonctionner normalement, ce qui peut accroître les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.



AVERTISSEMENT :

Il est déconseillé de toucher ou modifier le câblage du siège du passager avant. Le non-respect de cette instruction peut engendrer un dysfonctionnement du système de classification du passager et du sac gonflable du passager avant, voire une panne, ce qui peut accroître les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

Le siège du passager avant est équipé de capteurs de poids qui font partie du système de retenue supplémentaire pour le calcul du poids du passager. Le capteur de classification du passager (capteur de poids) est situé sur le cadre du coussin de siège sous le siège du passager avant et permet de détecter la présence d'un occupant ou d'un objet sur le siège. Le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant s'allume quand le système est désactivé. Pour connaître le fonctionnement de ce système de classification et du sac gonflable du passager avant, consultez le manuel du conducteur de votre véhicule. Pour la réparation du siège du passager avant, du système de classification du passager ou des sacs gonflables, ou si un témoin de défaillance du sac gonflable s'allume, nous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN. Pour des spécifications sur le montage des sièges et le couple de serrage des attaches, consultez la section [Trous de fixation des sièges \(p. 108\)](#).

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT (ANNÉES MODÈLES 2013-2016)

EMPLACEMENTS DU MODULE DU SAC GONFLABLE AVANT



AVERTISSEMENT :

Les modifications ne doivent pas interférer avec les modules des sacs gonflables ou les zones de déploiement. Si vous endommagez les modules des sacs gonflables vous vous exposez à des blessures graves, voire mortelles. Si vous placez des objets dans les zones de déploiement des sacs gonflables, vous vous exposez à des blessures graves, voire mortelles.


REMARQUE :

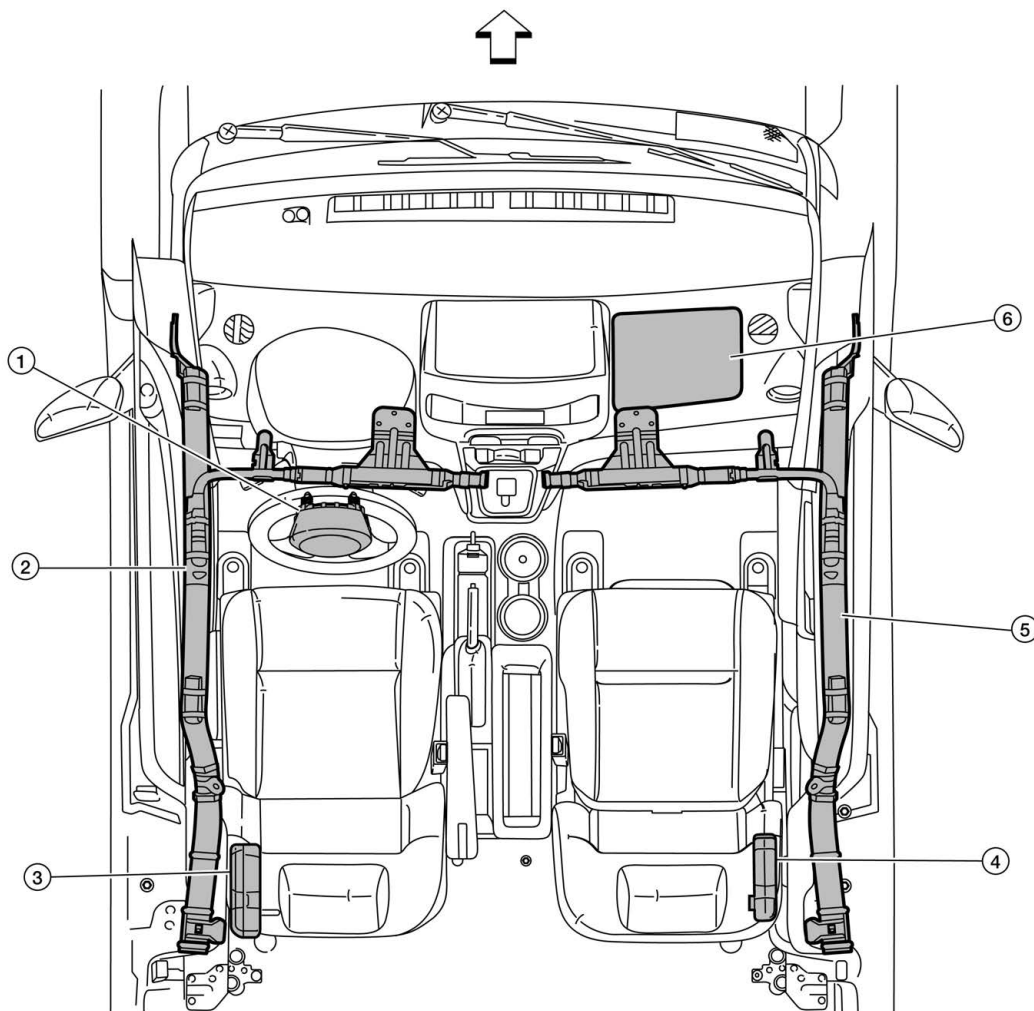
N'ajoutez pas d'articles accessoires qui, une fois installés, interféreront avec la position d'installation du sac gonflable ou avec les zones de déploiement des sacs gonflables.

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT (ANNÉES MODÈLES 2013-2016)

[RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Modules du sac gonflable avant - Vue du pavillon

 = Emplacements des modules de sac gonflable (aucune modification dans ces zones)



AAZIA0335GB

↖ : avant du véhicule.

1. Module du sac gonflable du conducteur

2. Module du rideau gonflable latéral, côté conducteur

3. Module du sac gonflable latéral, côté conducteur

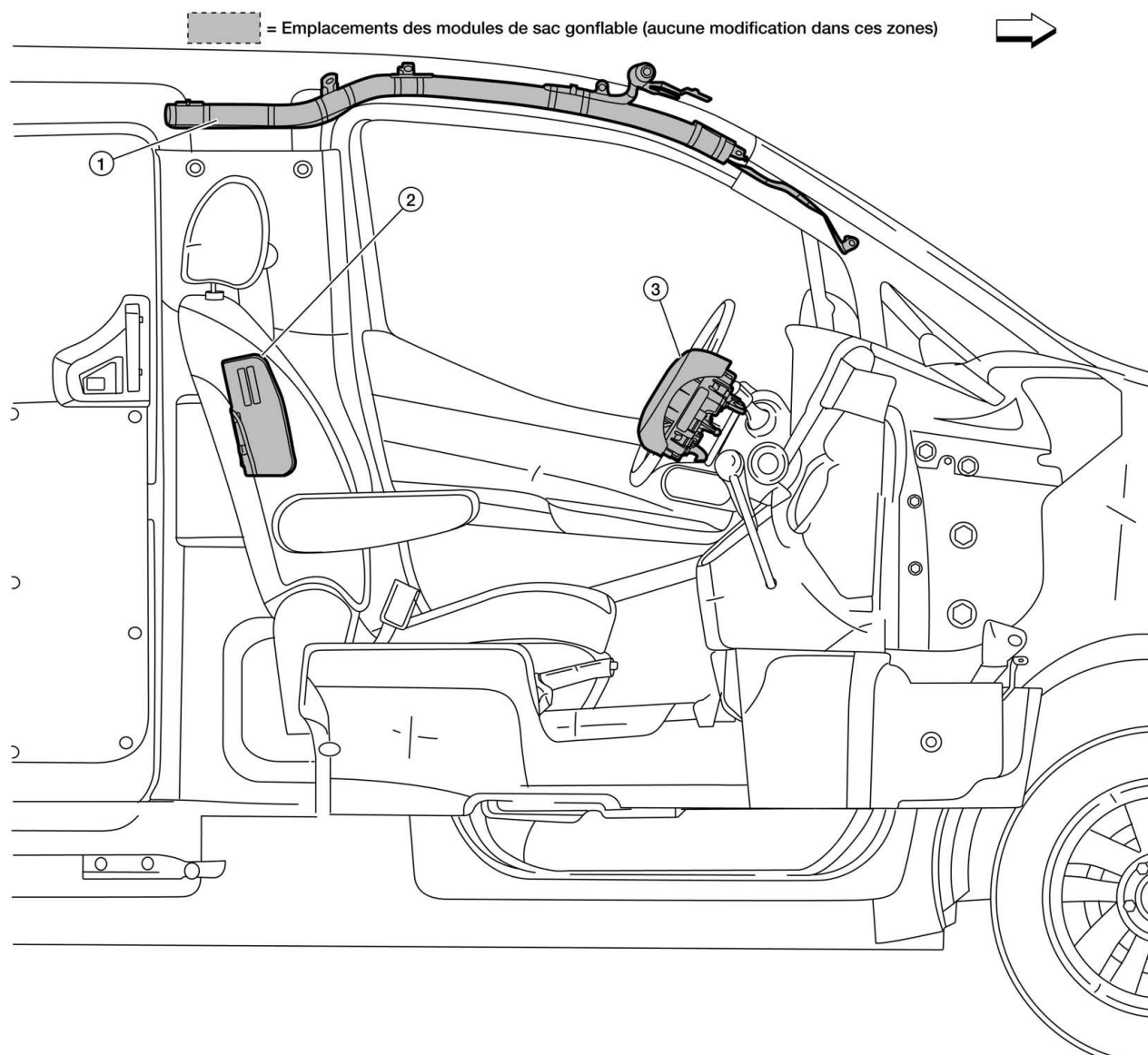
4. Module du sac gonflable latéral, côté passager

5. Module du rideau gonflable latéral, côté passager

6. Module du sac gonflable du passager avant

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT (ANNÉES MODÈLES 2013-2016) [RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Modules du sac gonflable avant – Côté conducteur



AAZIA0336GB

↔: avant du véhicule.


1. Module du rideau gonflable latéral (situé derrière le côté gauche de la garniture de toit et à travers le profilé du pare-brise)

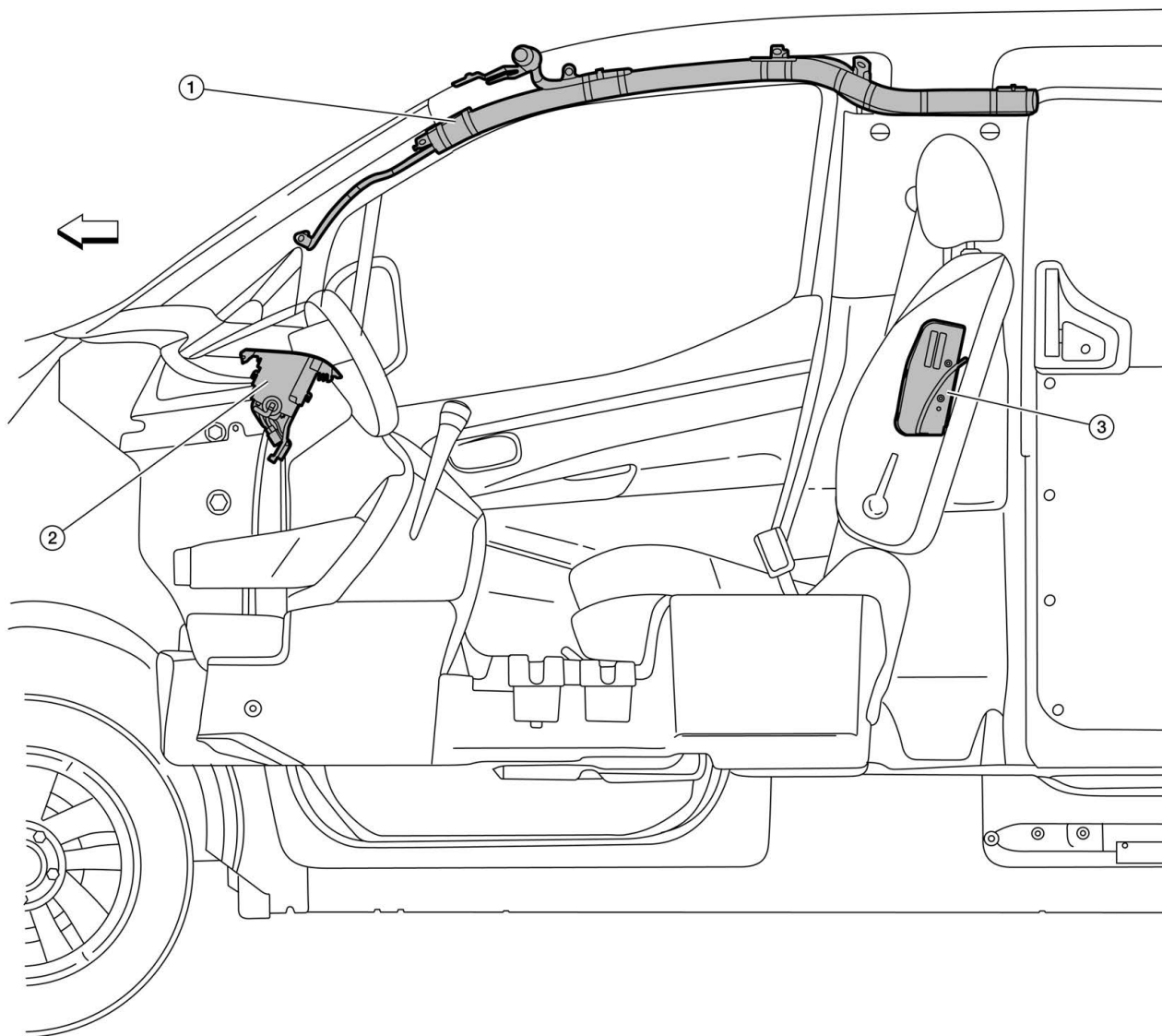
2. Module du sac gonflable latéral (situé sur le côté extérieur du dossier de siège du conducteur)

3. Module du sac gonflable du conducteur (situé dans le volant)

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT (ANNÉES MODÈLES 2013-2016) [RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Modules du sac gonflable avant – Côté passager

 = Emplacements des modules de sac gonflable (aucune modification dans ces zones)



AAZIA0337GB


 : avant du véhicule.

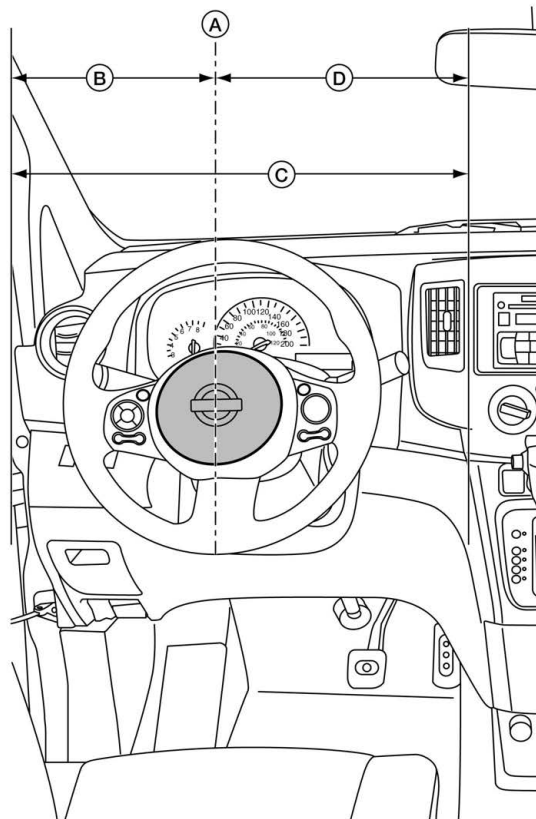
1. Module du rideau gonflable latéral (situé derrière le côté droit de la garniture de toit et à travers le profilé du pare-brise)

2. Module du sac gonflable du passager avant (situé sur le côté droit du tableau de bord)

3. Module du sac gonflable latéral (situé sur le côté extérieur du dossier de siège du passager)

Largeur de déploiement du sac gonflable du conducteur

 = Module du sac gonflable du conducteur



AAZIA0343GB


A. Centre du logement de module du sac gonflable du conducteur

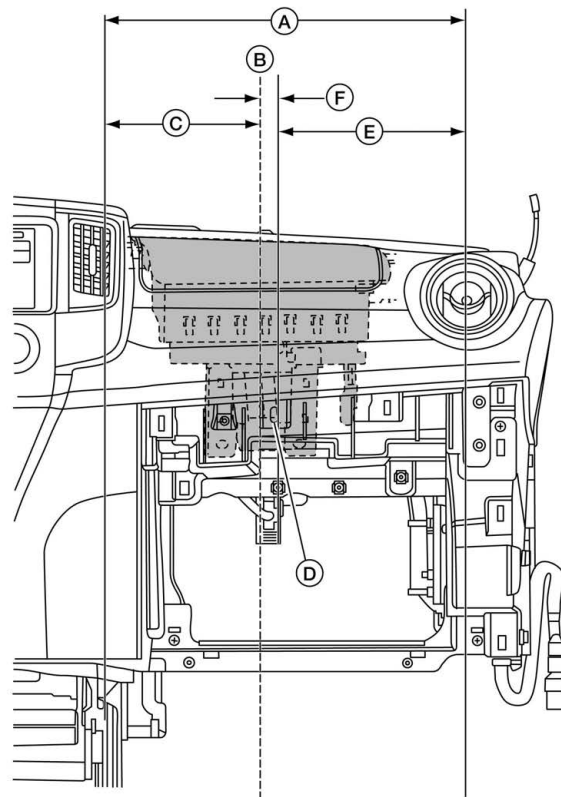
B. 267,5 mm (10,53 po)

C. Projection latérale maximale du sac gonflable déployé du conducteur 535 mm (21,06 po)

D. 267,5 mm (10,53 po)

Largeur de déploiement du sac gonflable du passager avant

 = Module du sac gonflable du passager avant



AAZIA0344GB

A. Projection latérale maximale du sac gonflable déployé du passager avant 475 mm (18,7 po)

B. Centre du logement de module du sac gonflable du passager avant

C. 237,5 mm (9,35 po)

D. Point de référence : agrafe intérieure de la gâche de boîte à gants

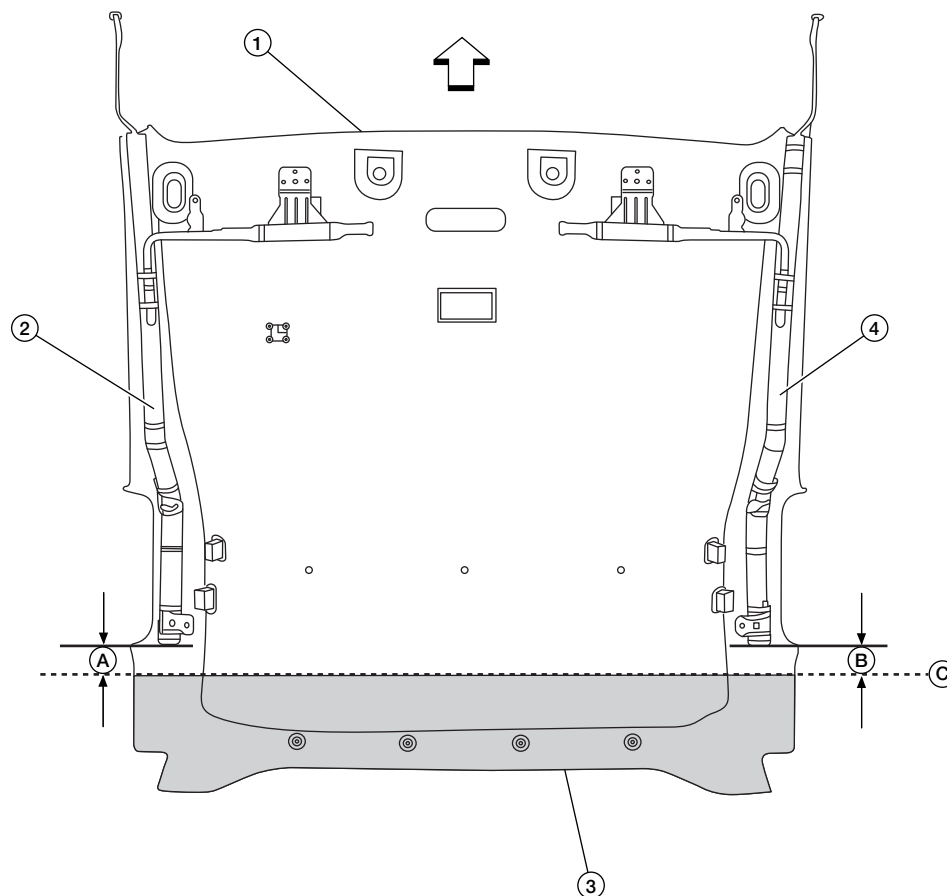
E. 199 mm (7,83 po)

F. 38,5 mm (1,52 po)

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT (ANNÉES MODÈLES 2013-2016) [RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

DÉCOUPE DE LA GARNITURE DE TOIT – DÉGAGEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT ET LATÉRAUX POUR L'INSTALLATION DU TABLIER

Vue en coupe du pavillon avec panneau de toit retiré.



AAZIA0307ZZ

← : avant du véhicule.

1. Garniture

4. Module du rideau gonflable latéral du côté passager

C. Ligne de découpe de la garniture du toit (50 mm [1,97 po] derrière le rebord arrière du matériel enroulé du module du rideau gonflable latéral)

2. Module du rideau gonflable latéral du côté conducteur

A. 50 mm (1,97 po)

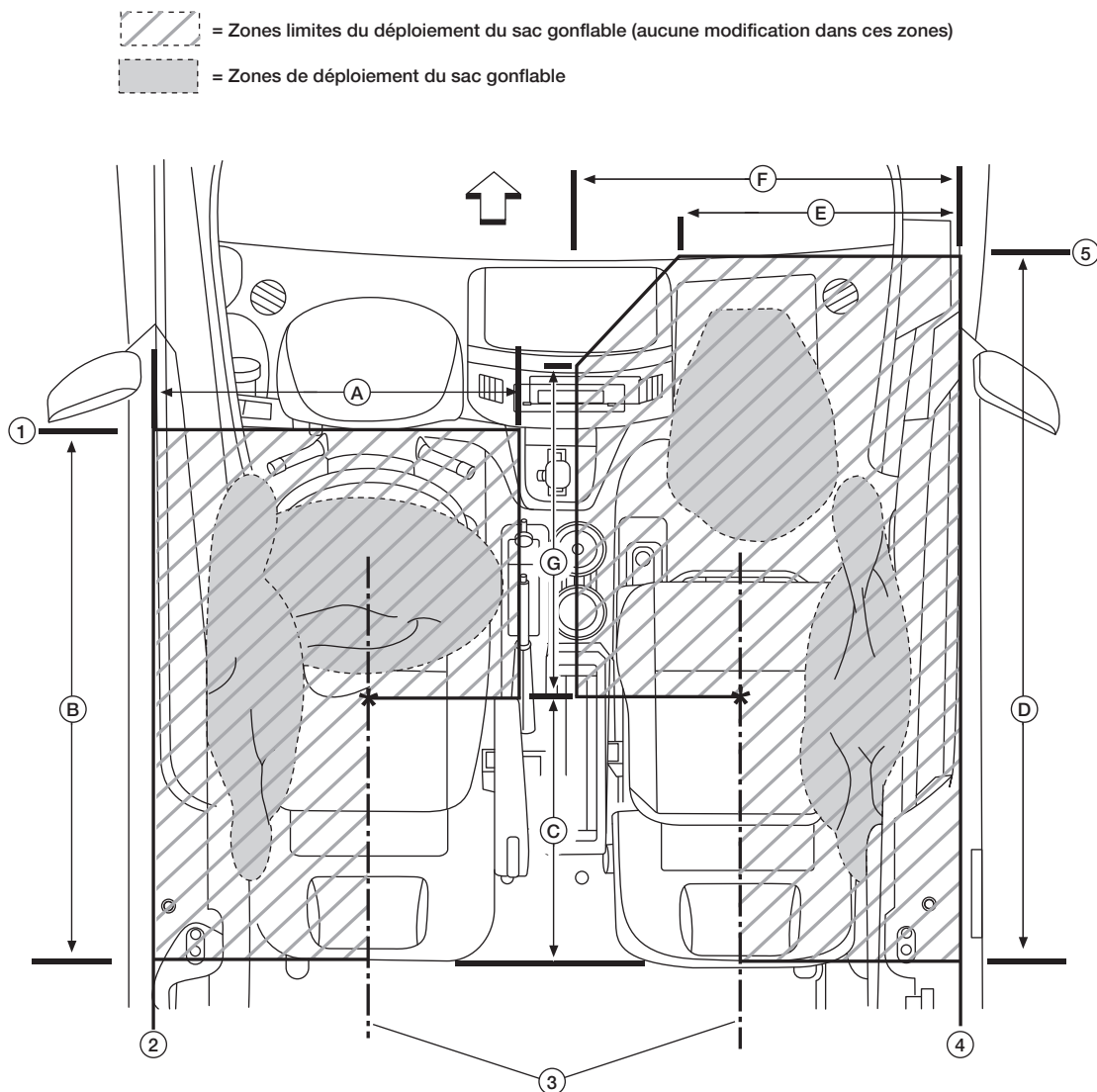
3. Partie de la garniture de toit à découper et à mettre au rebut

B. 50 mm (1,97 po)

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT (ANNÉES MODÈLES 2013-2016) [RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

ZONES LIMITES DU DÉPLOIEMENT DU SAC GONFLABLE

Zones limites du sac gonflable avant – Vue du pavillon



AAZIA0354GB

↔ : avant du véhicule.

* Centre du siège

1. Point de référence : bord du tableau de bord

2. Point de référence : bord de la glace de la portière

3. Point de référence : lignes du centre du siège

4. Point de référence : bord de la glace de la portière

5. Point de référence : joint du tableau de bord

A. 735 mm (28,94 po)

B. 1 050 mm (41,34 po)

C. 500 mm (19,69 po)

D. 1 415 mm (55,71 po)

E. 580 mm (22,83 po)



F. 732,1 mm (28,82 po)

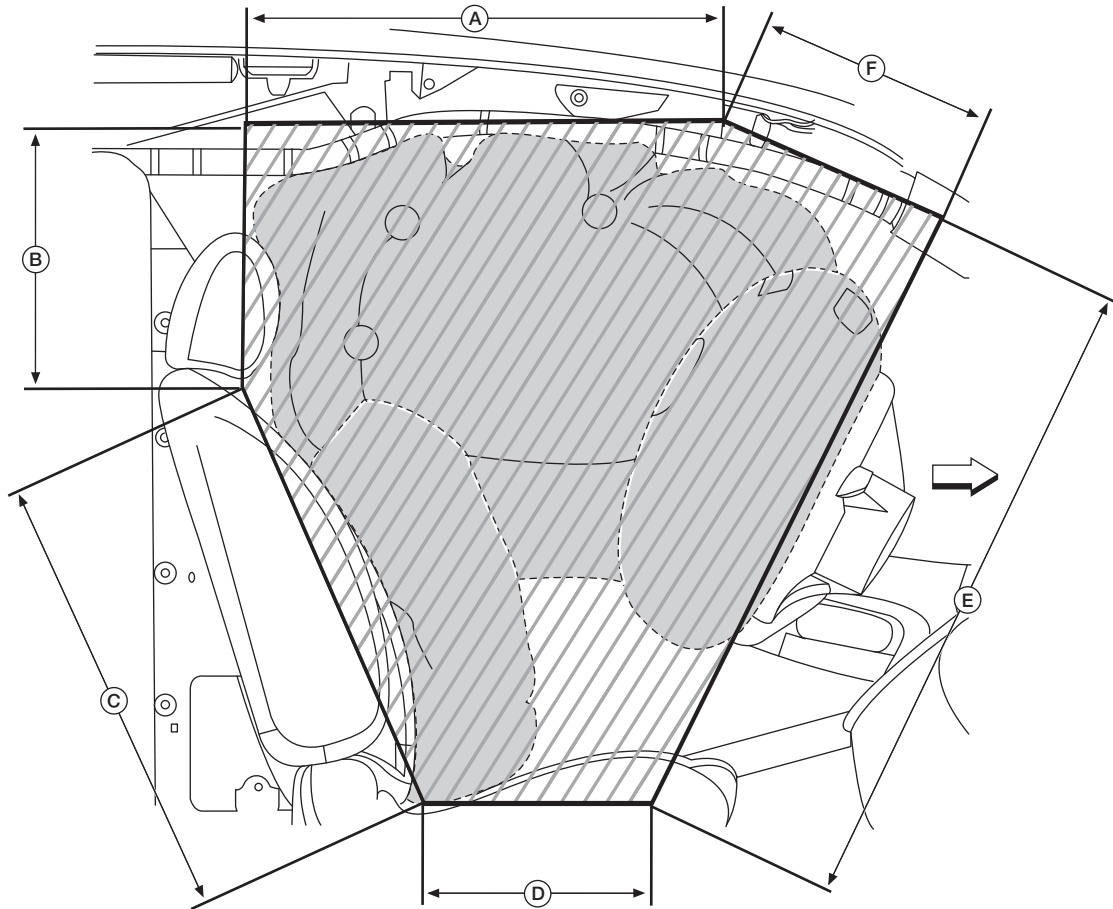
G. 651 mm (25,63 po)

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT (ANNÉES MODÈLES 2013-2016)

[RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Zone limite du sac gonflable avant – Vue du côté conducteur

-  = Zone limite du déploiement du sac gonflable (aucune modification dans cette zone)
-  = Zone de déploiement du sac gonflable



AAZIA0358GB

↔: avant du véhicule.

A. 635 mm (25 po)

B. 510 mm (20,08 po)

C. 685 mm (26,97 po)



D. 405 mm (15,94 po)

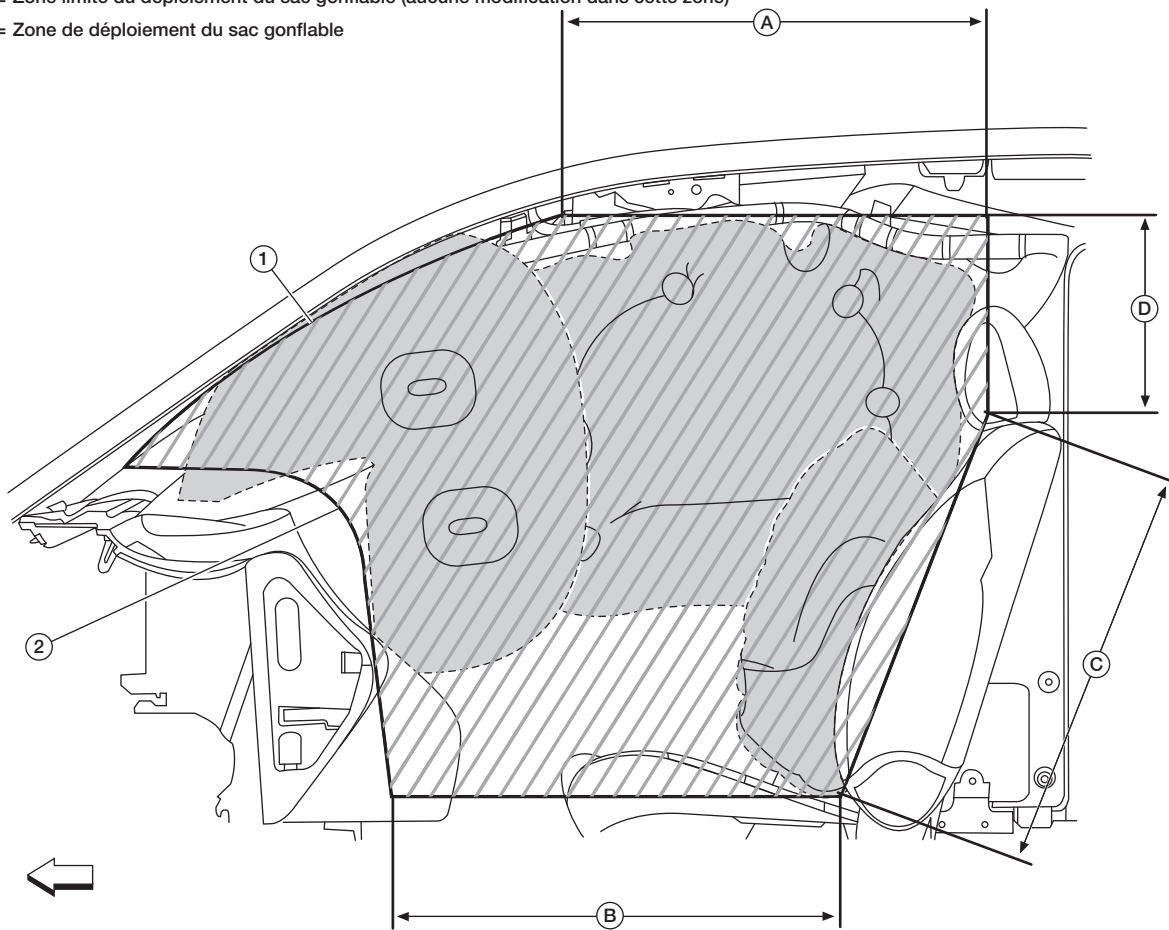
E. 915 mm (36,02 po)

F. 355 mm (13,98 po)

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT (ANNÉES MODÈLES 2013-2016)
[RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Zone limite du sac gonflable avant – Vue du côté passager

-  = Zone limite du déploiement du sac gonflable (aucune modification dans cette zone)
-  = Zone de déploiement du sac gonflable



AAZIA0359GB

↖: avant du véhicule.

1. Point de référence : la zone suit la surface du pare-brise

2. Point de référence : la zone suit le contour de la surface du tableau de bord

A. 635 mm (25,00 po)

B. 405 mm (15,94 po)

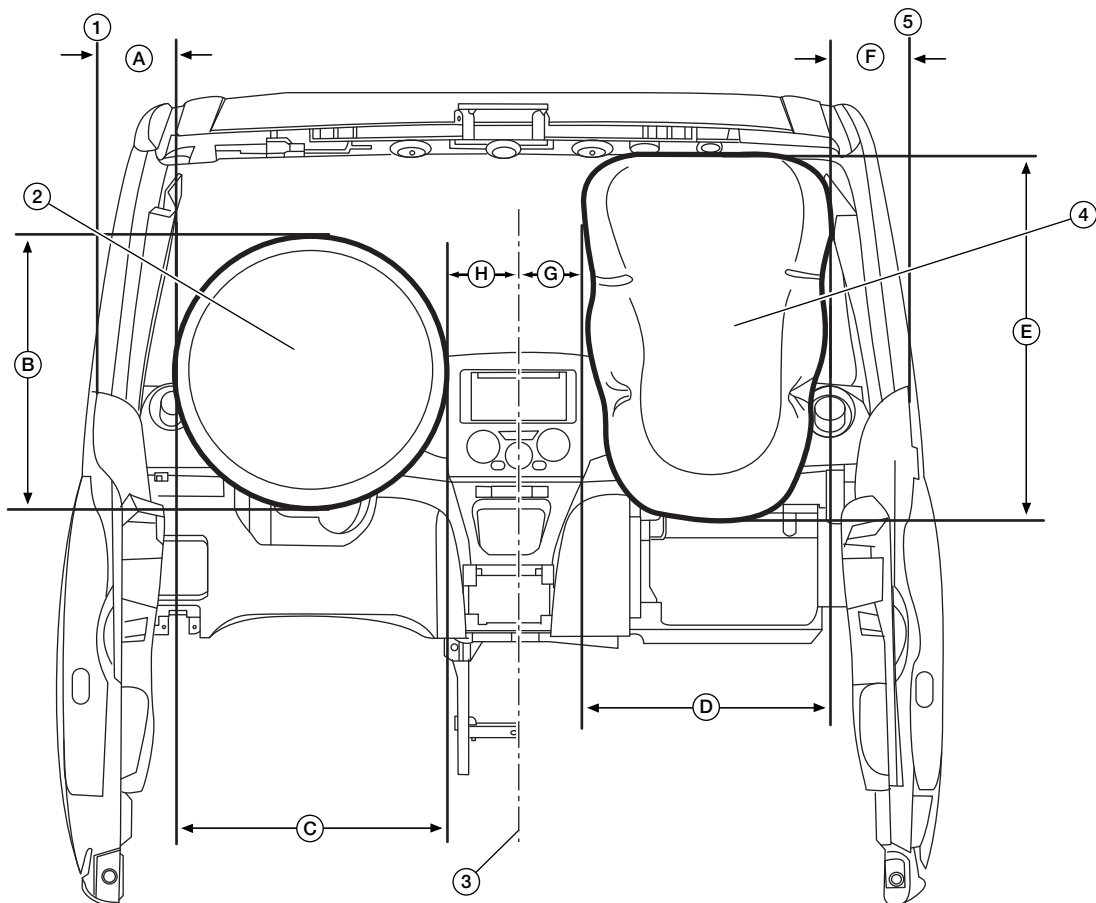
C. 685 mm (26,97 po)

D. 510 mm (20,08 po)

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT (ANNÉES MODÈLES 2013-2016)
[RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

DIMENSIONS DES ZONES DE DÉPLOIEMENT DU SAC GONFLABLE

Zones de déploiement du sac gonflable du conducteur et du passager – Vue avant



AAZIA0258ZZ

1. Point de référence : bord de la glace de la portière

2. Zone de déploiement maximale du sac gonflable du conducteur

3. Point de référence : ligne du centre du véhicule

4. Zone de déploiement maximale du sac gonflable du passager avant

5. Point de référence : bord de la glace de la portière

A. 150 mm (5,91 po) entre le bord de la glace de la portière et le sac gonflable.

B. 535 mm (21,06 po)

C. 535 mm (21,06 po)

D. 475 mm (18,70 po)

E. 690 mm (27,17 po)

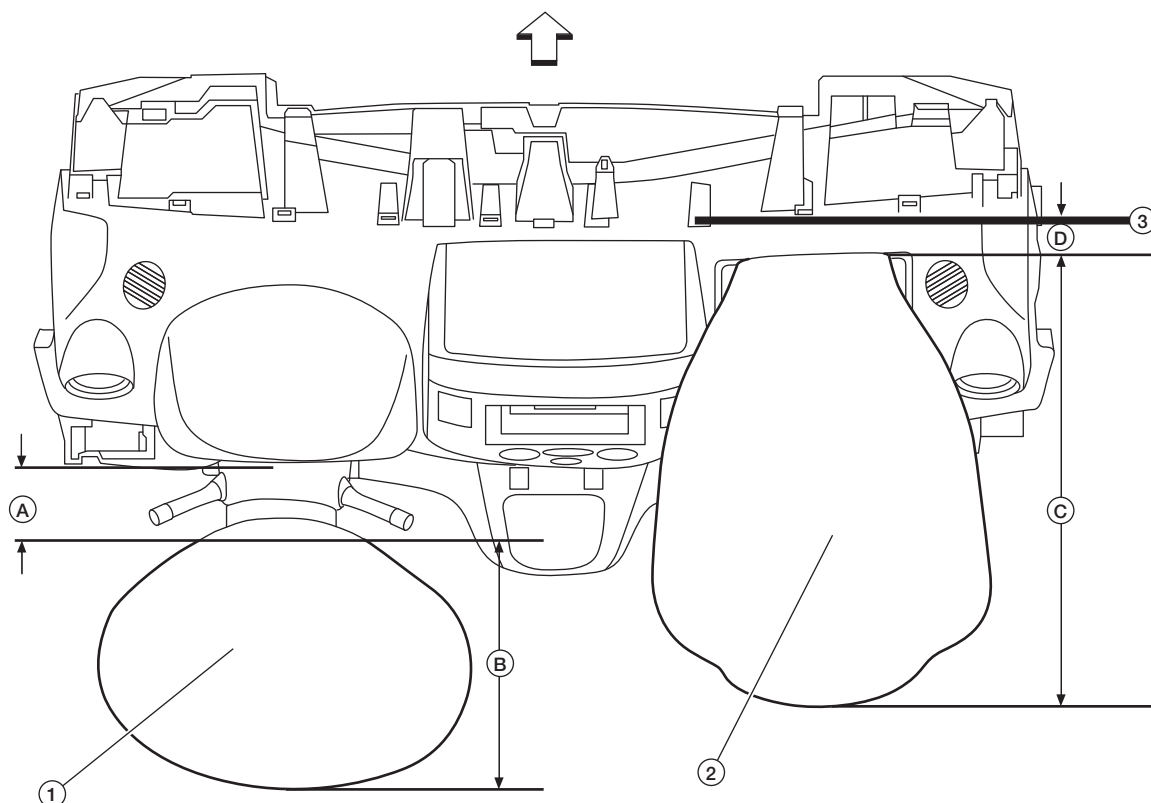
F. 150 mm (5,91 po) entre le bord de la glace de la portière et le sac gonflable.

G. 120 mm (4,72 po)

H. 125 mm (4,92 po)

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT (ANNÉES MODÈLES 2013-2016)
[RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Zones de déploiement du sac gonflable avant – Vue du pavillon



AAZIA0259ZZ

↔ : avant du véhicule.

1. Zone de déploiement maximale du sac gonflable du conducteur

A. 110 mm (4,33 po) entre le tableau de bord et le sac gonflable.

D. 40 mm (1,57 po)

2. Zone de déploiement maximale du sac gonflable du passager avant

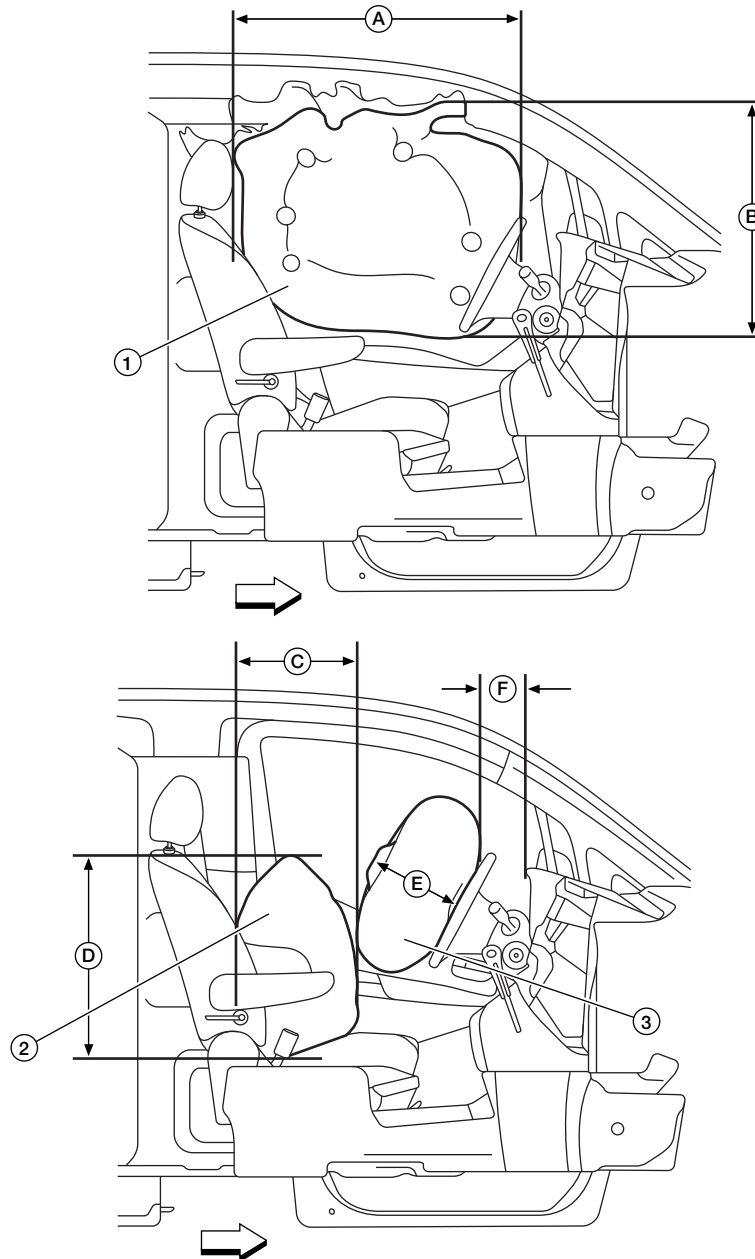
B. 340 mm (13,39 po)

3. Point de référence : joint du tableau de bord

C. 645 mm (25,39 po)

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT (ANNÉES MODÈLES 2013-2016)
[RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Zones de déploiement du sac gonflable avant - Vue du côté conducteur



AAZIA0256ZZ

↔: avant du véhicule.

1. Zone de déploiement maximale du rideau gonflable latéral

A. 760 mm (29,92 po)

D. 550 mm (21,65 po)

2. Zone de déploiement maximale du sac gonflable latéral

B. 750 mm (29,53 po)

E. 200 mm (7,87 po)

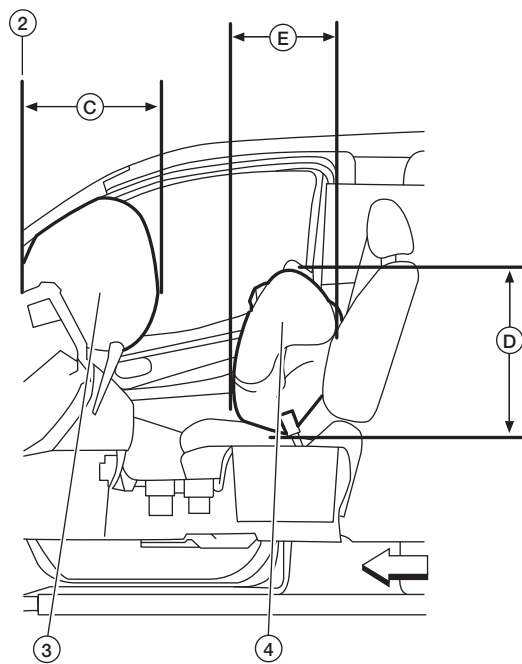
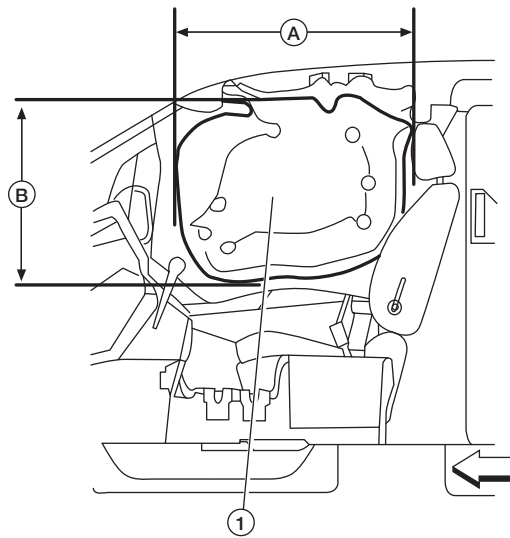
3. Zone de déploiement maximale du sac gonflable du conducteur

C. 350 mm (13,78 po)

F. 110 mm (4,33 po) entre le tableau de bord et le sac gonflable.

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT (ANNÉES MODÈLES 2013-2016)
[RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Zones de déploiement du sac gonflable avant – Vue du côté passager



AAZIA0257ZZ

↔: avant du véhicule.

1. Zone de déploiement maximale du rideau gonflable latéral

4. Zone de déploiement maximale du sac gonflable latéral

C. 645 mm (25,39 po)

2. Bord avant du module du sac gonflable du passager avant

A. 760 mm (29,92 po)

D. 550 mm (21,65 po)

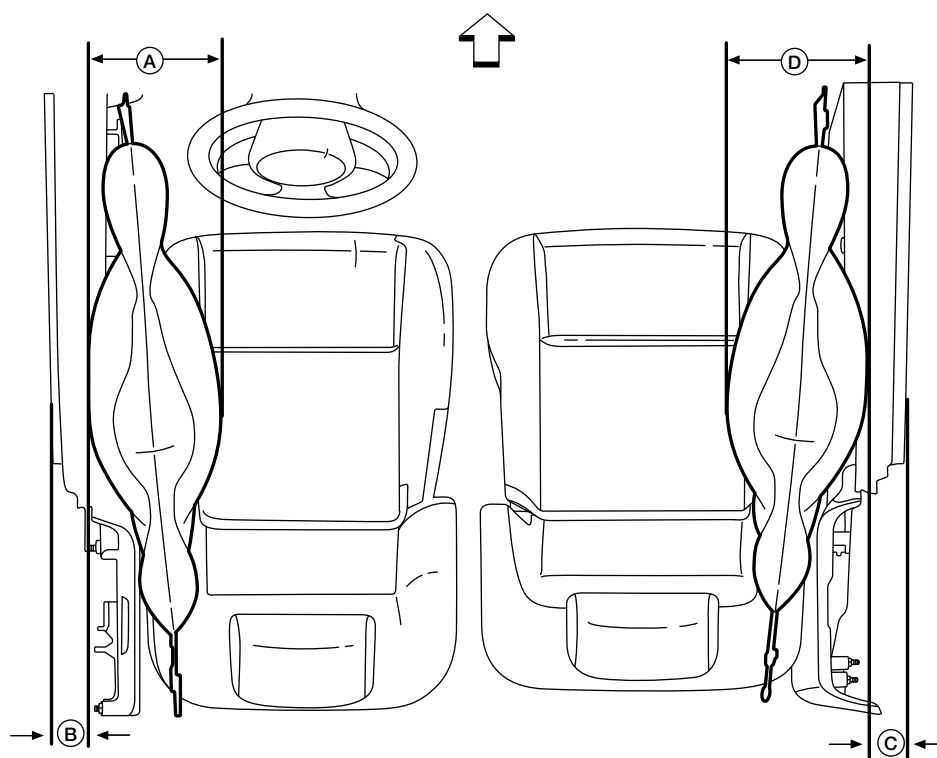
3. Zone de déploiement maximale du sac gonflable du passager avant

B. 750 mm (29,53 po)

E. 350 mm (13,78 po)

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT (ANNÉES MODÈLES 2013-2016)
[RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Zones de déploiement du rideau gonflable latéral - Vue du pavillon



AAZIA0260ZZ

←: avant du véhicule.

A. 210 mm (8,27 po)

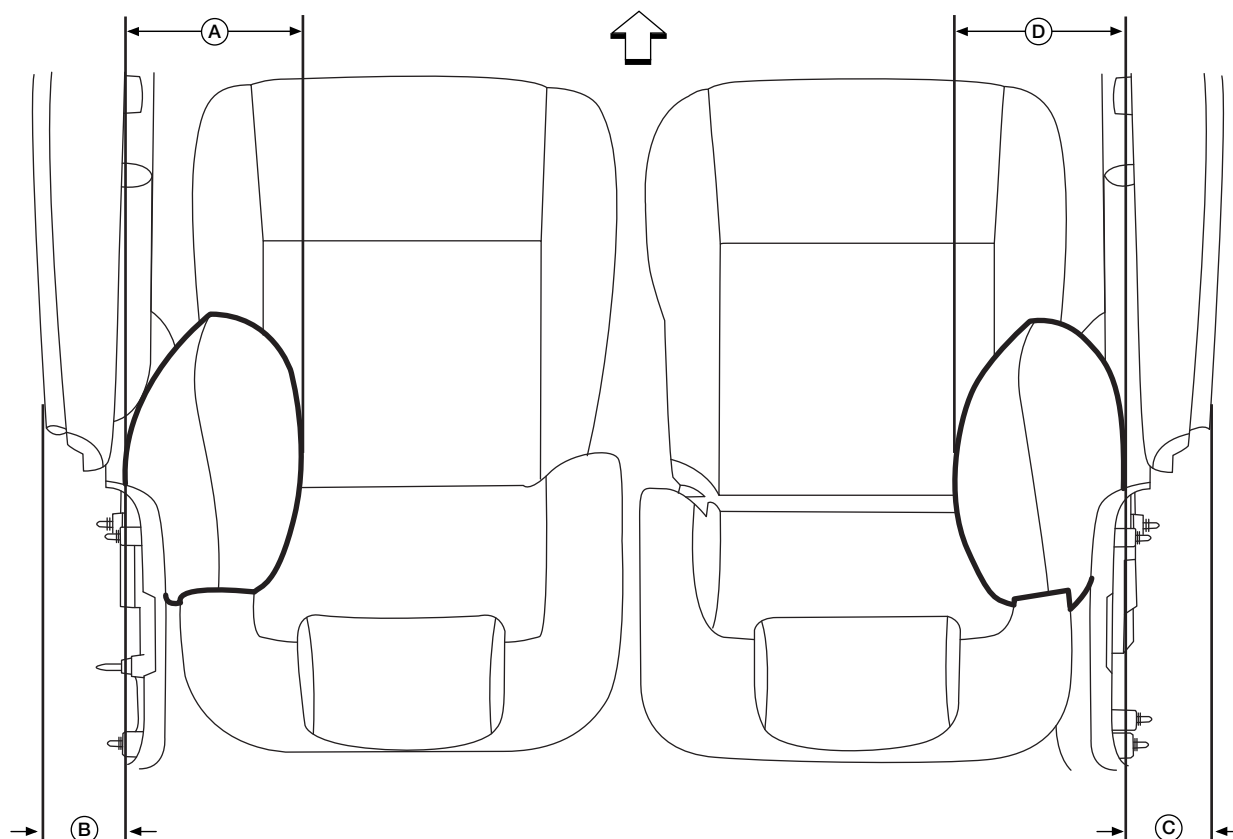
D. 210 mm (8,27 po)

B. 60 mm (2,36 po) entre le bord de la glace de la portière et le sac gonflable.

C. 60 mm (2,36 po) entre le bord de la glace de la portière et le sac gonflable.

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT (ANNÉES MODÈLES 2013-2016)
[RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Zones de déploiement du sac gonflable latéral - Vue du pavillon



AAZIA0261ZZ

↖: avant du véhicule.

A. 200 mm (7,87 po)

D. 200 mm (7,87 po)

B. 115 mm (4,53 po) entre le bord de la glace de la portière et le sac gonflable.

C. 115 mm (4,53 po) entre le bord de la glace de la portière et le sac gonflable.

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT (ANNÉE MODÈLE 2017)

EMPLACEMENTS DU MODULE DU SAC GONFLABLE AVANT



AVERTISSEMENT :

Les modifications ne doivent pas interférer avec les modules des sacs gonflables ou les zones de déploiement. Si vous endommagez les modules des sacs gonflables vous vous exposez à des blessures graves, voire mortelles. Si vous placez des objets dans les zones de déploiement des sacs gonflables, vous vous exposez à des blessures graves, voire mortelles.


REMARQUE :

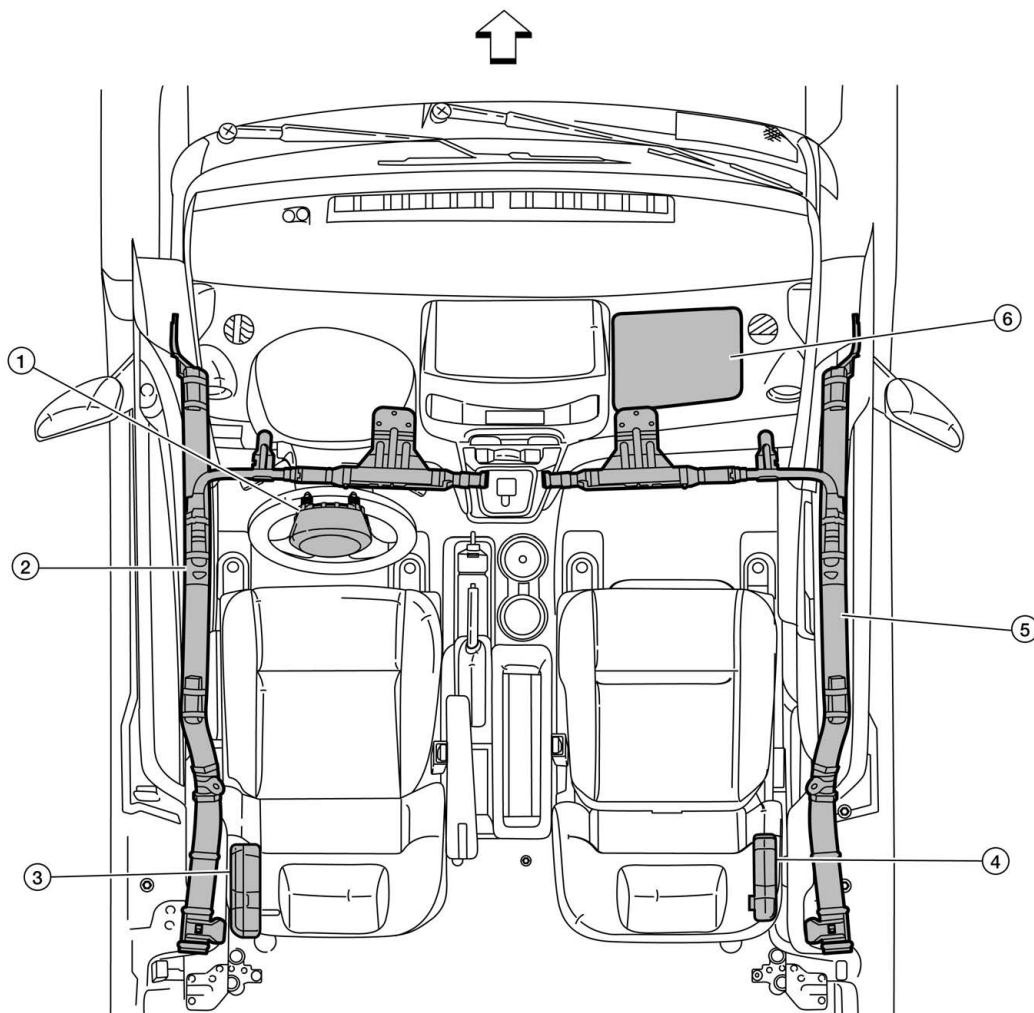
N'ajoutez pas d'articles accessoires qui, une fois installés, interféreront avec la position d'installation du sac gonflable ou avec les zones de déploiement des sacs gonflables.

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT (ANNÉE MODÈLE 2017)

[RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Modules du sac gonflable avant - Vue du pavillon

 = Emplacements des modules de sac gonflable (aucune modification dans ces zones)



AAZIA0335GB

↖ : avant du véhicule.

1. Module du sac gonflable du conducteur

2. Module du rideau gonflable latéral, côté conducteur

3. Module du sac gonflable latéral, côté conducteur

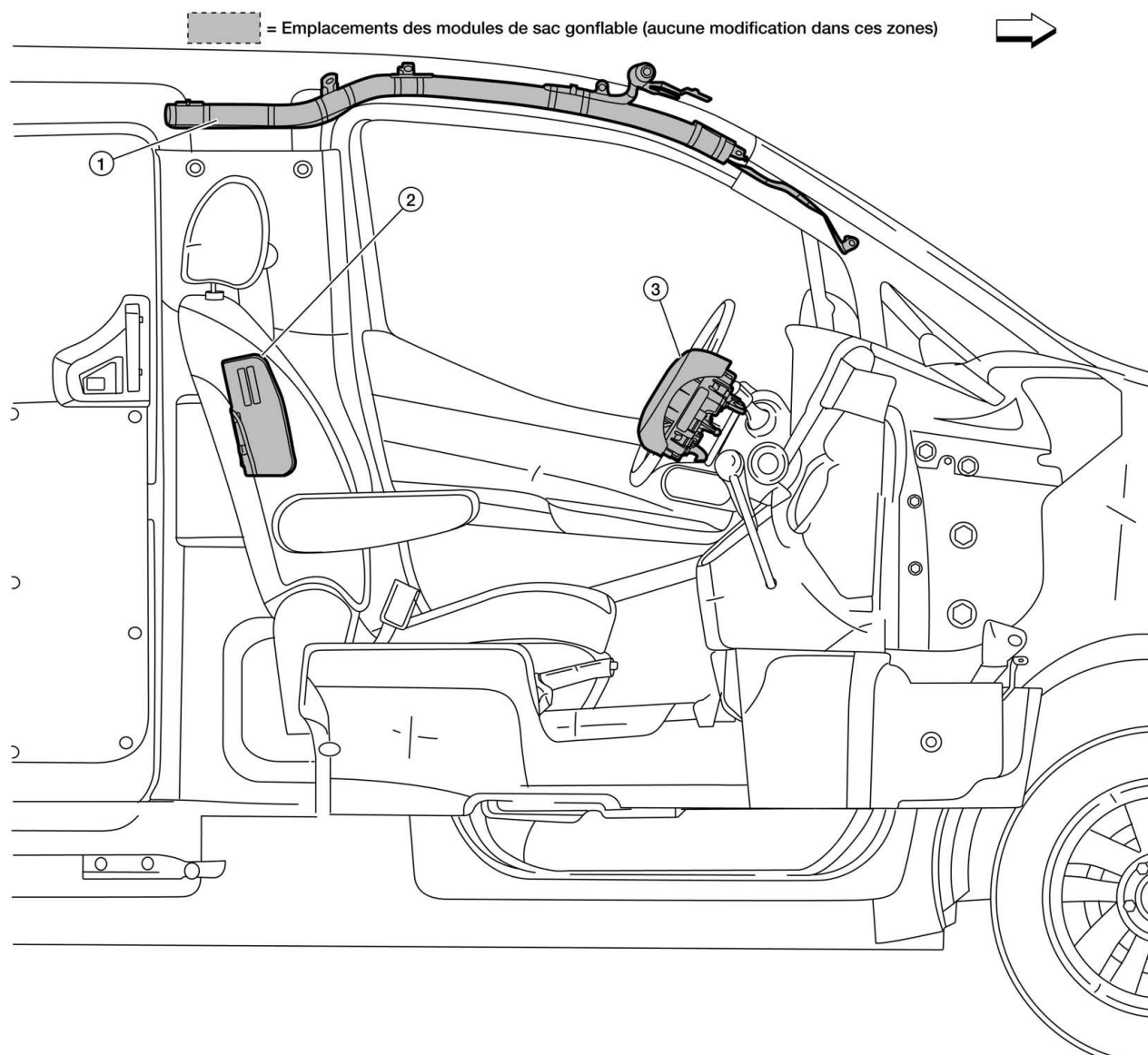
4. Module du sac gonflable latéral, côté passager

5. Module du rideau gonflable latéral, côté passager

6. Module du sac gonflable du passager avant

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT (ANNÉE MODÈLE 2017) [RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Modules du sac gonflable avant – Côté conducteur



AAZIA0336GB

↖: avant du véhicule.


1. Module du rideau gonflable latéral (situé derrière le côté gauche de la garniture de toit et à travers le profilé du pare-brise)

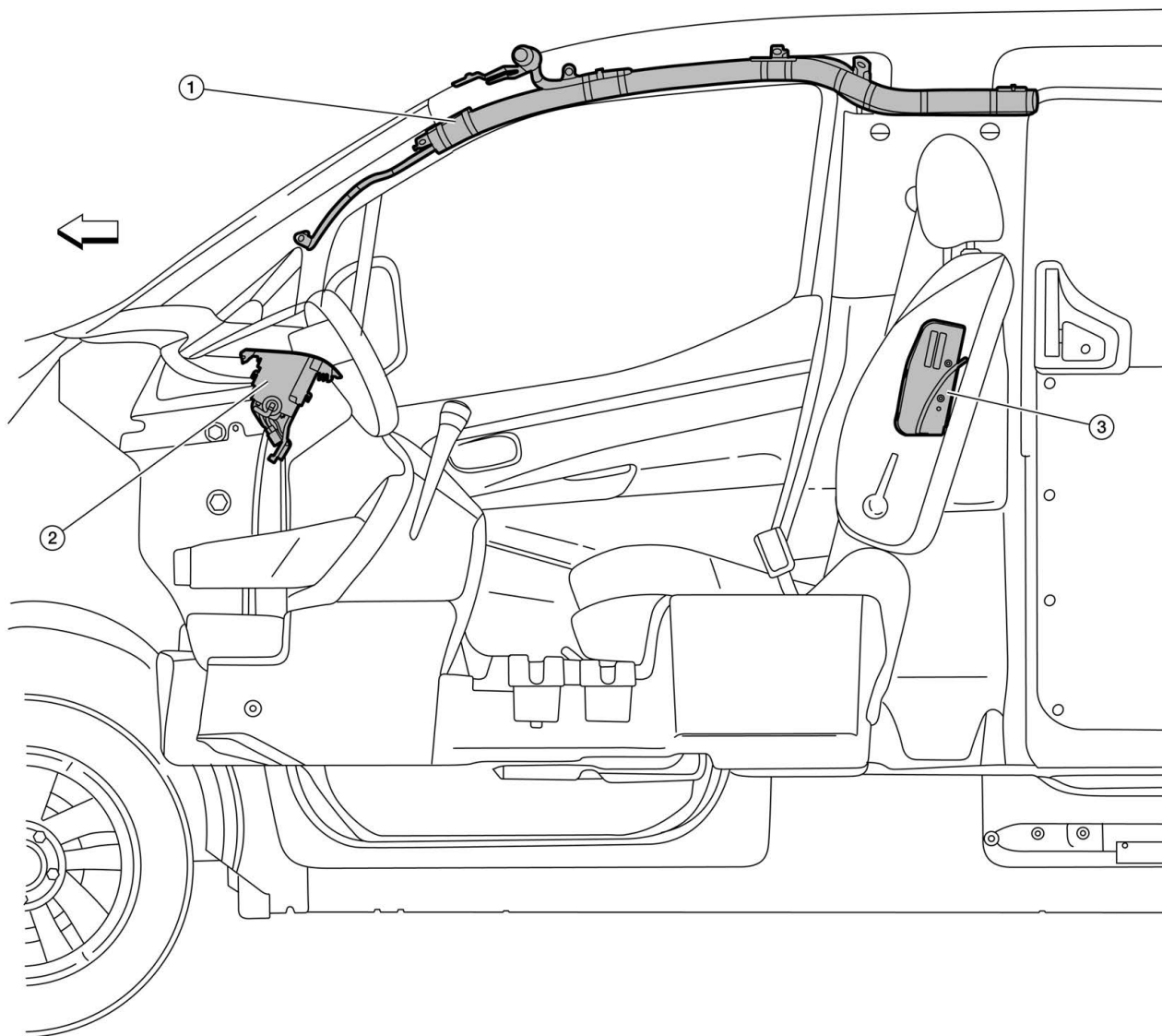
2. Module du sac gonflable latéral (situé sur le côté extérieur du dossier de siège du conducteur)

3. Module du sac gonflable du conducteur (situé dans le volant)

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT (ANNÉE MODÈLE 2017) [RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Modules du sac gonflable avant – Côté passager

 = Emplacements des modules de sac gonflable (aucune modification dans ces zones)



AAZIA0337GB

 : avant du véhicule.

1. Module du rideau gonflable latéral (situé derrière le côté droit de la garniture de toit et à travers le profilé du pare-brise)


2. Module du sac gonflable du passager avant (situé sur le côté droit du tableau de bord)

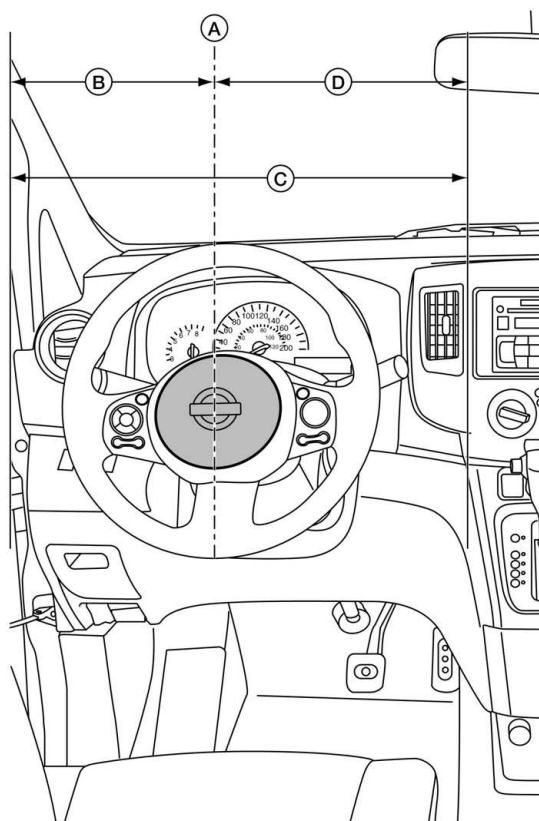
3. Module du sac gonflable latéral (situé sur le côté extérieur du dossier de siège du passager)

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT (ANNÉE MODÈLE 2017)

[RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Largeur de déploiement du sac gonflable du conducteur

 = Module du sac gonflable du conducteur



AAZIA0343GB

A. Centre du logement de module du sac gonflable du conducteur

B. 267,5 mm (10,53 po)


C. Projection latérale maximale du sac gonflable déployé du conducteur 535 mm (21,06 po)

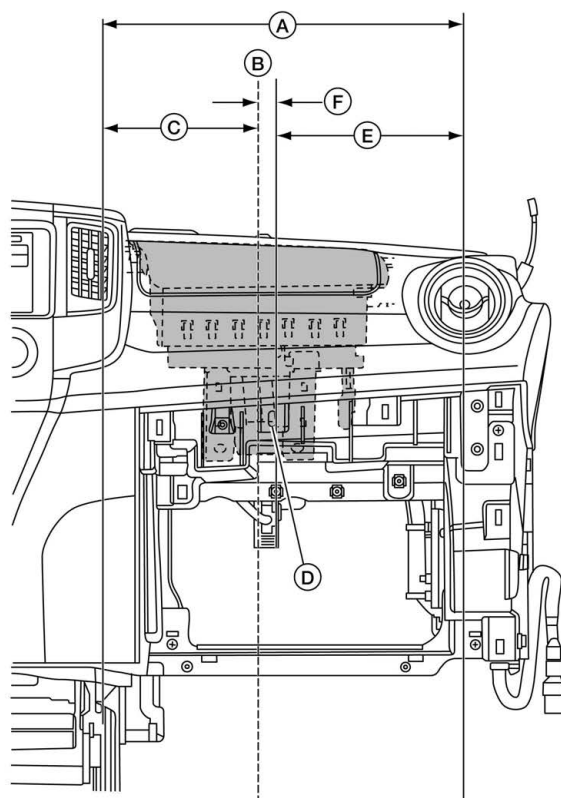
D. 267,5 mm (10,53 po)

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT (ANNÉE MODÈLE 2017)

[RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Largeur de déploiement du sac gonflable du passager avant

 = Module du sac gonflable du passager avant



AAZIA0344GB

A. Projection latérale maximale du sac gonflable déployé du passager avant 475 mm (18,7 po)

B. Centre du logement de module du sac gonflable du passager avant

C. 237,5 mm (9,35 po)

D. Point de référence : agrafe intérieure de la gâche de boîte à gants

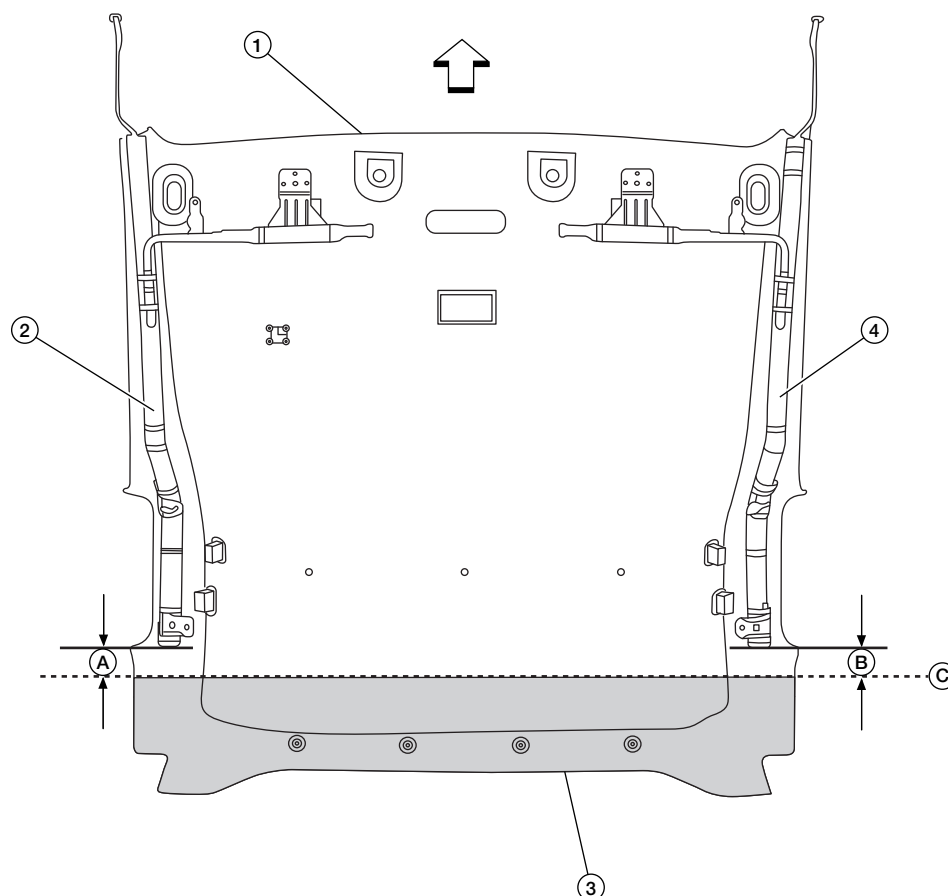
E. 199 mm (7,83 po)

F. 38,5 mm (1,52 po)

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT (ANNÉE MODÈLE 2017) [RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

DÉCOUPE DE LA GARNITURE DE TOIT – DÉGAGEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT ET LATÉRAUX POUR L'INSTALLATION DU TABLIER

Vue en coupe du pavillon avec panneau de toit retiré.



AAZIA0307ZZ

← : avant du véhicule.

1. Garniture

4. Module du rideau gonflable latéral du côté passager

C. Ligne de découpe de la garniture du toit (50 mm [1,97 po] derrière le rebord arrière du matériel enroulé du module du rideau gonflable latéral)

2. Module du rideau gonflable latéral du côté conducteur

A. 50 mm (1,97 po)

3. Partie de la garniture de toit à découper et à mettre au rebut

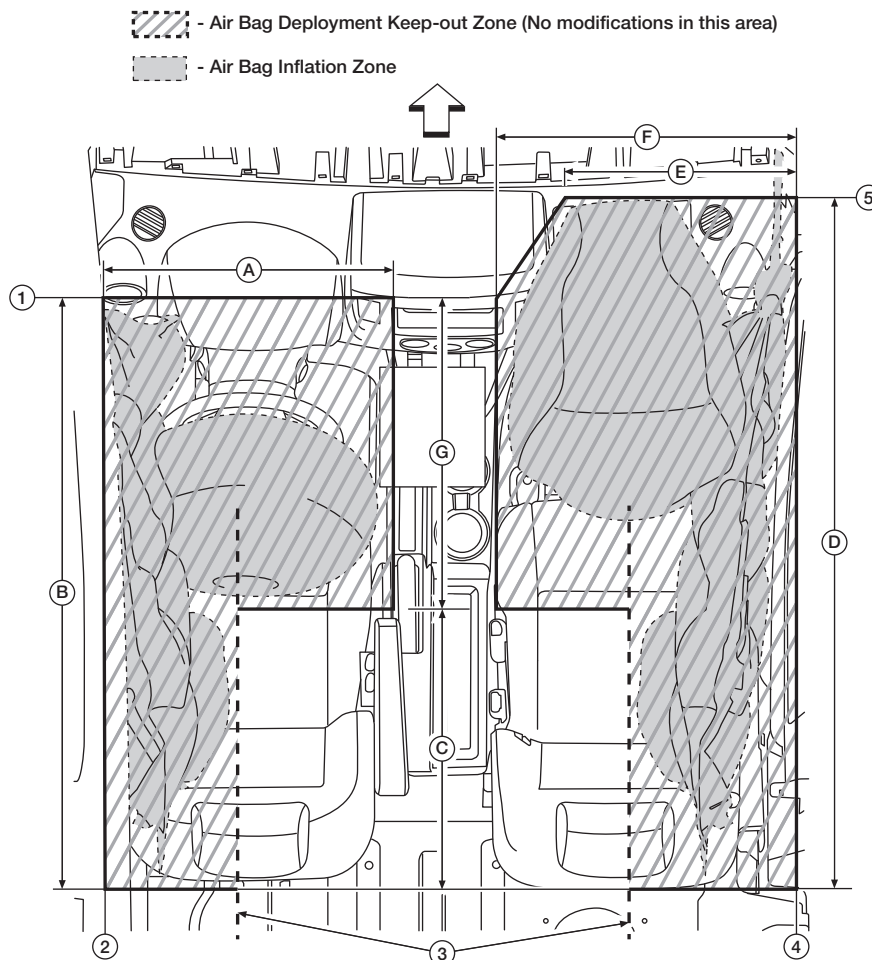
B. 50 mm (1,97 po)

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT (ANNÉE MODÈLE 2017)

[RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

ZONES LIMITES DU DÉPLOIEMENT DU SAC GONFLABLE

Zones limites du sac gonflable avant – Vue du pavillon



AAZIA0735ZZ

↔ : avant du véhicule.

* Centre du siège

1. Point de référence : bord du tableau de bord

2. Point de référence : bord de la glace de la portière

3. Point de référence : lignes du centre du siège

4. Point de référence : bord de la glace de la portière

5. Point de référence : joint du tableau de bord

A. 735 mm (28,94 po)

B. 1 050 mm (41,34 po)

C. 500 mm (19,69 po)

D. 1 415 mm (55,71 po)



E. 580 mm (22,83 po)

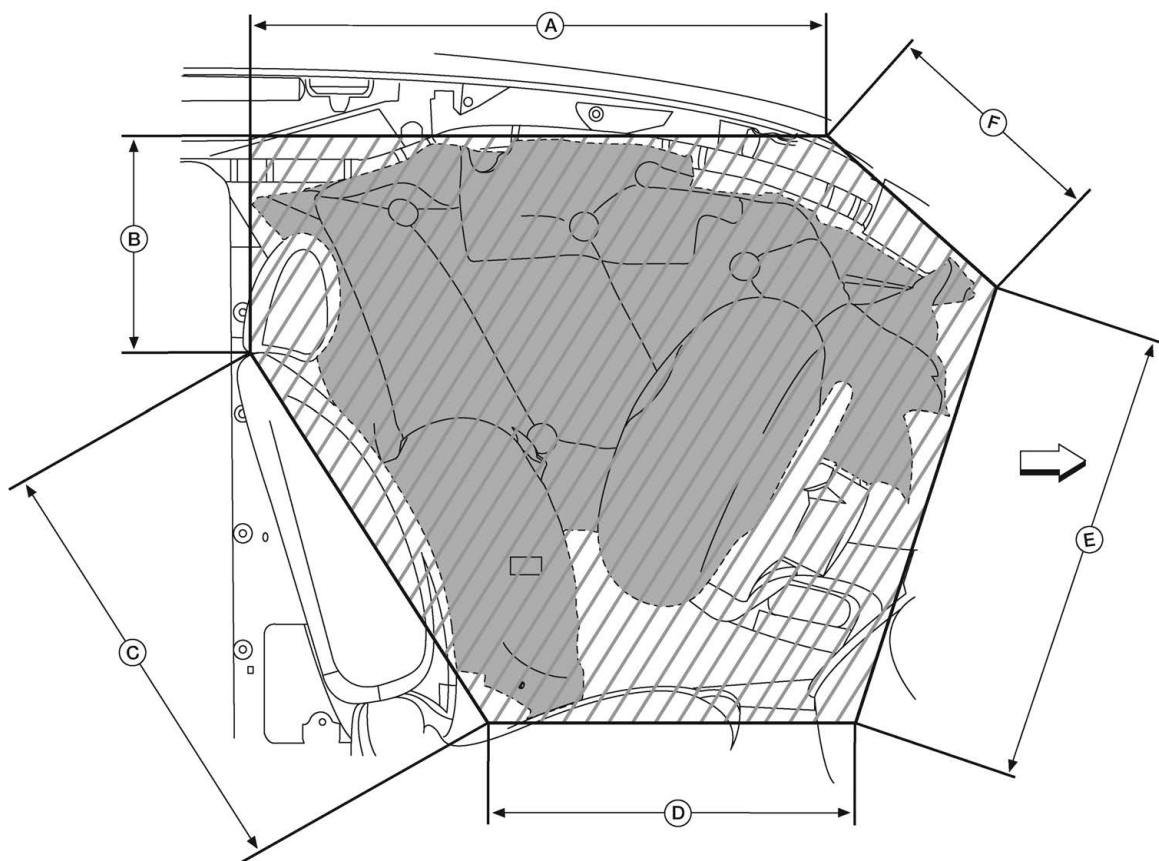
F. 732,1 mm (28,82 po)

G. 651 mm (25,63 po)

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT (ANNÉE MODÈLE 2017) [RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Zone limite du sac gonflable avant – Vue du côté conducteur

-  = Zone limite du déploiement du sac gonflable (aucune modification dans cette zone)
 = Zone de déploiement du sac gonflable



AAZIA0411GB

←: avant du véhicule.

A. 635 mm (25 po)

B. 510 mm (20,08 po)

C. 685 mm (26,97 po)

D. 405 mm (15,94 po)



E. 915 mm (36,02 po)

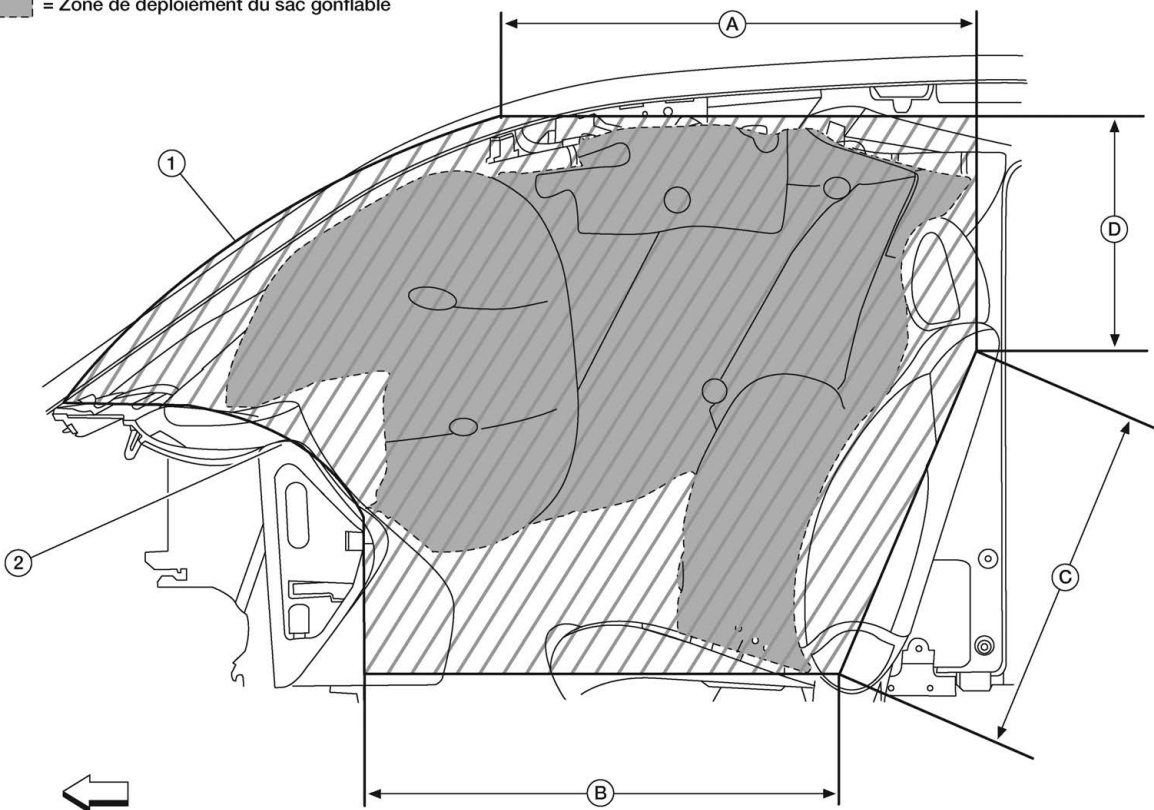
F. 355 mm (13,98 po)

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT (ANNÉE MODÈLE 2017)

[RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Zone limite du sac gonflable avant – Vue du côté passager

-  = Zone limite du déploiement du sac gonflable (aucune modification dans cette zone)
-  = Zone de déploiement du sac gonflable



AAZIA0412GB

↔ : avant du véhicule.

1. Point de référence : la zone suit la surface du pare-brise

2. Point de référence : la zone suit le contour de la surface du tableau de bord

A. 635 mm (25,00 po)

B. 405 mm (15,94 po)

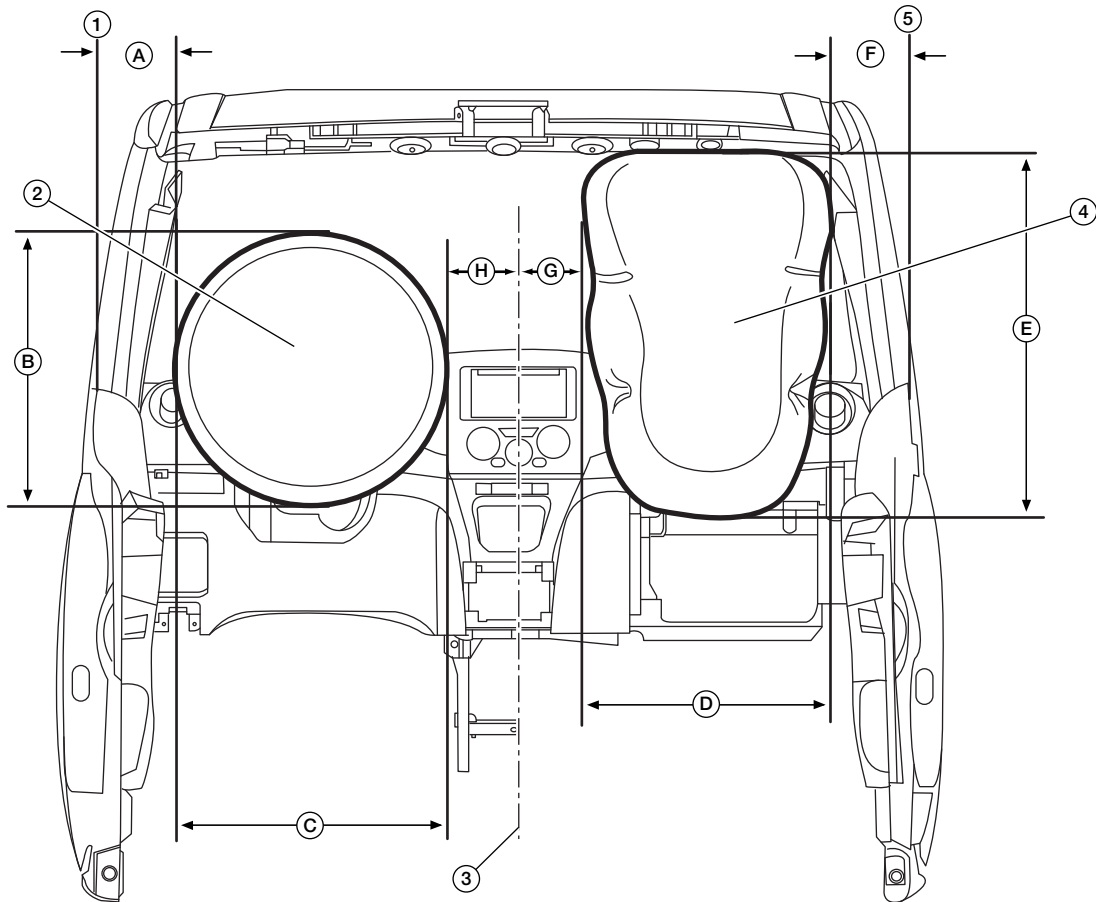
C. 685 mm (26,97 po)

D. 510 mm (20,08 po)

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT (ANNÉE MODÈLE 2017)
[RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

DIMENSIONS DES ZONES DE DÉPLOIEMENT DU SAC GONFLABLE

Zones de déploiement du sac gonflable du conducteur et du passager – Vue avant



AAZIA0258ZZ

1. Point de référence : bord de la glace de la portière

2. Zone de déploiement maximale du sac gonflable du conducteur

3. Point de référence : ligne du centre du véhicule

4. Zone de déploiement maximale du sac gonflable du passager avant

5. Point de référence : bord de la glace de la portière

A. 150 mm (5,91 po) entre le bord de la glace de la portière et le sac gonflable.

B. 535 mm (21,06 po)

C. 535 mm (21,06 po)

D. 475 mm (18,70 po)

E. 690 mm (27,17 po)

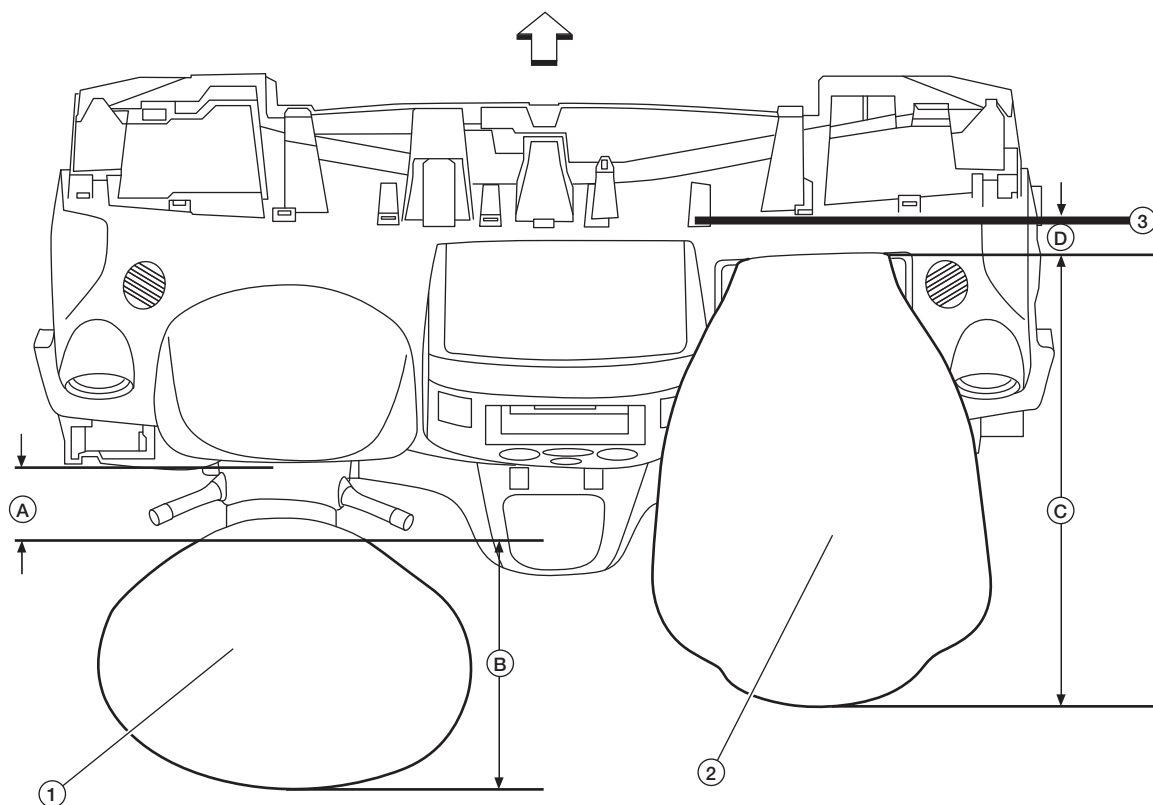
F. 150 mm (5,91 po) entre le bord de la glace de la portière et le sac gonflable.

G. 120 mm (4,72 po)

H. 125 mm (4,92 po)

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT (ANNÉE MODÈLE 2017) [RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Zones de déploiement du sac gonflable avant – Vue du pavillon



AAZIA0259ZZ

↔ : avant du véhicule.

1. Zone de déploiement maximale du sac gonflable du conducteur

A. 110 mm (4,33 po) entre le tableau de bord et le sac gonflable.

D. 40 mm (1,57 po)

2. Zone de déploiement maximale du sac gonflable du passager avant

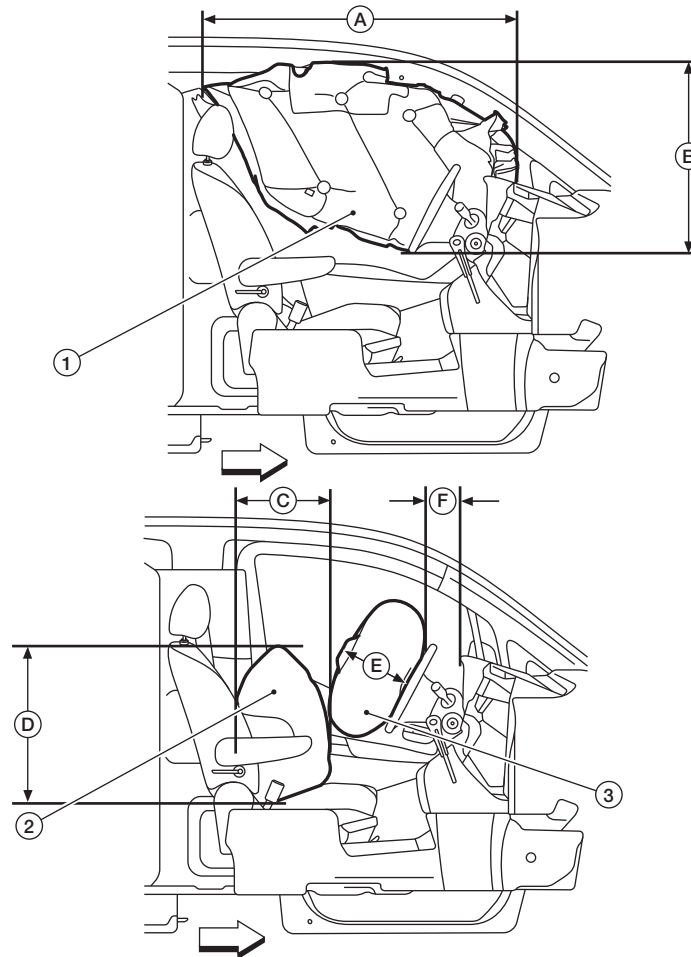
B. 340 mm (13,39 po)

3. Point de référence : joint du tableau de bord

C. 645 mm (25,39 po)

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT (ANNÉE MODÈLE 2017)
[RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Zones de déploiement du sac gonflable avant – Vue du côté conducteur



AAZIA0414GB

↖: avant du véhicule.

1. Zone de déploiement maximale du rideau gonflable latéral

4. Zone de déploiement maximale du sac gonflable latéral

C. 645 mm (25,39 po)

2. Bord avant du module du sac gonflable du passager avant

A. 1 062 mm (41,81 po)

D. 550 mm (21,65 po)

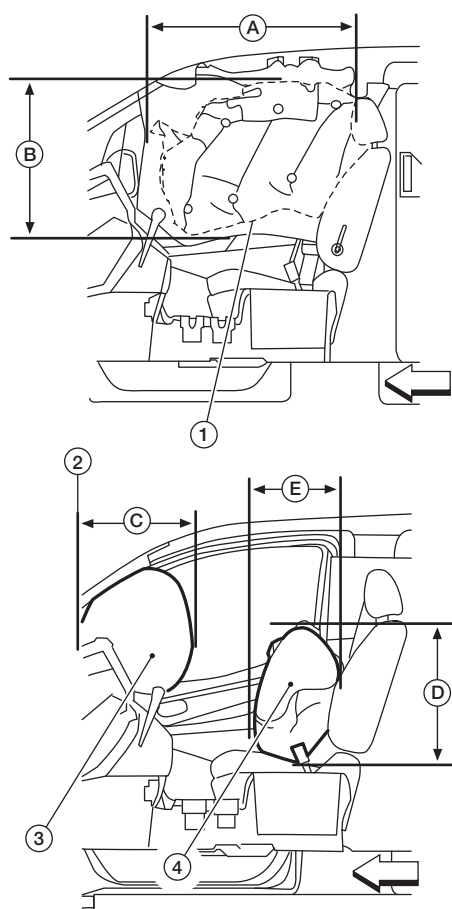
3. Zone de déploiement maximale du sac gonflable du passager avant

B. 699 mm (27,52 po)

E. 350 mm (13,78 po)

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT (ANNÉE MODÈLE 2017) [RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Zones de déploiement du sac gonflable avant – Vue du côté passager



AAZIA0413GB

↔: avant du véhicule.

1. Zone de déploiement maximale du rideau gonflable latéral

A. 1 062 mm (41,81 po)

D. 550 mm (21,65 po)

2. Zone de déploiement maximale du sac gonflable latéral

B. 699 mm (27,52 po)

E. 200 mm (7,87 po)

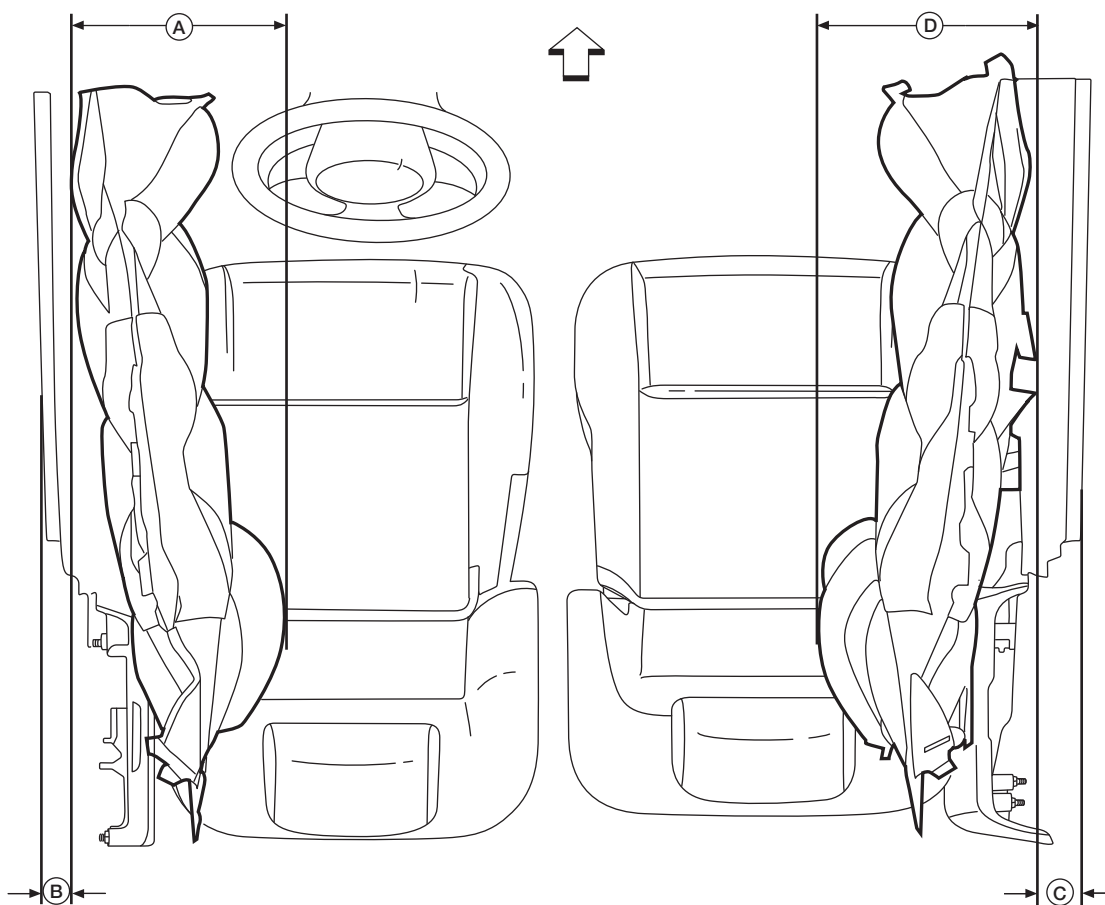
3. Zone de déploiement maximale du sac gonflable du conducteur

C. 350 mm (13,78 po)

F. 110 mm (4,33 po) entre le tableau de bord et le sac gonflable.

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT (ANNÉE MODÈLE 2017) [RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Zones de déploiement du rideau gonflable latéral - Vue du pavillon



AAZIA0415GB

↖: avant du véhicule.

A. 219 mm (8,62 po)

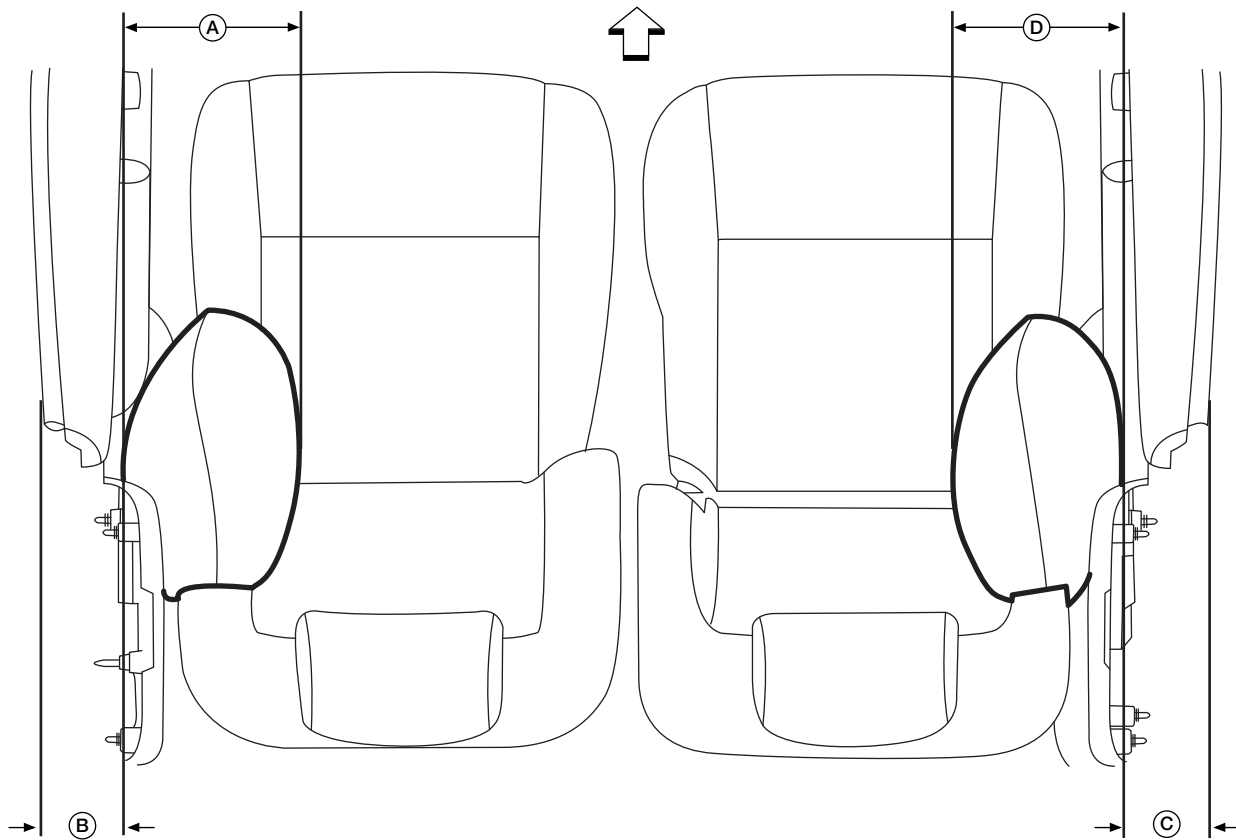
D. 219 mm (8,62 po)

B. 71,6 mm (2,82 po) entre le bord de la glace de la portière et le sac gonflable.

C. 71,6 mm (2,82 po) entre le bord de la glace de la portière et le sac gonflable.

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT (ANNÉE MODÈLE 2017)
[RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Zones de déploiement du sac gonflable latéral - Vue du pavillon



AAZIA0261ZZ

↖: avant du véhicule.

A. 200 mm (7,87 po)

D. 200 mm (7,87 po)

B. 115 mm (4,53 po) entre le bord de la glace de la portière et le sac gonflable.

C. 115 mm (4,53 po) entre le bord de la glace de la portière et le sac gonflable.

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT (ANNÉES MODÈLES 2018-2020)

EMPLACEMENTS DU MODULE DU SAC GONFLABLE AVANT



AVERTISSEMENT :


Les modifications ne doivent pas interférer avec les modules des sacs gonflables ou les zones de déploiement. Si vous endommagez les modules des sacs gonflables vous vous exposez à des blessures graves, voire mortelles. Si vous placez des objets dans les zones de déploiement des sacs gonflables, vous vous exposez à des blessures graves, voire mortelles.

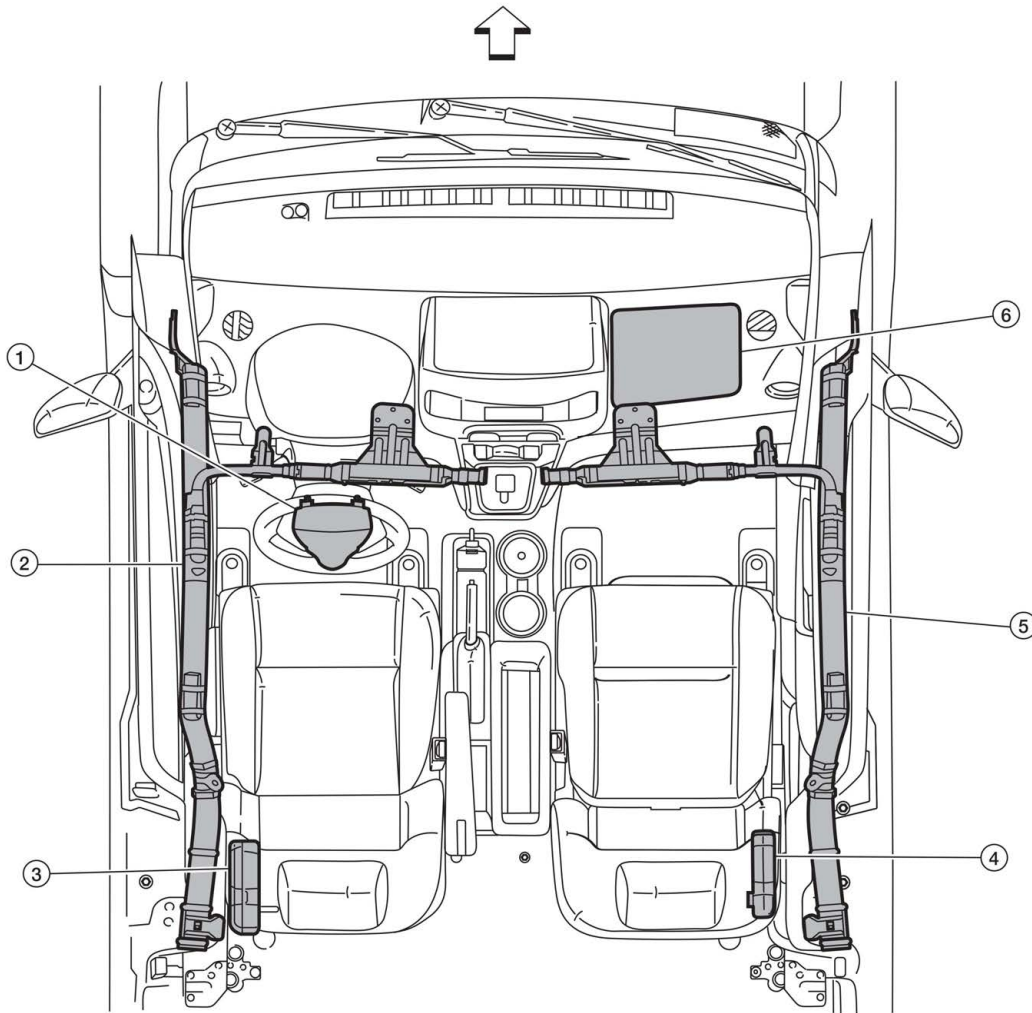
REMARQUE :

N'ajoutez pas d'articles accessoires qui, une fois installés, interféreront avec la position d'installation du sac gonflable ou avec les zones de déploiement des sacs gonflables.

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT (ANNÉES MODÈLES 2018-2020) [RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Modules du sac gonflable avant - Vue du pavillon

 = Emplacements des modules de sac gonflable (aucune modification dans ces zones)



AAZIA0335GB

↖: avant du véhicule.

1. Module du sac gonflable du conducteur

2. Module du rideau gonflable latéral, côté conducteur

3. Module du sac gonflable latéral, côté conducteur

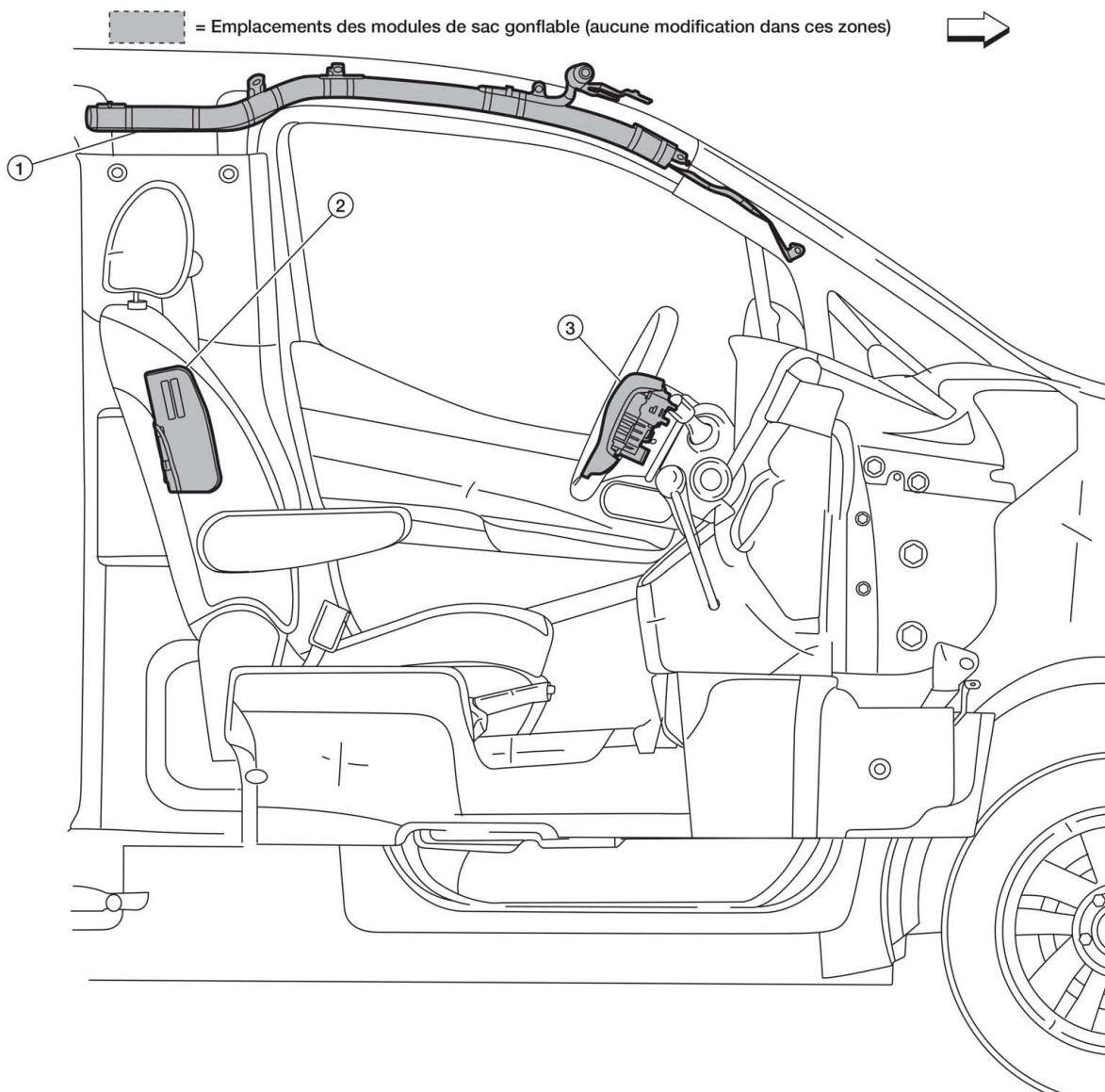
4. Module du sac gonflable latéral, côté passager

5. Module du rideau gonflable latéral, côté passager

6. Module du sac gonflable du passager avant

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT (ANNÉES MODÈLES 2018-2020) [RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Modules du sac gonflable avant – Côté conducteur



AAZIA0336GB

 : avant du véhicule.


1. Module du rideau gonflable latéral (situé derrière le côté gauche de la garniture de toit et à travers le profilé du pare-brise)

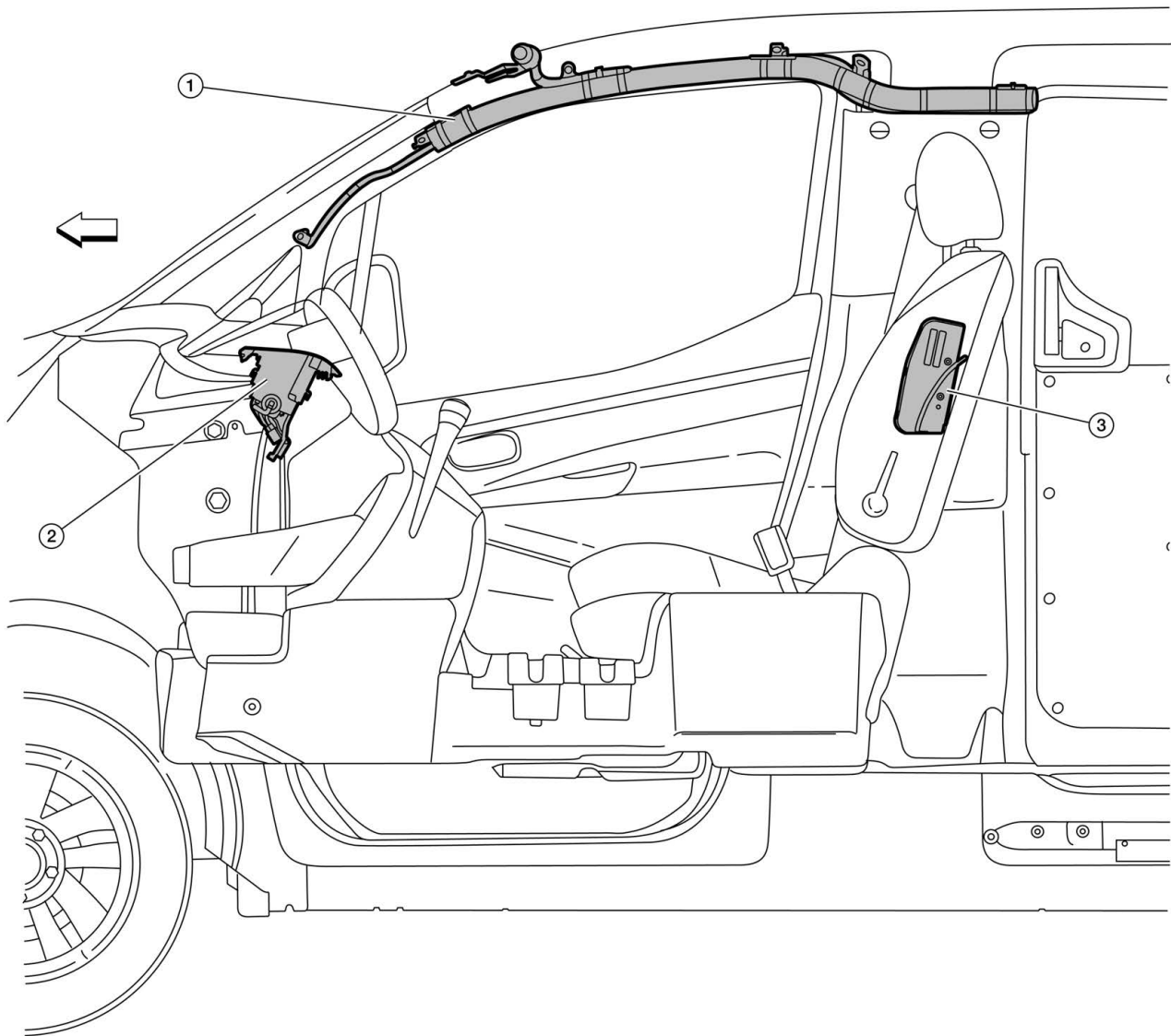
2. Module du sac gonflable latéral (situé sur le côté extérieur du dossier de siège du conducteur)

3. Module du sac gonflable du conducteur (situé dans le volant)

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT (ANNÉES MODÈLES 2018-2020) [RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Modules du sac gonflable avant – Côté passager

 = Emplacements des modules de sac gonflable (aucune modification dans ces zones)



AAZIA0337GB

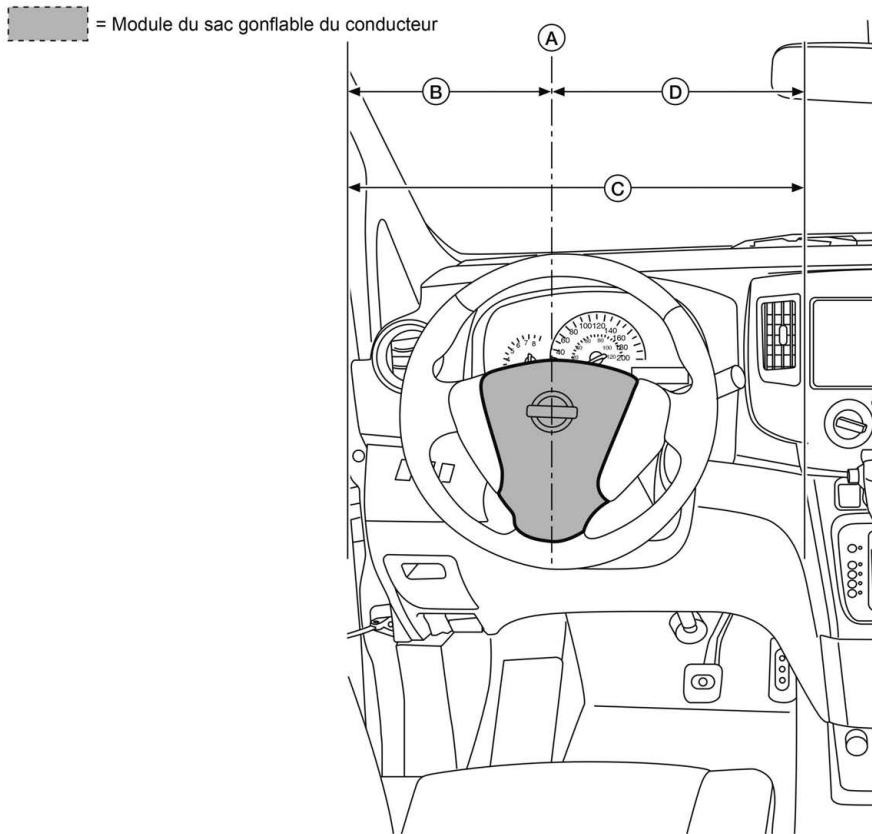
 : avant du véhicule.

1. Module du rideau gonflable latéral (situé derrière le côté droit de la garniture de toit et à travers le profilé du pare-brise)

2. Module du sac gonflable du passager avant (situé sur le côté droit du tableau de bord)

3. Module du sac gonflable latéral (situé sur le côté extérieur du dossier de siège du passager)

Largeur de déploiement du sac gonflable du conducteur



TGAAZIA0022GB


A. Centre du logement de module
du sac gonflable du conducteur

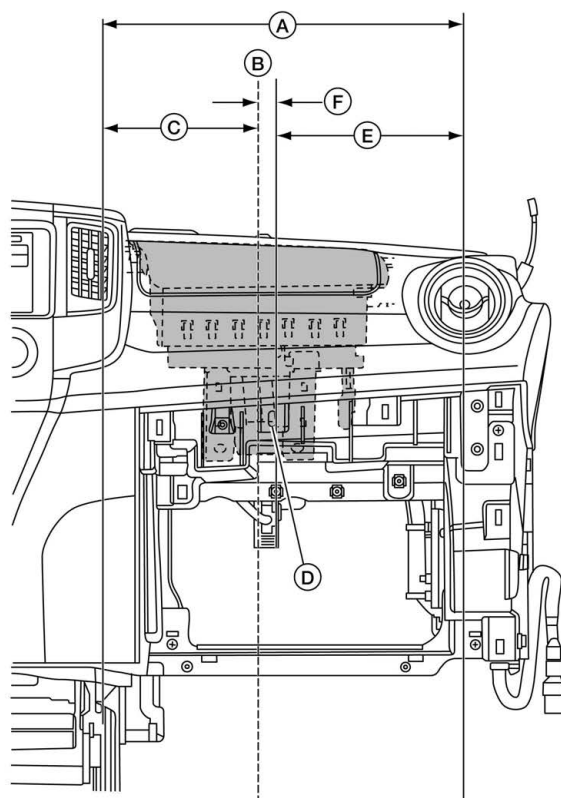
B. 267,5 mm (10,53 po)

C. Projection latérale maximale du
sac gonflable déployé du conduc-
teur 535 mm (21,06 po)

D. 267,5 mm (10,53 po)

Largeur de déploiement du sac gonflable du passager avant

 = Module du sac gonflable du passager avant



AAZIA0344GB

A. Projection latérale maximale du sac gonflable déployé du passager avant 475 mm (18,7 po)

B. Centre du logement de module du sac gonflable du passager avant

C. 237,5 mm (9,35 po)

D. Point de référence : agrafe intérieure de la gâche de boîte à gants

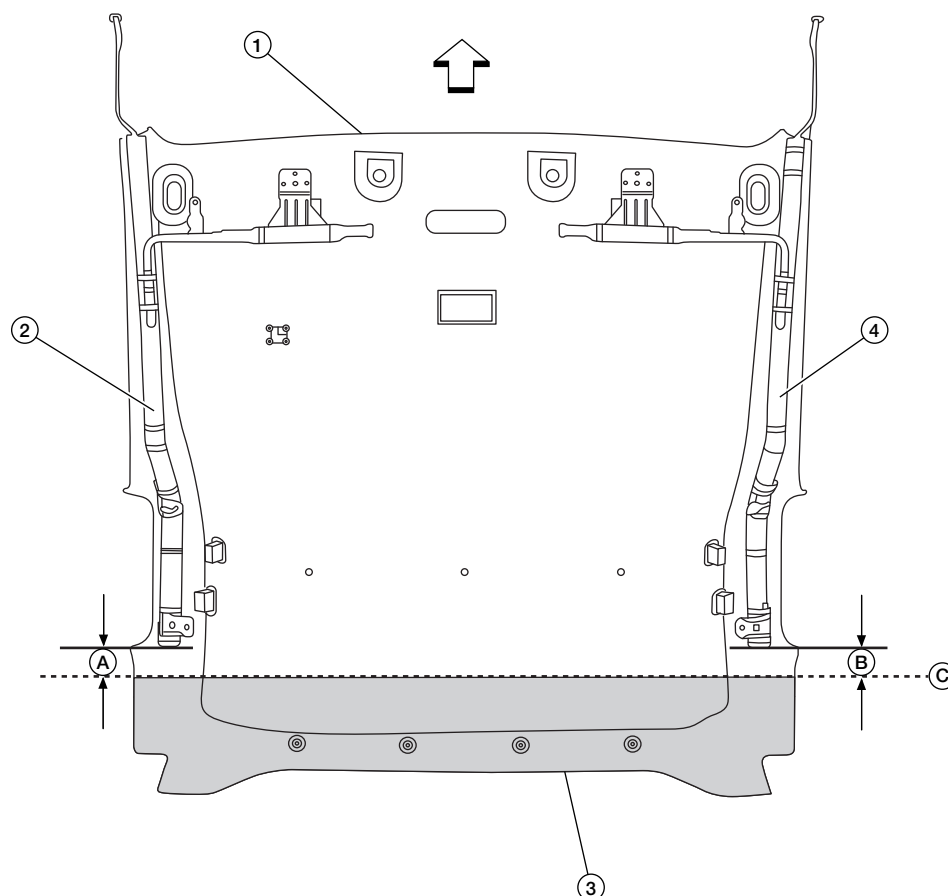
E. 199 mm (7,83 po)

F. 38,5 mm (1,52 po)

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT (ANNÉES MODÈLES 2018-2020) [RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

DÉCOUPE DE LA GARNITURE DE TOIT – DÉGAGEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT ET LATÉRAUX POUR L'INSTALLATION DU TABLIER

Vue en coupe du pavillon avec panneau de toit retiré.



AAZIA0307ZZ

← : avant du véhicule.

1. Garniture

4. Module du rideau gonflable latéral du côté passager

C. Ligne de découpe de la garniture du toit (50 mm [1,97 po] derrière le rebord arrière du matériel enroulé du module du rideau gonflable latéral)

2. Module du rideau gonflable latéral du côté conducteur

A. 50 mm (1,97 po)

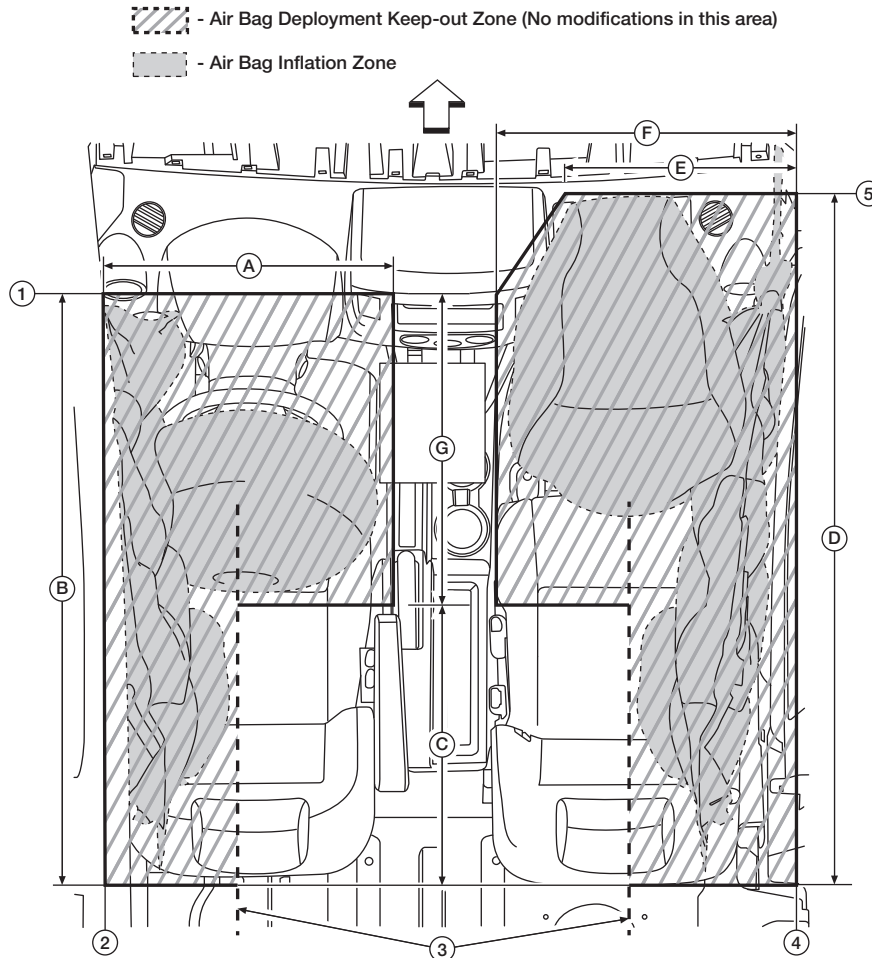
3. Partie de la garniture de toit à découper et à mettre au rebut

B. 50 mm (1,97 po)

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT (ANNÉES MODÈLES 2018-2020) [RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

ZONES LIMITES DU DÉPLOIEMENT DU SAC GONFLABLE

Zones limites du sac gonflable avant - Vue du pavillon



AAZIA0735ZZ

↔ : avant du véhicule.

* Centre du siège

1. Point de référence : bord du tableau de bord

2. Point de référence : bord de la glace de la portière

3. Point de référence : lignes du centre du siège

4. Point de référence : bord de la glace de la portière

5. Point de référence : joint du tableau de bord

A. 735 mm (28,94 po)

B. 1 050 mm (41,34 po)

C. 500 mm (19,69 po)

D. 1 415 mm (55,71 po)



E. 580 mm (22,83 po)

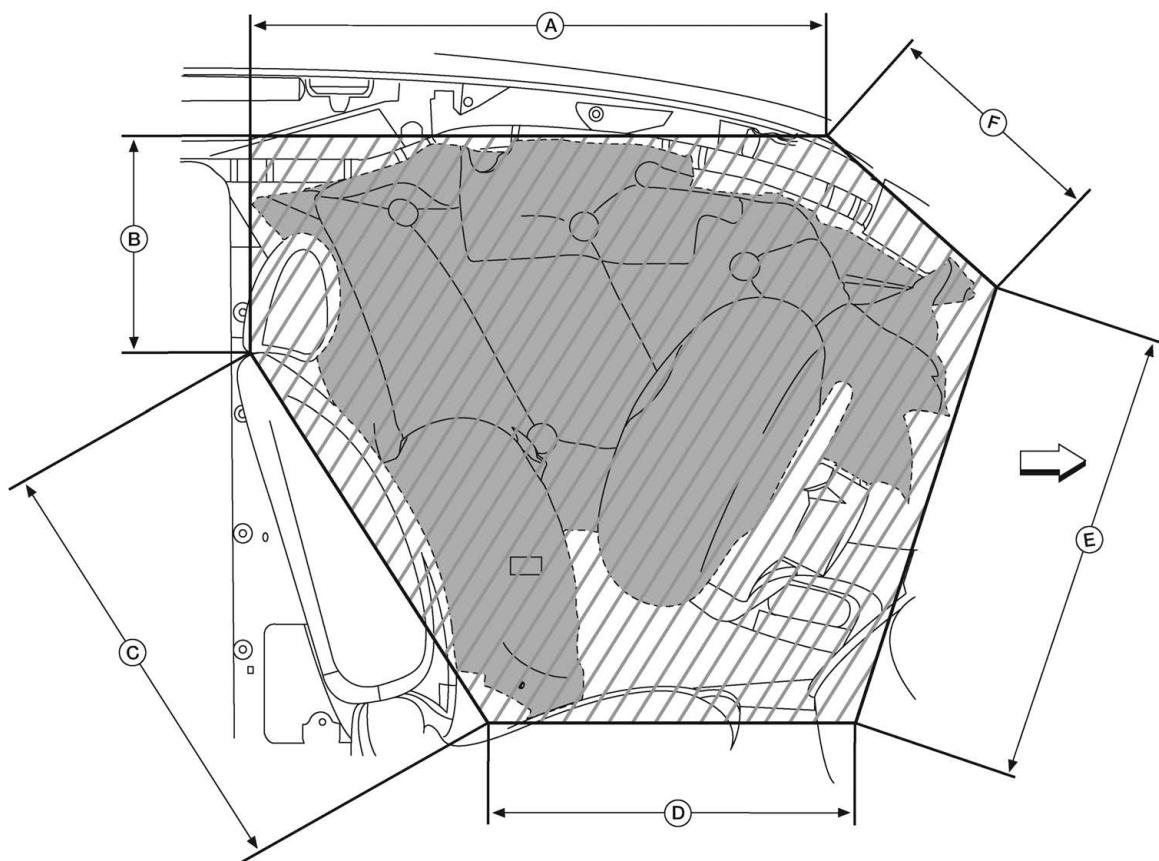
F. 732,1 mm (28,82 po)

G. 651 mm (25,63 po)

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT (ANNÉES MODÈLES 2018-2020) [RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Zone limite du sac gonflable avant – Vue du côté conducteur

-  = Zone limite du déploiement du sac gonflable (aucune modification dans cette zone)
 = Zone de déploiement du sac gonflable



AAZIA0411GB

←: avant du véhicule.

A. 635 mm (25 po)

B. 510 mm (20,08 po)

C. 685 mm (26,97 po)



D. 405 mm (15,94 po)

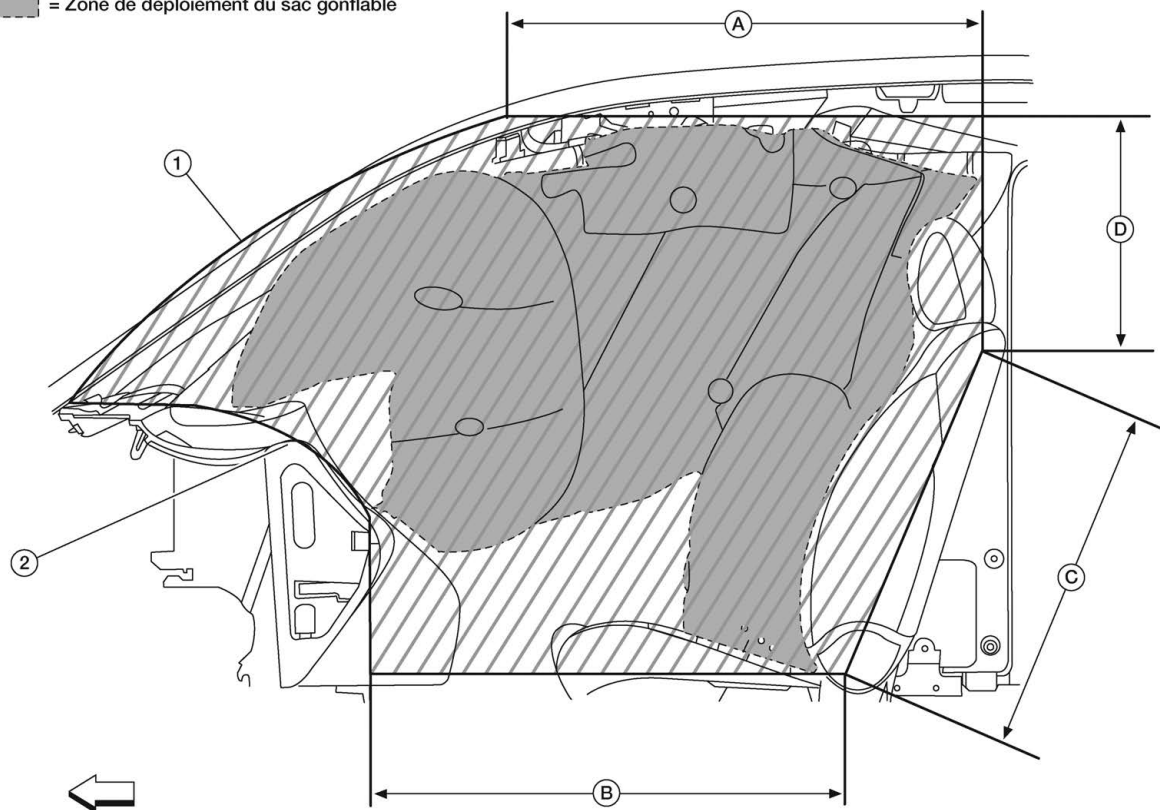
E. 915 mm (36,02 po)

F. 355 mm (13,98 po)

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT (ANNÉES MODÈLES 2018-2020) [RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Zone limite du sac gonflable avant – Vue du côté passager

-  = Zone limite du déploiement du sac gonflable (aucune modification dans cette zone)
-  = Zone de déploiement du sac gonflable



AAZIA0412GB

↔ : avant du véhicule.

1. Point de référence : la zone suit la surface du pare-brise

2. Point de référence : la zone suit le contour de la surface du tableau de bord

A. 635 mm (25,00 po)

B. 405 mm (15,94 po)

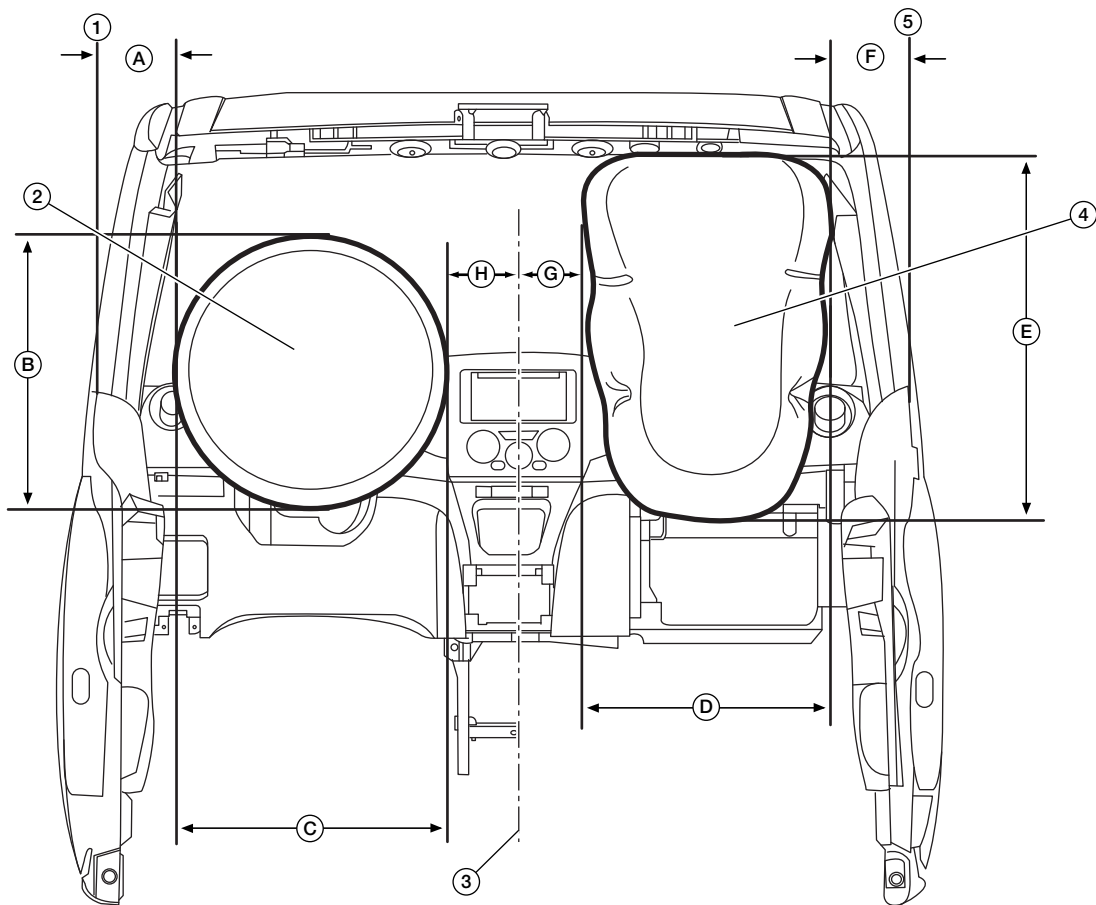
C. 685 mm (26,97 po)

D. 510 mm (20,08 po)

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT (ANNÉES MODÈLES 2018-2020)
[RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

DIMENSIONS DES ZONES DE DÉPLOIEMENT DU SAC GONFLABLE

Zones de déploiement du sac gonflable du conducteur et du passager – Vue avant



AAZIA0258ZZ

1. Point de référence : bord de la glace de la portière

2. Zone de déploiement maximale du sac gonflable du conducteur

3. Point de référence : ligne du centre du véhicule

4. Zone de déploiement maximale du sac gonflable du passager avant

5. Point de référence : bord de la glace de la portière

A. 150 mm (5,91 po) entre le bord de la glace de la portière et le sac gonflable.

B. 607 mm (23,89 po)

C. 607 mm (23,89 po)

D. 475 mm (18,70 po)

E. 690 mm (27,17 po)

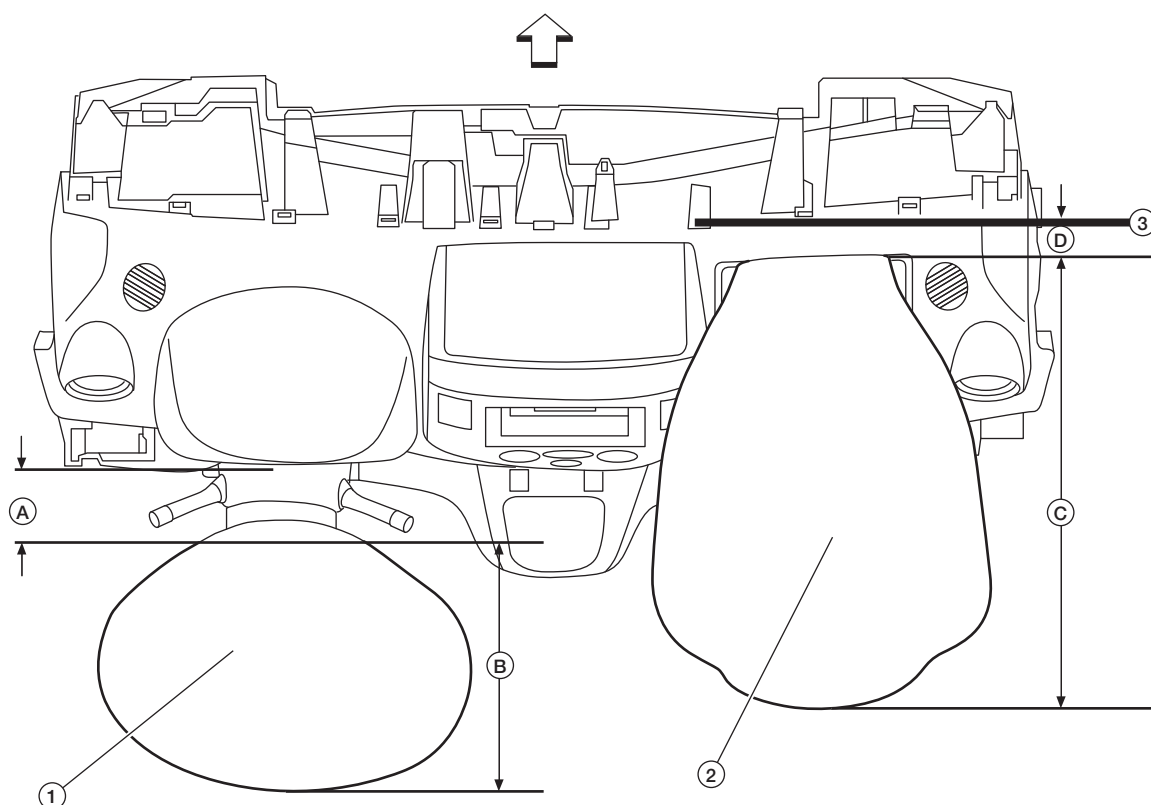
F. 150 mm (5,91 po) entre le bord de la glace de la portière et le sac gonflable.

G. 120 mm (4,72 po)

H. 125 mm (4,92 po)

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT (ANNÉES MODÈLES 2018-2020) [RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Zones de déploiement du sac gonflable avant – Vue du pavillon



AAZIA0259ZZ

↔ : avant du véhicule.

1. Zone de déploiement maximale du sac gonflable du conducteur

A. 110 mm (4,33 po) entre le tableau de bord et le sac gonflable.

D. 40 mm (1,57 po)

2. Zone de déploiement maximale du sac gonflable du passager avant

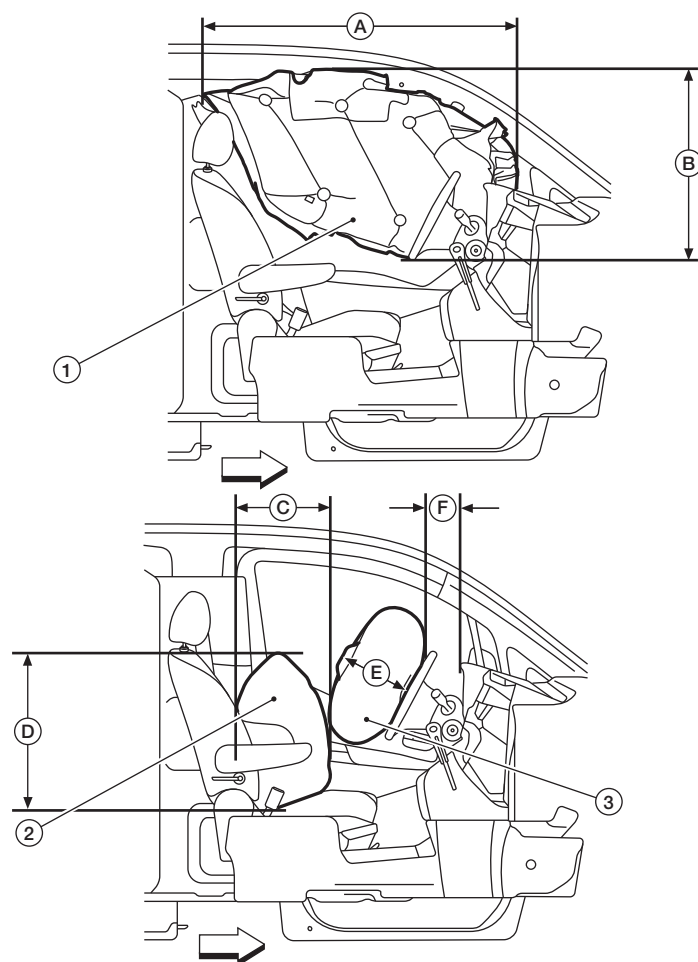
B. 393 mm (15,47 po)

3. Point de référence : joint du tableau de bord

C. 645 mm (25,39 po)

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT (ANNÉES MODÈLES 2018-2020) [RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Zones de déploiement du sac gonflable avant - Vue du côté conducteur



AAZIA0414GB

↔: avant du véhicule.

1. Zone de déploiement maximale du rideau gonflable latéral

A. 1 062 mm (41,81 po)

D. 550 mm (21,65 po)

2. Zone de déploiement maximale du sac gonflable latéral

B. 699 mm (27,52 po)

E. 200 mm (7,87 po)

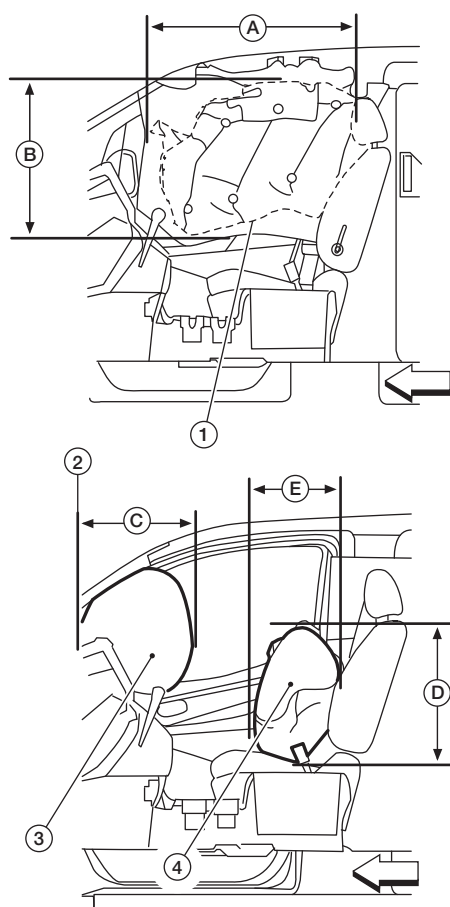
3. Zone de déploiement maximale du sac gonflable du conducteur

C. 350 mm (13,78 po)

F. 110 mm (4,33 po) entre le tableau de bord et le sac gonflable.

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT (ANNÉES MODÈLES 2018-2020)
[RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Zones de déploiement du sac gonflable avant – Vue du côté passager



AAZIA0413GB

↔: avant du véhicule.

1. Zone de déploiement maximale du rideau gonflable latéral

4. Zone de déploiement maximale du sac gonflable latéral

C. 645 mm (25,39 po)

2. Bord avant du module du sac gonflable du passager avant

A. 1 062 mm (41,81 po)

D. 550 mm (21,65 po)

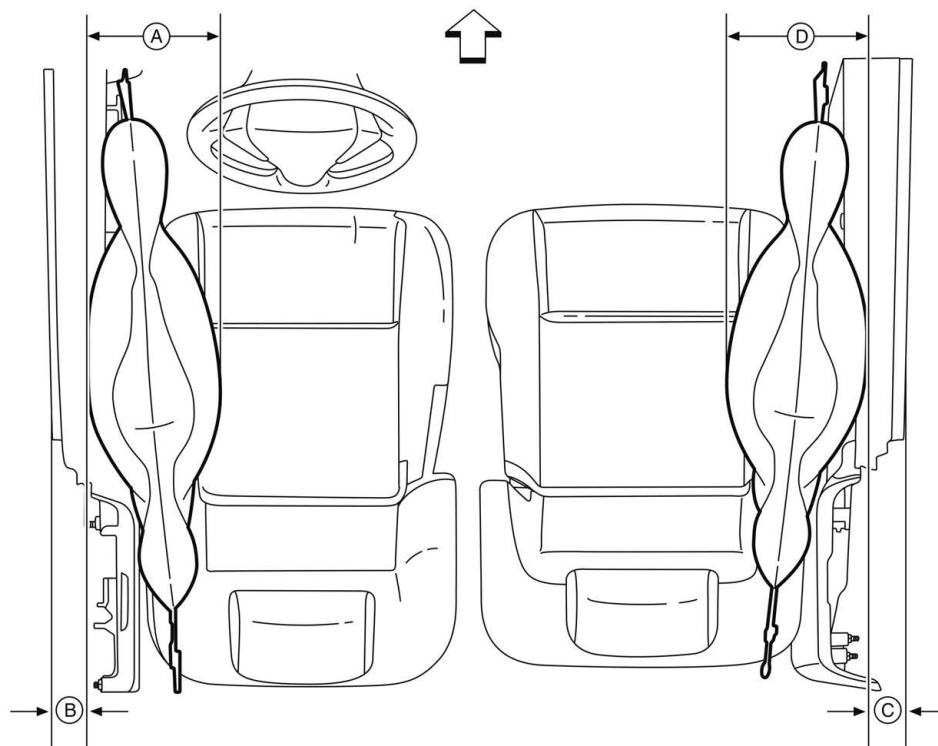
3. Zone de déploiement maximale du sac gonflable du passager avant

B. 699 mm (27,52 po)

E. 284 mm (11,18 po)

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT (ANNÉES MODÈLES 2018-2020)
[RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Zones de déploiement du rideau gonflable latéral - Vue du pavillon



AAZIA0415GB

← : avant du véhicule.

A. 219 mm (8,62 po)

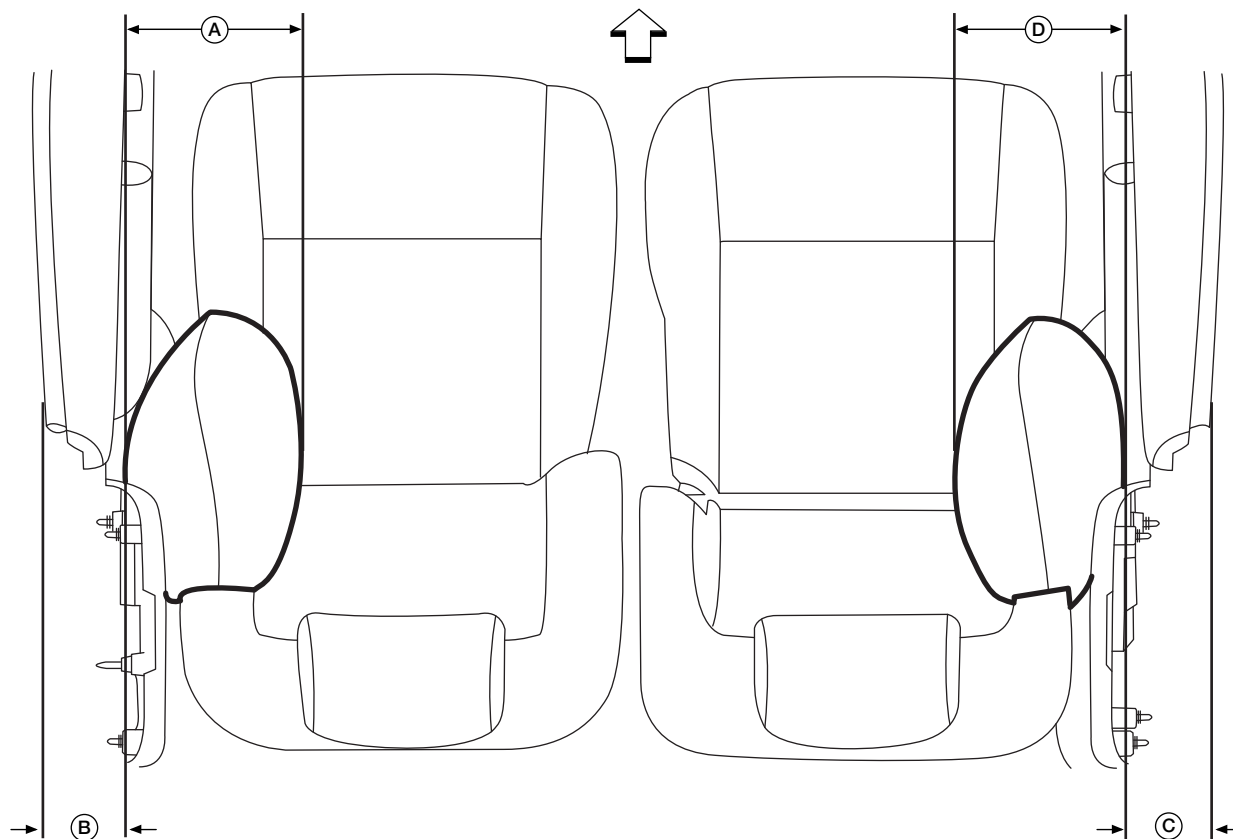
D. 219 mm (8,62 po)

B. 71,6 mm (2,82 po) entre le bord de la glace de la portière et le sac gonflable.

C. 71,6 mm (2,82 po) entre le bord de la glace de la portière et le sac gonflable.

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT (ANNÉES MODÈLES 2018-2020)
[RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Zones de déploiement du sac gonflable latéral - Vue du pavillon



AAZIA0261ZZ

↖: avant du véhicule.

A. 200 mm (7,87 po)

D. 200 mm (7,87 po)

B. 115 mm (4,53 po) entre le bord de la glace de la portière et le sac gonflable.

C. 115 mm (4,53 po) entre le bord de la glace de la portière et le sac gonflable.

VÉHICULES MODIFIÉS

Sécurité et émissions

Étiquettes de conformité des véhicules modifiés

États-Unis :

Une personne ou une entreprise qui modifie un véhicule précédemment certifié avant le premier achat par le client final, de telle manière que ses valeurs nominales de poids indiquées sont révisées, doit apposer une étiquette de conformité de véhicule altéré en plus d'une étiquette d'homologation FMVSS/NSVA, selon le Code des règlements fédéraux des États-Unis (Titre 49 du CFR, Partie 5677). L'étiquette doit être apposée sur le véhicule de la manière et la forme décrites dans le CFR, Titre 49, Partie 567.4 :

- L'étiquette doit être apposée, à moins qu'elle ne soit rivetée, de telle manière qu'elle ne puisse être retirée sans la détruire ou la rendre illisible.
- L'étiquette doit être apposée sur le montant à charnière du pied milieu ou sur le bord de la portière qui joint le montant de loquet de portière près du siège du conducteur ou, si aucun de ces emplacements n'est pratique, sur le côté gauche du tableau de bord (d'autres emplacements admissibles sont également indiqués dans le CFR, Titre 49, Partie 567.4).
- L'inscription sur l'étiquette sera d'une couleur contrastant avec le fond de l'étiquette.
- L'étiquette comportera les déclarations exigées en anglais et se composera de lettres majuscules moulées et de chiffres d'une hauteur minimale de 2,4 mm (3/32 po).
- Les caractères seront permanents. Si les caractères sont tapés à la machine ou écrits à la main, une couverture transparente de protection peut être nécessaire pour empêcher les caractères de s'effacer.
- L'étiquette ne doit pas couvrir ou obstruer l'étiquette d'homologation FMVSS ou CMVSS.

REMARQUE :

La National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) exige que tout concessionnaire automobile qui installe des accessoires sur un véhicule avant la première vente au détail doit poser une étiquette spéciale (« Étiquette de capacité réduite ») sur ce véhicule si le poids total des tous les accessoires sur ce véhicule dépasse 1,5 % du poids nominal brut du véhicule (PNBV) ou 100 lb, selon le moindre des deux. Ce poids inclut les accessoires installés par le concessionnaire (équipement d'origine et après-vente), ainsi que les accessoires montés par le centre de personnalisation de véhicules.

Si l'étiquette jaune « Étiquette de capacité réduite » est appliquée près de l'étiquette d'information sur les pneus et la charge sur le montant central côté conducteur, la capacité de charge indiquée sur l'étiquette jaune remplacera les renseignements sur la charge.

Canada :

Les « modificateurs » de véhicules automobiles doivent apposer une étiquette permanente sur les véhicules qu'ils fabriquent comportant une déclaration de conformité tel qu'il est indiqué dans l'article 9 des Règlements sur la sécurité des véhicules automobiles du Canada. Le modificateur du véhicule doit apposer une étiquette de l'entreprise comportant les renseignements indiqués sur cette page.

- Inscrivez le nom de l'entreprise qui a modifié le véhicule.
- Inscrivez le mois et l'année durant lesquels la modification du véhicule a pris fin.
- Ajoutez un dessin de la marque nationale de sécurité qui comprend leur numéro unique de fabricant.
- Inscrivez les capacités modifiées de PNBV en kilogrammes du véhicule, où elles diffèrent de celles indiquées sur l'étiquette de conformité d'origine.
- Inscrivez les capacités modifiées du PNBE, où elles diffèrent de celles indiquées sur l'étiquette de conformité d'origine. Inscrivez également la taille des pneus et des jantes ainsi que la pression de gonflage des pneus.
- Inscrivez le type de véhicule indiqué sur l'étiquette de conformité standard de sécurité fournie par Nissan. Le type de véhicule, dans les deux langues officielles, ou le mot « TYPE » accompagné de l'une des abréviations suivantes, notamment :
 - « AT/PA » pour indiquer un porte-autos;
 - « ATV/VTT » pour indiquer un véhicule tout terrain;
 - « B/A » pour indiquer un autobus;
 - « BT/RA » pour indiquer une remorque-autobus;
 - « CD/CCC » pour indiquer un chariot de conversion de type C;
 - « CMC/MCC » pour indiquer une motocyclette de compétition;
 - « LDD/CRC » pour indiquer un chariot de répartition de charge;
 - « MH/AC » pour indiquer une autocaravane;
 - « MC » pour indiquer une motocyclette;
 - « MPV/VTUM » pour indiquer un véhicule de tourisme à usages multiples;
 - « RUM/MUR » pour indiquer une motocyclette à usage restreint;
 - « SB/AS » pour indiquer un autobus scolaire;
 - « TRA/REM » pour indiquer une remorque;
 - « TCD/CDC » pour indiquer un chariot de conversion de remorque;
 - « TRU/CAM » pour indiquer un camion; et
 - « TT/CT » pour indiquer un camion-tracteur.

L'étiquette doit être conforme aux exigences suivantes comme décrites à l'article 9 :

- Elle doit être apposée en permanence.
- Elle doit être apposée près de l'étiquette de conformité d'origine comme requis à l'article 6.
- L'étiquette doit porter des caractères clairs et indélébiles, en creux, en relief ou d'une couleur contrastant avec celle du fond de l'étiquette, en majuscules moulés et en chiffres d'au moins 2,0 mm (0,1 po) de hauteur.
- L'étiquette doit être apposée en permanence à la même surface que celle de l'étiquette FMVSS ou CMVSS.

DIRECTIVES DE CONFORMITÉ DES FREINS

Directives de conformité des freins (FMVSS et CMVSS 135)

Les calculs et les définitions abrégées nécessaires pour les mesures de centre de gravité sont présentés dans ce manuel.

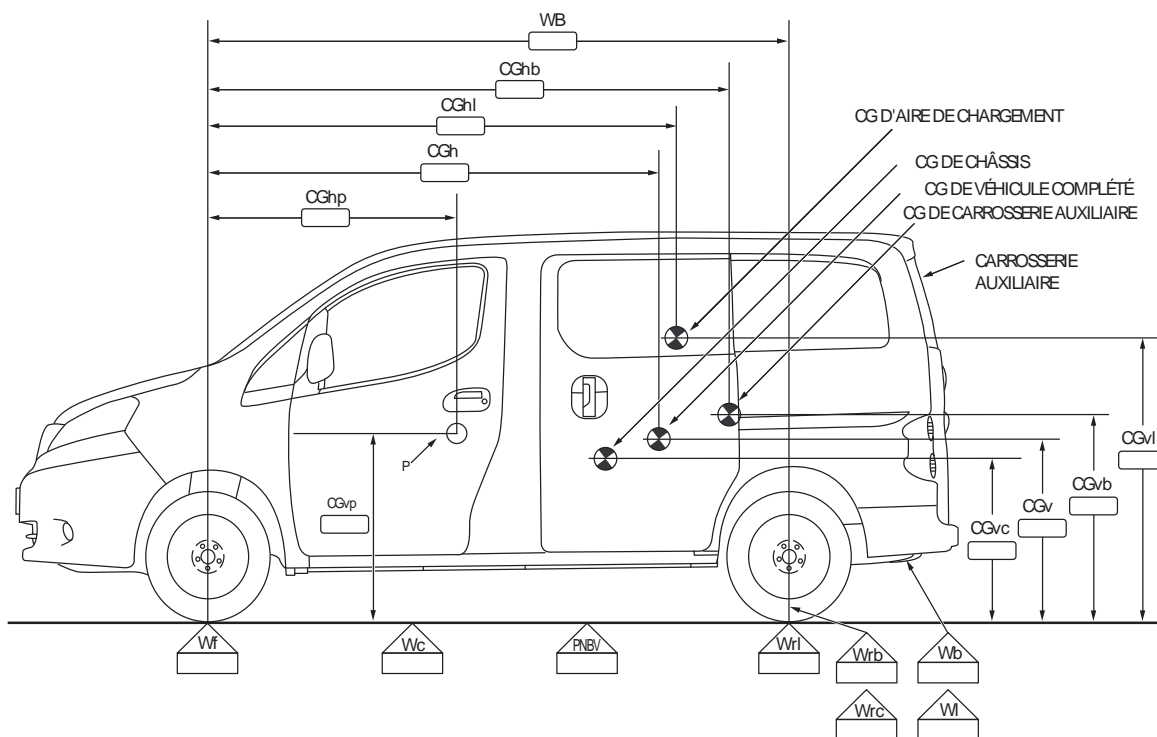
Toutes les modifications du véhicule doivent être conformes à la norme FMVSS et CMVSS 135 en tenant compte des dispositions suivantes :

- Aucune modification ou remplacement ne doit être effectué sur les systèmes suivants :
 - Frein de stationnement
 - Freins ABS
 - Dépression du moteur
 - Direction
 - Roues ou pneus
 - Freins
 - Témoins et câblage
 - Étiquette du réservoir du circuit de freinage
 - Dégagement de la suspension ou flèche de ressort
- Le véhicule est rééquilibré par l'ajout d'un poids équivalent si les composants sont retirés en permanence.
- Le PTME et le PNBV applicables ne sont pas dépassés.
- Afin de respecter les limites de centrage, suivez les méthodes de calcul décrites à la section [Centre de Gravité \(CG\) \(p. 72\)](#).
- **La distance verticale du sol au centre de gravité du véhicule complet ne doit pas dépasser 915 mm (36 po) au poids nominal brut du véhicule (PNBV).**

CENTRE DE GRAVITÉ (CG)

Procédé de mesure du centre de gravité du véhicule

Introduction



AAZIA0312GB

Liste de termes

Terme	Définition
CG_h	La distance horizontale de l'axe des roues avant au centre de gravité du véhicule complet (mm [po]).
CG_{hl}	La distance horizontale de l'axe des roues avant au centre de gravité du chargement (mm [po]). Si le CG_{hl} n'est pas connu, il peut être estimé comme la distance de l'axe des roues avant au milieu horizontal de l'espace de chargement.
CG_{hb}	La distance horizontale de l'axe des roues avant au centre de gravité du SUB ou de l'équipement fixé en permanence [mm (po)].
CG_{hp}	La distance horizontale de l'axe des roues avant au centre de gravité de la charge du passager [mm (po)].
CG_v	La distance verticale du sol au centre de gravité du véhicule complet [mm (po)].
CG_{vb}	La distance verticale du sol au centre de gravité du SUB ou de l'équipement fixé en permanence [mm (po)].
CG_{vc}	Distance verticale du sol au centre de gravité du châssis (y compris l'habitacle); utilisez 644 mm (25,3 po) dans les formules (1) et (2) (p. 84) .
CG_{vl}	La distance verticale du sol au centre de gravité du chargement [mm (po)].
CG_{vp}	La distance verticale du sol au centre de gravité de la charge du passager [mm (po)].
PTAC	Le poids total autorisé en charge actuel (kilogrammes/livres). $PTAC = W_b + W_c + W_l + P$

CENTRE DE GRAVITÉ (CG)

[RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Terme	Définition
PNBV	Poids nominal brut du véhicule [kg (lb)].
h_f	La distance verticale entre le centre de roue avant et le niveau du sol.
h_R	La distance verticale entre le centre de roue arrière et le niveau du sol.
P	Charge de deux passagers de 136 kg (300 lb).
P_f	Distribution de charge avant de passager [kg (lbs)]. $P_f = P - P_r$
P_r	Répartition de la charge passager arrière kg (lb). $P_r = \frac{P \times CG_{hp}}{WB}$
SUB	Une carrosserie auxiliaire comprend une structure de carrosserie et tous les composants de transport de chargement, d'exécution de travaux ou de capacité de charge ou d'équipement installé par un constructeur à étape subséquente.
W_D	Le poids du SUB et de l'équipement ajouté fixé en permanence [kg (lb)].
WB	Empattement du véhicule [mm (po)].
W_c	Le poids du véhicule (châssis et cabine avec le réservoir de carburant plein), y compris les options de poids [kg (lb)].
W_F	Poids des roues avant du véhicule (châssis et cabine avec le réservoir de carburant plein), y compris les options de poids à la position relevée [kg (lb)].
W_{FO}	Poids des roues avant du véhicule (châssis et cabine avec le réservoir de carburant plein), y compris les options de poids à la position horizontale [kg (lb)].
W_I	Poids du chargement [kg (lb)].
W_P	Poids d'un passager 68 kg (150 lb).
W_R	Poids des roues arrière du véhicule (châssis et cabine avec le réservoir de carburant plein), y compris les options de poids à la position relevée [kg (lb)].
W_{rb}	Le poids sur les roues arrière du SUB et de l'équipement ajouté fixé en permanence [kg (lb)].
W_{rl}	Poids du chargement sur les roues arrière [kg (lb)].
W_{RO}	Poids des roues arrière du véhicule (châssis et cabine avec le réservoir de carburant plein), y compris les options de poids à la position horizontale [kg (lb)].

Ces renseignements sont utilisés pour aider les modificateurs à déterminer le centre du véhicule de la hauteur de gravité. Ces calculs ont été effectués pour l'utilisation des ingénieurs d'essai bien informés. Il ne s'agit pas d'un document informatif pour les personnes qui n'ont aucune formation technique.

Procédure recommandée

« Setup » (configuration)

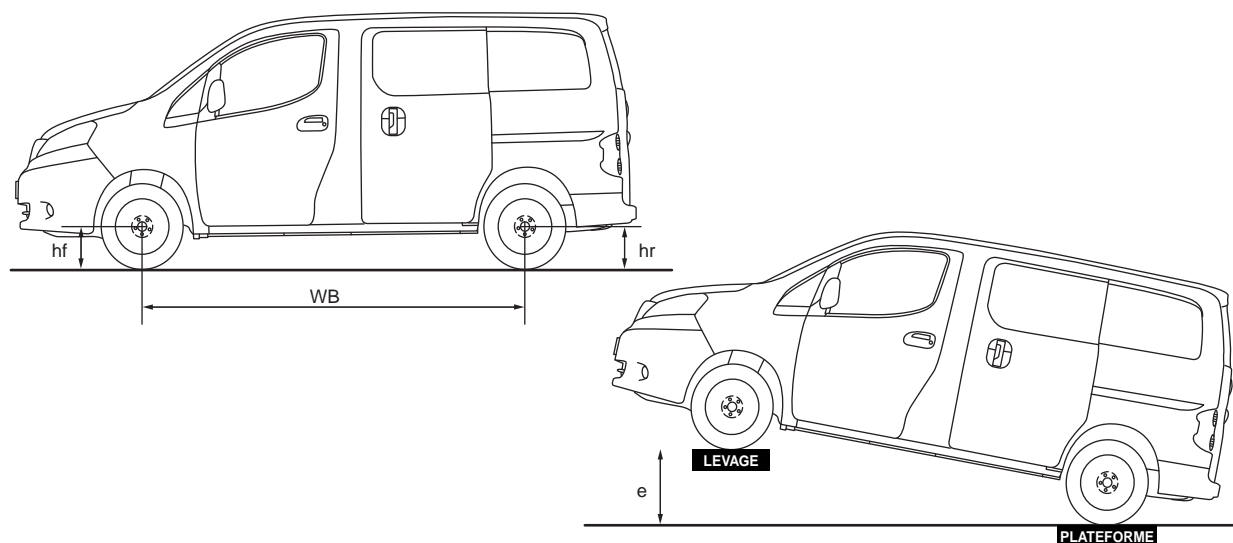
Les conditions suivantes du véhicule doivent être vérifiées avant le calcul :

- Masse du véhicule : Véhicule non chargé – liquides pleins, roue de secours, cric et outil de pneu.
- Position du véhicule : Véhicule vide – réglez le hauteur d'ouverture du pare-chocs à la valeur de conception.
- Pneu : Les pièces de production seront utilisées. Une fois le véhicule refroidi, réglez la pression des pneus à la pression indiquée sur l'étiquette des pneus (située près de la gâche de la portière avant gauche).
- Volant : Réglez au centre de la course en orientant les roues vers l'avant.
- Sièges : Réglez à la position de référence :
 - Inclinaison longitudinale : Centre du point d'inclinaison;
 - Dispositif de réglage de la hauteur du siège : Position la plus basse;
 - Angle du dossier : Réglez à la position de conduite normale ou aussi près de 21 degrés que possible.
- Verre de glace : Entièrement fermé.
- Autres pièces : Les pièces de production seront utilisées.
- Surface de la route devant être utilisée : Cellule de mesure plate.
- Calcul requis : Empattement, hauteur des centres de roue à partir du sol, hauteurs de levage, charge d'essieu.
- Position du levier de vitesses : Neutre pour les véhicules TA et TM. À des fins de sécurité, serrez le frein de stationnement.

CENTRE DE GRAVITÉ (CG) [RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Méthodes de calcul :

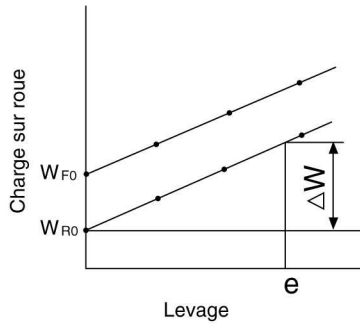
1. Le véhicule doit être sans charge, avec les liquides pleins et muni de la roue de secours, du cric et des outils.
2. Mesurez l'empattement du véhicule (WB) sur les côtés gauche et droit du véhicule et utilisez la valeur moyenne pour les calculs. Mesurez la hauteur des quatre centres de roue du sol pour obtenir h_f et h_r .
3. Remplacez les amortisseurs avec les tendeurs ou le maillon de chaîne solide pour éviter le mouvement de la suspension.
4. Gonflez les pneus à la pression maximale recommandée indiquée sur l'étiquette des pneus ou dans le manuel du conducteur.
5. Une fois le véhicule sur une balance, serrez le frein de stationnement pour empêcher le véhicule de rouler inopinément.
6. Mesurez la charge de roue arrière (W_{RO}) dans une position horizontale.
7. Soulevez l'avant du véhicule à l'aide d'un élévateur. La hauteur de levage doit être à 0,5 m (1,6 pi) pour commencer, avec des hauteurs de levage supplémentaires utilisées pour améliorer la précision. (c.-à-d. 0,5 m (1,6 pi) + a, 0,5 m (1,6 pi) + B).
8. Mesurez la charge de roue arrière (W_R) avec le véhicule soulevé.
9. Modifiez la hauteur de levage, puis mesurez la charge sur la roue arrière pour trouver le lien entre le levage et la charge. Mesurez deux fois pour chaque hauteur de levage.
10. Suivez la même procédure des étapes (7) à (9) en soulevant les roues arrière.



AAZIA0375GB

Méthode d'analyse

- Tracez le lien entre la hauteur de levage (E) et la charge sur les roues arrière (W_{RO}) pour soulever les roues avant et le lien entre le levage (E) et la charge sur les roues avant (W_{FO}) pour soulever les roues arrière. Tracez une ligne de régression pour les deux cas avec les roues avant ou arrière soulevées.
- Obtenez la charge déplacée (ΔW_{RO} et ΔW_{FO}) pour le levage (E) selon le graphique. ΔW_{RO} et ΔW_{FO} , où E = 0,5 m (1,6 pi), sera la valeur représentative.
- Calculez la hauteur de CG en utilisant les équations suivantes :



Roues avant levées

$$CG_V = \frac{\Delta W}{W} WB \frac{\sqrt{WB^2 - e^2}}{e} + h_F + \frac{W_{RO}}{W} (h_R - h_F)$$

Roues arrière levées

$$CG_V = \frac{\Delta W}{W} WB \frac{\sqrt{WB^2 - e^2}}{e} + h_R + \frac{W_{FO}}{W} (h_F - h_R)$$

Où,

CG_V : Hauteur du centre de gravité m (pi)

W : Poids du véhicule ($W=W_{FO}+W_{RO}$) kg (lb)

W_{FO} : Charge sur les roues avant (en position horizontale) en kg (lb)

W_{RO} : Charge sur les roues arrière (en position horizontale) en kg (lb)

e : Levage m (pi)

ΔW : Charge déplacée kg (lb)

WB : Empattement m (pi)

h_F : Hauteur au centre de la roue avant m (pi)

h_R : Hauteur au centre de la roue arrière m (pi)

AAZIA0369GB

Résultats

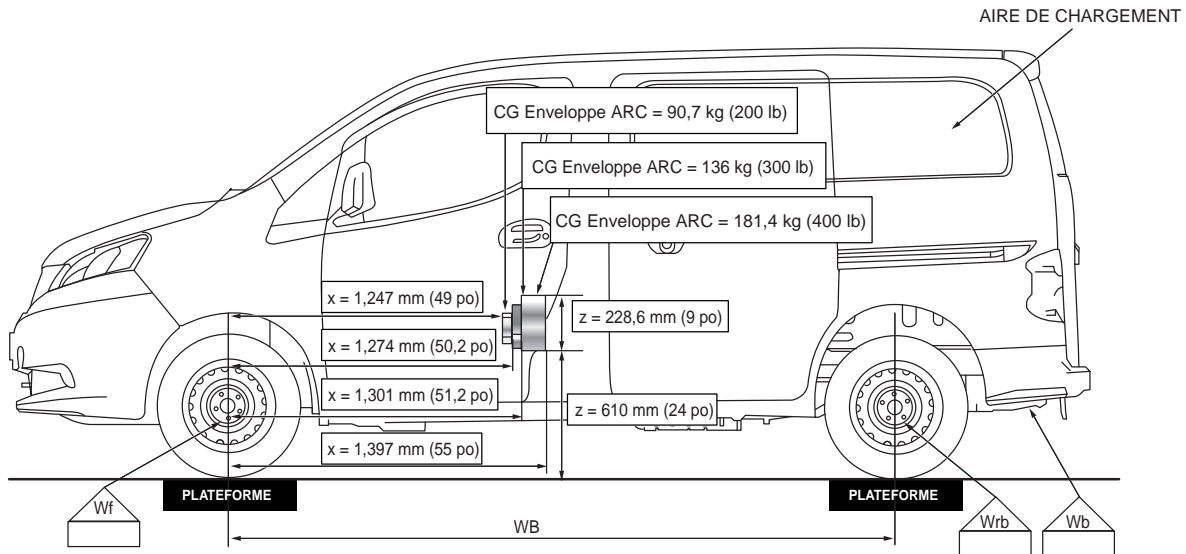
La hauteur de centre de gravité (CG_V) obtenue est théoriquement la même pour les deux cas avec les roues avant et arrière soulevées. La précision des résultats doit être vérifiée en exécutant plusieurs essais et en obtenant la moyenne des résultats.

CENTRE DE GRAVITÉ (CG) [RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Enveloppe de gravité de véhicule – Poids du véhicule sans charge (UVW)

Les schémas ci-dessous illustrent l'enveloppe de centre de gravité du véhicule. [Les enveloppes de centre de gravité (CG) ne sont pas restrictives tant que le poids de la capacité accessoire de réserve (ARC) est inférieur au poids de restriction de l'enveloppe]

L'ensemble modificateur de doit pas dépasser la zone du centre de gravité (zone CG).



AAZIA0376GB

Poids du véhicule sans charge (UVW) maximal – Tableau des ressources – Années modèles 2013–2014

Modèle	Empattement mm (po)	PNBV maxi. kg (lb)	Charge utile du véhicule sans charge kg (lb) *1	Poids à l'ARC kg (lb) *2	Charge- ment maxi. kg (lb) *3	PTME maxi. kg (lb)		Poids à vide kg (lb)			
						Avant	Arrière	—	Avant	Arrière	Total
S	2 925 (115,2)	2 155 (4 751)	353 (778)	181,4 (400)	Con- sultez la section « C maxi. »	1 040 (2 293)	1 150 (2 535)	ÉTATS- UNIS	900,6 (1 985)	577,1 (1 272)	1 477,7 (3 258)
SV	2 925 (115,2)	2 155 (4 751)	336 (742)	181,4 (400)		1 040 (2 293)	1 150 (2 535)	ÉTATS- UNIS	901,4 (1 987)	577,5 (1 273)	1 478,9 (3 260)
S	2 925 (115,2)	2 155 (4 751)	370 (816)	136 (300)	Con- sultez la section « C maxi. »	1 040 (2 293)	1 150 (2 535)	ÉTATS- UNIS	900,6 (1 985)	577,1 (1 272)	1 477,7 (3 258)
SV	2 925 (115,2)	2 155 (4 751)	353 (779)	136 (300)		1 040 (2 293)	1 150 (2 535)	ÉTATS- UNIS	901,4 (1 987)	577,5 (1 273)	1 478,9 (3 260)

*1: Capacité de charge, qui représente le poids admissible maximal des personnes, du chargement et de l'équipement de carrosserie et est réduite par le poids de l'équipement choisi en option. [par ex. Si le CG est de X = 1 303 mm pour la catégorie SV, la charge utile envisagée est de 742 lb; poids de deux passagers 300 lb + ARC 400 lb + aire de chargement 42 lb (si le centre de gravité se trouve plus près de X = 1 397 mm; la charge utile augmentera en raison de la distribution de masse entre les essieux avant et arrière).]

*2 : Capacité accessoire de réserve (ARC) d'équipement de marché secondaire C pour les modèles dotés de l'équipement d'origine.

*3 : Quand une ARC est en place, la capacité de chargement maximal doit être prise en compte dans le calcul de C maxi.

Poids du véhicule sans charge (UVW) maximal – Tableau de ressources – Année modèle 2015

Modèle	Empattement mm (po)	PNBV maxi. kg (lb)	Charge utile du véhicule sans charge kg (lb) *1	Poids à l'ARC kg (lb) *2	Charge- ment maxi. kg (lb) *3	PTME maxi. kg (lb)		Poids à vide kg (lb)			
						Avant	Arrière	—	Avant	Arrière	Total
S	2 925 (115,2)	2 155 (4 751)	387 (854)	181,4 (400)	Con- sultez la section « C maxi. »	1 050 (2 315)	1 150 (2 535)	ÉTATS- UNIS	904,4 (1 994)	577,3 (1 273)	1 481,7 (3 267)
SV	2 925 (115,2)	2 155 (4 751)	371 (819)	181,4 (400)		1 050 (2 315)	1 150 (2 535)	ÉTATS- UNIS	905,1 (1 995)	577,7 (1 274)	1 482,8 (3 269)
S	2 925 (115,2)	2 155 (4 751)	453 (999)	136 (300)	Con- sultez la section « C maxi. »	1 050 (2 315)	1 150 (2 535)	ÉTATS- UNIS	904,4 (1 994)	577,3 (1 273)	1 481,7 (3 267)
SV	2 925 (115,2)	2 155 (4 751)	436 (962)	136 (300)		1 050 (2 315)	1 150 (2 535)	ÉTATS- UNIS	905,1 (1 995)	577,7 (1 274)	1 482,8 (3 269)

*1: Capacité de charge, qui représente le poids admissible maximal des personnes, du chargement et de l'équipement de carrosserie et est réduite par le poids de l'équipement choisi en option. [par ex. Si le CG est de X = 1 303 mm pour la catégorie SV, la charge utile envisagée est de 742 lb; poids de deux passagers 300 lb + ARC 400 lb + aire de chargement 119 lb (si le centre de gravité se trouve plus près de X = 1 397 mm; la charge utile augmentera en raison de la distribution de masse entre les essieux avant et arrière).]

*2 : Capacité accessoire de réserve (ARC) d'équipement de marché secondaire C pour les modèles dotés de l'équipement d'origine.

*3 : Quand une ARC est en place, la capacité de chargement maximal doit être prise en compte dans le calcul de C maxi.

Poids du véhicule sans charge (UVW) maximal – Tableau de ressources – Année modèle 2016

Modèle	Empattement mm (po)	UVW maxi. kg (lb)	PNBV maxi. kg (lb)	Charge utile du poids du véhicule sans charge kg (lb) *1	Poids à l'arc maximal kg (lb) *2	Charge- ment maxi. kg (lb) *3	PTME maxi. kg (lb)		Poids à vide kg (lb)		
							Avant	Arrière	Avant	Arrière	Total
S	2 925 (115,2)	1 663,1 (3 667)	2 155 (4 751)	671,3 (1 480)	181,4 (400)	Con- sultez la section « C maxi. »	1 050 (2 315)	1 150 (2 535)	904,4 (1 994)	577,3 (1 273)	1 481,7 (3 267)
SV	2 925 (115,2)	1 663,1 (3 667)	2 155 (4 751)	657,7 (1 450)	180,5 (398)		1 050 (2 315)	1 150 (2 535)	905,1 (1 995)	577,7 (1 274)	1 482,8 (3 269)

*1: Capacité de charge, qui représente le poids admissible maximal des personnes, du chargement et de l'équipement de carrosserie et est réduite par le poids de l'équipement choisi en option. [par ex. Si le CG est de X = 1 303 mm pour la catégorie SV, la charge utile envisagée est de 742 lb; poids de deux passagers 300 lb + ARC 400 lb + aire de chargement 119 lb (si le centre de gravité se trouve plus près de X = 1 397 mm; la charge utile augmentera en raison de la distribution de masse entre les essieux avant et arrière).]

*2 : Capacité accessoire de réserve (ARC) d'équipement de marché secondaire C pour les modèles dotés de l'équipement d'origine.

*3 : Quand une ARC est en place, la capacité de chargement maximal doit être prise en compte dans le calcul de C maxi.

Poids du véhicule sans charge (UVW) maximal – Tableau de ressources – Année modèle 2017

Modèle	Empattement mm (po)	UVW maxi. kg (lb)	PNBV maxi. kg (lb)	Charge utile du poids du véhicule sans charge kg (lb) *1	Poids à l'arc maximal kg (lb) *2	Charge- ment maxi. kg (lb) *3	PTME maxi. kg (lb)		Poids à vide kg (lb)		
							Avant	Arrière	Avant	Arrière	Total
S	2 925 (115,2)	1 663,1 (3 667)	2 165 (4 773)	671,3 (1 480)	181,4 (400)	Con- sultez la section « C maxi. »	1 050 (2 315)	1 150 (2 535)	904,4 (1 994)	577,3 (1 273)	1 481,7 (3 267)
SV	2 925 (115,2)	1 663,1 (3 667)	2 165 (4 773)	657,7 (1 450)	180,5 (398)		1 050 (2 315)	1 150 (2 535)	905,1 (1 995)	577,7 (1 274)	1 482,8 (3 269)

*1: Capacité de charge, qui représente le poids admissible maximal des personnes, du chargement et de l'équipement de carrosserie et est réduite par le poids de l'équipement choisi en option. [par ex. Si le CG est de X = 1 303 mm pour la catégorie SV, la charge utile envisagée est de 742 lb; poids de deux passagers 300 lb + ARC 400 lb + aire de chargement 119 lb (si le centre de gravité se trouve plus près de X = 1 397 mm; la charge utile augmentera en raison de la distribution de masse entre les essieux avant et arrière).]

*2 : Capacité accessoire de réserve (ARC) d'équipement de marché secondaire C pour les modèles dotés de l'équipement d'origine.

*3 : Quand une ARC est en place, la capacité de chargement maximal doit être prise en compte dans le calcul de C maxi.

Poids du véhicule sans charge (UVW) maximal – Tableau des ressources – Années modèles 2018-2019

Modèle	Empattement mm (po)	UVW maxi. kg (lb)	PNBV maxi. kg (lb)	Charge utile du poids du véhicule sans charge kg (lb) *1	Poids à l'arc maximal kg (lb) *2	Charge- ment maxi. kg (lb) *3	PTME maxi. kg (lb)		Poids à vide kg (lb)		
							Avant	Arrière	Avant	Arrière	Total
S	2 925 (115,2)	1 663,1 (3 667)	2 165 (4 773)	671,3 (1 480)	181,4 (400)	Con- sultez la section « C maxi. »	1 050 (2 315)	1 150 (2 535)	905,9 (1 997,51)	578 (1 274,49)	1 483,9 (3 272)
SV	2 925 (115,2)	1 663,1 (3 667)	2 165 (4 773)	657,7 (1 450)	180,5 (398)		1 050 (2 315)	1 150 (2 535)	906,3 (1 998,39)	578,1 (1 274,71)	1 484,4 (3 273,1)

*1: Capacité de charge, qui représente le poids admissible maximal des personnes, du chargement et de l'équipement de carrosserie et est réduite par le poids de l'équipement choisi en option. [par ex. Si le CG est de X = 1 303 mm pour la catégorie SV, la charge utile envisagée est de 742 lb; poids de deux passagers 300 lb + ARC 400 lb + aire de chargement 119 lb (si le centre de gravité se trouve plus près de X = 1 397 mm; la charge utile augmentera en raison de la distribution de masse entre les essieux avant et arrière).]

*2 : Capacité accessoire de réserve (ARC) d'équipement de marché secondaire C pour les modèles dotés de l'équipement d'origine.

*3 : Quand une ARC est en place, la capacité de chargement maximal doit être prise en compte dans le calcul de C maxi.

Poids du véhicule sans charge (UVW) maximal – Tableau de ressources – Année modèle 2020

Modèle	Empattement mm (po)	UVW maxi. kg (lb)	PNBV maxi. kg (lb)	Charge utile du poids du véhicule sans charge kg (lb) *1	Poids à l'arc maximal kg (lb) *2	Charge- ment maxi. kg (lb) *3	PTME maxi. kg (lb)		Poids à vide kg (lb)		
							Avant	Arrière	Avant	Arrière	Total
S	2 925 (115,2)	1 668,2 (3 678)	2 165 (4 773)	671,3 (1 480)	181,4 (400)	Con- sultez la section « C maxi. »	1 050 (2 315)	1 150 (2 535)	906,2 (1 998)	580,6 (1 280)	1 486,8 (3 278)
SV				657,7 (1 450)	179,9 (397)				907,1 (1 999,8)	581,2 (1 281,2)	1 488,3 (3 281,0)

*1: Capacité de charge, qui représente le poids admissible maximal des personnes, du chargement et de l'équipement de carrosserie et est réduite par le poids de l'équipement choisi en option. [par ex. Si le CG est de X = 1 303 mm pour la catégorie SV, la charge utile envisagée est de 742 lb; poids de deux passagers 300 lb + ARC 400 lb + aire de chargement 119 lb (si le centre de gravité se trouve plus près de X = 1 397 mm; la charge utile augmentera en raison de la distribution de masse entre les essieux avant et arrière).]

*2 : Capacité accessoire de réserve (ARC) d'équipement de marché secondaire C pour les modèles dotés de l'équipement d'origine.

*3 : Quand une ARC est en place, la capacité de chargement maximal doit être prise en compte dans le calcul de C maxi.

Vous pouvez rapprocher la valeur CG_{hb} au moyen de la formule suivante :

$$CG_{hb} = \frac{W_{rb} \times WB}{W_b}$$

Vous pouvez rapprocher la valeur C maxi. au moyen de la formule suivante :

$$C_{maxi.} = \frac{(PTME_{Avant} - W_{FO} - P_f) \times WB}{WB - CG_{hb}}$$

Après avoir calculé C maxi., vous pouvez rapprocher la valeur PBV au moyen de la formule suivante :

$$PBV = W_c + W_b + C_{maxi.} + P$$

Si le poids brut du véhicule (PBV) est supérieur au PNBV, alors C maxi doit être réduit.

CENTRE DE GRAVITÉ (CG)

[RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Systemes de commande de stabilité électronique FMVSS/CMVSS 126 et circuits de freinage de véhicules légers FMVSS/CMVSS 135

Pour l'usage du constructeur de carrosserie et de façon applicable aux normes FMVSS/CMVSS 126 (1) et 135 (2), la valeur de l'emplacement du centre de gravité vertical du véhicule peut être rapprochée suivant la formule ci-dessous :

$$(1) CG_v = \frac{CG_{vc} W_c + CG_{vb} W_b}{W_c + W_b}$$

$$(2) CG_v = \frac{CG_{vc} W_c + CG_{vb} W_b + P CG_{vp}}{W_c + W_b + P}$$

AAZIA0465ZZ

Pour G_{vc} , utilisez le nombre constant décrit dans la section « Liste de termes » (p. 72).

Le centre de gravité vertical du véhicule complet sous le poids du véhicule sans charge + 136 Kg (300 lb) **CG_v (équation 1 et 2 ci-dessus) ne doit pas dépasser 846 mm (33 po), lorsqu'il est mesuré à partir du sol avec le poids du véhicule sans charge (UVW).**

LISTE DE RÈGLEMENTS FMVSS ET CMVSS

Normes

Pour les normes de FMVSS, reportez-vous au site Web suivant :

www.nhtsa.gov/staticfiles/rulemaking/pdf/FMVSS-QuickRefGuide-HS811439.pdf

Pour les normes du NSVAC, reportez-vous au site Web suivant :

www.tc.gc.ca/eng/acts-regulations/regulations-crc-c1038.htm

PRÉCAUTIONS

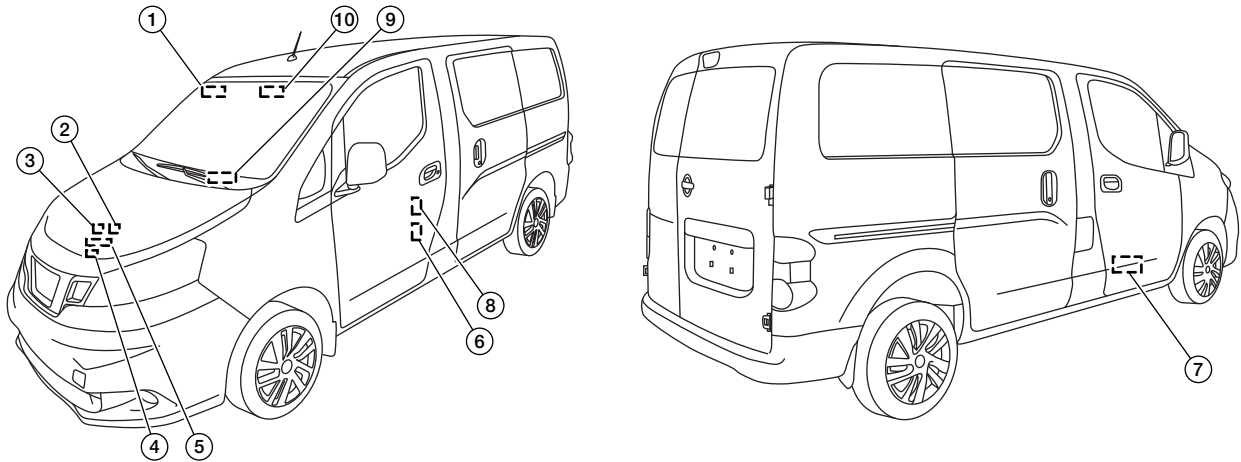
Précautions pour le système CAN (réseau de multiplexage)

- Ne modifiez pas le système CAN.
- Pour obtenir des renseignements supplémentaires et pour identifier le système CAN, consultez le manuel d'entretien ou le Service technique de marché secondaire des véhicules commerciaux et de parc Nissan 1 (855) 651-6655 ou par courriel à Nissan-AET@Nissan-USA.COM.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU MODÈLE

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX ÉTIQUETTES

Numéro d'identification



AAZIA0154ZZ

1. Étiquette d'avertissement concernant les sacs gonflables du système de retenue supplémentaire (SRS)

4. Étiquette des caractéristiques du liquide de frein (Canada seulement)

7. Numéro d'identification du véhicule (numéro de châssis) (situé près du côté droit du siège du passager)

10. Étiquette d'avertissement concernant les sacs gonflables du système de retenue supplémentaire (SRS)

2. Étiquette des caractéristiques du climatiseur

5. Étiquette d'information du dispositif antipollution

8. Étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC

3. Étiquette des caractéristiques du liquide de transmission

6. Étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge

9. Plaque du numéro d'identification du véhicule (NIV)

INFORMATION DE CODAGE DE VÉHICULE
[RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU MODÈLE]

INFORMATION DE CODAGE DE VÉHICULE

Identification du véhicule

Configuration du numéro d'identification du véhicule

Position	Caractère	Qualificatif	Définition
1	3N6	Constructeur	3N6 : camion Nissan fabriqué au Mexique
2			
3			
4	C	Type de moteur	C : MR20DE
5	M0	Gamme de véhicule	M0 : code de modèle M20
6			
7	K	Type de carrosserie	K : fourgonnette
8	N	Système de retenue	N : deux places, deux roues motrices, catégorie C + ceintures de sécurité à trois points manuelles du conducteur et du passager, sacs gonflables avant, sacs et rideaux gonflables latéraux
9	*	Chiffre de contrôle	(0 à 9 ou X) – le code pour le chiffre de contrôle est déterminé par un calcul mathématique.
10	D	Année modèle	D : 2013
	E		E : 2014
	F		F : 2015
	G		G : 2016
	H		H : 2017
	J		J : 2018
	K		K : 2019
	L	L : 2020	
11	K	Usine de fabrication	K : CIVAC (Cuernavaca, Mexique)
12	XXXXXX	Numéro de série du véhicule	Numéro du châssis
13			
14			
15			
16			
17			

CLASSE

[RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU MODÈLE]

CLASSE

Variation de modèle

Désignations de préfixe et de suffixe :

Position	Caractère	Qualificatif	Définition
1	Y	Type de carrosserie	Y : fourgonnette à deux places
2	DR	Moteur	DR : MR20DE (2.0L)
3			
4	A	Essieu	A : deux roues motrices
5	L	Conduite	L : côté gauche
6	D	Catégorie	D : S
			G : SV
7	V	Boîte de vitesses	V : transmission à variation continue
8	M20	Modèle	M20 : NV200
9			
10			
11	E	Admission	E : EGI
12	U	Zone	N : Canada
			U : États-Unis
13	A	Équipement	A : équipement de série
14	XXXXX	Codes d'option	Codes d'option
15			
16			
17			
18			

Carrosserie	Moteur	Boîte de vitesses	Destination	Catégorie	Équipement	Modèle
Fourgonnette à deux places	MR20DE (2.0L)	Transmission à Variation Continue	ÉTATS-UNIS	SV	NV200	YDRALGV-EUA
				S	NV200	YDRALDV-EUA
			Canada	SV	NV200	YDRALGV-ENA
				S	NV200	YDRALDV-ENA

CAPACITÉ PNBV

Le poids nominal brut du véhicule (PNBV) est le poids spécifié par Nissan comme étant le poids admissible maximal du véhicule chargé.

Le poids brut du véhicule ne doit pas dépasser le poids nominal brut du véhicule (PNBV) montré sur l'étiquette d'homologation de FMVSS/CMVSS. Le poids brut du véhicule équivaut au poids combiné du véhicule vide, des passagers, des bagages et de tout autre équipement optionnel. De plus, le PSE ne doit pas dépasser le poids technique maximal sous essieu (PTME) qui figure sur l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC.

MASSE DES OPTIONS DE FOURGONNETTE – ANNÉES MODÈLES 2013-2014

États-Unis

DESCRIPTION D'ENSEMBLE D'OPTION	kg (lb)		
	Total	Avant	Arrière
Ensemble de glaces d'intimité aux portières arrière : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Glace de portière arrière avec occultation ▪ Dégivreur de la glace de portière arrière ▪ Rétroviseur intérieur 	3,2 (7)	-0,77 (-1,7)	3,97 (8,7)
Téléphone mains libres Bluetooth^{MD} : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Téléphone mains libres Bluetooth ▪ Fonction MP3 du système audio 	1,15 (2,5)	0,94 (2)	0,21 (0,5)
Ensemble de technologie (catégorie SV seulement) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Écran 5,8 po ▪ Système de navigation SD ▪ Caméra de marche arrière ▪ Téléphone mains libres Bluetooth ▪ Radio satellite SiriusXM ▪ Fonction de lecture MP3 ▪ Entrée USB 	2,83 (6,2)	2,01 (4,4)	0,82 (1,8)
Ensemble d'apparence extérieur (catégorie SV seulement) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pare-chocs avant et arrière couleur carrosserie ▪ Poignées de portière couleur carrosserie ▪ Rétroviseurs extérieurs couleur carrosserie ▪ Enjoliveur de roue de taille normale ▪ Calandre chromée 	2,0 (4,4)	1,10 (2,4)	0,90 (2)
Ensemble de régulateur de vitesse (catégorie S seulement) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Régulateur de vitesse avec commandes du volant 	0,09 (0,19)	0,07 (0,15)	0,02 (0,04)

MASSE DES OPTIONS DE FOURGONNETTE – ANNÉES MODÈLES 2013-2014
[RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU MODÈLE]

Canada

DESCRIPTION D'ENSEMBLE D'OPTION	kg (lb)		
	Total	Avant	Arrière
Ensemble de glaces d'intimité aux portières arrière : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Glace de portière arrière avec occultation ▪ Dégivreur de la glace de portière arrière ▪ Rétroviseur intérieur 	3,2 (7)	-0,77 (-1,7)	3,97 (8,7)
Téléphone mains libres Bluetooth (catégorie S seulement) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Téléphone mains libres Bluetooth ▪ Fonction MP3 du système audio 	1,15 (2,5)	0,94 (2)	0,21 (0,5)
Ensemble de technologie (catégorie SV seulement) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Écran 5,8 po ▪ Système de navigation SD ▪ Caméra de marche arrière ▪ Radio satellite SiriusXM ▪ Fonction de lecture MP3 ▪ Entrée USB Note : Bluetooth standard sur catégorie SV	1,68 (3,7)	1,07 (2,4)	0,61 (1,3)
Pare-boue : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pare-boue avant et arrière 	0,55 (1,2)	0,24 (0,5)	0,31 (0,7)
Enjoliveurs de roue SV : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Enjoliveurs 	2,0 (4,4)	1,10 (2,4)	0,90 (2)

MASSE DES OPTIONS DE FOURGONNETTE – ANNÉES MODÈLES 2015–2016

États-Unis

DESCRIPTION D'ENSEMBLE D'OPTION	kg (lb)		
	Total	Avant	Arrière
Ensemble de glaces d'intimité aux portières arrière : <ul style="list-style-type: none"> • Glace de portière arrière avec occultation • Dégivreur de la glace de portière arrière • Rétroviseur intérieur 	3,6 (7,9)	-0,86 (-1,9)	4,44 (9,8)
Téléphone mains libres Bluetooth^{MD} : <ul style="list-style-type: none"> • Téléphone mains libres Bluetooth^{MD} • Fonction MP3 du système audio 	2,06 (4,5)	1,68 (3,7)	0,37 (0,8)
Ensemble de technologie (catégorie SV seulement) : <ul style="list-style-type: none"> • Écran 5,8 po • Reconnaissance vocale améliorée pour le système de navigation et la chaîne stéréo • Entrée USB • Téléphone mains libres Bluetooth^{MD} • Applications NissanConnect^{MS} • Radio satellite SiriusXM • Fonction de lecture MP3 • Caméra de marche arrière 	3,78 (8,3)	2,79 (6,1)	0,99 (2,2)
Ensemble d'apparence extérieur (catégorie SV seulement) : <ul style="list-style-type: none"> • Pare-chocs avant et arrière couleur carrosserie • Poignées de portière couleur carrosserie • Rétroviseurs extérieurs couleur carrosserie • Enjoliveur de roue de taille normale • Calandre chromée 	2,0 (4,4)	1,10 (2,4)	0,90 (2)
Ensemble de régulateur de vitesse (catégorie S seulement) : <ul style="list-style-type: none"> • Régulateur de vitesse avec commandes du volant 	0,09 (0,19)	0,07 (0,15)	0,02 (0,04)
Ensemble de glace de portière coulissante (côté passager) : <ul style="list-style-type: none"> • Glace de portière coulissante du côté droit 	2,2 (4,9)	0,58 (1,3)	1,62 (3,6)
Ensemble de système de sonar arrière : <ul style="list-style-type: none"> • Capteurs du système de sonar arrière • Capteurs moulés en noir 	1,14 (2,5)	-0,12 (-0,3)	1,25 (2,8)

MASSE DES OPTIONS DE FOURGONNETTE – ANNÉES MODÈLES 2015–2016
[RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU MODÈLE]

Canada

DESCRIPTION D'ENSEMBLE D'OPTION	kg (lb)		
	Total	Avant	Arrière
Ensemble de glaces d'intimité aux portières arrière : <ul style="list-style-type: none"> • Glace de portière arrière avec occultation • Dégivreur de la glace de portière arrière • Rétroviseur intérieur 	3,6 (7,9)	-0,86 (-1,9)	4,44 (9,8)
Téléphone mains libres Bluetooth^{MD} (catégorie S seulement) : <ul style="list-style-type: none"> • Téléphone mains libres Bluetooth^{MD} • Fonction MP3 du système audio 	2,06 (4,5)	1,68 (3,7)	0,37 (0,8)
Ensemble de technologie (catégorie SV seulement) : <ul style="list-style-type: none"> • Écran 5,8 po • Reconnaissance vocale améliorée pour le système de navigation et la chaîne stéréo • Entrée USB • Applications NissanConnect^{MS} • Radio satellite SiriusXM • Caméra de marche arrière Note : Bluetooth ^{MD} standard sur catégorie SV	1,72 (3,8)	1,11 (2,4)	0,61 (1,4)
Pare-boue : <ul style="list-style-type: none"> • Pare-boue avant et arrière 	0,55 (1,2)	0,24 (0,5)	0,31 (0,7)
Enjoliveurs de roue SV : <ul style="list-style-type: none"> • Enjoliveurs 	2,0 (4,4)	1,10 (2,4)	0,90 (2)
Ensemble de glace de portière coulissante (côté passager) : <ul style="list-style-type: none"> • Glace de portière coulissante du côté droit 	2,2 (4,9)	0,58 (1,3)	1,62 (3,6)
Ensemble de système de sonar arrière : <ul style="list-style-type: none"> • Capteurs du système de sonar arrière • Capteurs moulés en noir 	1,14 (2,5)	-0,12 (-0,3)	1,25 (2,8)

MASSE DES OPTIONS DE FOURGONNETTE – ANNÉE MODÈLE 2017

États-Unis

DESCRIPTION D'ENSEMBLE D'OPTION	kg (lb)		
	Total	Avant	Arrière
Ensemble de glaces d'intimité aux portières arrière : <ul style="list-style-type: none"> • Glace de portière arrière avec occultation • Dégivreur de la glace de portière arrière • Rétroviseur intérieur 	3,6 (7,9)	-0,86 (-1,9)	4,44 (9,8)
Téléphone mains libres Bluetooth^{MD} : <ul style="list-style-type: none"> • Téléphone mains libres Bluetooth^{MD} • Fonction MP3 du système audio 	2,06 (4,5)	1,68 (3,7)	0,37 (0,8)
Ensemble de technologie (catégorie SV seulement) : <ul style="list-style-type: none"> • Écran 5,8 po • Reconnaissance vocale améliorée pour le système de navigation et la chaîne stéréo • Entrée USB • Téléphone mains libres Bluetooth^{MD} • Applications Nissan ConnectSM • Radio satellite SiriusXM • Fonction de lecture MP3 • Caméra de marche arrière 	4,05 (8,9)	2,95 (6,5)	1,10 (2,4)
Ensemble d'apparence extérieur (catégorie SV seulement) : <ul style="list-style-type: none"> • Pare-chocs avant et arrière couleur carrosserie • Rétroviseurs extérieurs couleur carrosserie, garniture de la plaque d'immatriculation arrière • Enjoliveur de roue de taille normale • Calandre chromée 	2,0 (4,4)	1,10 (2,4)	0,90 (2)
Ensemble de régulateur de vitesse (catégorie S seulement) : <ul style="list-style-type: none"> • Régulateur de vitesse avec commandes du volant 	0,09 (0,19)	0,07 (0,15)	0,02 (0,04)
Ensemble de glace de portière coulissante (côté passager) : <ul style="list-style-type: none"> • Glace de portière coulissante du côté passager avec treillis métallique • Glace de portière arrière avec treillis métallique • Dégivreur de la glace de portière arrière • Rétroviseur intérieur 	7,59 (16,8)	-1,13 (-2,4)	8,72 (19,2)
Ensemble de système de sonar arrière : <ul style="list-style-type: none"> • Capteurs du système de sonar arrière • Capteurs moulés en noir 	1,14 (2,5)	-0,11 (-0,2)	1,25 (2,8)

MASSE DES OPTIONS DE FOURGONNETTE – ANNÉE MODÈLE 2017

[RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU MODÈLE]

Canada

DESCRIPTION D'ENSEMBLE D'OPTION	kg (lb)		
	Total	Avant	Arrière
Ensemble de glaces d'intimité aux portières arrière : <ul style="list-style-type: none"> • Glace de portière arrière avec occultation • Dégivreur de la glace de portière arrière • Rétroviseur intérieur 	3,6 (7,9)	-0,86 (-1,9)	4,44 (9,8)
Téléphone mains libres Bluetooth^{MD} (catégorie S seulement) : <ul style="list-style-type: none"> • Téléphone mains libres Bluetooth^{MD} • Fonction MP3 du système audio 	2,06 (4,5)	1,69 (3,7)	0,37 (0,8)
Ensemble de technologie (catégorie SV seulement) : <ul style="list-style-type: none"> • Affichage à écran tactile couleur 5,8 po • Reconnaissance vocale améliorée pour le système de navigation et la chaîne stéréo • Port de connexion USB pour interface ipod^{MD} et autres dispositifs compatibles • Applications Nissan ConnectSM • Radio satellite SiriusXM • Assistant mains libres de messagerie texte • SiriusXM Infos circulat. • SiriusXM travellink^{MC} (prix du carburant, météo, liste des films et information boursière) Note : Bluetooth ^{MD} standard sur catégorie SV	1,99 (4,4)	1,27 (2,8)	0,73 (1,6)
Pare-boue : <ul style="list-style-type: none"> • Pare-boue avant et arrière 	0,55 (1,2)	0,24 (0,5)	0,31 (0,7)
Enjoliveurs de roue SV : <ul style="list-style-type: none"> • Enjoliveurs 	2,0 (4,4)	1,10 (2,4)	0,90 (2)
Ensemble de glace de portière coulissante (côté passager) : <ul style="list-style-type: none"> • Glace de portière coulissante du côté passager avec treillis métallique • Glace de portière arrière avec treillis métallique • Dégivreur de la glace de portière arrière • Rétroviseur intérieur 	7,59 (16,8)	-1,13 (-2,4)	8,72 (19,2)
Ensemble de système de sonar arrière : <ul style="list-style-type: none"> • Capteurs du système de sonar arrière • Capteurs moulés en noir 	1,14 (2,5)	-0,11 (-0,2)	1,25 (2,8)

MASSE DES OPTIONS DE FOURGONNETTE – ANNÉE-MODÈLE 2018-2019

ÉTATS-UNIS

DESCRIPTION D'ENSEMBLE D'OPTION	kg (lb)		
	Total	Avant	Arrière
Ensemble de glaces d'intimité aux portières arrière : <ul style="list-style-type: none"> • Glace de portière arrière avec occultation • Dégivreur de la glace de portière arrière • Rétroviseur intérieur 	3,6 (7,9)	-0,86 (-1,9)	4,44 (9,8)
Ensemble de navigation (catégorie SV seulement) : <ul style="list-style-type: none"> • NissanConnect^{MD} avec système de navigation et applications mobiles • Dispositif d'aide à la navigation de Nissan avec guidage vocal • Affichage à écran tactile de couleur 5,8 po • Reconnaissance vocale Nissan pour le système de navigation et la chaîne stéréo • Radio satellite SiriusXM • SiriusXM Infos circulat. • Service SiriusXM Travel Link^{MD} (prix du carburant, météo, listes de films, et information boursière) • Port de connexion USB pour l'interface de l'iPod^{MD} et des autres appareils compatibles 	1,9 (4,2)	1,27 (2,8)	0,63 (1,4)
Ensemble de régulateur de vitesse (catégorie S seulement) : <ul style="list-style-type: none"> • Régulateur de vitesse avec commandes du volant 	0,09 (0,19)	0,07 (0,15)	0,02 (0,04)
Ensemble de glace de portière coulissante (côté passager) : <ul style="list-style-type: none"> • Glace de portière coulissante du côté passager avec treillis métallique • Glace de portière arrière avec treillis métallique • Dégivreur de la glace de portière arrière • Rétroviseur intérieur 	7,59 (16,8)	-1,13 (-2,4)	8,72 (19,2)
Ensemble de système de sonar arrière : <ul style="list-style-type: none"> • Capteurs du système de sonar arrière • Capteurs moulés en noir 	1,14 (2,5)	-0,11 (-0,2)	1,25 (2,7)

MASSE DES OPTIONS DE FOURGONNETTE – ANNÉE-MODÈLE 2018-2019

[RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU MODÈLE]

Canada

DESCRIPTION D'ENSEMBLE D'OPTION	kg (lb)		
	Total	Avant	Arrière
Ensemble de glaces d'intimité aux portières arrière : <ul style="list-style-type: none"> • Glace de portière arrière avec occultation • Dégivreur de la glace de portière arrière • Rétroviseur intérieur 	3,6 (7,9)	-0,86 (-1,9)	4,44 (9,8)
Ensemble de navigation (catégorie SV seulement) : <ul style="list-style-type: none"> • NissanConnect^{MD} avec système de navigation et applications mobiles • Dispositif d'aide à la navigation de Nissan avec guidage vocal • Affichage à écran tactile de couleur 5,8 po • Reconnaissance vocale Nissan pour le système de navigation et la chaîne stéréo • Radio satellite SiriusXM • SiriusXM Infos circulat. • Service SiriusXM Travel Link^{MD} (prix du carburant, météo, listes de films, et information boursière) • Port de connexion USB pour interface iPod^{MD} et autres dispositifs compatibles 	1,9 (4,2)	1,27 (2,8)	0,63 (1,4)
Pare-boue : <ul style="list-style-type: none"> • Pare-boue avant et arrière 	0,55 (1,2)	0,24 (0,5)	0,31 (0,7)
Enjoliveurs de roue SV : <ul style="list-style-type: none"> • Enjoliveurs 	2,0 (4,4)	1,10 (2,4)	0,90 (2)
Ensemble de glace de portière coulissante (côté passager) : <ul style="list-style-type: none"> • Glace de portière coulissante du côté passager avec treillis métallique • Glace de portière arrière avec treillis métallique • Dégivreur de la glace de portière arrière • Rétroviseur intérieur 	7,59 (16,8)	-1,13 (-2,4)	8,72 (19,2)
Ensemble de système de sonar arrière : <ul style="list-style-type: none"> • Capteurs de stationnement arrière (x4) • Capteurs moulés en noir 	1,14 (2,5)	-0,11 (-0,2)	1,25 (2,7)

MASSE DES OPTIONS DE FOURGONNETTE – ANNÉE-MODÈLE 2020

ÉTATS-UNIS

DESCRIPTION D'ENSEMBLE D'OPTION	kg (lb)		
	Total	Avant	Arrière
Ensemble de glaces d'intimité aux portières arrière : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Glace de portière arrière avec occultation ▪ Dégivreur de la glace de portière arrière ▪ Rétroviseur intérieur 	3,6 (7,9)	-0,86 (-1,9)	4,45 (9,8)
Ensemble de régulateur de vitesse (catégorie S seulement) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Régulateur de vitesse avec commandes du volant 	0,09 (0,19)	0,7 (0,15)	0,02 (0,04)
Ensemble de glace de portière coulissante (côté passager) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Glace de portière coulissante du côté passager avec treillis métallique ▪ Glace de portière arrière avec treillis métallique ▪ Dégivreur de la glace de portière arrière ▪ Rétroviseur intérieur 	8,2 (18,0)	1,5 (3,3)	6,7 (14,7)
Ensemble de système de sonar arrière : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Capteurs du système de sonar arrière 	1,14 (2,5)	-0,11 (-0,2)	1,25 (2,7)
Ensemble de carpe en caoutchouc : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Carpe en caoutchouc 	2,8 (6,2)	2 (4,4)	0,8 (1,8)
Ensemble de protecteur de pare-chocs arrière <ul style="list-style-type: none"> ▪ Protecteur de pare-chocs arrière 	0,47 (1,0)	-1,29 (-2,8)	-0,82 (-3,9)
Ensemble de pare-boue : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pare-boue : 	0,55 (1,2)	0,24 (0,5)	0,31 (0,7)

MASSE DES OPTIONS DE FOURGONNETTE – ANNÉE-MODÈLE 2020

[RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU MODÈLE]

Canada

DESCRIPTION D'ENSEMBLE D'OPTION	kg (lb)		
	Total	Avant	Arrière
Ensemble de glaces d'intimité aux portières arrière : <ul style="list-style-type: none"> • Glace de portière arrière avec occultation • Dégivreur de la glace de portière arrière • Rétroviseur intérieur 	3,6 (7,9)	-0,9 (-1,9)	4,5 (9,8)
Enjoliveurs de roue SV : <ul style="list-style-type: none"> • Enjoliveurs de roue 	2,0 (4,4)	1,0 (2,2)	1,0 (2,2)
Ensemble de glace de portière coulissante (côté passager) : <ul style="list-style-type: none"> • Glace de portière coulissante du côté passager avec treillis métallique • Glace de portière arrière avec treillis métallique • Dégivreur de la glace de portière arrière • Rétroviseur intérieur 	8,2 (18,0)	1,5 (3,3)	6,7 (14,7)
Ensemble de carquette en caoutchouc : <ul style="list-style-type: none"> • Carquette en caoutchouc 	2,8 (6,2)	2 (4,4)	0,8 (1,8)

TABLEAUX DES RESSOURCES

POIDS – ANNÉES MODÈLES 2013-2014

REMARQUE :

Toutes les spécifications sont les mêmes pour les États-Unis et le Canada, sauf indication contraire.

Élément	Catégorie	S	SV
Rapport d'entraînement final	–	5,407 : 1	5,407 : 1
Poids à vide de base – total	É.-U. kg (lb)	1 477,7 (3 258)	1 478,9 (3 260)
	Canada kg (lb)	1 476,1 (3 254,8)	1 480,1 (3 263,6)
Poids à vide de base – arrière	É.-U. kg (lb)	577,1 (1 272)	577,5 (1 273)
	Canada kg (lb)	576,8 (1 271,8)	577,8 (1 274)
Poids à vide de base – avant	É.-U. kg (lb)	900,6 (1 985)	901,4 (1 987)
	Canada kg (lb)	899,3 (1 983)	902,4 (1 989,8)
PTMC – Nbre max. passagers, plus options et charge	É.-U. kg (lb)	2 155 (4 751)	2 155 (4 751)
	Canada kg (lb)	2 155 (4 751)	2 155 (4 751)
Charge maximale des pneus à 325 kPa (48 lb/po²) – arrière	Kg (lb)	185/60R15C * 94/92T 670 (1 477)	185/60R15C * 94/92T 670 (1 477)
Charge maximale des pneus à 300 kPa (44 lb/po²) – avant	Kg (lb)	185/60R15C * 94/92T 670 (1 477)	185/60R15C * 94/92T 670 (1 477)
Charge utile standard	É.-U. kg (lb)	680 (1 500)	676 (1 491)
	Canada kg (lb)	680 (1 500)	680 (1 500)
PNBE arrière	Kg (lb)	1 150 (2 535)	1 150 (2 535)
PNBE avant	Kg (lb)	1 040 (2 293)	1 040 (2 293)
Charge utile nominale du toit (p. 243)	Kg (lb)	100 (220,5)	101 (220,5)
Spécification de la charge d'écrou à souder d'arceau de toit (p. 241)	Kg (lb)	5 (11) par point 20 (44) sur les 4 points	
Spécification de la charge d'écrou à souder du tablier (p. 236)	Kg (lb)	10 (22) par point 40 (88) sur les 4 points	

* Utilisez uniquement des pneus pour véhicules utilitaires. N'utilisez pas de pneus pour véhicules de tourisme. Ce véhicule est équipé de pneus spéciaux pour charge élevée, indice 94, capables de transporter une charge pouvant aller jusqu'à 1 500 livres (680 kg), comme l'indique l'étiquette d'information des pneus. Certains pneus de remplacement du marché des pièces de rechange peuvent avoir un indice de charge inférieur. Si vous utilisez des pneus avec un indice de charge inférieur, la capacité de charge maximale de votre véhicule sera réduite (par exemple, les pneus qui ont un indice de charge de 84 réduisent la charge maximale à 340 kg [750 lb] et ceux avec indice de charge de 88 réduisent la charge maximale à 544 kg [1 200 lb]).

POIDS – ANNÉES MODÈLES 2015-2019

REMARQUE :

Toutes les spécifications sont les mêmes pour les États-Unis et le Canada, sauf indication contraire.

Élément	Catégorie	S	SV
Rapport d'entraînement final	—	4,828 : 1	4,828 : 1
Poids à vide de base – total	É.-U. kg (lb)	1 481,7 (3 267)	1 482,8 (3 269)
	Canada kg (lb)	1 482,2 (3 268,3)	1 486,1 (3 276,9)
Poids à vide de base – arrière	É.-U. kg (lb)	577,3 (1 273)	577,7 (1 274)
	Canada kg (lb)	577,4 (1 273,2)	579,4 (1 277,6)
Poids à vide de base – avant	É.-U. kg (lb)	904,4 (1 994)	905,1 (1 995)
	Canada kg (lb)	904,8 (1 995,1)	906,8 (1 999,5)
PNBV – Nbre max. passagers, plus options et charge (années modèles 2015-2016)	kg (lb)	2 155 (4 751)	2 155 (4 751)
PNBV maximal– Nbre max. passagers, plus options et charge (années modèles 2017-2019)	kg (lb)	2 165 (4 773)	2 165 (4 773)
Charge maximale des pneus à 325 kPa (48 lb/po ²) – arrière	kg (lb)	185/60R15C * 94/92T 670 (1 477)	185/60R15C * 94/92T 670 (1 477)
Charge maximale des pneus à 300 kPa (44 lb/po ²) – avant	kg (lb)	185/60R15C * 94/92T 670 (1 477)	185/60R15C * 94/92T 670 (1 477)
Charge utile standard (année modèle 2015)	É.-U. kg (lb)	673,3 (1 484,4)	672,2 (1 481,8)
	Canada kg (lb)	672,8 (1 483,4)	668,9 (1 474,6)
Charge utile standard (années modèles 2016-2019)	kg (lb)	671,3 (1 480)	657,7 (1 450)
PTME arrière	kg (lb)	1 150 (2 535)	1 150 (2 535)
PTME avant	kg (lb)	1 050 (2 315)	1 050 (2 315)
Charge utile nominale du toit (p. 243)	kg (lb)	100 (220,5)	101 (220,5)
Spécification de la charge d'écrou à souder d'arceau de toit (p. 241)	kg (lb)	5 (11) par point 10 (22) sur les 2 points	
Spécification de la charge d'écrou à souder du tablier (p. 236)	kg (lb)	10 (22) par point 40 (88) sur les 4 points	

* Utilisez uniquement des pneus pour véhicules utilitaires. N'utilisez pas de pneus pour véhicules de tourisme. Ce véhicule est équipé de pneus spéciaux pour charge élevée, indice 94, capables de transporter une charge pouvant aller jusqu'à 1 500 livres (680 kg), comme l'indique l'étiquette d'information des pneus. Certains pneus de remplacement du marché des pièces de rechange peuvent avoir un indice de charge inférieur. Si vous utilisez des pneus avec un indice de charge inférieur, la capacité de charge maximale de votre véhicule sera réduite (par exemple, les pneus qui ont un indice de charge de 84 réduisent la charge maximale à 340 kg [750 lb] et ceux avec indice de charge de 88 réduisent la charge maximale à 544 kg [1 200 lb]).

POIDS - ANNÉE-MODÈLE 2020

REMARQUE :

Toutes les spécifications sont les mêmes pour les États-Unis et le Canada, sauf indication contraire.

Élément	Catégorie	S	SV
Rapport d'entraînement final	—	4,828 : 1	4,828 : 1
Poids à vide de base – total	É.-U. kg (lb)	1 486,5 (3 277,1)	1 488,3 (3 281,0)
	Canada kg (lb)	1 486,8 (3 277,8)	1 487,9 (3 280,4)
Poids à vide de base – arrière	É.-U. kg (lb)	580,5 (1 279,9)	581,2 (1 281,2)
	Canada kg (lb)	580,6 (1 279,9)	581,8 (1 282,7)
Poids à vide de base – avant	É.-U. kg (lb)	906,0 (1 997,4)	907,1 (1 999,8)
	Canada kg (lb)	906,2 (1 997,9)	906,1 (1 997,7)
PNBV – Nbre max. passagers, plus options et charge	kg (lb)	2 165 (4 773)	2 165 (4 773)
Charge maximale des pneus à 325 kPa (48 lb/po ²) – arrière	kg (lb)	185/60R15C * 94/92T 670 (1 477)	185/60R15C * 94/92T 670 (1 477)
Charge maximale des pneus à 300 kPa (44 lb/po ²) – avant	kg (lb)	185/60R15C * 94/92T 670 (1 477)	185/60R15C * 94/92T 670 (1 477)
Charge utile standard	É.-U. kg (lb)	671,3 (1 480)	657,7 (1 450)
	Canada kg (lb)	657,7 (1 450)	657,7 (1 450)
PTME arrière	kg (lb)	1 150 (2 535)	1 150 (2 535)
PTME avant	kg (lb)	1 050 (2 315)	1 050 (2 315)
Charge utile nominale du toit (p. 243)	kg (lb)	100 (220,5)	101 (220,5)
Spécification de la charge d'écrou à souder d'arceau de toit (p. 241)	kg (lb)	5 (11) par point 10 (22) sur les 2 points	
Spécification de la charge d'écrou à souder du tablier (p. 236)	kg (lb)	10 (22) par point 40 (88) sur les 4 points	

* Utilisez uniquement des pneus pour véhicules utilitaires. N'utilisez pas de pneus pour véhicules de tourisme. Ce véhicule est équipé de pneus spéciaux pour charge élevée, indice 94, capables de transporter une charge pouvant aller jusqu'à 1 500 livres (680 kg), comme l'indique l'étiquette d'information des pneus. Certains pneus de remplacement du marché des pièces de rechange peuvent avoir un indice de charge inférieur. Si vous utilisez des pneus avec un indice de charge inférieur, la capacité de charge maximale de votre véhicule sera réduite (par exemple, les pneus qui ont un indice de charge de 84 réduisent la charge maximale à 340 kg [750 lb] et ceux avec indice de charge de 88 réduisent la charge maximale à 544 kg [1 200 lb]).

MEASUREMENTS INTÉRIEURES

REMARQUE :

Toutes les spécifications sont les mêmes pour les États-Unis et le Canada, sauf indication contraire.

Élément	Catégorie	S	SV
Largeur de chargement aux passages de roue (p. 112)	mm (po)	1 219,4 (48)	1 219,4 (48)
Largeur maximale du chargement au plancher (p. 112)	mm (po)	1 480 (58,3)	1 480 (58,3)
Hauteur maximale du chargement (p. 112)	mm (po)	1 330 (52,4)	1 330 (52,4)
Longueur de chargement maximale au plancher – derrière le siège (p. 112)	mm (po)	2 103 (82,8)	2 103 (82,8)
Longueur de chargement maximale – derrière le dossier du siège en position verticale (p. 112)	mm (po)	2 262 (89,1)	2 262 (89,1)
Volume du chargement	m ³ (pi ³)	3,474 (122,7)	3,474 (122,7)

MESURES EXTÉRIEURES

REMARQUE :

Toutes les spécifications sont les mêmes pour les États-Unis et le Canada, sauf indication contraire.

Élément		Catégorie	S	SV
Hauteur du véhicule (p. 137)	Années modèles 2013-2019	mm (po)	1 871,7 (73,7)	1 871,7 (73,7)
	Année modèle 2020	mm (po)	1 866,7 (73,5)	1 866,7 (73,5)
Empattement (p. 137)		mm (po)	2 925 (115,2)	2 925 (115,2)
Type de roue (p. 255)		—	Acier	Acier
Largeur de la bande de roulement avant		mm (po)	1 525 (60)	1 525 (60)
Largeur de la bande de roulement arrière		mm (po)	1 520 (59,8)	1 520 (59,8)
Rayon de braquage (p. 254)		m (pi)	11,2 (36,7)	11,2 (36,7)
Hauteur du plancher de l'aire de chargement (p. 137)		mm (po)	535,7 (21)	535,7 (21)
Largeur de l'ouverture de la portière coulissante – dégagement maximal, sans portière (p. 131)		Sans joint d'étanchéité de portière ni garniture intérieure mm (po)	818 (32,2)	818 (32,2)
		Avec joint d'étanchéité de portière et garniture intérieure mm (po)	812 (32)	812 (32)
Largeur de l'ouverture de portière coulissante – dégagement maximal, avec portière (p. 133)		Sans joint d'étanchéité de portière ni garniture intérieure mm (po)	624 (24,6)	624 (24,6)
		Avec joint d'étanchéité de portière et garniture intérieure mm (po)	622 (24,5)	622 (24,5)

MESURES EXTÉRIEURES

[TABLEAUX DES RESSOURCES]

Élément		Catégorie	S	SV
Hauteur de l'ouverture de portière coulissante – dégagement maximal (p. 133)		Sans joint d'étanchéité de portière ni garniture intérieure mm (po)	1 181 (46,5)	1 181 (46,5)
		Avec joint d'étanchéité de portière et garniture intérieure mm (po)	1 168 (46)	1 168 (46)
Longueur du véhicule (p. 137)		mm (po)	4 732,5 (186,3)	4 732,5 (186,3)
Porte-à-faux avant (p. 137)		mm (po)	968,2 (38,1)	968,2 (38,1)
Porte-à-faux arrière (p. 137)		mm (po)	839,3 (33)	839,3 (33)
Hauteur de l'ouverture de la portière arrière – dégagement maximal (p. 135)		mm (po)	1 238 (48,7)	1 238 (48,7)
Largeur de l'ouverture de la portière arrière – dégagement maximal (p. 135)		mm (po)	1 260 (49,6)	1 260 (49,6)
Largeur du véhicule – sans rétroviseurs (p. 137)		mm (po)	1 729,5 (68,1)	1 729,5 (68,1)
Largeur de véhicule – avec rétroviseurs (p. 136)		mm (po)	2 010 (79,1)	2 010 (79,1)
Largeur de véhicule – avec rétroviseurs repliés (p. 136)		mm (po)	1 856 (73,1)	1 856 (73,1)
Garde au sol - avec véhicule stationné (États-Unis et Canada)	Années modèles 2013-2014	mm (po)	Avant/arrière - 164 (6,5)	Avant/arrière - 211 (8,3)
Garde au sol - avec véhicule stationné (États-Unis)	Années modèles 2015-2017	mm (po)	Avant/arrière - 164 (6,4) / 155 (6,1)	Avant/arrière - 164 (6,4) / 155 (6,1)
Garde au sol - avec véhicule stationné (Canada)	Année modèle 2016	mm (po)	Avant/arrière - 164 (6,5)	Avant/arrière - 211 (8,3)
Garde au sol - avec véhicule en mouvement (États-Unis et Canada)	Années modèles 2013-2017	mm (po)	Avant/arrière - 140 (5,5)	Avant/arrière - 165 (6,5)
Garde au sol (États-Unis et Canada)	Années modèles 2018-2020	mm (po)	Avant/arrière - 161,9 (6,37)	Avant/arrière - 161,9 (6,37)

MESURES EXTÉRIEURES

[TABLEAUX DES RESSOURCES]

Élément	Catégorie	S	SV
Hauteur du marchepied – avant	mm (po)	376,8 (14,8)	376,8 (14,8)
Hauteur du marchepied – portière coulissante	mm (po)	487,1 (19,2)	487,1 (19,2)
Hauteur du marchepied – arrière	mm (po)	535,7 (21,1)	535,7 (21,1)

DIMENSIONS DE LA CARROSSERIE

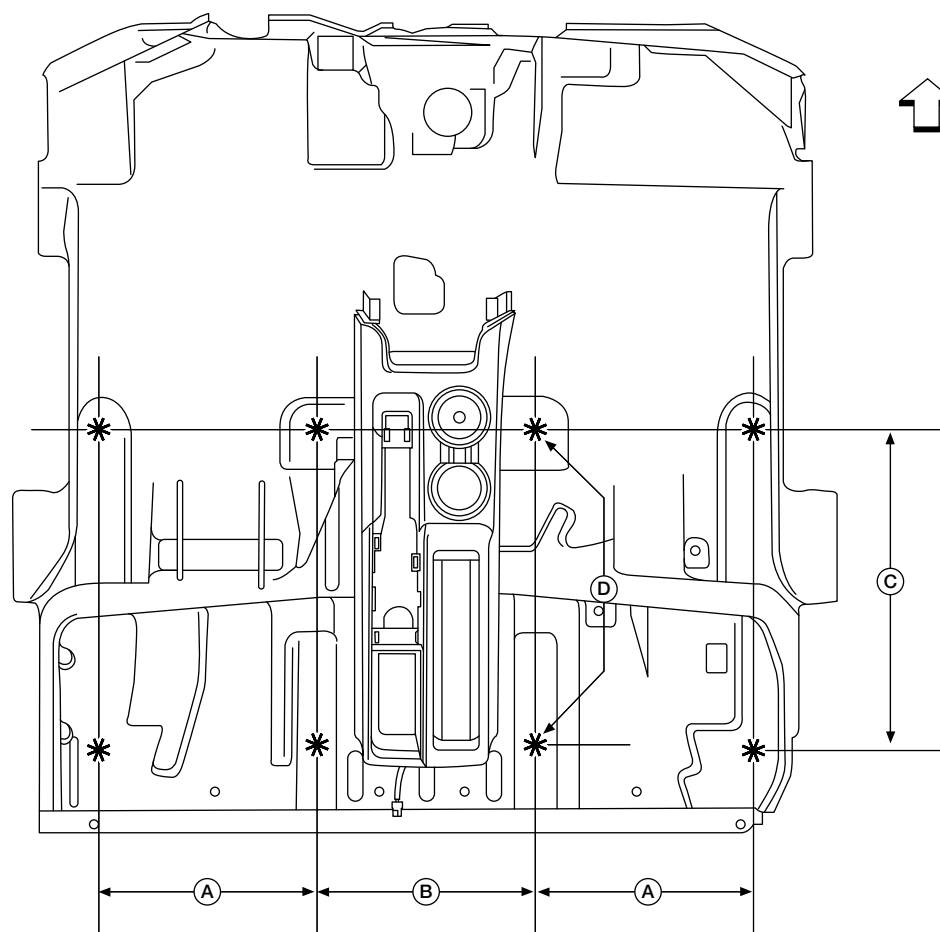
HABITACLE

Trous de fixation des sièges

Dimensions du trou de montage du siège avant

**AVERTISSEMENT :**

Pour éviter de rendre inopérant le système de retenue supplémentaire, qui risquerait d'entraîner des blessures ou la mort en cas de collision provoquant le déploiement des sacs gonflables, le siège du passager avant ne peut être retiré de façon définitive.



AAZIA0227ZZ

← : avant du véhicule.

A. 380 mm (15,0 po)

B. 375 mm (14,8 po)

C. 560 mm (22,0 po)

D. 550 mm (21,7 po)

**AVERTISSEMENT :**

Après le retrait et la pose du siège du passager avant, une opération de remise à zéro doit être exécutée. Nous vous recommandons que cet entretien soit exécuté par un concessionnaire NISSAN au moyen d'outils appropriés. Sans cette opération, le système de classification du passager ne peut pas fonctionner normalement, ce qui peut accroître les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

**AVERTISSEMENT :**

Il est déconseillé de toucher ou modifier le câblage du siège du passager avant. Le non-respect de cette instruction peut engendrer un dysfonctionnement du système de classification du passager et du sac gonflable du passager avant, voire une panne, ce qui peut accroître les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

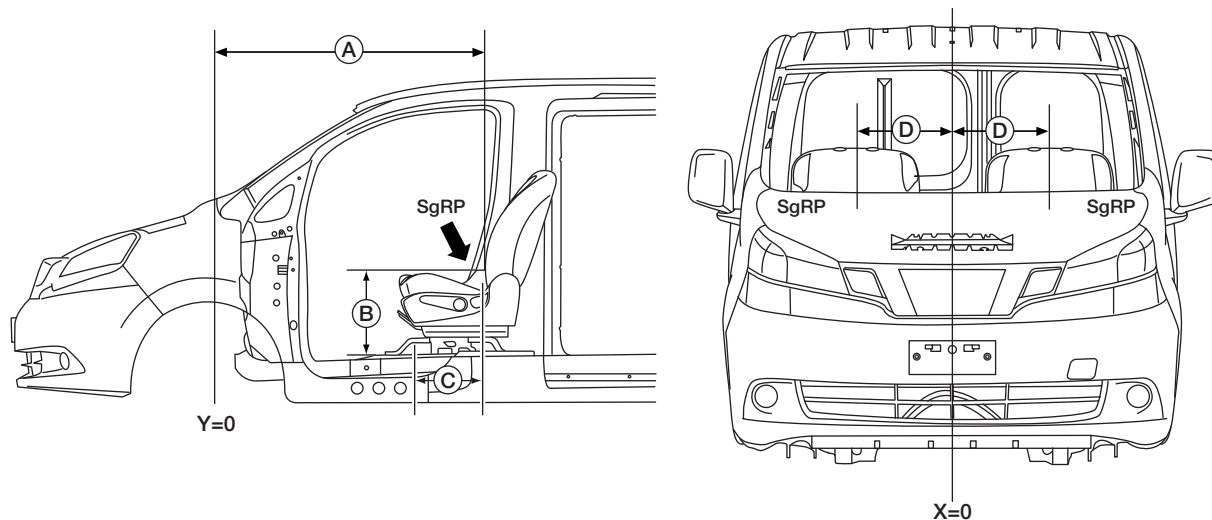
REMARQUE :

Pour connaître la procédure complète de retrait et de pose des sièges avant, reportez-vous à la section SE du manuel d'entretien. Pour une pose standard, suivez les étapes ci-dessous :

1. Avant de poser ou retirer les sièges avant, tournez le commutateur d'allumage vers la position OFF, débranchez les deux bornes de batterie et attendez au moins 3 minutes.
2. Placez le siège dans le véhicule, sur le goujon de fixation, en veillant à bien positionner l'ergot. Assurez-vous qu'il n'y a pas d'objets étrangers sous le siège ou les ceintures de sécurité, ni de fils pincés ou de plis de tapis entre le pied du siège et le plancher.
3. Raccordez tous les connecteurs électriques du siège et veillez à ce que les glissières du siège intérieures et extérieures soient positionnées uniformément et fixées.
4. Posez le boulon du siège extérieur avant et serrez-le à la main.
5. Posez le boulon du siège intérieur avant et serrez-le à 40 Nm (30 lb-pi).
6. Serrez le boulon du siège extérieur avant à 40 Nm (30 lb-pi).
7. Déplacez le siège vers l'avant et posez le boulon du siège intérieur arrière. Assurez que les deux glissières du siège sont fixées et serrez-les à 40 Nm (30 lb-pi).
8. Posez l'écrou du siège extérieur arrière. Serrez à 40 Nm (30 lb-pi) et posez le bouchon.
9. Branchez la batterie.
10. Pour le siège du passager avant, l'opération de remise à zéro doit être exécutée. Nous vous recommandons que cet entretien soit exécuté par un concessionnaire NISSAN.
11. Posez les bouchons sur toutes les fixations du siège.

Schémas de position de siège

Dimensions sièges avant SgRP



AAZIA0148ZZ

REMARQUE :

Le siège est complètement abaissé et reculé.

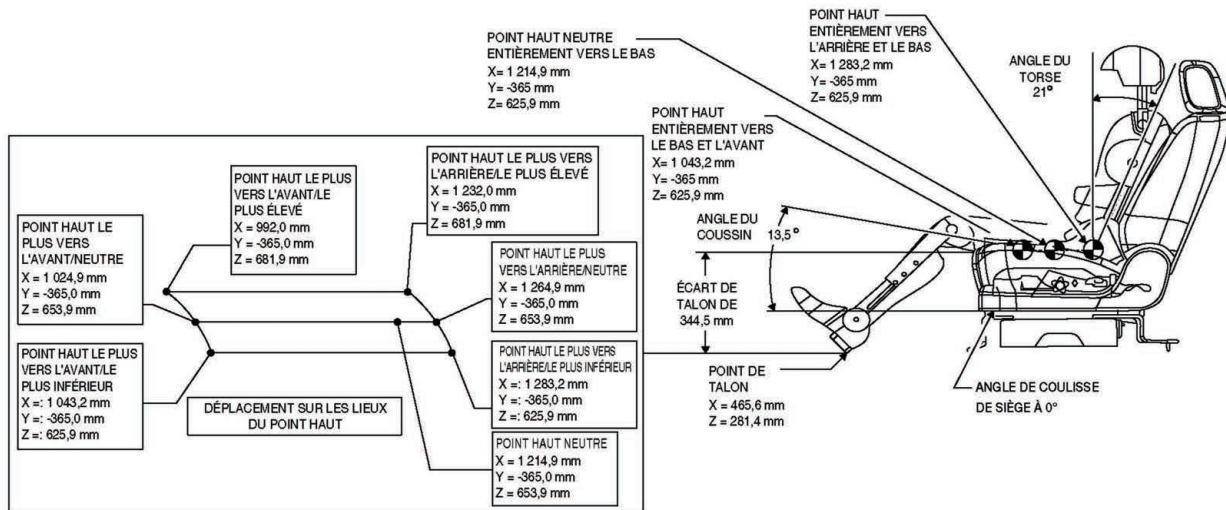
A. 1 086,5 mm (42,77 po)

B. 625,9 mm (24,64 po)

C. 240 mm (9,44 po)

D. 365 mm (14,37 po)

Glissière manuelle du côté gauche

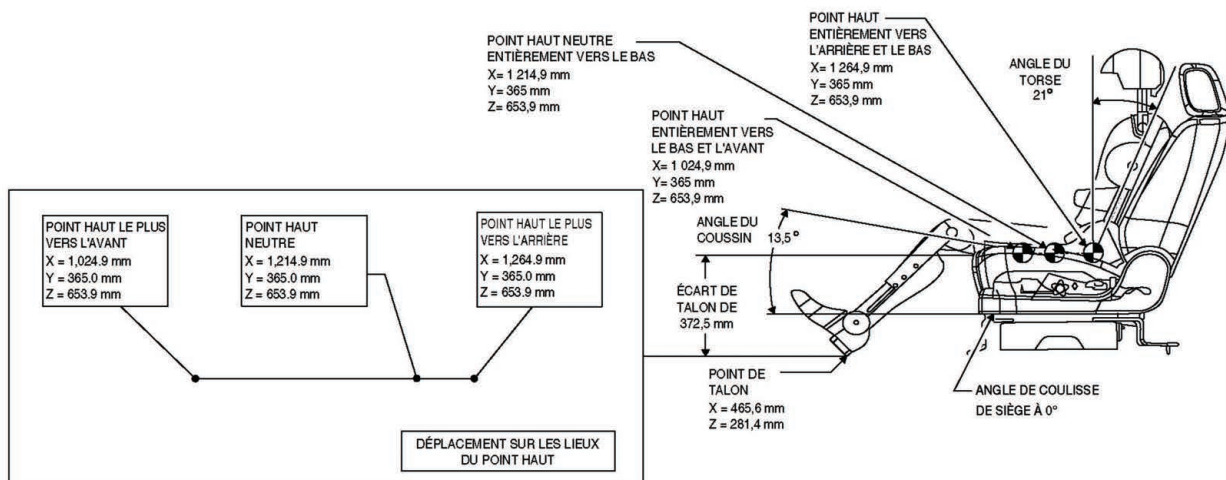


AAZIA0366GB

REMARQUE :

Les valeurs X, Y et Z sont mesurées à partir du véhicule « 0 ».

Glissière manuelle du côté droit



AAZIA0367GB

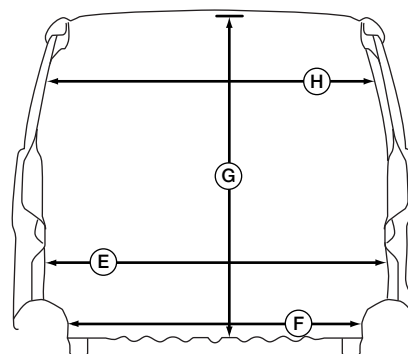
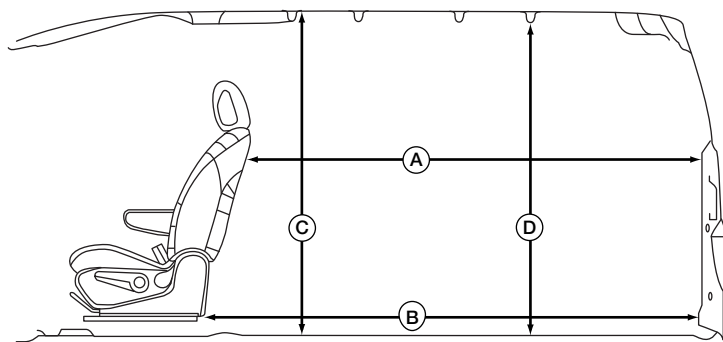
REMARQUE :

Les valeurs X, Y et Z sont mesurées à partir du véhicule « 0 ».

AIRE DE CHARGEMENT

Dimensions intérieures

Hors-tout



AAZIA0149ZZ

A. Longueur derrière le dossier du siège en position verticale :

- la plus à l'arrière : 2 022 mm (79,6 po)
- au centre : 2 144 mm (84,4 po)
- la plus en avant : 2 262 mm (89,1 po)

D. Hauteur au centre des roues arrière :

1 317 mm (51,9 po)

G. Hauteur maximale à l'entrée de l'aire de chargement avec la gâche :

1 198 mm (47,2 po)

B. Longueur maximale au plancher derrière le dossier du siège :

2 103,5 mm (82,8 po)

E. Largeur maximale au plancher :

- entre portières coulissantes : 1 480 mm (58,3 po)
- derrière les passages de roue : 1 390,8 mm (54,8 po)

H. Largeur maximale au centre de la zone d'ouverture de glace :

1 500 mm (59,1 po)

C. Hauteur de chargement maximale :

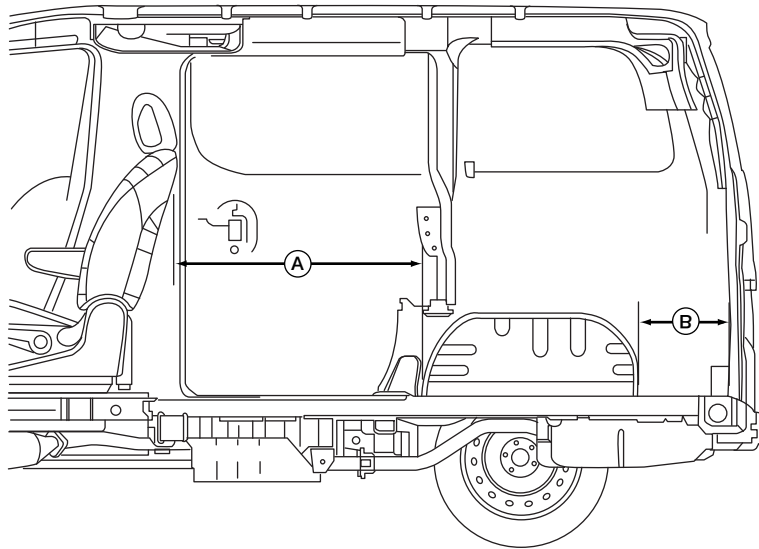
1 330 mm (52,4 po)

F. Largeur au plancher entre les passages de roue :

1 219,4 mm (48 po)

Dégagement du passage des roues

Vue latérale en coupe - coté droit



AAZIA0175ZZ

REMARQUE :

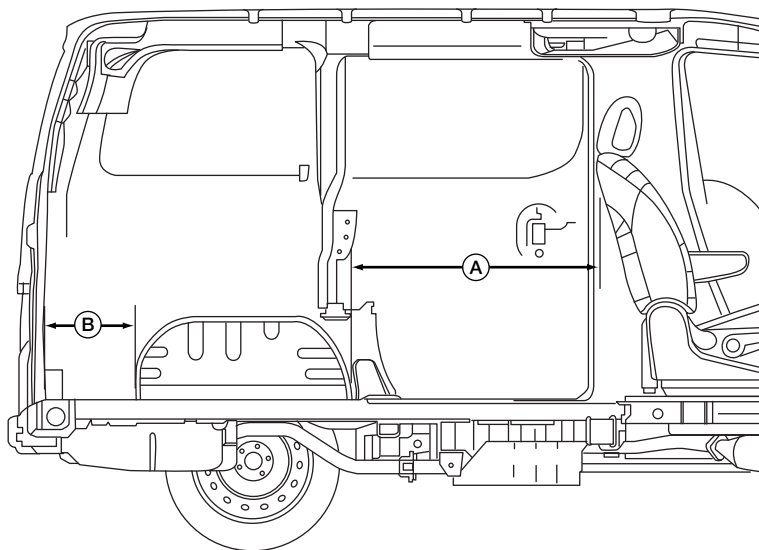
Vue de l'intérieur du véhicule

A. Position du siège :

- la plus à l'arrière : 856 mm (33,7 po)
- au centre : 952 mm (37,5 po)
- la plus en avant : 1 096 mm (43,15 po)

B. 296 mm (11,65 po)

Vue latérale en coupe - coté gauche



AAZIA0150ZZ

REMARQUE :**Vue de l'intérieur du véhicule**

A. Position du siège :

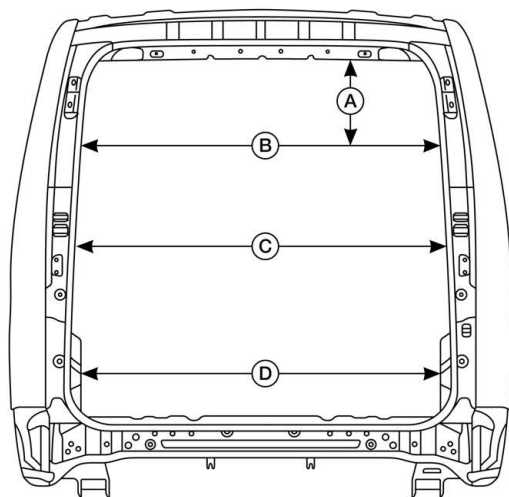
- la plus à l'arrière : 856 mm (33,7 po)
- au centre : 952 mm (37,5 po)
- la plus en avant : 1 096 mm (43,15 po)

B. 296 mm (11,65 po)

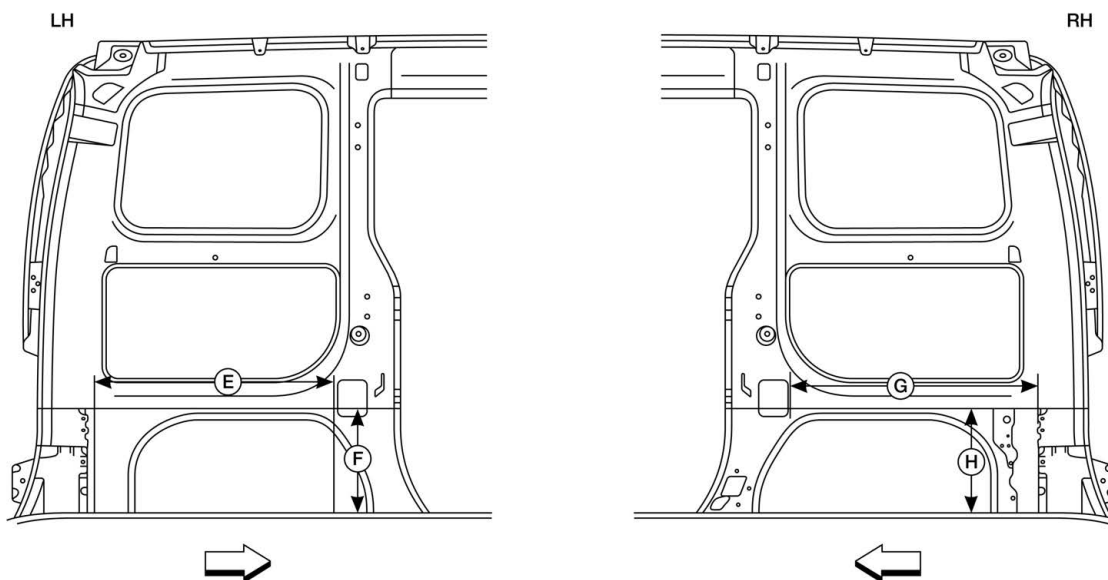
AIRE DE CHARGEMENT

[DIMENSIONS DE LA CARROSSERIE]

Passage des roues en écorché et vues arrière



Arrière



AAZIA0296GB

← : avant du véhicule.

A. 261,8 mm (10,3 po)

D. 1 260 mm (49,6 po)

G. 785 mm (30,9 po)

B. 1 175 mm (46,3 po)

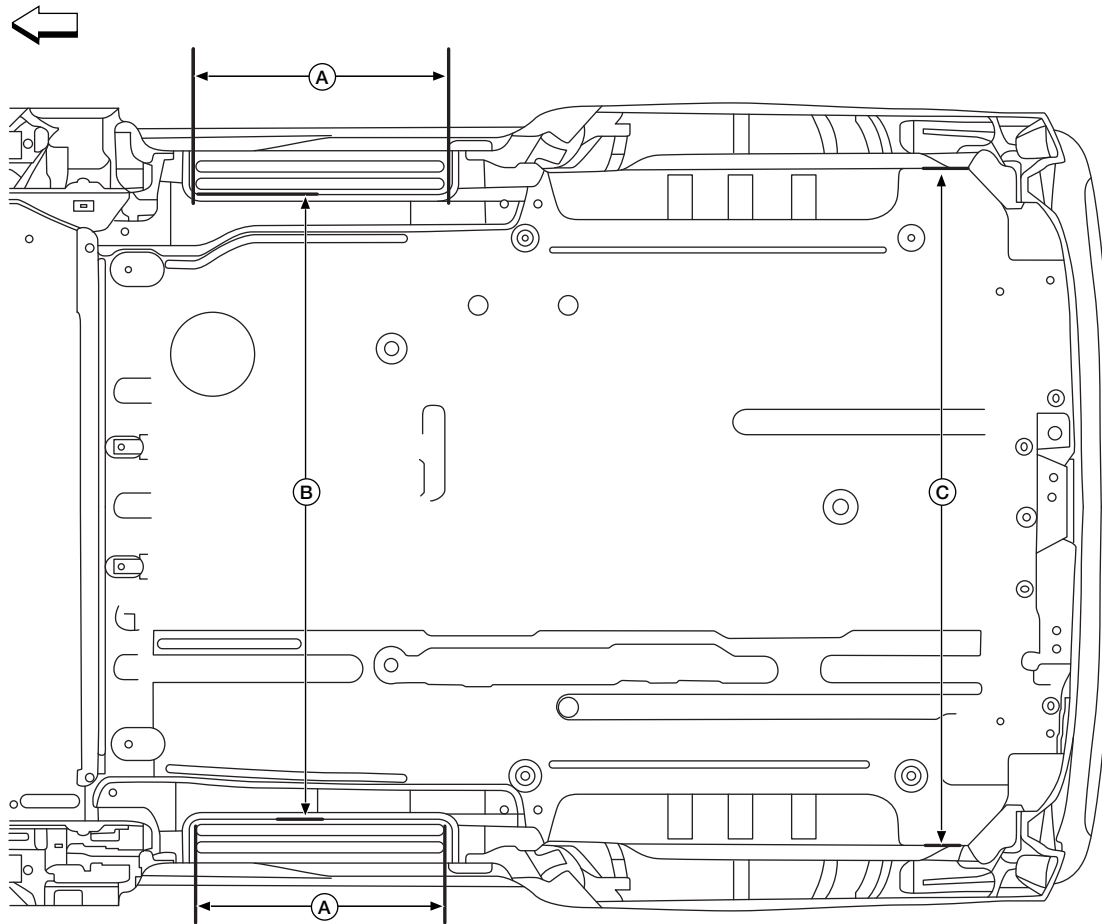
E. 725 mm (28,5 po)

H. 288 mm (11,3 po)

C. 1 250 mm (49,2 po)

F. 271 mm (10,6 po)

Vue du pavillon en écorché



AAZIA0228ZZ

← : avant du véhicule.

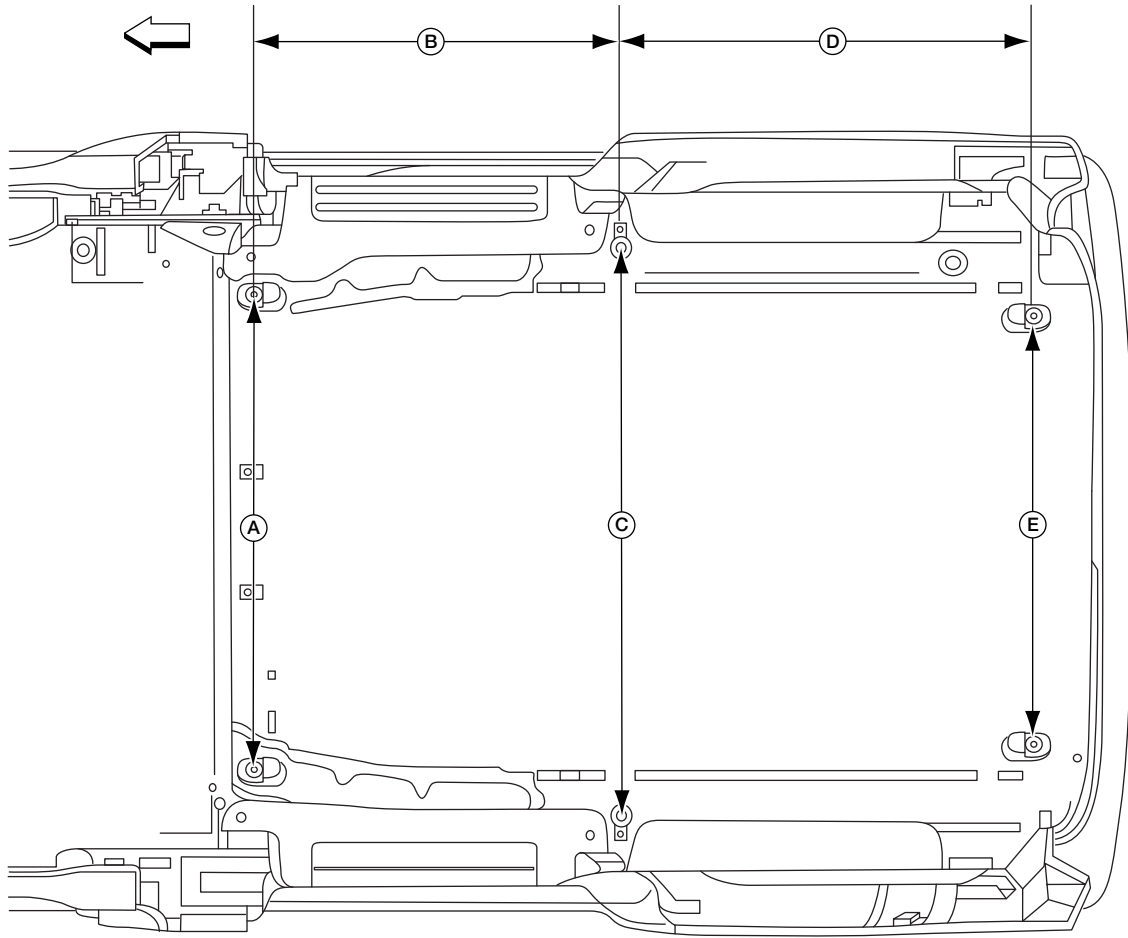
A. 570 mm (22,4 po)

B. 1 323 mm (52,1 po)

C. 1 432 mm (56,4 po)

Anneaux d'arrimage en D (selon l'équipement)

Vue du pavillon en coupe



AAZIA0229ZZ

**AVERTISSEMENT :**

Ne dépassez pas la charge maximale de 890 N (200 lb) par anneau en D.

← : avant du véhicule.

* Emplacement des anneaux d'arrimage en D.

A. 1 005 mm (39,6 po)

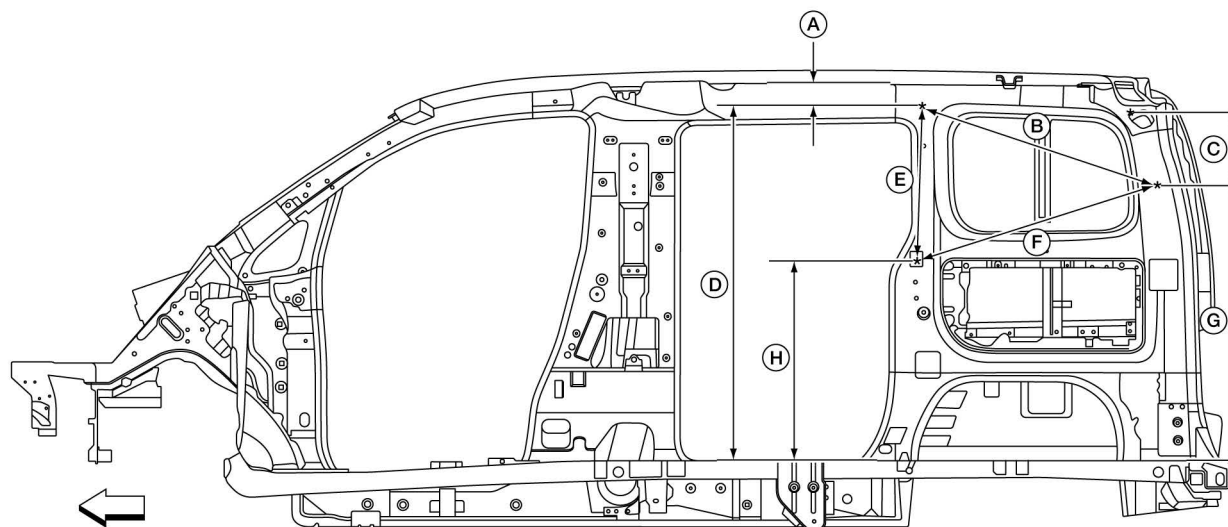
B. 845 mm (33,3 po)

C. 1 275 mm (50,2 po)

D. 817 mm (32,2 po)

E. 1 138 mm (44,8 po)

Vue en coupe du côté passager - À partir de l'année modèle 2020



TGAAZIA0079ZZ



AVERTISSEMENT :

- Les objets doivent d'abord être fixés aux anneaux en D sur le plancher du véhicule (selon l'équipement). Le but du flanc d'anneaux en D est uniquement pour empêcher les objets transportés de se déplacer.
- Dans les cas où les anneaux en D de plancher ne sont pas équipés, n'appliquez pas une charge totale de plus de 475 N (170 lb) à un mur latéral d'anneaux en D lors de la fixation des bagages.

← : avant du véhicule.

* Emplacement des anneaux d'arrimage en D.

A. 72,5 mm (2,9 po) du toit en métal à l'anneau en D

B. 885,2 mm (34,9 po)

C. 252,4 mm (9,9 po) du montant intérieur supérieur arrière en métal à l'anneau en D

D. 1 252,7 mm (49,3 po) du plancher en métal à l'anneau en D

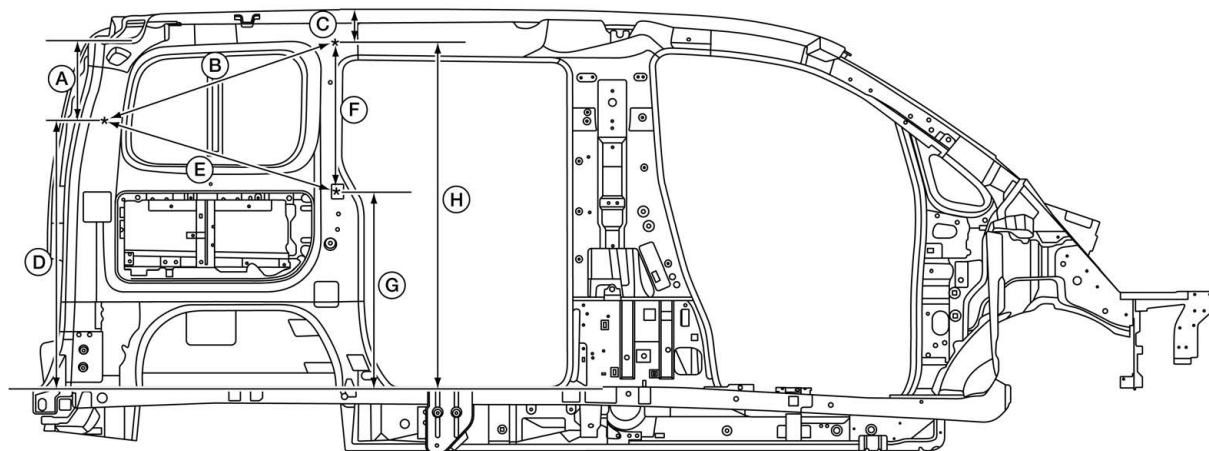
E. 555,9 mm (21,9 po)

F. 895,4 mm (35,3 po)

G. 961,38 mm (37,9 po) du plancher en métal à l'anneau en D

H. 706,8 mm (27,8 po) du plancher en métal à l'anneau en D

Vue en coupe du côté conducteur - À partir de l'année modèle 2020



TGAAZIA0078ZZ



AVERTISSEMENT :

- Les objets doivent d'abord être fixés aux anneaux en D sur le plancher du véhicule (selon l'équipement). Le but du flanc d'anneaux en D est uniquement pour empêcher les objets transportés de se déplacer.
- Dans les cas où les anneaux en D de plancher ne sont pas équipés, n'appliquez pas une charge totale de plus de 475 N (170 lb) à un mur latéral d'anneaux en D lors de la fixation des bagages.

← : avant du véhicule.

* Emplacement des anneaux d'arrimage en D.

A. 252,4 mm (9,9 po) du montant intérieur supérieur arrière en métal à l'anneau en D

B. 885,2 mm (34,9 po)

C. 72,5 mm (2,9 po) du toit en métal à l'anneau en D

D. 961,38 mm (37,9 po) du plancher en métal à l'anneau en D

E. 895,4 mm (35,3 po)

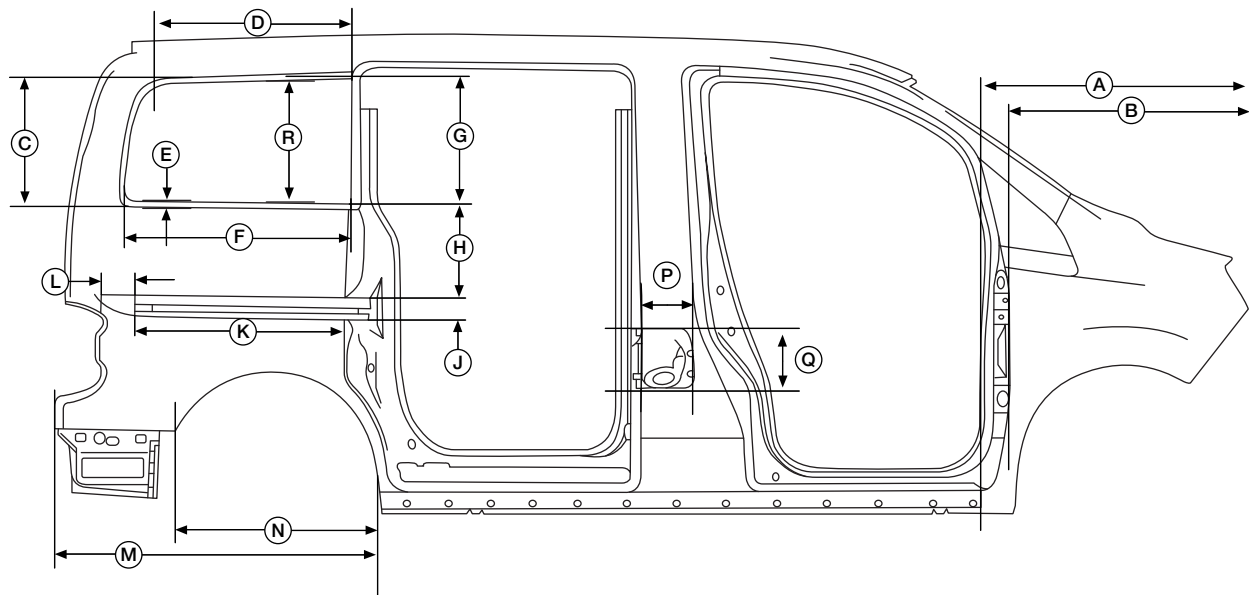
F. 555,9 mm (21,9 po)

G. 706,8 mm (27,8 po) du plancher en métal à l'anneau en D

H. 1 252,7 mm (49,3 po) du plancher en métal à l'anneau en D

ZONE D'ÉTIQUETTES

Dimensions extérieures du côté droit



AAZIA0151ZZ

A. 918 mm (36,1 po)

D. 713 mm (28,1 po)

G. 450 mm (17,7 po)

K. 723 mm (28,5 po)

N. 693 mm (27,3 po)

R. 440 mm (17,3 po)

B. 825 mm (32,5 po)

E. Profondeur de déport :
18 mm (0,7 po)

H. 300 mm (11,8 po)

L. 114 mm (4,5 po)

P. 180 mm (7,1 po)

C. 408 mm (16,1 po)

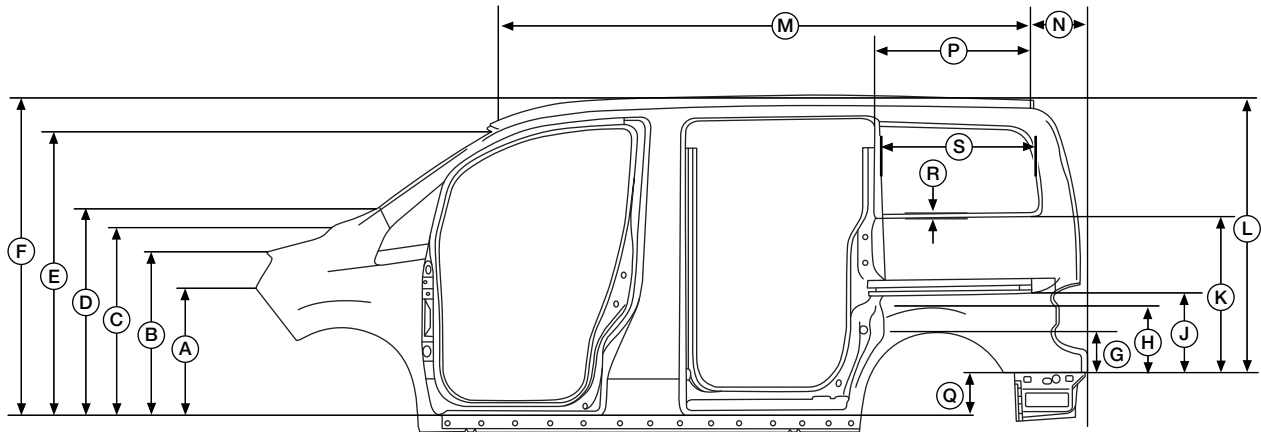
F. 781 mm (30,7 po)

J. 81 mm (3,2 po)

M. 1 115 mm (43,9 po)

Q. 210 mm (8,3 po)

Dimensions extérieures du côté gauche



AAZIA0165ZZ

A. 674 mm (26,5 po)

D. 1 059 mm (41,7 po)

G. 210 mm (8,3 po)

K. 760 mm (29,9 po)

N. 250 mm (9,8 po)

R. Profondeur de départ :
18 mm (0,7 po)

B. 836 mm (32,9 po)

E. 1 429 mm (56,3 po)

H. 322 mm (12,7 po)

L. 1 330 mm (52,4 po)

P. 785 mm (30,9 po)

S. 783 mm (30,8 po)

C. 987 mm (38,9 po)

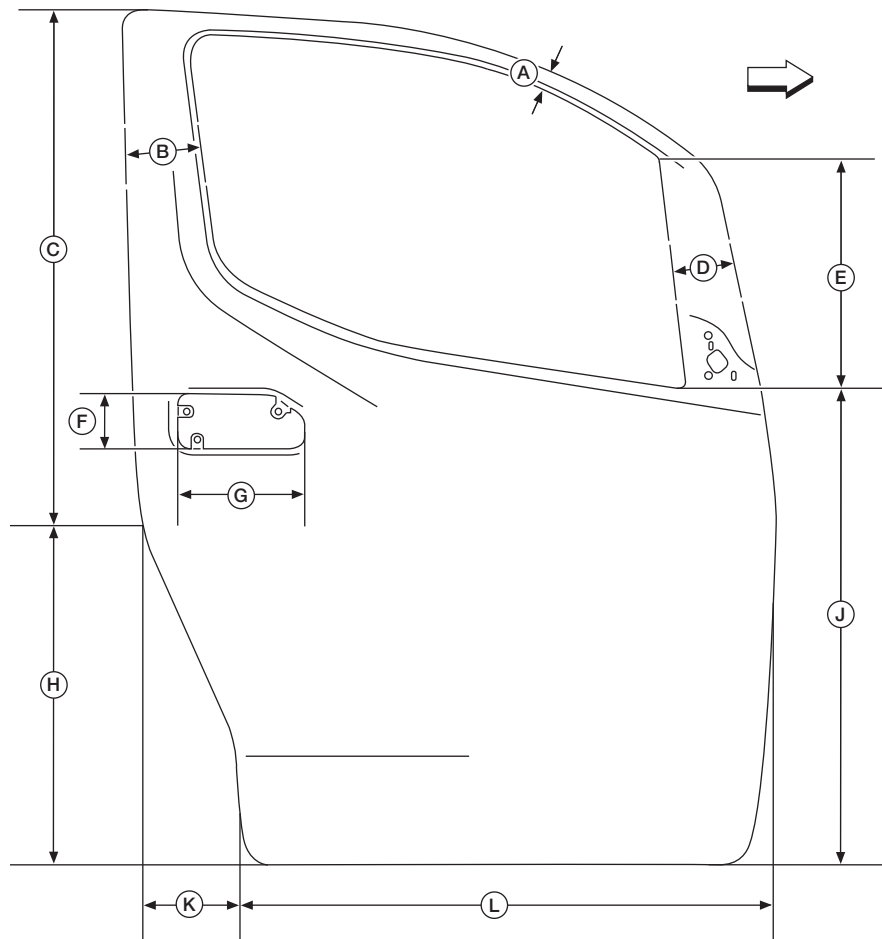
F. 1 587 mm (62,5 po)

J. 383 mm (15,1 po)

M. 2 670 mm (105,1 po)

Q. 258 mm (10,2 po)

Dimensions extérieures de la portière avant du côté droit



AAZIA0594ZZ

← : avant du véhicule.

A. 35,0 mm (1,38 po)

B. 132,2 mm (5,20 po)

C. 867,2 mm (34,14 po)

D. 104,7 mm (4,12 po)

E. 384,5 mm (15,14 po)

F. 92,6 mm (3,65 po)

G. 211,4 mm (8,32 po)

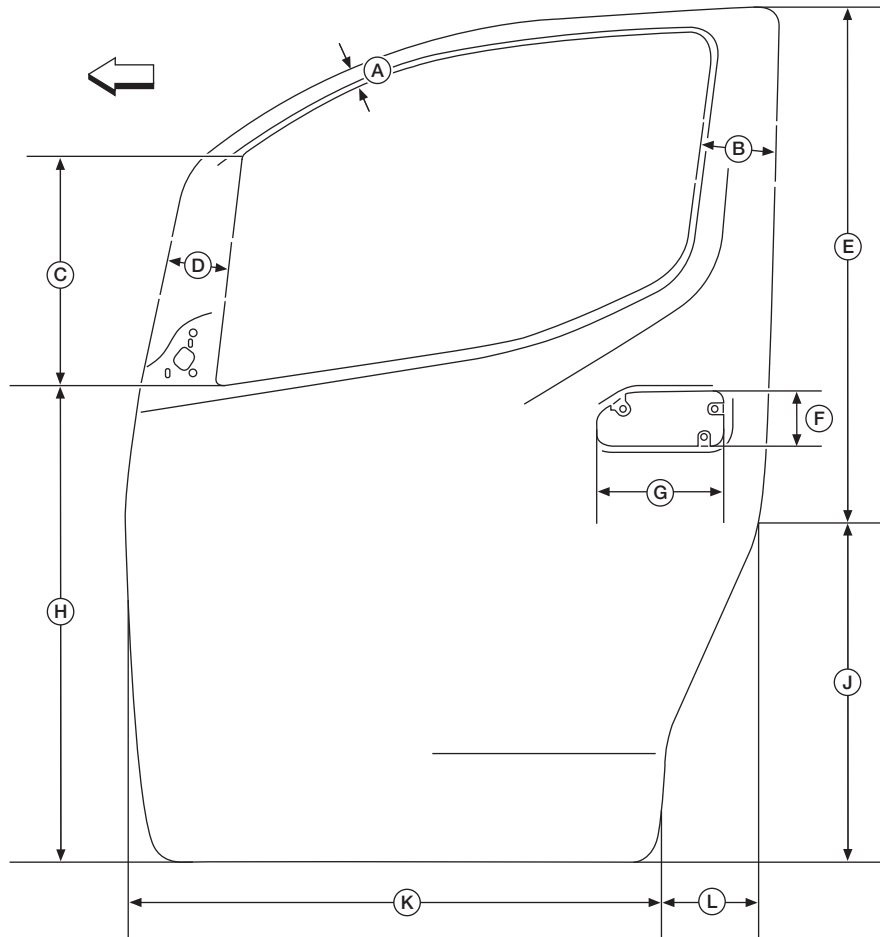
H. 546,2 mm (21,50 po)

J. 788,0 mm (31,02 po)

K. 156,3 mm (6,15 po)

L. 896,5 mm (35,30 po)

Dimensions extérieures de la portière avant du côté gauche



AAZIA0593ZZ

← : avant du véhicule.

A. 35,0 mm (1,38 po)

B. 132,2 mm (5,20 po)

C. 384,5 mm (15,14 po)

D. 104,7 mm (4,12 po)

E. 867,2 mm (34,14 po)

F. 92,6 mm (3,65 po)

G. 211,4 mm (8,32 po)

H. 788,0 mm (31,02 po)

J. 546,2 mm (21,50 po)

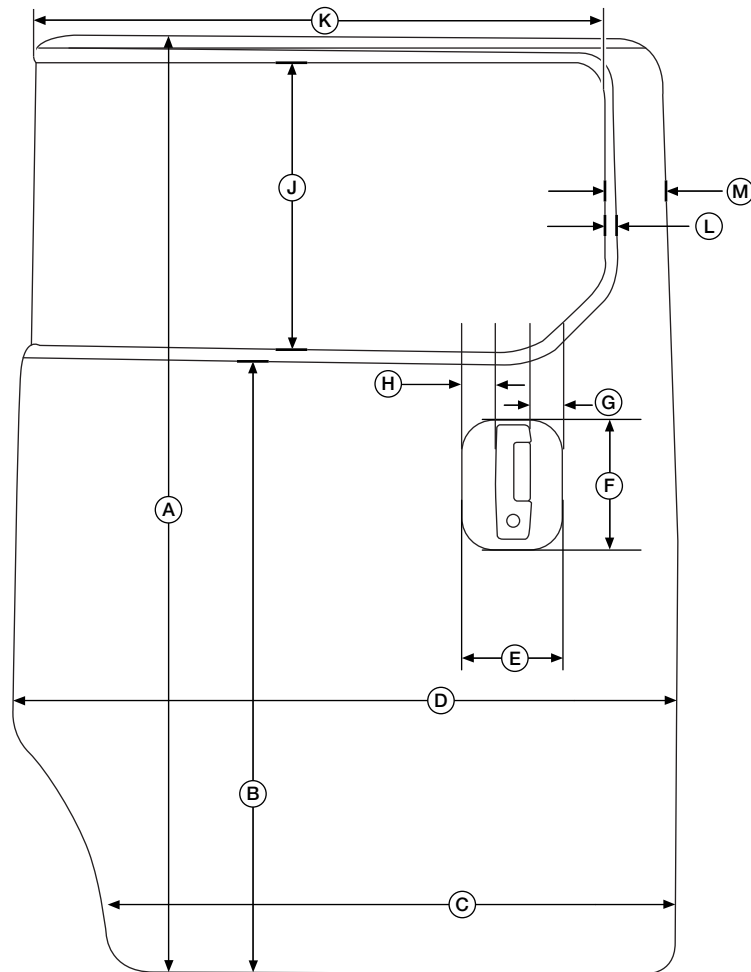
K. 896,6 mm (34,30 po)

L. 156,3 mm (6,15 po)

ZONE D'ÉTIQUETTES

[DIMENSIONS DE LA CARROSSERIE]

Dimensions extérieures de la portière coulissante du côté droit



AAZIA0166ZZ

Sans glace

A. 1 450 mm (57,1 po)

D. 1 002 mm (39,4 po)

G. Profondeur de déport :
27 mm (1,1 po)

K. 870 mm (34,3 po)

B. 941 mm (37,0 po)

E. 165 mm (6,5 po)

H. Profondeur de déport :
27 mm (1,1 po)

L. Profondeur de déport :
14 mm (0,6 po)

C. 858 mm (33,8 po)

F. 200 mm (7,9 po)

J. 450 mm (17,7 po)

M. 75 mm (3,0 po)

Avec glace

A. 1 450 mm (57,1 po)

D. 1 002 mm (39,4 po)

G. Profondeur de déport :
27 mm (1,1 po)

K. 874 mm (34,4 po)

B. 941 mm (37,0 po)

E. 165 mm (6,5 po)

H. Profondeur de déport :
27 mm (1,1 po)

L. Profondeur de déport :
14 mm (0,6 po)

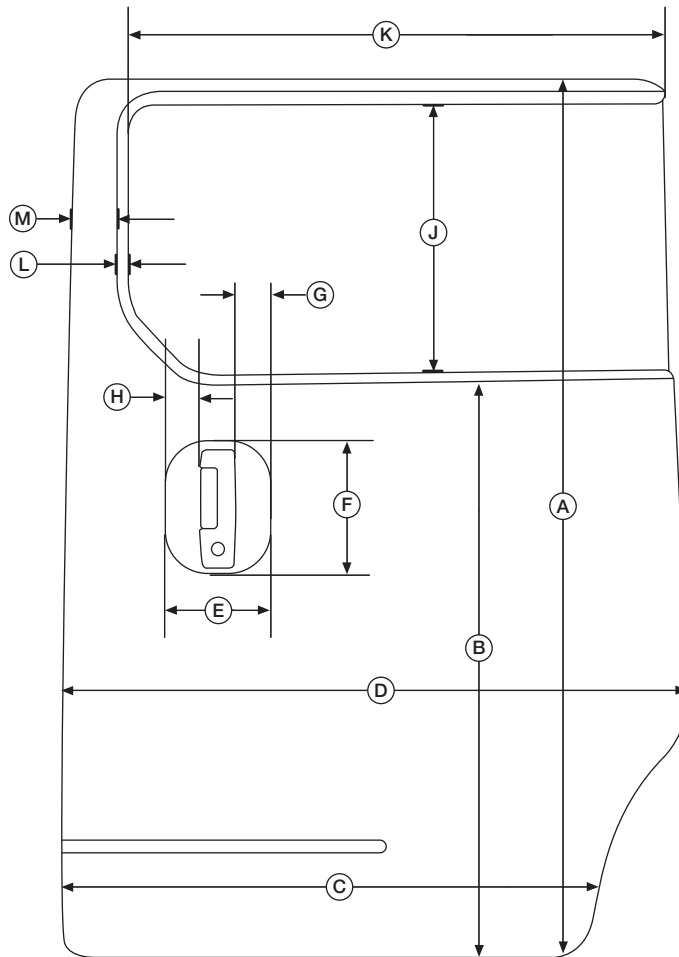
C. 858 mm (33,8 po)

F. 200 mm (7,9 po)

J. 452 mm (17,8 po)

M. 86 mm (3,4 po)

Dimensions extérieures de la portière coulissante du côté gauche



AAZIA0176ZZ

A. 1 450 mm (57,1 po)

D. 1 002 mm (39,4 po)

G. Profondeur de déport :
27 mm (1,1 po)

K. 870 mm (34,3 po)

B. 941 mm (37,0 po)

E. 165 mm (6,5 po)

H. Profondeur de déport :
27 mm (1,1 po)

L. Profondeur de déport :
14 mm (0,6 po)

C. 858 mm (33,8 po)

F. 200 mm (7,9 po)

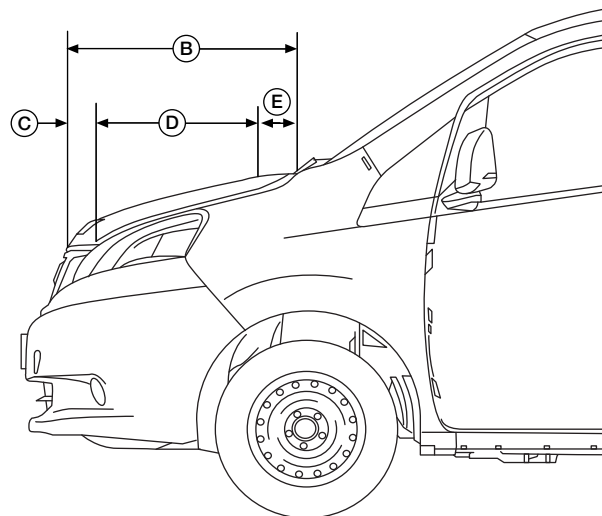
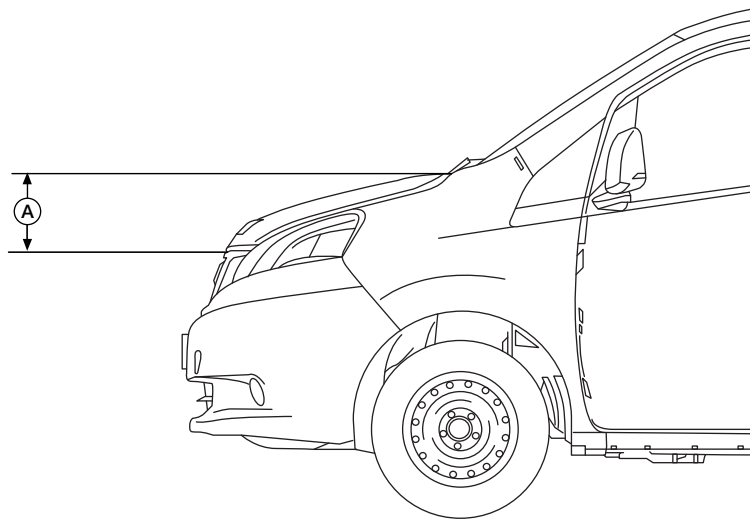
J. 450 mm (17,7 po)

M. 75 mm (3,0 po)

ZONE D'ÉTIQUETTES

[DIMENSIONS DE LA CARROSSERIE]

Dimensions extérieures de la surface du capot



AAZIA0167ZZ

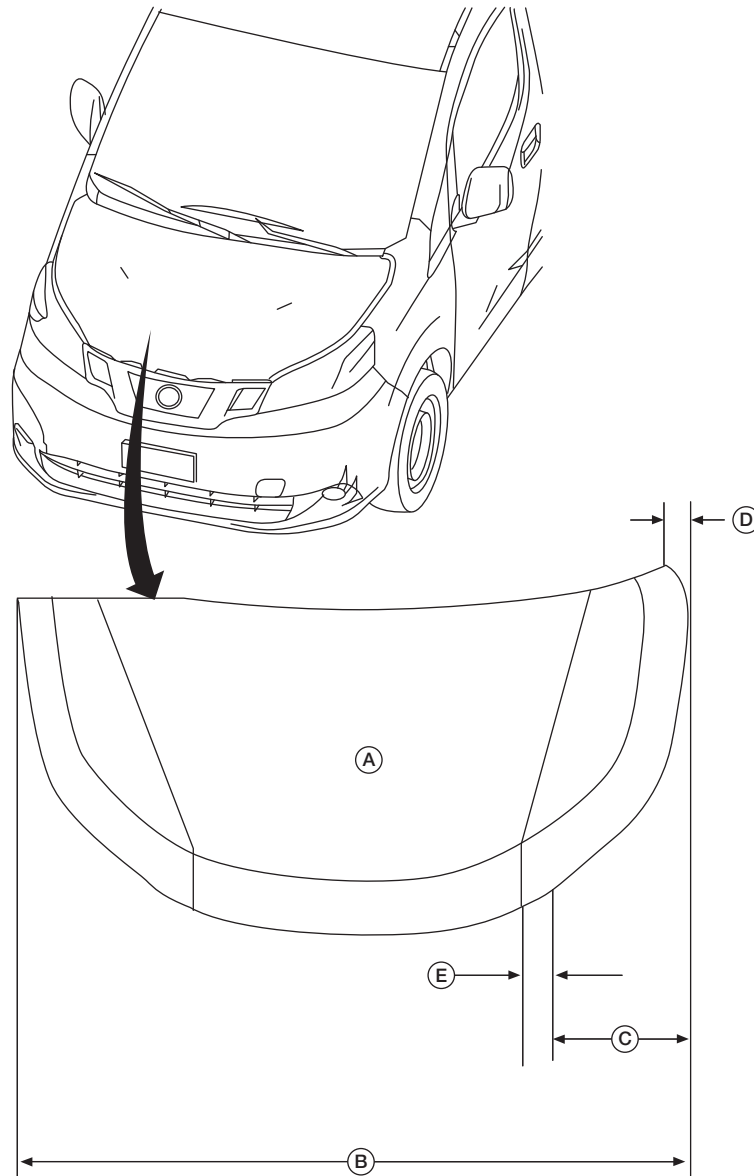
A. 275 mm (10,8 po)
D. 568 mm (22,4 po)

B. 745 mm (29,3 po)
E. 80 mm (3,1 po)

C. 120 mm (4,7 po)

ZONE D'ÉTIQUETTES

[DIMENSIONS DE LA CARROSSERIE]



AAZIA0168ZZ

A. Surface plane 1,026 m²
(1 590 po²)

B. 1 479 mm (58,2 po)

C. 310 mm (12,2 po)

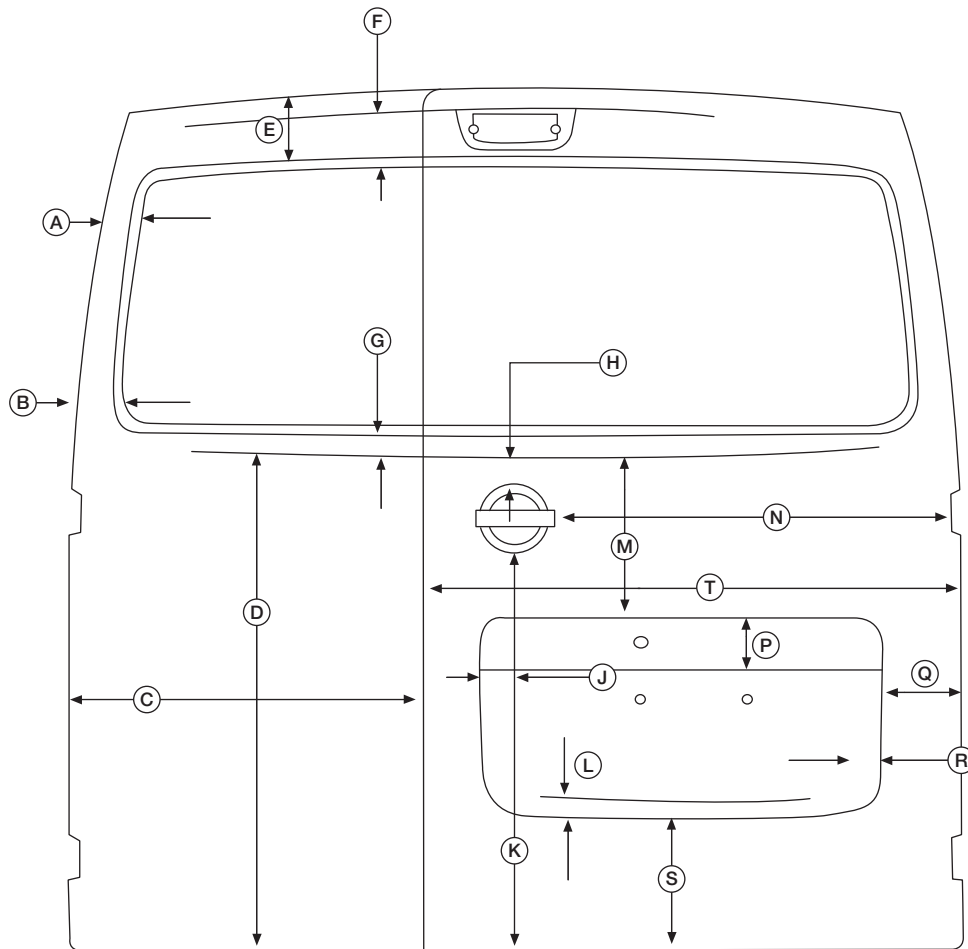
D. 55 mm (2,2 po)

E. 140 mm (5,5 po)

ZONE D'ÉTIQUETTES

[DIMENSIONS DE LA CARROSSERIE]

Zone d'étiquettes de la portière arrière



AAZIA0169ZZ

A. 50 mm (2,0 po)

D. 796 mm (31,3 po)

G. 36 mm (1,4 po)

K. 628 mm (24,7 po)

N. 643 mm (25,3 po)

R. 38 mm (1,5 po)

U. 445 mm (17,5 po)

B. 61 mm (2,4 po)

E. 128 mm (5,0 po)

H. 54 mm (2,1 po)

L. 30 mm (1,2 po)

P. 77 mm (3,0 po)

S. 213 mm (8,4 po)

C. 580 mm (22,8 po)

F. 75 mm (3,0 po)

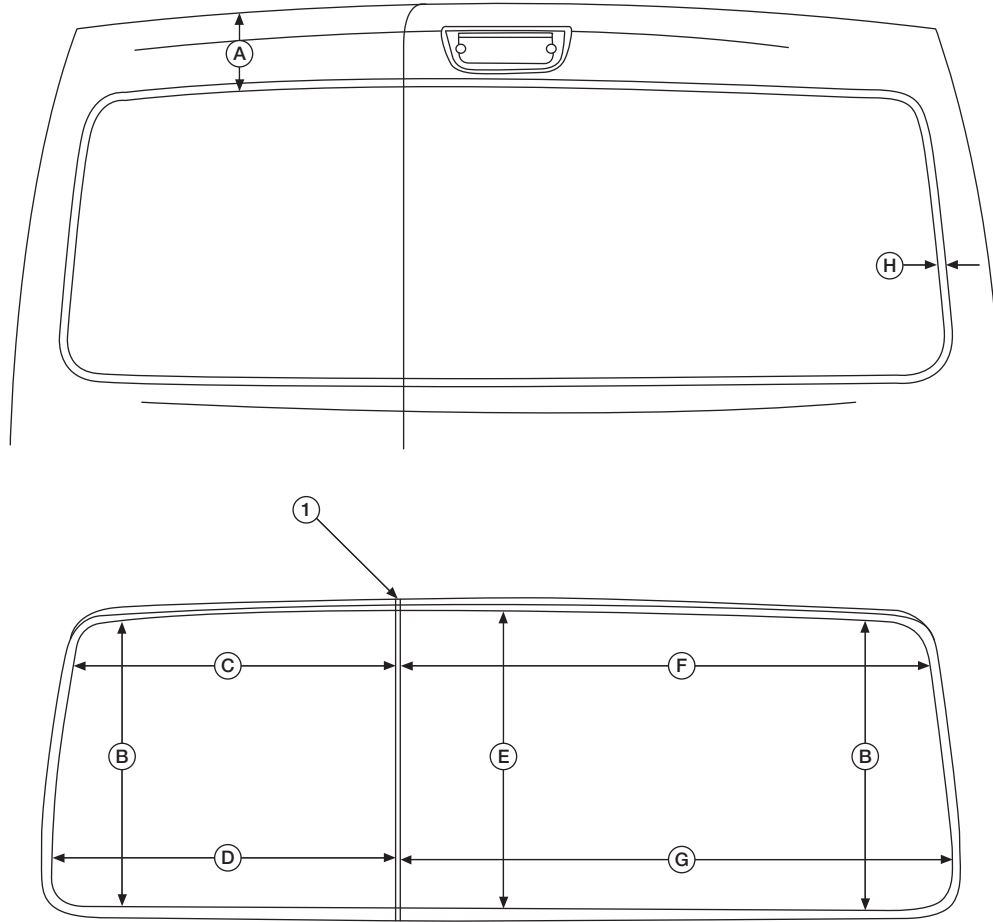
J. 70 mm (2,8 po)

M. 255 mm (10,0 po)

Q. 130 mm (5,1 po)

T. 875 mm (34,4 po)

Zone d'étiquettes de l'ouverture de glace de portière arrière



AAZIA0170ZZ

1. Joint d'écart de portière

C. 455 mm (17,9 po)

F. 750 mm (29,5 po)

A. 128 mm (5,0 po)

D. 488 mm (19,2 po)

G. 782 mm (30,8 po)

B. 426 mm (16,8 po)

E. 438 mm (17,2 po)

H. Profondeur de déport :
11 mm (0,4 po)

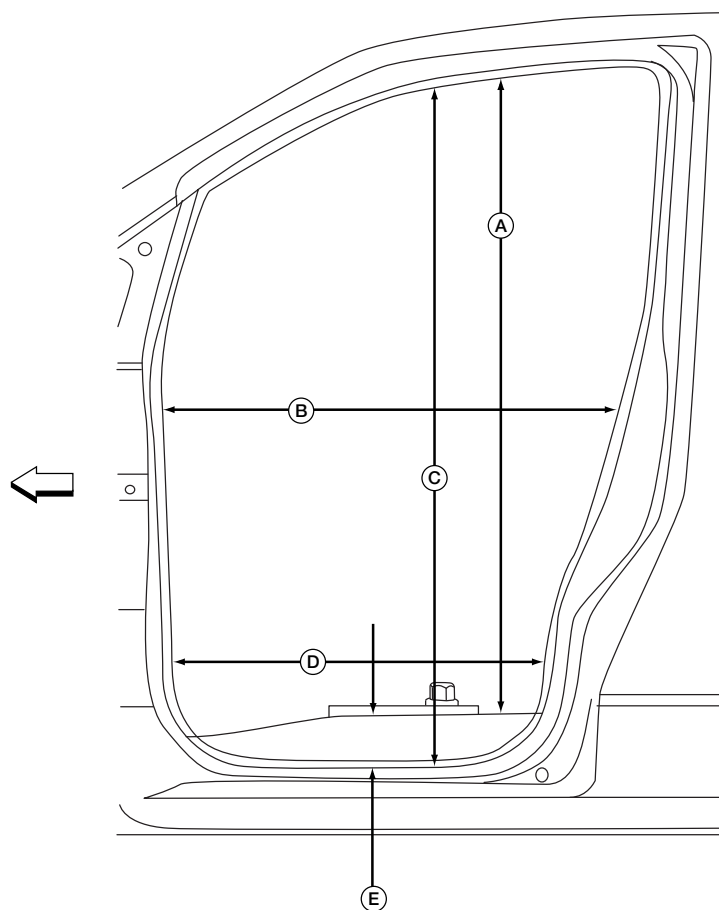
ÉTIQUETTES

Pour obtenir des renseignements et connaître les règlements relatifs aux étiquettes, visitez le site Web suivant :

www.fmcsa.dot.gov

EXTÉRIEUR

Mesures de l'ouverture de portière avant



AAZIA0230ZZ

← : avant du véhicule

Sans joint d'étanchéité de portière ni garniture intérieure

A. 1 191 mm (46,9 po)

B. 870 mm (34,3 po)

C. 1 278 mm (50,3 po)

D. 715 mm (28,1 po)

E. 88 mm (3,5 po)

Avec joint d'étanchéité de portière et garniture intérieure

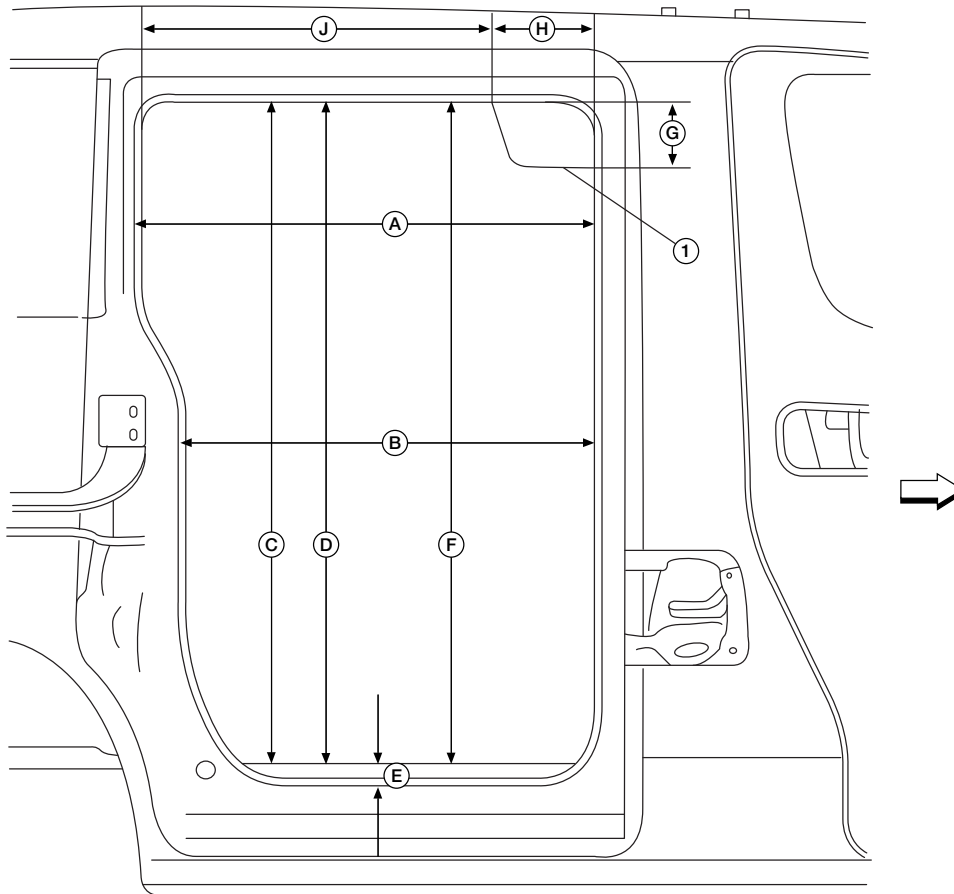
A. 1 188 mm (46,8 po)

B. 863 mm (34,0 po)

C. 1 264 mm (49,8 po)

D. 706 mm (27,8 po)

E. 78 mm (3,1 po)

Dimensions de l'ouverture de la portière coulissante du côté droit – Portière coulissante non installée


AAZIA0187ZZ

: avant du véhicule

Sans joint d'étanchéité de portière ni garniture intérieure

A. 818 mm (32,2 po)

B. 735 mm (28,9 po)

C. 1 181 mm (46,5 po)

D. 1 181 mm (46,5 po)

E. 27 mm (1,06 po)

F. 1 181 mm (46,5 po)

Avec joint d'étanchéité de portière et garniture intérieure

1. Garniture de toit

A. 812 mm (32,0 po)

B. 728 mm (28,7 po)

C. 1 168 mm (46,0 po)

D. 1 168 mm (46,0 po)

E. 35 mm (1,37 po)

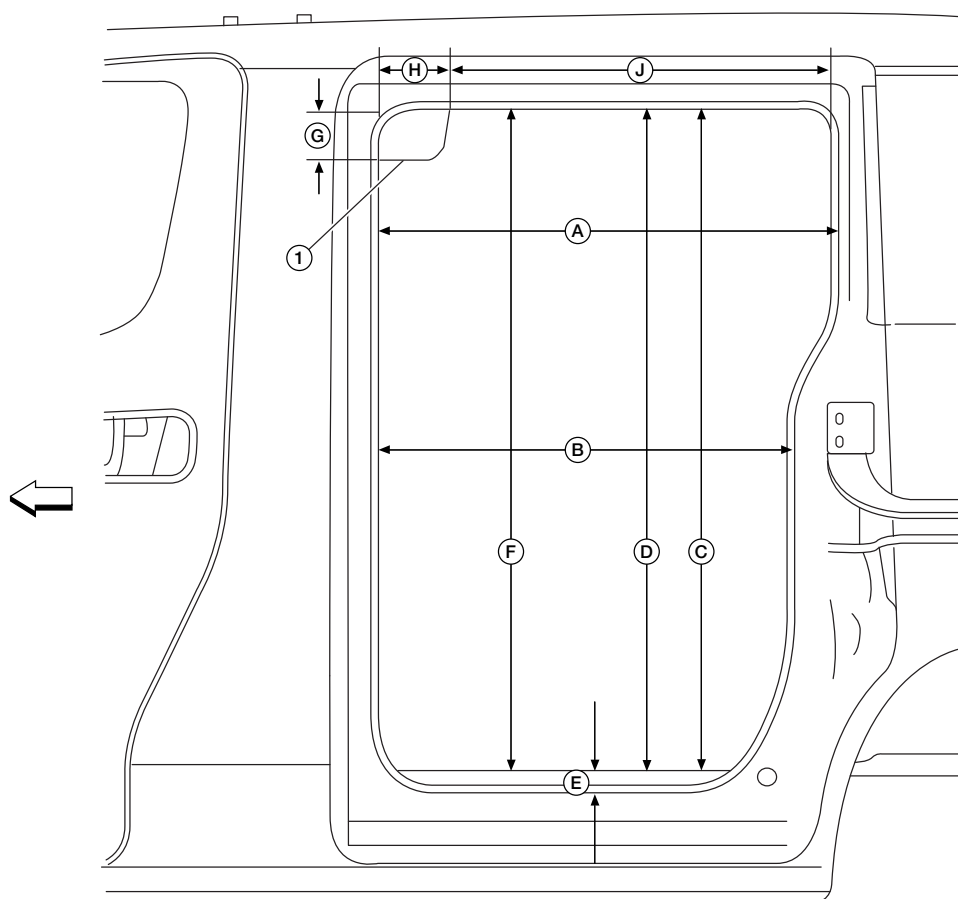
F. 1 168 mm (46,0 po)

G. 22 mm (0,9 po)

H. 190 mm (7,5 po)

J. 617 mm (24,3 po)

Dimensions de l'ouverture de la portière coulissante du côté gauche — Portière coulissante non installée



AAZIA0186ZZ

← : avant du véhicule

Sans joint d'étanchéité de portière ni garniture intérieure

A. 818 mm (32,2 po)

B. 735 mm (28,9 po)

C. 1 181 mm (46,5 po)

D. 1 181 mm (46,5 po)

E. 27 mm (1,06 po)

F. 1 181 mm (46,5 po)

Avec joint d'étanchéité de portière et garniture intérieure

1. Garniture de toit

A. 812 mm (32,0 po)

B. 728 mm (28,7 po)

C. 1 168 mm (46,0 po)

D. 1 168 mm (46,0 po)

E. 35 mm (1,37 po)

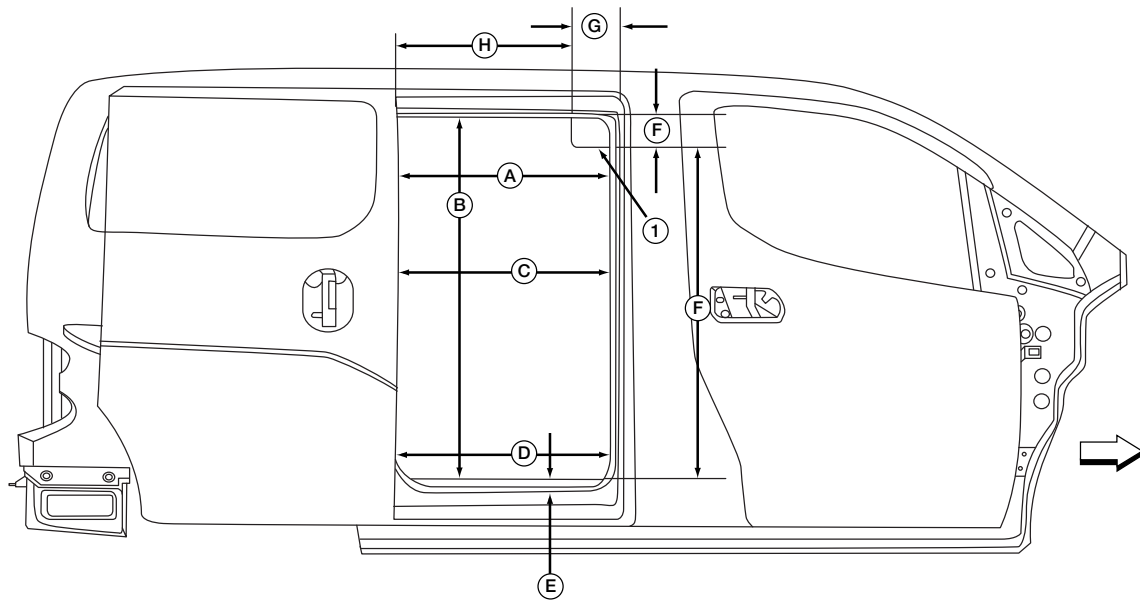
F. 1 168 mm (46,0 po)

G. 22 mm (0,9 po)

H. 190 mm (7,5 po)

J. 617 mm (24,3 po)

Dimensions de l'ouverture de la portière coulissante du côté droit – Portière coulissante installée



AAZIA0185ZZ

← : avant du véhicule

Sans joint d'étanchéité de portière ni garniture intérieure

A. 623 mm (24,5 po)

B. 1 181 mm (46,5 po)

C. 622 mm (24,5 po)

D. 624 mm (24,6 po)

E. 27 mm (1,06 po)

Avec joint d'étanchéité de portière et garniture intérieure

1. Garniture de toit

A. 620 mm (24,4 po)

B. 1 168 mm (46,0 po)

C. 620 mm (24,4 po)

D. 622 mm (24,5 po)

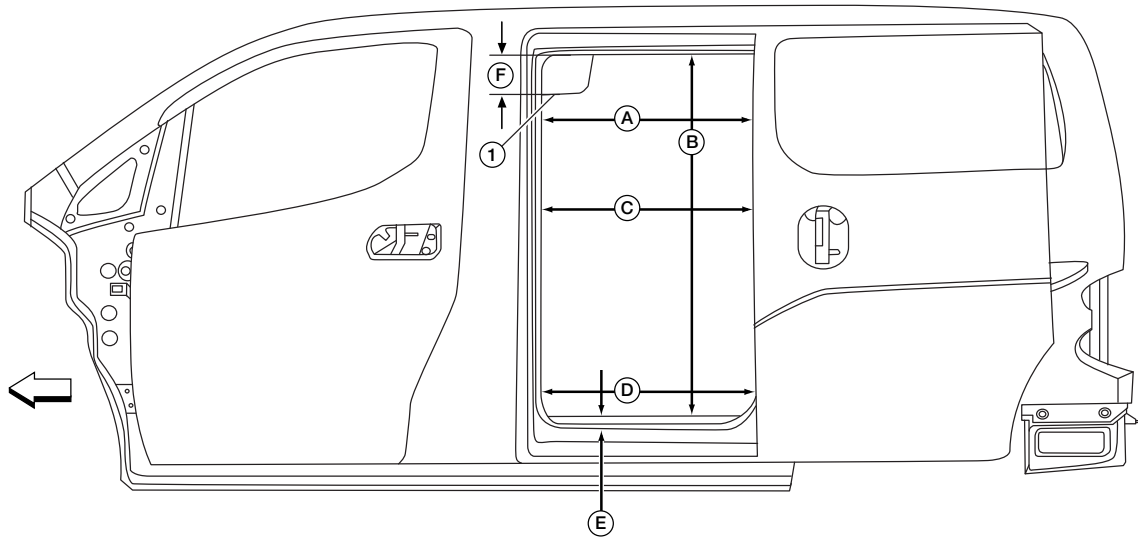
E. 35 mm (1,37 po)

F. 22 mm (0,9 po)

G. 196 mm (7,7 po)

H. 613 mm (24,1 po)

Dimensions de l'ouverture de la portière coulissante du côté gauche — Portière coulissante installée



AAZIA0232ZZ

← : avant du véhicule

Sans joint d'étanchéité de portière ni garniture intérieure

A. 623 mm (24,5 po)

B. 1 181 mm (46,5 po)

C. 622 mm (24,5 po)

D. 624 mm (24,6 po)

E. 27 mm (1,06 po)

Avec joint d'étanchéité de portière et garniture intérieure

1. Garniture de toit

A. 620 mm (24,4 po)

B. 1 168 mm (46,0 po)

C. 620 mm (24,4 po)

D. 622 mm (24,5 po)

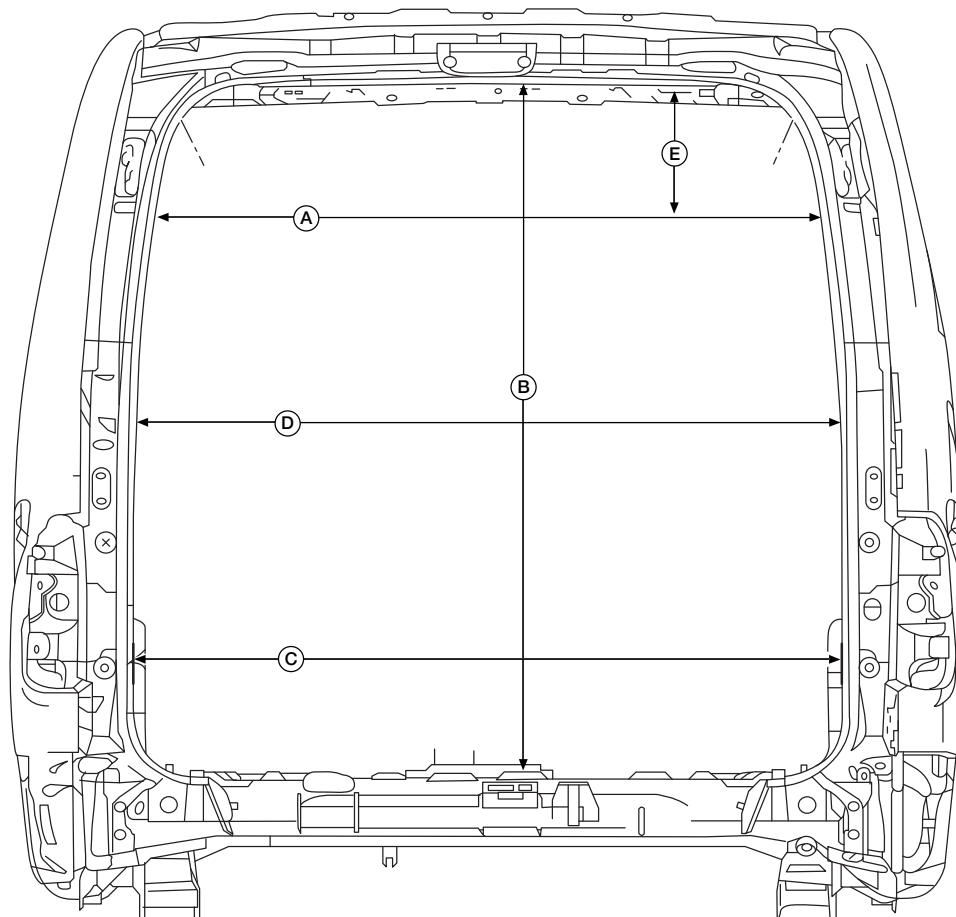
E. 35 mm (1,37 po)

F. 22 mm (0,9 po)

G. 196 mm (7,7 po)

H. 613 mm (24,1 po)

Dimensions de l'ouverture de la portière arrière



AAZIA0171ZZ

A. 1 175 mm (46,3 po)

B. 1 238 mm (48,75 po)

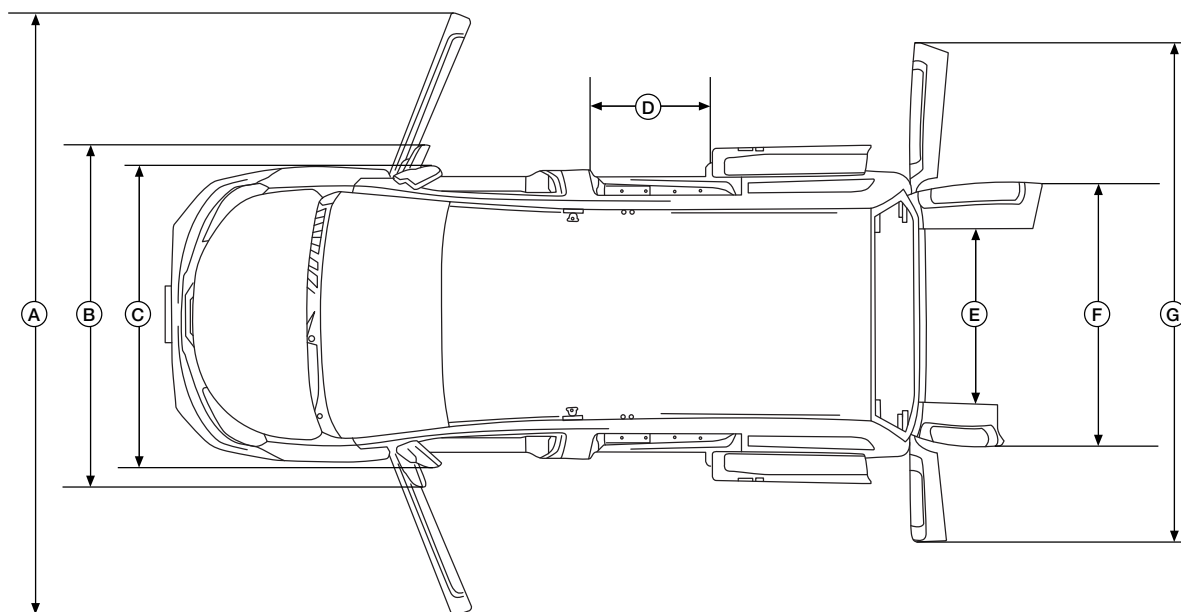
C. 1 260 mm (49,6 po)

D. 1 250 mm (49,2 po)

E. 193 mm (7,6 po)

Dimensions des portières et des rétroviseurs

Vue du pavillon



AAZIA017ZZZ

A. 3 523 mm (138,7 po)

B. Avec rétroviseurs dépliés :
2 010 mm (79,1 po)C. Avec rétroviseurs repliés :
1 856 mm (73,1 po)

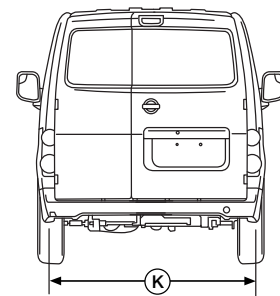
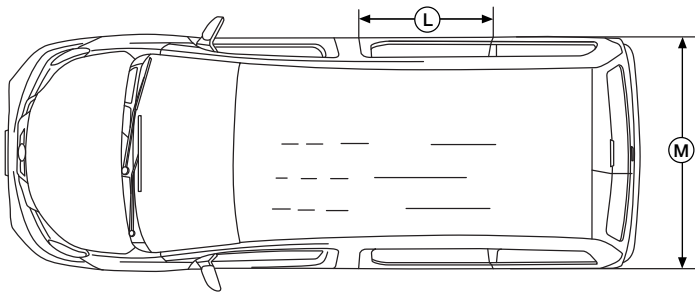
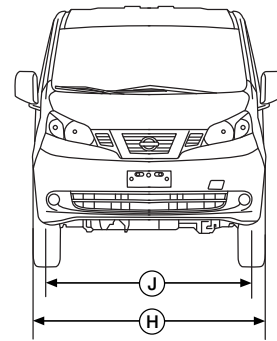
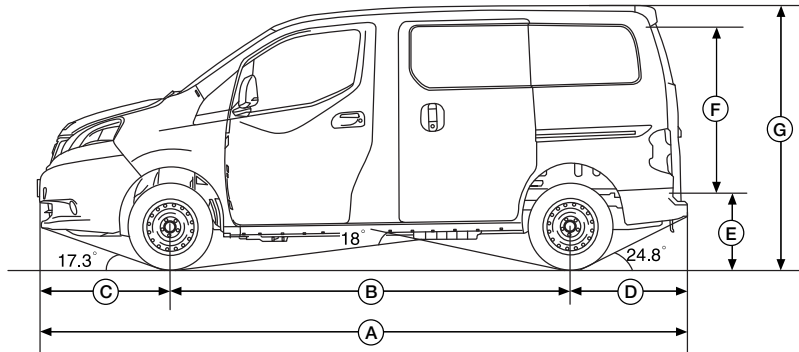
D. 671 mm (26,4 po)

E. 1 019 mm (40,1 po)

F. 1 537 mm (60,5 po)

G. 2 919 mm (114,9 po)

Dimensions hors-tout extérieures



AAZIA0173ZZ

A. 4 732,5 mm (186,3 po)

B. 2 925 mm (115,2 po)

C. 968,2 mm (38,1 po)

D. 839,3 mm (33 po)

E. 535,7 mm (21 po)

F. 1 226,7 mm (48,3 po)

G. 1 871,7 mm [(73,7 po) années modèles 2013–2019]

H. Entre les bords extérieurs d'aile avant : 1 729,5 mm (68,1 po)

J. 1 525 mm (60 po)

1 866,7 mm [(73,5 po) année modèle 2020]

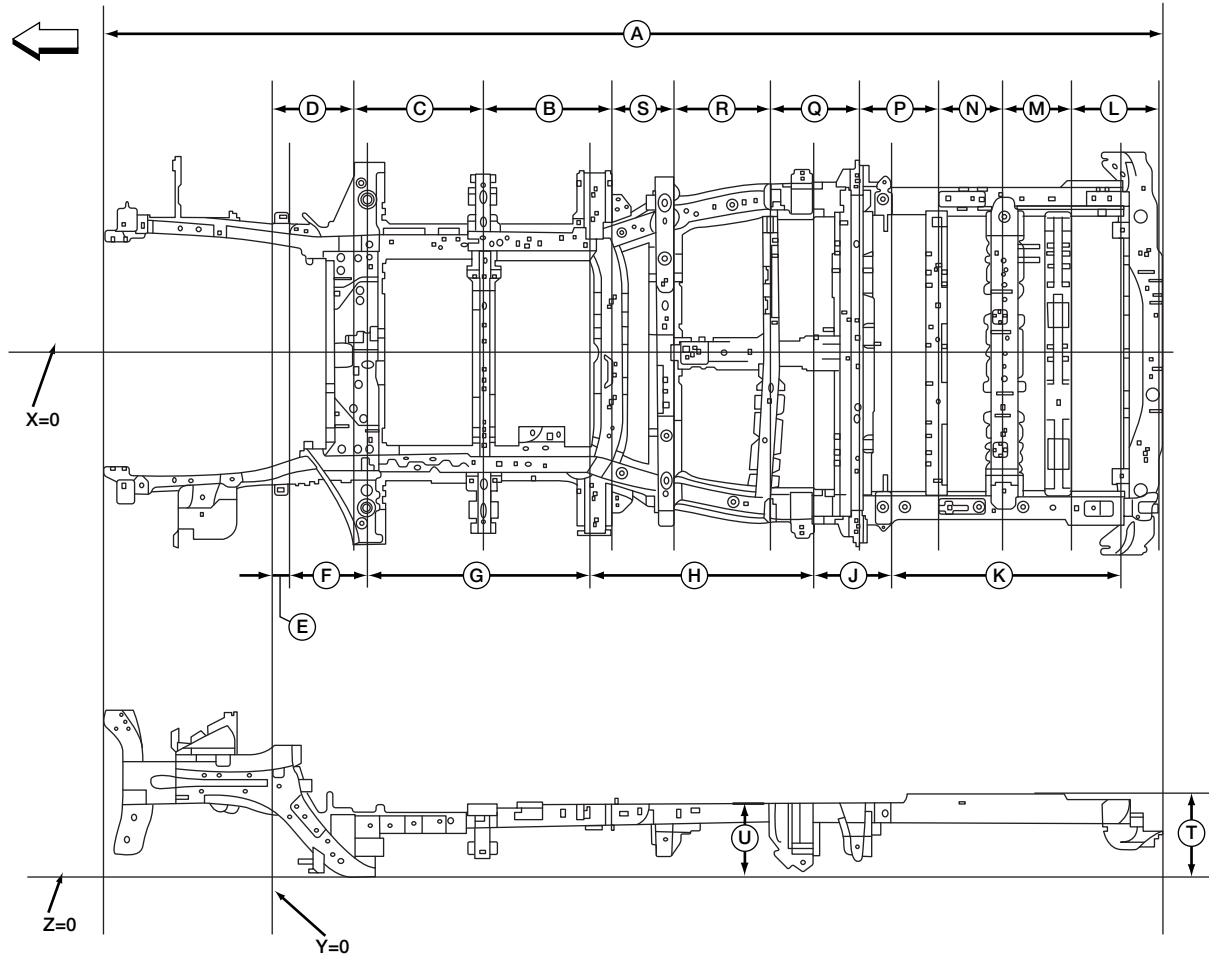
K. 1 520 mm (59,8 po)

L. 996,6 mm (39,2 po)

M. 1 710 mm (67,32 po)

MONOCOQUE ET CADRE

Traverse et dimensions du support de carrosserie



AAZIA0219ZZ

← : avant du véhicule

A. 4 311,65 mm (169,75 po)

D. 376,94 mm (14,84 po)

G. 472,97 mm (18,6 po)

K. 909,28 mm (35,8 po)

N. 272,91 mm (10,75 po)

R. 442,02 mm (17,4 po)

U. 268,69 mm (10,6 po)

B. 520 mm (20,5 po)

E. 68,14 mm (2,68 po)

H. 844,21 mm (33,23 po)

L. 383,22 mm (15,08 po)

P. 326,32 mm (12,85 po)

S. 220,01 mm (8,66 po)

C. 508,05 mm (20 po)

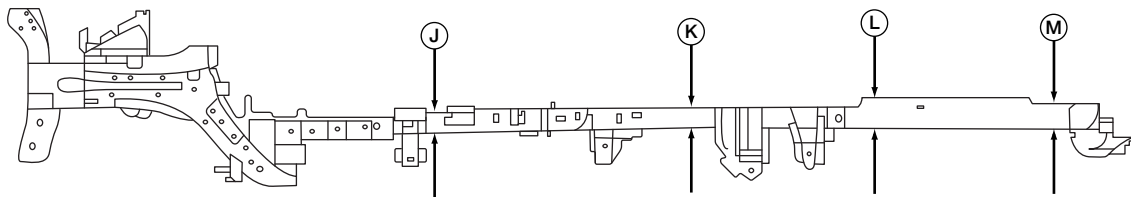
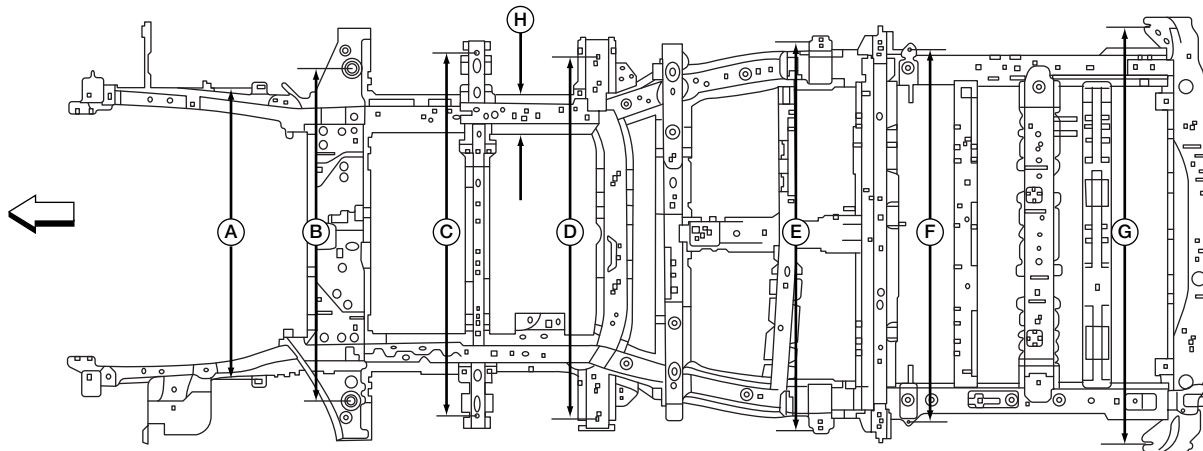
F. 343,87 mm (13,5 po)

J. 329,36 mm (12,9 po)

M. 220,22 mm (8,67 po)

Q. 339,07 mm (13,35 po)

T. 305,8 mm (12 po)



AAZIA0231ZZ

REMARQUE :

Tôle du plancher retirée pour faciliter l'identification.

← : avant du véhicule.

A. 1 009 mm (39,7 po)

B. 1 134 mm (44,6 po)

C. 1 250 mm (49,2 po)

D. 1 225 mm (48,2 po)

E. 1 331 mm (52,4 po)

F. 1 275,4 mm (50,2 po)

G. 1 428 mm (56,2 po)

H. 70,22 mm (2,7 po)

J. 69,74 mm (2,74 po)

K. 71,46 mm (2,8 po)

L. 96,96 mm (3,8 po)

M. 91,31 mm (3,6 po)

CIRCUIT ÉLECTRIQUE

MODE D'AUTODIAGNOSTIC

Ce véhicule est capable d'effectuer une vérification de fonctionnalité des divers systèmes du véhicule.

Pour accéder au mode d'autodiagnostic

1. Fermez le capot et la portière avant DROITE et soulevez les bras d'essuie-glace du pare-brise (pour éviter des dommages causés par le fonctionnement de l'essuie-glace).

REMARQUE :

Lorsque ce mode de vérification est effectué avec le capot ouvert, aspergez de l'eau sur le pare-brise au préalable.

2. Tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (HORS FONCTION).
3. METTEZ LE CONTACT et dans un délai de 20 secondes, appuyez plus de 20 fois sur le commutateur de portière du conducteur. COUPEZ ensuite le contact.
4. METTEZ LE CONTACT dans les 10 secondes. Après cela, le test actif auto démarre.
5. Lorsqu'une série des opérations suivantes se répète trois fois, le test actif auto s'achève.

Lorsque le véhicule est en mode d'autodiagnostic, les dispositifs suivants du véhicule fonctionnent temporairement dans l'ordre indiqué pour vérifier que les systèmes fonctionnent correctement.

- Désembueur arrière
- Essuie-glaces avant (HI [HAUTE VITESSE], LO [BASSE VITESSE])
- Feux de stationnement
- Éclairage de la plaque d'immatriculation
- Feux arrière
- Phares (HI [FEUX DE ROUTE], LO [FEUX DE CROISEMENT])
- Compresseur du climatiseur (embrayage magnétique)
- Ventilateur

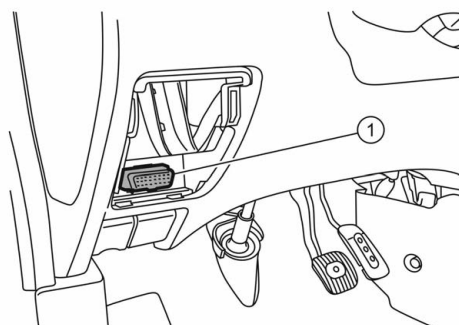
Une fois l'autodiagnostic terminé (3 cycles de rétablissement et de coupure de contact), le véhicule revient au mode de fonctionnement normal. Si le conducteur veut terminer l'essai plus tôt, il peut le faire en COUPANT le contact.

EMPLACEMENT DU CONNECTEUR DE LIAISON DE DONNÉES (POUR OUTIL DE DIAGNOSTIC)

Système de vérification Consult

Les véhicules des années modèles 2013-2014 sont équipés d'un connecteur de liaison de données situé derrière le couvercle du porte-fusibles sur le côté inférieur gauche du tableau de bord.

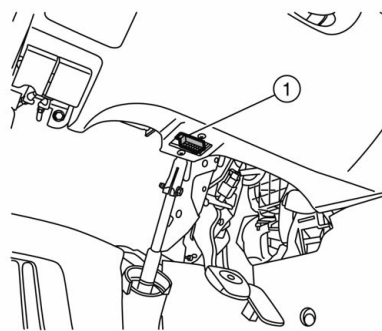
1. Connecteur de liaison de données



TGAAZIA0001ZZ

Les véhicules construits entre l'année-modèle 2015 et l'année courante sont équipés d'un connecteur de liaison de données situé sous le tableau de bord, sous la colonne de direction.

1. Connecteur de liaison de données



TGAAZIA0015ZZ

Le véhicule est diagnostiqué à l'aide de CONSULT-III plus.

- Lorsque CONSULT est connecté à l'aide d'un connecteur de liaison de données sur le côté du véhicule, il communiquera avec le module de commande du véhicule et activera divers types d'essais diagnostiques.
- Consultez le guide de l'utilisateur de CONSULT-III plus pour obtenir de plus amples renseignements.

SYSTÈMES DE COMMANDE DU MODE EXPÉDITION (ENTREPOSAGE PROLONGÉ)

Détermination de l'état du mode expédition (entreposage prolongé)

1. Tournez le commutateur d'allumage sur ON (MARCHE).
2. Vérifiez que le message d'avertissement relatif à l'entreposage prolongé ne s'affiche pas dans le groupe d'instruments ou s'affiche après 20 secondes.

Si le message d'avertissement relatif à l'entreposage prolongé s'affiche dans le groupe d'instruments ou sur l'écran, consultez la section [Annulation de l'entreposage prolongé. \(p. 143\)](#)

ANNULATION DU SYSTÈME D'ENTREPOSAGE (PROLONGÉ) DU MODE EXPÉDITION

Annulation d'entreposage prolongé

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (HORS FONCTION).
2. Appuyez (mettez en position hors fonction) sur le commutateur d'entreposage prolongé. Consultez le chapitre [Commutateur d'entreposage prolongé. \(p. 143\)](#)

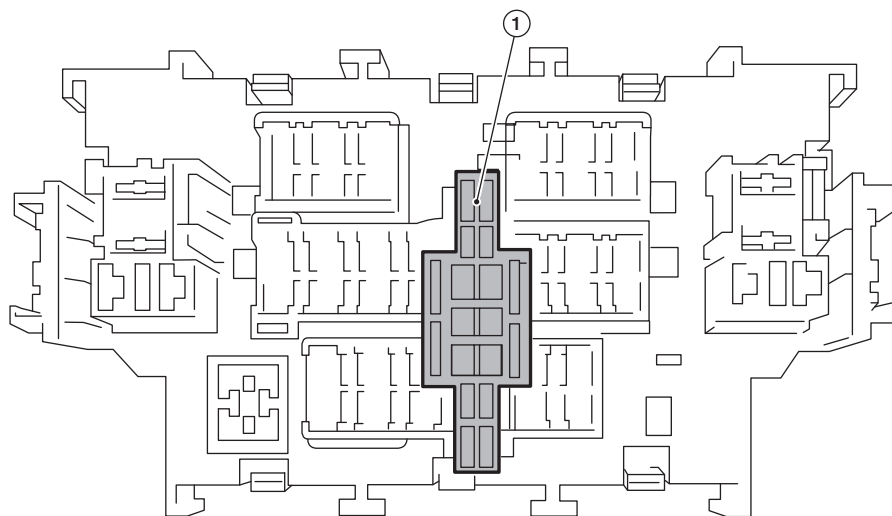
REMARQUE :

Appuyez sur le commutateur pour passer du mode expédition au mode normal.

Commutateur d'entreposage prolongé

Le commutateur suivant est monté sur le boîtier à fusibles (boîte de jonction) à des fins de transport et d'entreposage.

Le boîtier à fusibles (boîte de jonction) se trouve dans la boîte à gants. Consultez la section [Information sur les fusibles et les relais \(p. 147\)](#).



AAZIA0595ZZ

1. Commutateur d'entreposage prolongé

Retirez le commutateur d'entreposage prolongé s'il provoque des interférences lors de la vérification des fusibles, reportez-vous à la section [Procédure de retrait du commutateur d'entreposage prolongé \(p. 145\)](#).

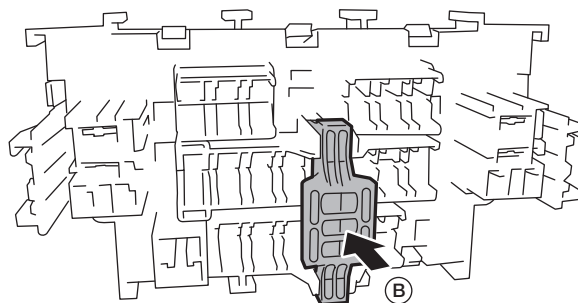
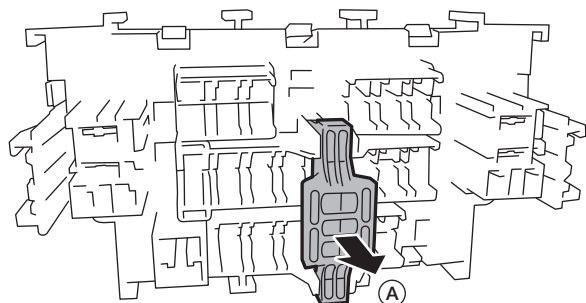
ANNULATION DU SYSTÈME D'ENTREPOSAGE (PROLONGÉ) DU MODE EXPÉDITION [CIRCUIT ÉLECTRIQUE]

Procédure de mise en marche ou de mise hors fonction du commutateur d'entreposage prolongé



ATTENTION :

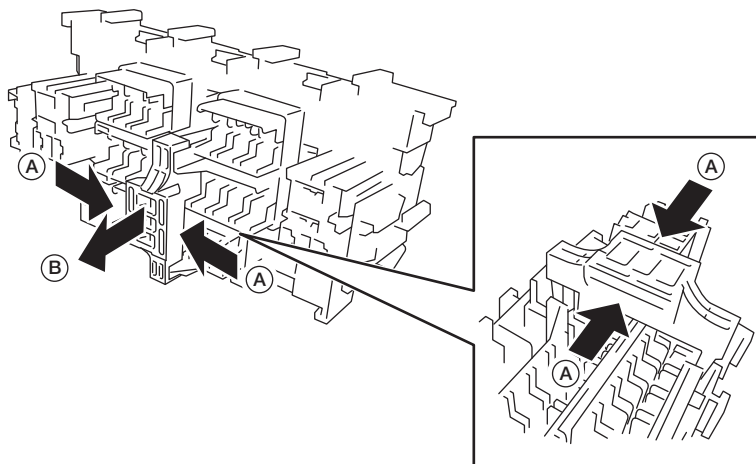
- Tournez le commutateur d'allumage en position OFF (HORS FONCTION) lorsque vous utilisez le commutateur d'entreposage prolongé.
- Dans des conditions normales, maintenez le commutateur d'entreposage prolongé sur ON (marche). N'utilisez jamais le commutateur d'entreposage prolongé sauf en cas de nécessité.



AAZIA0596ZZ

- Pour mettre le commutateur d'entreposage prolongé en MARCHÉ, tirez-le vers le haut dans le sens A comme illustré dans la figure.
- Pour mettre le commutateur d'entreposage prolongé HORS FONCTION, poussez-le dans le sens B comme illustré dans la figure.

Procédure de retrait du commutateur d'entreposage prolongé



AAZIA0597ZZ

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (HORS FONCTION).
2. Tournez le commutateur d'entreposage prolongé à la position OFF (HORS FONCTION).
3. Pincez les pattes A et tirez-les fermement hors du commutateur d'entreposage prolongé dans le sens B pour retirer le commutateur d'entreposage prolongé.



ATTENTION :

Pour le commutateur d'entreposage prolongé de type barre omnibus, ne remplacez jamais la barre omnibus par un fusible, car le fusible peut ouvrir le circuit en permanence.

REMARQUE :

- **Le commutateur d'entreposage prolongé et le fusible (ou la barre omnibus) sont retirés ensemble. Retirez le fusible (ou la barre omnibus) du commutateur d'entreposage prolongé, au besoin.**
- **Posez le fusible retiré (ou la barre omnibus) sur le boîtier à fusibles.**
- **Le commutateur d'entreposage prolongé est destiné au transport et à l'entreposage. La réinstallation du commutateur n'est pas exigée après le retrait, mais le fusible (ou la barre omnibus) doit être réinstallé ou repoussé vers l'intérieur pour activer tous les circuits électriques et effacer le message (qui peut s'afficher sur le doseur ou l'affichage).**

MODE TRANSIT BCM (ANNÉES MODÈLES 2013-2015)**Description**

Les systèmes concernés par le mode transit BCM sont : le verrouillage, le déverrouillage et l'alarme d'urgence au moyen du télédéverrouillage (télécommande, selon le cas); l'éclairage intérieur et les phares. Ces systèmes ne fonctionnent pas lorsque le contact est COUPÉ, mais lorsqu'il est RÉTABLI

Détermination de l'état du mode transit BCM

Pour déterminer si le mode transit BCM est toujours actif, METTEZ LE CONTACT. Si le véhicule est toujours en mode transit BCM, les feux de détresse du groupe d'instruments s'allument pendant 1 minute.

Annulation de l'état du mode transit BCM

1. COUPEZ le contact.
2. Effectuez les étapes suivantes au même moment, pendant 2 secondes :
 - Déplacez l'interrupteur d'essuie-glace à la partie supérieure (complètement vers le bas), et
 - Déplacez l'interrupteur des clignotants vers la gauche (complètement vers le bas).
3. Pour confirmer que le mode transit est DÉACTIVÉ :
 - Déplacez l'interrupteur des clignotants à la position centrale (point mort).
 - METTEZ LE CONTACT - les témoins des clignotants doivent demeurer ÉTEINTS (pas allumés).

REMARQUE :**Certains faits importants à ne pas oublier :**

- **Le mode transit BCM peut uniquement être annulé.**
- **Vous ne pouvez pas revenir au mode transit BCM une fois que vous l'avez annulé.**
- **Le mode transit BCM ne peut être annulé jusqu'au moment de livraison au client.**

INFORMATION SUR LES FUSIBLES ET LES RELAIS

Fusibles et relais – Compartiment moteur



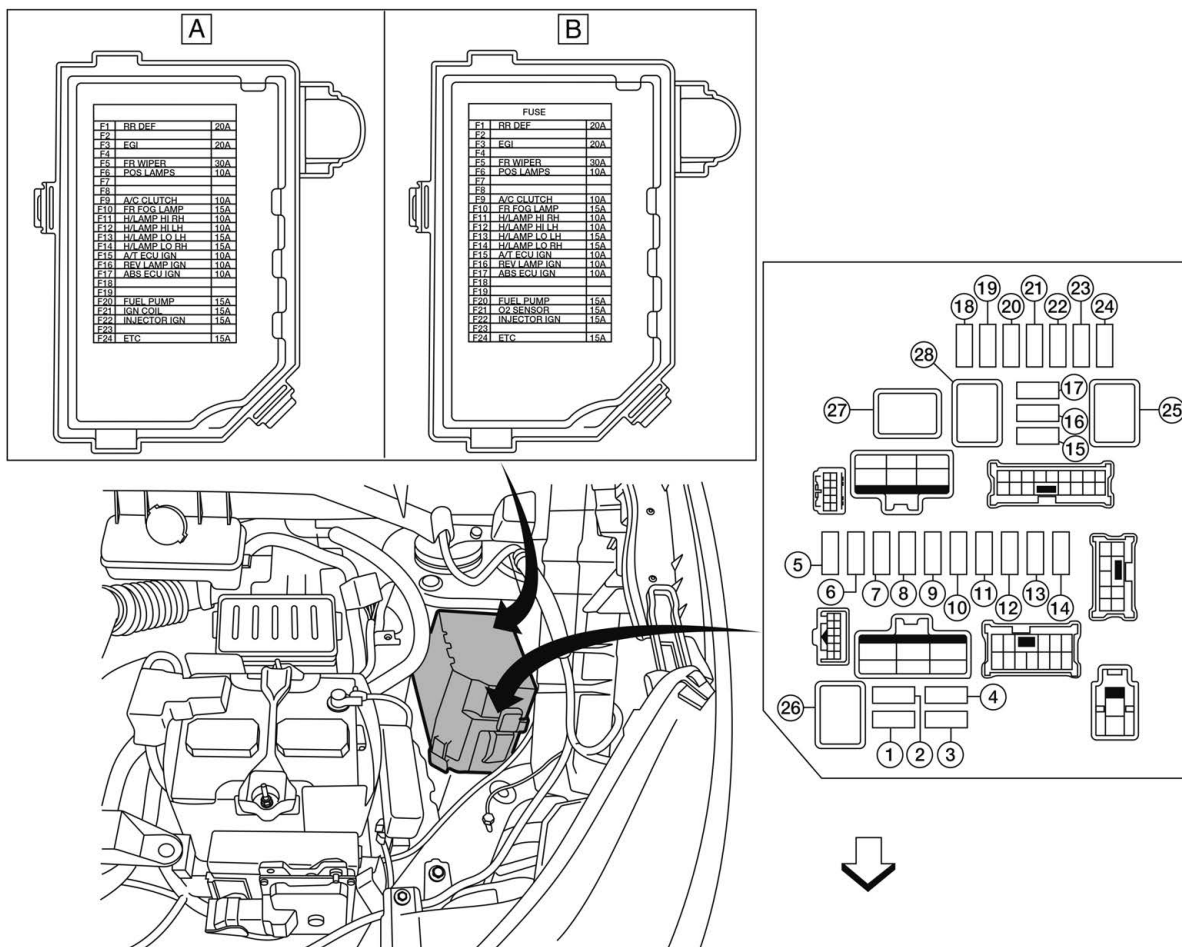
AVERTISSEMENT :

L'altération ou la modification du système électrique peut empêcher le bon fonctionnement du système de sécurité et, par conséquent, entraîner des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT :

La présente information ne constitue qu'une référence. Pour éviter des dommages, il n'est pas recommandé de modifier les circuits électriques du véhicule. Pour les points d'accès de pré-câblage, consultez la section **ACCÈS AU PRÉ-CÂBLAGE DU CLIENT (p. 164)**.



TGAAZIA0028ZZ

← : avant du véhicule.

INFORMATION SUR LES FUSIBLES ET LES RELAIS

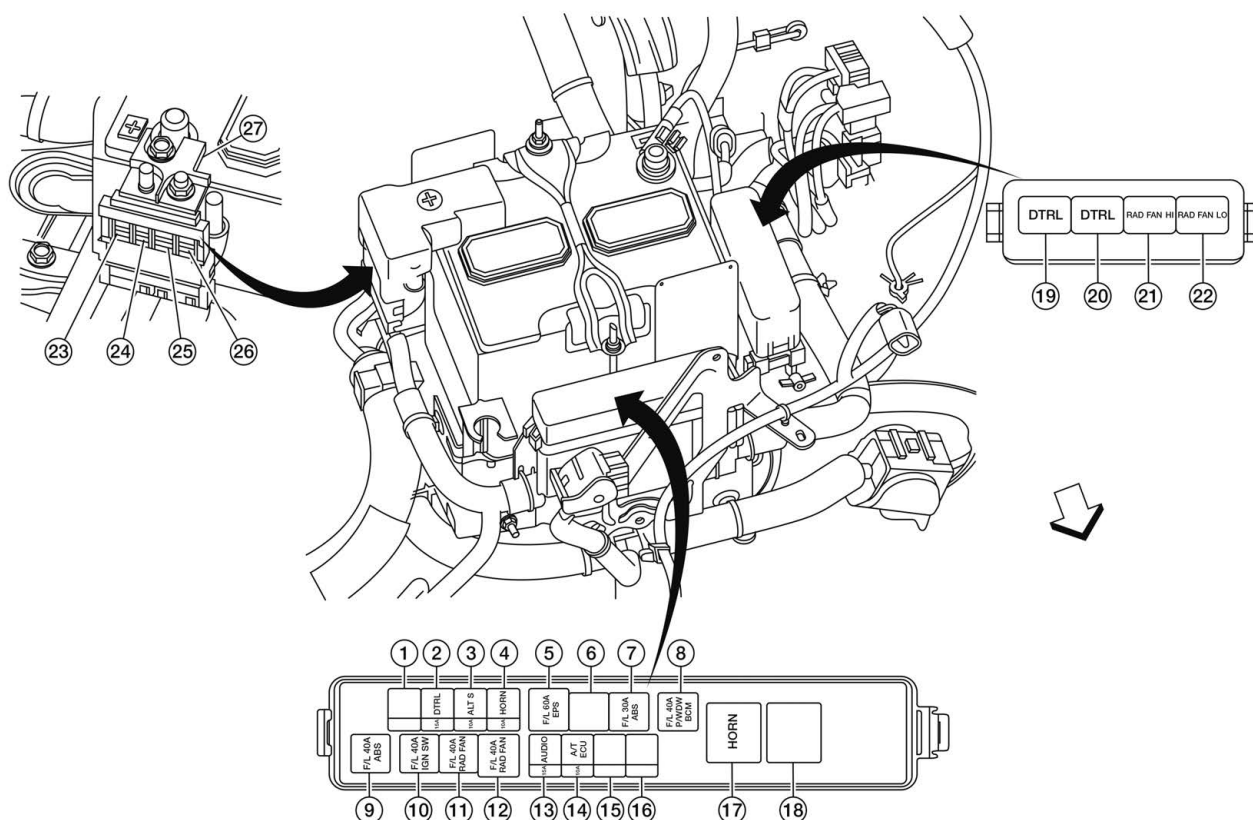
[CIRCUIT ÉLECTRIQUE]

Élément	Couleur des fusibles et des relais	Intensité des fusibles	État de l'alimentation	Nom des fusibles et relais
1	Jaune	20 A	Batterie	Désembueur de lunette arrière
2	—	—	—	Inutilisé
3	Jaune	20 A	Batterie	Relais ECM
4	—	—	—	Inutilisé
5	Vert	30 A	Batterie	Essuie-glace avant
6	Rouge	10 A	Batterie	Feux de position, de plaque d'immatriculation et arrière
7	—	—	—	Inutilisé
8	—	—	—	Inutilisé
9	Rouge	10 A	Batterie	Embrayage du climatiseur
10	Bleu	15 A	Batterie	Phare antibrouillard avant
11	Rouge	10 A	Allumage	Phare (haut côté droit)
12	Rouge	10 A	Allumage	Phare (haut côté gauche)
13	Bleu	15 A	Allumage	Phare (bas côté gauche)
14	Bleu	15 A	Allumage	Phare (bas côté droit)
15	Rouge	10 A	Allumage, démarrage	Circuit de commande de transmission automatique
16	Rouge	10 A	Allumage, démarrage	ALLUM. des feux de recul
17	Rouge	10 A	Allumage, démarrage	Commande ABS
18	—	—	—	Inutilisé
19	—	—	—	Inutilisé
20	Bleu	15 A	Allumage, démarrage	Pompe d'alimentation
21	Bleu	15 A	Allumage, démarrage	Système d'allumage (Vue A) (Années modèles 2013-2014)
				Capteur O2 (Vue B) (Années modèles 2015-2019)
22	Bleu	15 A	Allumage, démarrage	Injecteur de carburant
23	—	—	—	Inutilisé
24	Bleu	15 A	Batterie	Moteur de commande du papillon
25	Noir	—	—	Relais d'allumage
26	Noir	—	—	Relais de désembuage de lunette arrière
27	Noir	—	—	Relais du ventilateur de refroidissement-2
28	Noir	—	—	Relais du ventilateur de refroidissement-1

INFORMATION SUR LES FUSIBLES ET LES RELAIS

[CIRCUIT ÉLECTRIQUE]

2013-2019 années modèles



TGAAZIA0025ZZ

← : avant du véhicule.

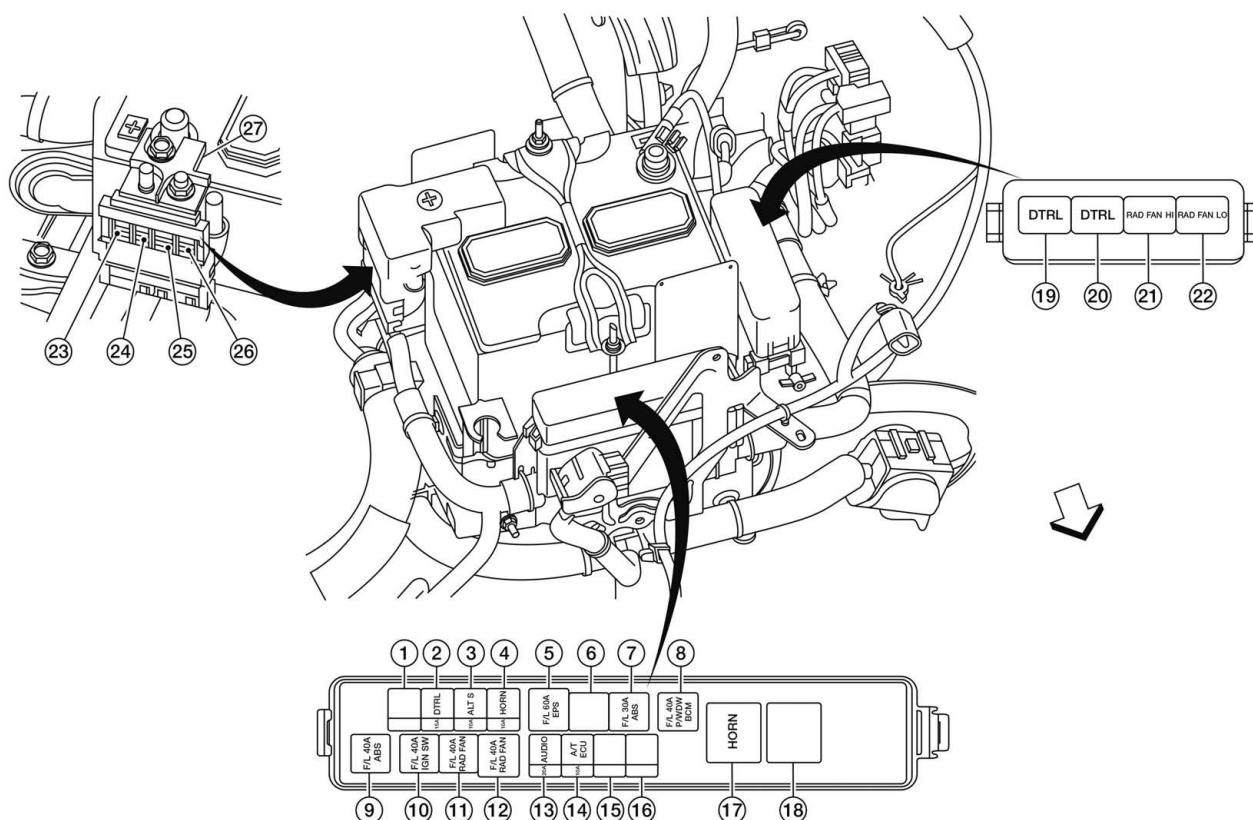
Élément	Couleur des fusibles et des relais	Intensité des fusibles	État de l'alimentation	Nom des fusibles et relais
1	—	—	—	Inutilisé
2	Rouge	10 A	Batterie	Relais 1 des feux de jour
3	Rouge	10 A	Batterie	Système de chargement
4	Rouge	10 A	Batterie	Relais d'avertisseur sonore
5	Jaune	60 A	Batterie	Module de commande de la direction assistée électronique
6	—	—	—	Inutilisé
7	Jaune	30 A	Batterie	Solénoïde ABS
8	Bleu	40 A	Batterie	Relais de la glace à commande électrique BCM
9	Bleu	40 A	Batterie	Moteur ABS
10	Vert	40 A	Batterie	Circuit de démarrage
11	Vert	40 A	Batterie	Circuit du ventilateur de refroidissement du moteur

INFORMATION SUR LES FUSIBLES ET LES RELAIS

[CIRCUIT ÉLECTRIQUE]

Élément	Couleur des fusibles et des relais	Intensité des fusibles	État de l'alimentation	Nom des fusibles et relais
12	Vert	40 A	Batterie	Circuit du ventilateur de refroidissement du moteur
13	Bleu	15 A	Batterie	Audio
14	Rouge	10 A	Batterie	Système CVT
15	—	—	—	Inutilisé
16	—	—	—	Inutilisé
17	Noir	—	—	Relais d'avertisseur sonore
18	—	—	—	Inutilisé
19	Bleu	—	—	Relais 2 des feux de jour
20	Noir	—	—	Relais 1 des feux de jour
21	Bleu	—	—	Circuit du ventilateur de refroidissement de moteur (haut)
22	Bleu	—	—	Circuit du ventilateur de refroidissement de moteur (bas)
23	—	80 A	Batterie	Circuits de climatiseur, de rétroviseurs, de prises d'alimentation et de carrosserie
24	—	60 A	Batterie	Circuits d'allumage, de groupe propulseur, de transmission et de carrosserie
25	—	80 A	Batterie	Circuits d'éclairage, de carrosserie et de charge
26	—	100A	Batterie	Circuits BCM, de refroidissement du moteur, de démarrage, de commande de transmission et audio
27	—	140A	Batterie	Alternateur

À partir de l'année modèle 2020



TGAAZIA0084ZZ

← : avant du véhicule.

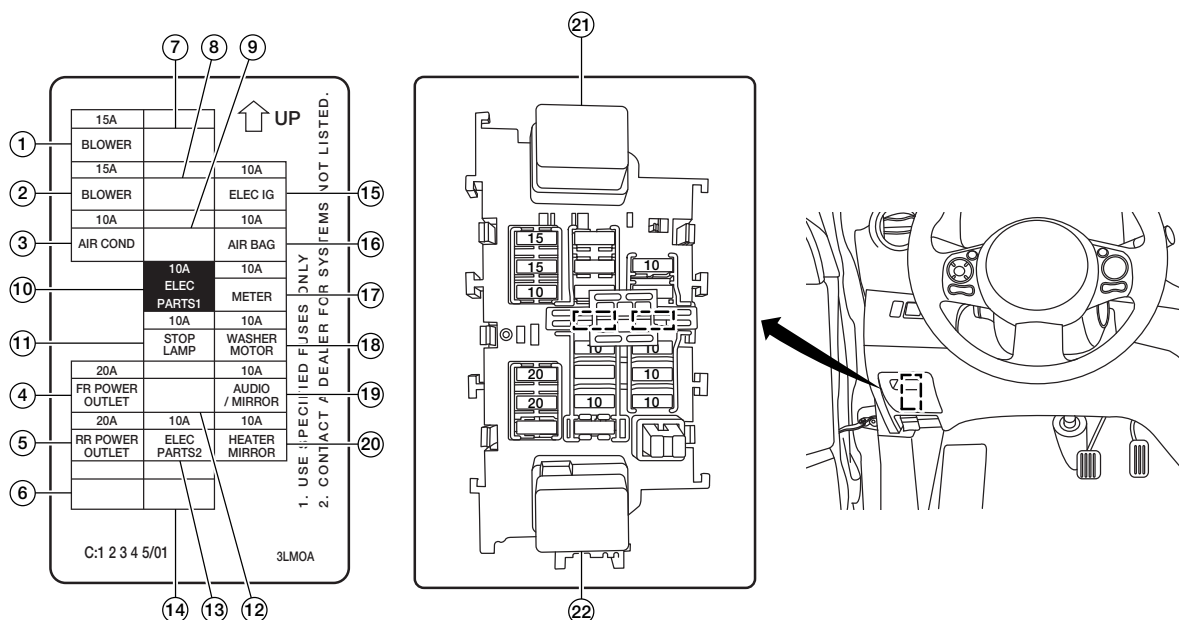
Élément	Couleur des fusibles et des relais	Intensité des fusibles	État de l'alimentation	Nom des fusibles et relais
1	—	—	—	Inutilisé
2	Rouge	10 A	Batterie	Relais 1 des feux de jour
3	Rouge	10 A	Batterie	Système de chargement
4	Rouge	10 A	Batterie	Relais d'avertisseur sonore
5	Jaune	60 A	Batterie	Module de commande de la direction assistée électronique
6	—	—	—	Inutilisé
7	Jaune	30 A	Batterie	Solénoïde ABS
8	Bleu	40 A	Batterie	Relais de la glace à commande électrique BCM
9	Bleu	40 A	Batterie	Moteur ABS
10	Vert	40 A	Batterie	Circuit de démarrage
11	Vert	40 A	Batterie	Circuit du ventilateur de refroidissement du moteur

INFORMATION SUR LES FUSIBLES ET LES RELAIS

[CIRCUIT ÉLECTRIQUE]

Élément	Couleur des fusibles et des relais	Intensité des fusibles	État de l'alimentation	Nom des fusibles et relais
12	Vert	40 A	Batterie	Circuit du ventilateur de refroidissement du moteur
13	Jaune	20 A	Batterie	Audio
14	Rouge	10 A	Batterie	Système CVT
15	—	—	—	Inutilisé
16	—	—	—	Inutilisé
17	Noir	—	—	Relais d'avertisseur sonore
18	—	—	—	Inutilisé
19	Bleu	—	—	Relais 2 des feux de jour
20	Noir	—	—	Relais 1 des feux de jour
21	Bleu	—	—	Circuit du ventilateur de refroidissement de moteur (haut)
22	Bleu	—	—	Circuit du ventilateur de refroidissement de moteur (bas)
23	—	80 A	Batterie	Circuits de climatiseur, de rétroviseurs, de prises d'alimentation et de carrosserie
24	—	60 A	Batterie	Circuits d'allumage, de groupe propulseur, de transmission et de carrosserie
25	—	80 A	Batterie	Circuits d'éclairage, de carrosserie et de charge
26	—	100A	Batterie	Circuits BCM, de refroidissement du moteur, de démarrage, de commande de transmission et audio
27	—	140A	Batterie	Alternateur

Fusibles et relais – Intérieur



AAZIA0162ZZ

Élément	Couleur des fusibles et des relais	Intensité des fusibles	État de l'alimentation	Nom des fusibles et relais
1	Bleu	15 A	Allumage	Circuit de climatiseur
2	Bleu	15 A	Allumage	Circuit de climatiseur
3	Rouge	10 A	Allumage	Circuit de climatiseur
4	Jaune	20 A	Accessoires, Allumage	Prise d'alimentation 12V avant
5	Jaune	20 A	Accessoires, Allumage	Prise d'alimentation 12V arrière
6	—	—	—	Inutilisé
7	—	—	—	Inutilisé
8	—	—	—	Inutilisé
9	—	—	—	Inutilisé
10	Rouge	10 A	B+	Compteur, contacteur d'allumage, CONSULT
11	Rouge	10 A	B+	Circuit de feux de freinage
12	—	—	—	Inutilisé
13	Rouge	10 A	B+	BCM
14	—	—	—	Inutilisé

INFORMATION SUR LES FUSIBLES ET LES RELAIS

[CIRCUIT ÉLECTRIQUE]

Élément	Couleur des fusibles et des relais	Intensité des fusibles	État de l'alimentation	Nom des fusibles et relais
15	Rouge	10 A	Allumage	Système d'allumage
16	Rouge	10 A	Allumage	Système de sacs gonflables
17	Rouge	10 A	Allumage	Système de compteur, de module de commande Bluetooth ^{MD} , de contrôle informatique, de feu de freinage, de direction assistée électronique, de fonction CONSULT
18	Rouge	10 A	Allumage	Commutateur de lave-glace et d'essuie-glaces de pare-brise
19	Rouge	10 A	Accessoires, Allumage	Système BCM, de module de commande Bluetooth ^{MD} , audio, de rétroviseurs et télématique
20	Rouge	10 A	Accessoires, Allumage	Rétroviseur chauffant
21	Bleu	—	Allumage	Relais du ventilateur
22	Bleu	—	Accessoire	Relais des accessoires

MASSES

Masses



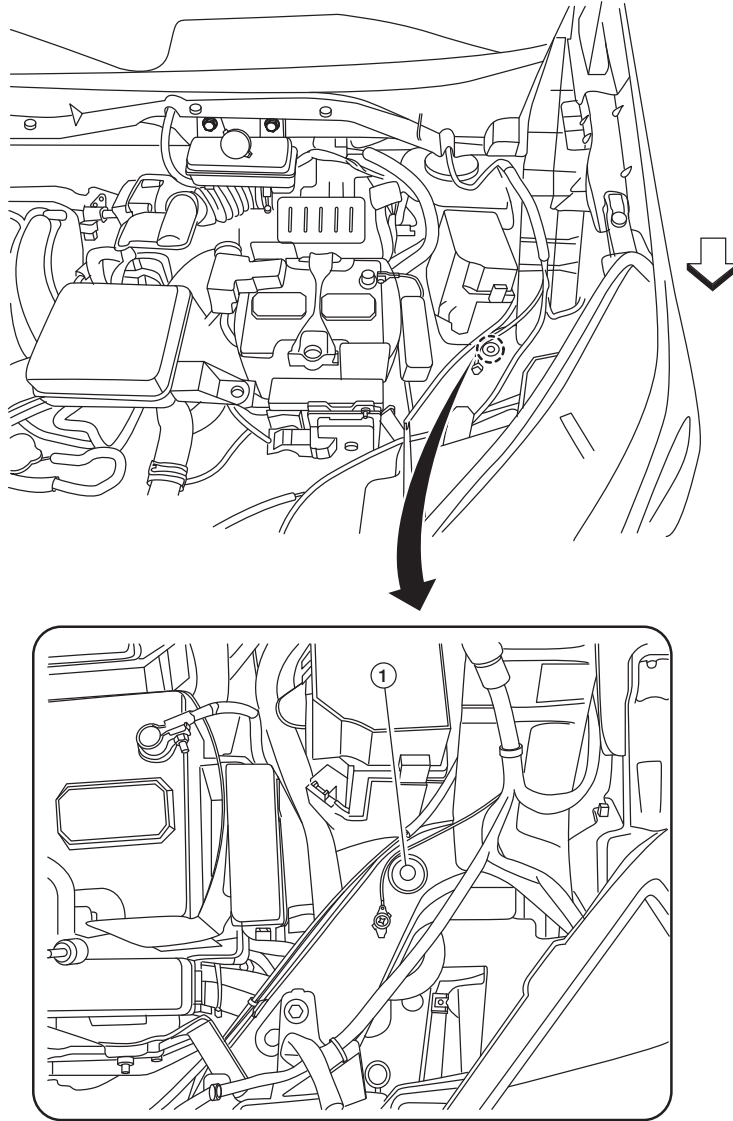
ATTENTION :

- **Ne mettez pas les accessoires à la masse en les branchant directement sur la borne négative de la batterie sur aucun véhicule Nissan. Cela peut interférer avec le système de commande à variation de tension et empêcher ou réduire la capacité de chargement de la batterie.**
- **Posez des accessoires électriques à l'aide de connexions convenables de masse de la carrosserie convenables ou mettez-les à la masse au niveau du bloc-moteur. Reportez-vous à la section **SYSTÈME DE COMMANDE DE LA TENSION DE BATTERIE. (p. 162)****

La responsabilité de combler n'importe quel besoin pour de l'équipement du marché secondaire ou des fabricants d'équipement de deuxième étape revient au modificateur de véhicule. Les installations de l'usine Nissan ne doivent pas être modifiées.

Emplacement de masses autorisé

Sous le capot



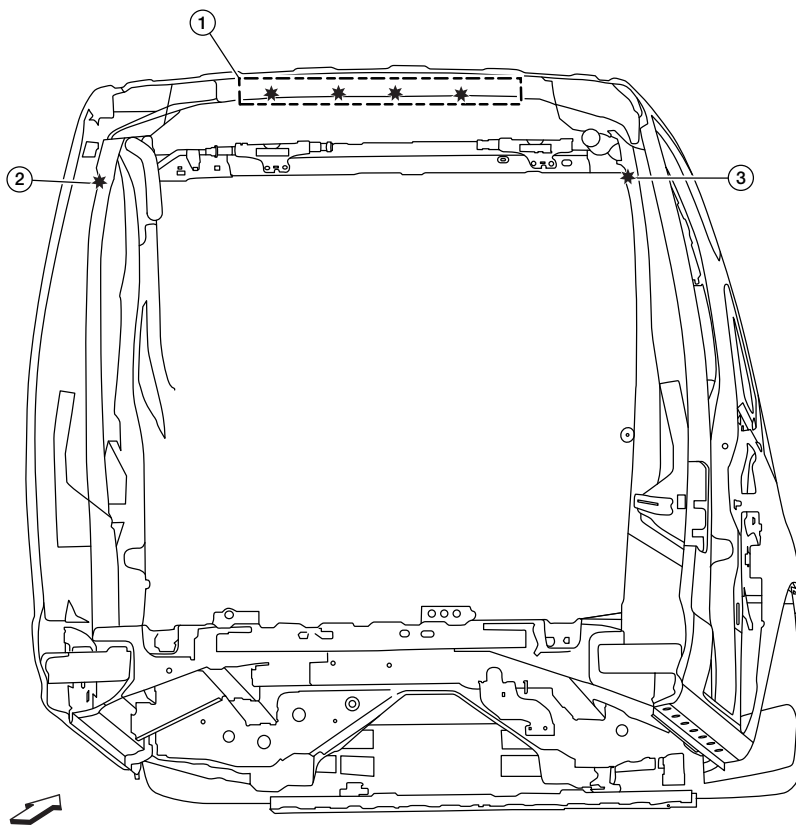
AAZIA0207ZZ

↶: avant du véhicule.

1. Emplacement de masses autorisé.

Utilisez un boulon, un écrou et des rondelles ou une vis autotaraudeuse avec de la graisse diélectrique pour fixer des masses supplémentaires sous le capot.

Tablier



AAZIA0208ZZ

↖ : avant du véhicule.

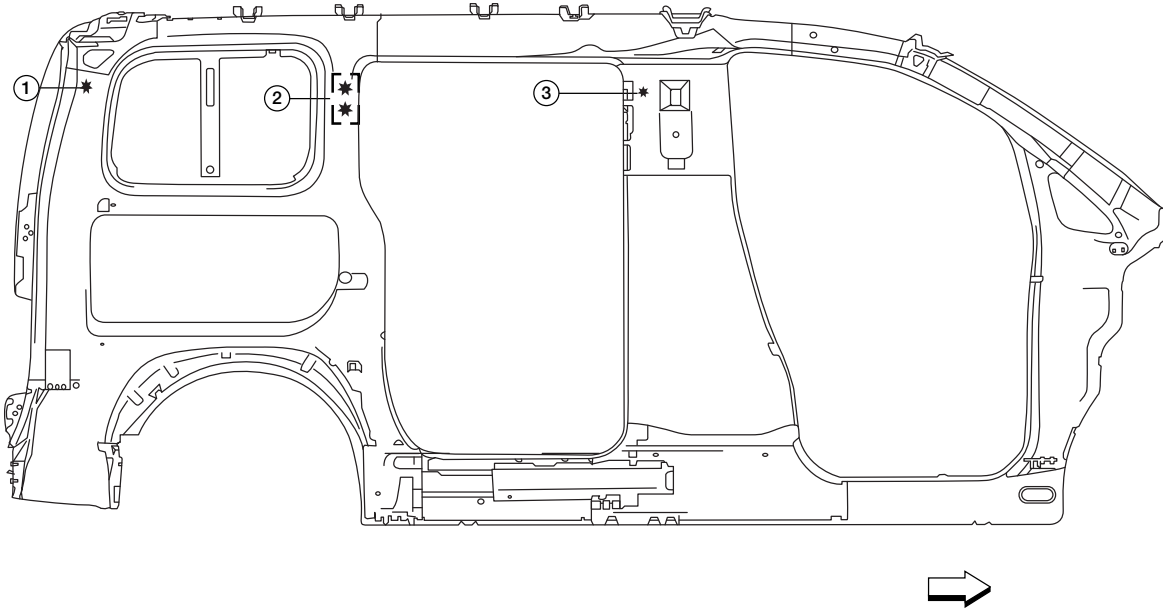
* Emplacements des écrous à souder; tous les boulons sont M8 x 1,25. Les emplacements 2 et 3 des écrous à souder peuvent être bouchés avec des boulons M8.

- | | | |
|---------------------------------------|--|---|
| 1. Emplacements de tablier supérieurs | 2. Emplacement de montant B du côté gauche | 3. Emplacement de montant B du côté droit |
|---------------------------------------|--|---|

Utilisez des boulons M8 x 1,25 avec de la graisse diélectrique pour fixer des masses intérieures supplémentaires.

Côté intérieur de la carrosserie du côté gauche

Côté intérieur de la carrosserie du côté gauche comme illustré de l'intérieur du véhicule.



AAZIA0209ZZ

↔ : avant du véhicule.

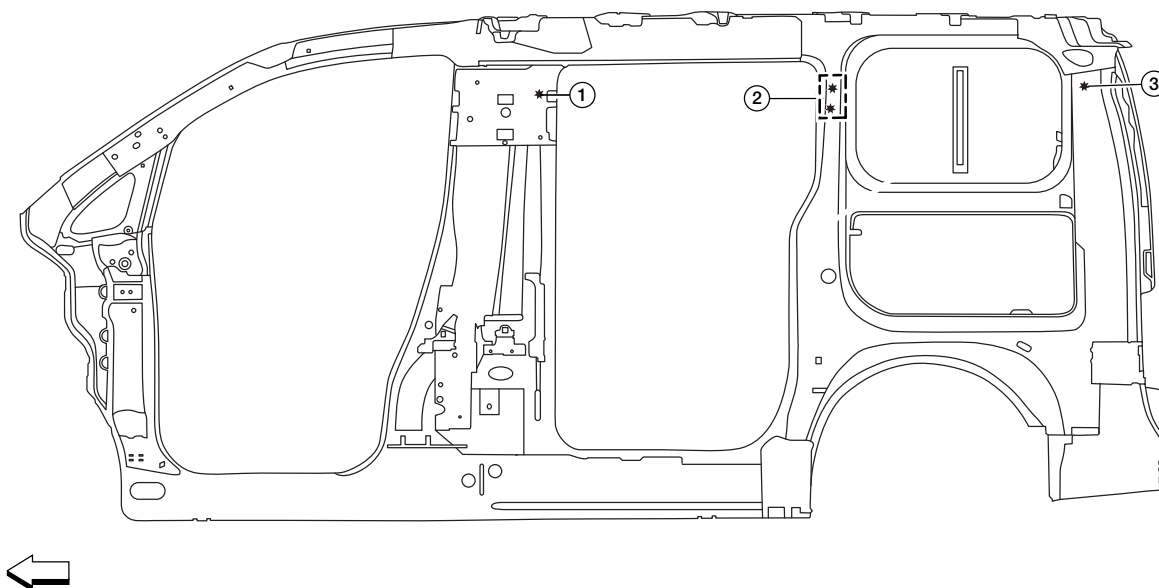
* Emplacements des écrous à souder; tous les boulons sont M8 x 1,25. L'emplacement 3 des écrous à souder peut être bouché avec un boulon M8.

1. Emplacement de montant D 2. Emplacements de montant C 3. L'emplacement de montant B

Utilisez des boulons M8 x 1,25 avec de la graisse diélectrique pour fixer des masses intérieures supplémentaires.

Côté intérieur de la carrosserie du côté droit

Côté intérieur de la carrosserie du côté droit comme illustré de l'intérieur du véhicule.



AAZIA0210ZZ

↶: avant du véhicule.

* Emplacements des écrous à souder; tous les boulons sont M8 x 1,25. L'emplacement 1 des écrous à souder peut être bouché avec un boulon M8.

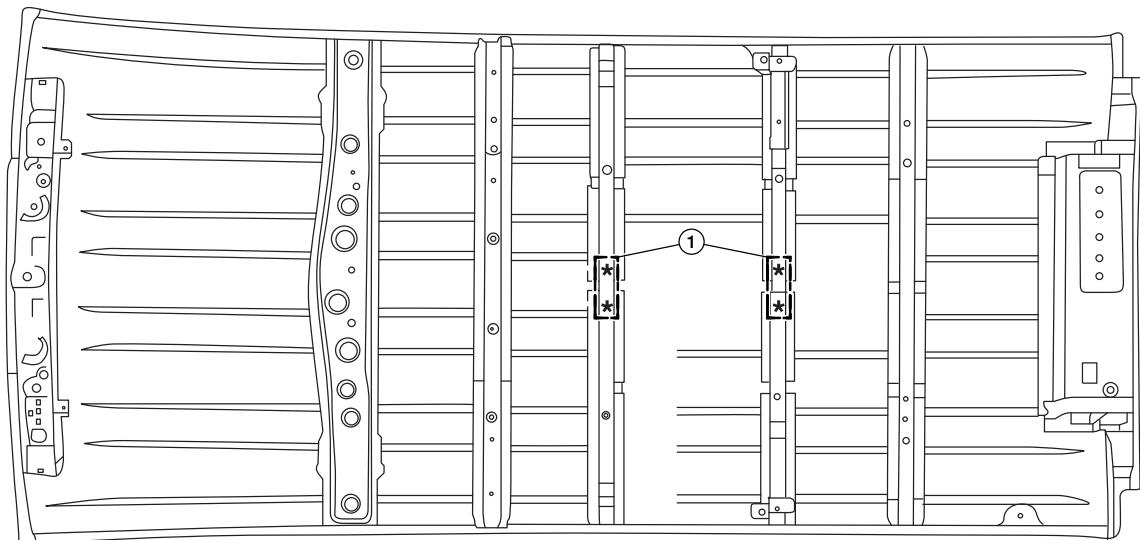
1. L'emplacement de montant B

2. Emplacements de montant C

3. Emplacement de montant D

Utilisez des boulons M8 x 1,25 avec de la graisse diélectrique pour fixer des masses intérieures supplémentaires.

ARCEAU DE TOIT - années modèles 2013-2014



AAZIA0211ZZ

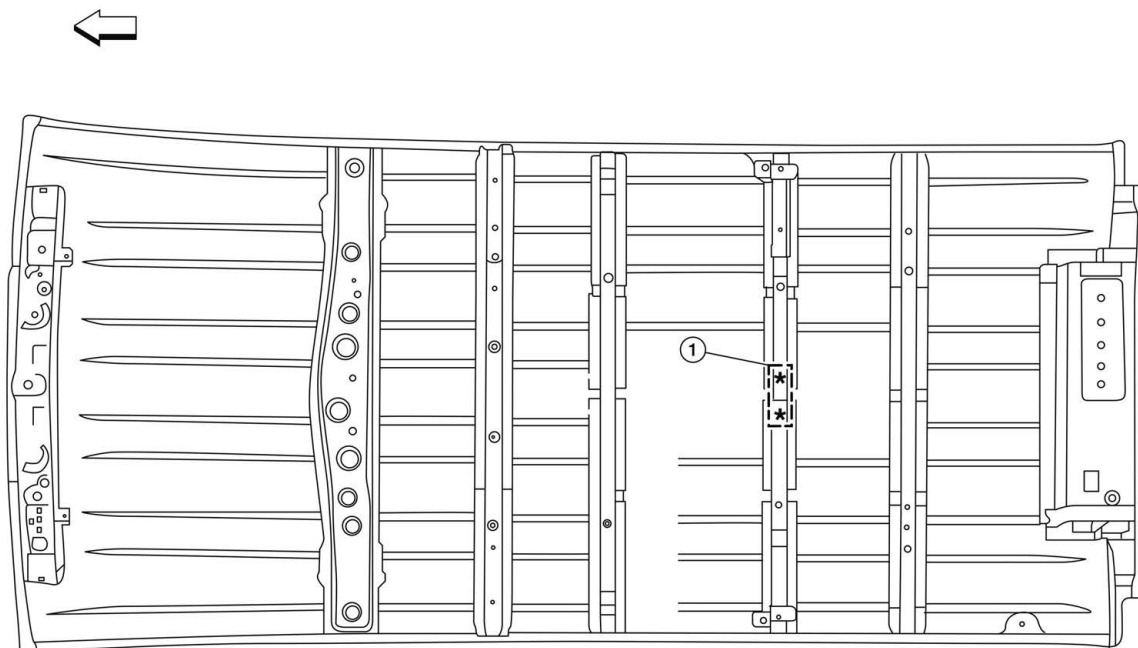
←: avant du véhicule.

* Emplacements des écrous à souder; tous les boulons sont M6 x 1,0.

1. Emplacements de masses autorisés.

Utilisez des boulons M6 x 1,0 avec de la graisse diélectrique pour fixer des masses intérieures supplémentaires.

ARCEAU DE TOIT - années modèles 2015-2020



TGAAZIA0082ZZ

↶ : avant du véhicule.

* Emplacements des écrous à souder; tous les boulons sont M6 x 1,0.

1. Emplacements de masses autorisés.

Utilisez des boulons M6 x 1,0 avec de la graisse diélectrique pour fixer des masses intérieures supplémentaires.

SYSTÈME DE COMMANDE DE LA TENSION DE BATTERIE**ATTENTION :**

- **Ne mettez pas les accessoires à la masse en les branchant directement sur la borne négative de la batterie sur aucun véhicule Nissan. Cela peut interférer avec le système de commande à variation de tension et empêcher ou réduire la capacité de chargement de la batterie.**
- **Posez des accessoires électriques à l'aide de connexions convenables de masse de la carrosserie convenables ou mettez-les à la masse au niveau du bloc-moteur.**
- **Pour ne pas décharger la batterie, utilisez les accessoires lorsque le moteur tourne.**

L'ajout d'appareils électriques crée une charge plus importante sur le circuit électrique et la batterie. Le module de commande du moteur contrôle la tension de batterie. Si la tension de batterie tombe en dessous de 12 V, le régime augmente jusqu'à 900 tr/min (ralenti maximum à une température normale de fonctionnement). Le régime baissera à mesure que la tension de batterie augmentera. Les variations du régime sont ajustées graduellement vers le haut ou vers le bas par le module de commande du moteur.

Pour les spécifications de la batterie, consultez la rubrique [Batterie \(p. 257\)](#) dans la section Spécifications.

Pour les emplacements de masses, se reporter à [Emplacements de masses \(p. 155\)](#).

CONNEXION DE TENSION DE BATTERIE



ATTENTION :

Pour éviter d'endommager le véhicule, les poses de câblage de deuxième monte ne doivent pas interférer avec le câblage du fabricant d'équipement d'origine ou les systèmes électriques. Il incombe au modificateur de prendre les mesures de précaution suivantes en cas de pose de câblage électrique de deuxième monte :

- **Le modificateur est responsable du calcul des spécifications de charge de courant supplémentaires ainsi que de la pose d'un câblage et de fusibles de protection adéquats.**
- **Il incombe au modificateur de ne pas dépasser la capacité nominale maximale du véhicule.**
- **Le modificateur est responsable du maintien de l'intégrité des systèmes électriques du véhicule.**
- **Il incombe au modificateur de tester la sécurité du véhicule après toute modification électrique.**

Avant toute connexion de tension, vérifiez les spécifications du fabricant pour les accessoires électriques de deuxième monte à poser et protégez les systèmes électriques du véhicule en posant des fusibles adéquats.

Pour plus d'informations sur les connexions de masse, reportez-vous à [MASSES \(p. 155\)](#) dans cette section.

ACCÈS AU PRÉ-CÂBLAGE DU CLIENT

Configuration de borne du connecteur télématique

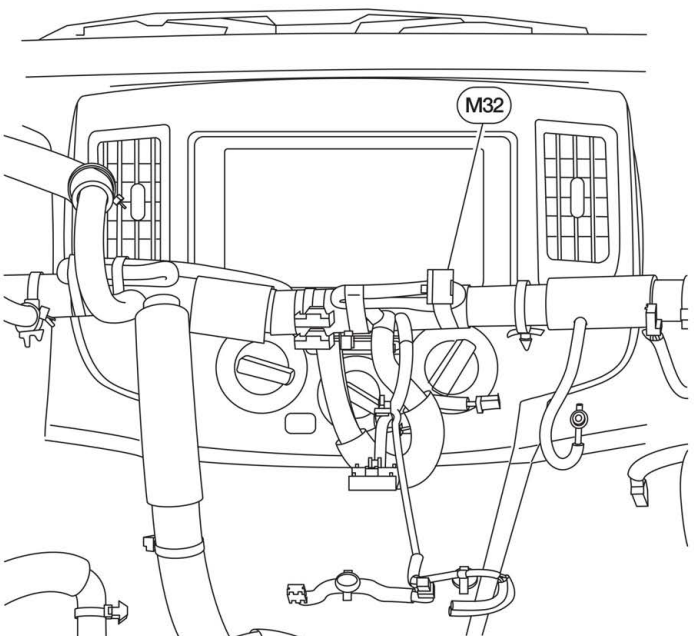
N° de connecteur	M32
Nom de connecteur	PRÉCÂBLAGE POUR LE MODULE DE COMMANDE DES FONCTIONS TÉLÉMATIQUES
Couleur de connecteur	BLANC



1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24

N° de borne	Couleur du fil	Nom du signal	Jauge d'épaisseur à fils	Charge maximale
8	Noir	DÉVERROUILLAGE DE PORTIÈRE	20	–
9	Jaune ou Jaune/Bleu	AVERTISSEMENT DE SAC GONFLABLE	20	Ne pas utiliser
10	Bleu	ACC (accessoires)	22	5 A
11	Rouge	NOTIFICATION DE COLLISION	20	Moins de 10 mA
12	Bleu	CAN-H	22	–
21	Rose	VERROUILLAGE DE PORTIÈRE	20	–
22	Noir	MASSE	22	10 A
23	Éclairage Vert	B+	22	5,5 A
24	Rose	CAN-L	22	–

PRÉ-CÂBLAGE DU MODIFICATEUR (TÉLÉMATIQUE)



TCAAZIA0014GB

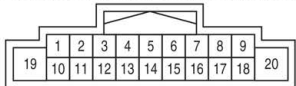
CÂBLAGE DES HAUT-PARLEURS - années modèles 2013-2019

REMARQUE :

Aucune disposition relative aux connexions pour les haut-parleurs arrière à partir de l'année modèle 2020.

N° de connecteur*	M43 ou M46	M44	M70
Nom de connecteur	SYSTÈME AUDIO (SANS SYSTÈME DE NAVIGATION)	AFFICHAGE RADIO (À PARTIR DE L'ANNÉE MODÈLE 2018)	MODULE DE COMMANDE AV (AVEC SYSTÈME DE NAVIGATION)
Couleur de connecteur	BLANC	BLANC	BLANC

* Consultez le manuel d'entretien pour obtenir de plus amples détails sur le câblage.

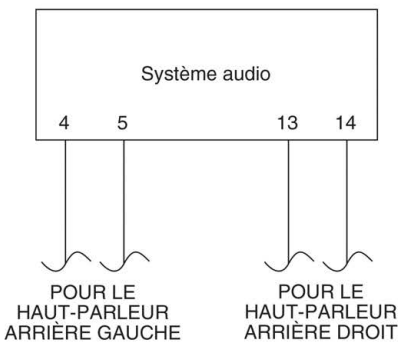


N° de borne	Nom du signal
4	HP arrière gauche +
5	HP arrière gauche -
13	HP arrière droit +
14	HP arrière droit -

MISE EN GARDE :

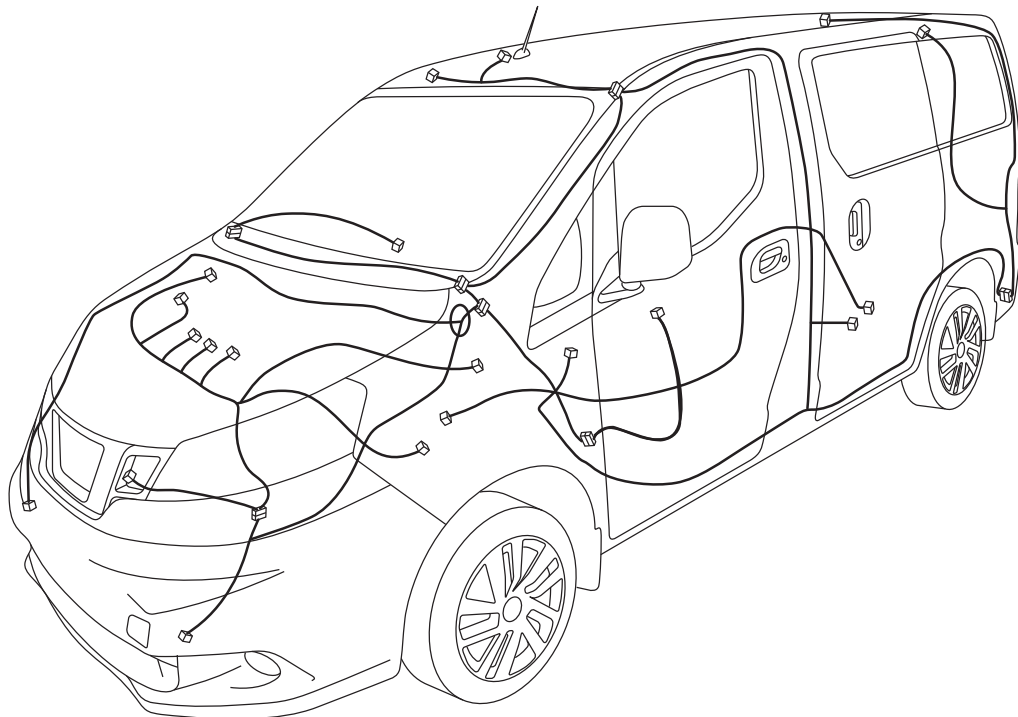
Utilisez uniquement des haut-parleurs avec 2 ohms d'impédance pour éviter d'endommager le système audio. Les broches de connecteur et le câblage doivent être insérés dans les cavités de connecteur indiquées. Utilisez les bornes à broche fournies avec la trousse de secours d'origine NISSAN pour faisceaux (J-48817).

CÂBLAGE DES HAUT-PARLEURS ARRIÈRE



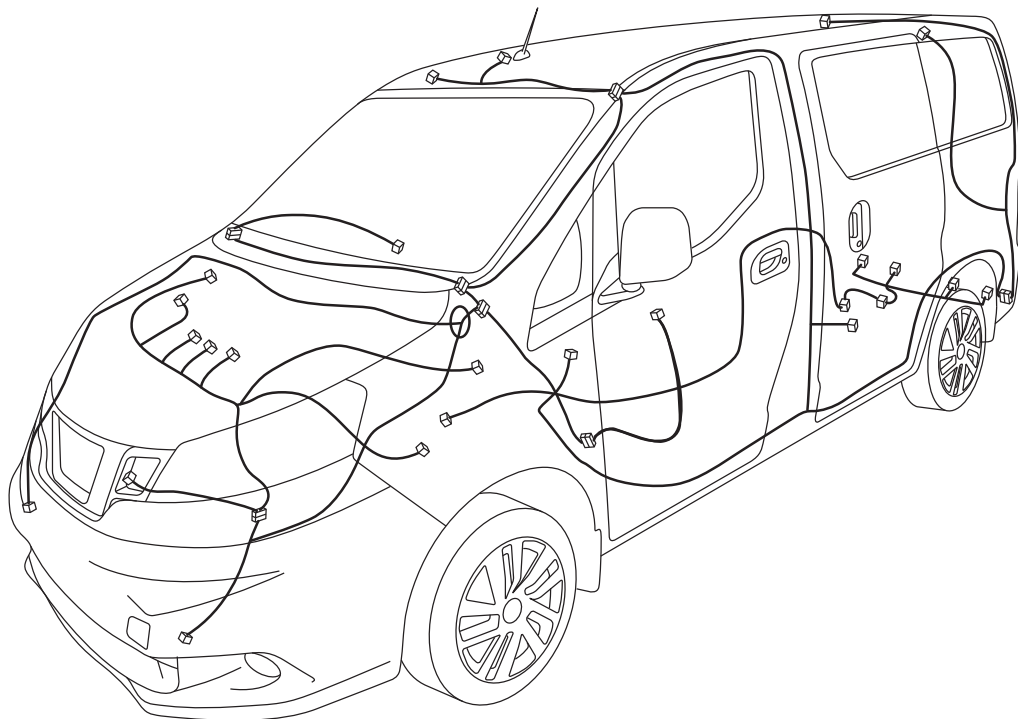
CONFIGURATION DE FAISCEAU

Configuration de faisceau – Années modèles 2013 – 2014



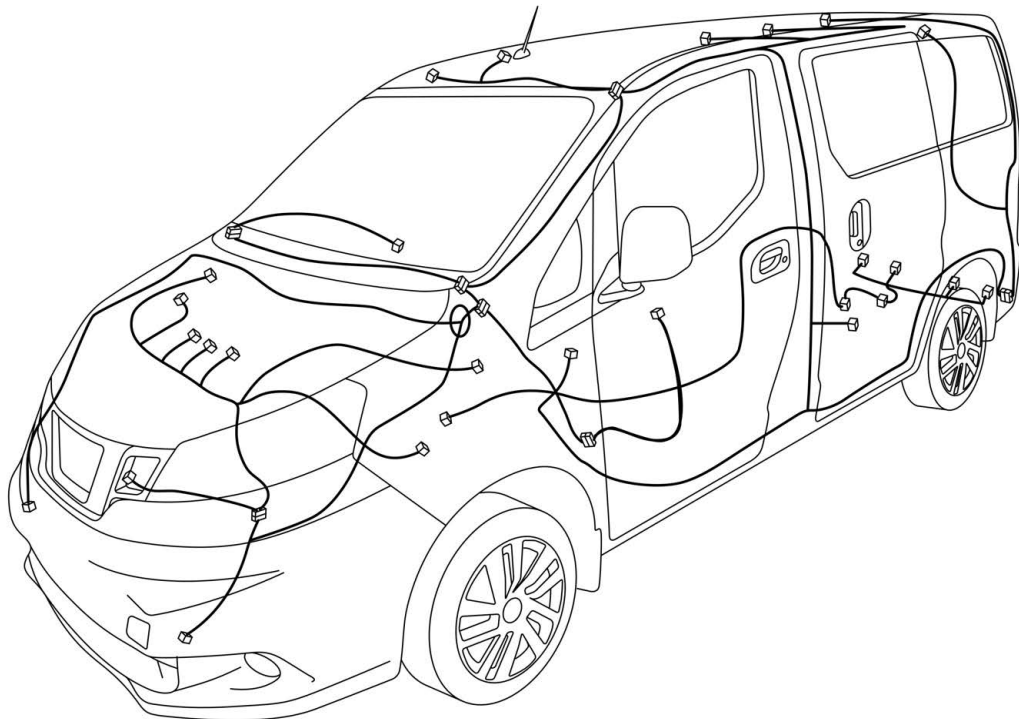
AAZIA0164ZZ

Configuration de faisceau – Années modèles 2015-2019



AAZIA0470ZZ

Configuration de faisceau – Année modèle 2020



TGAAZIA0081ZZ

Faisceau principal



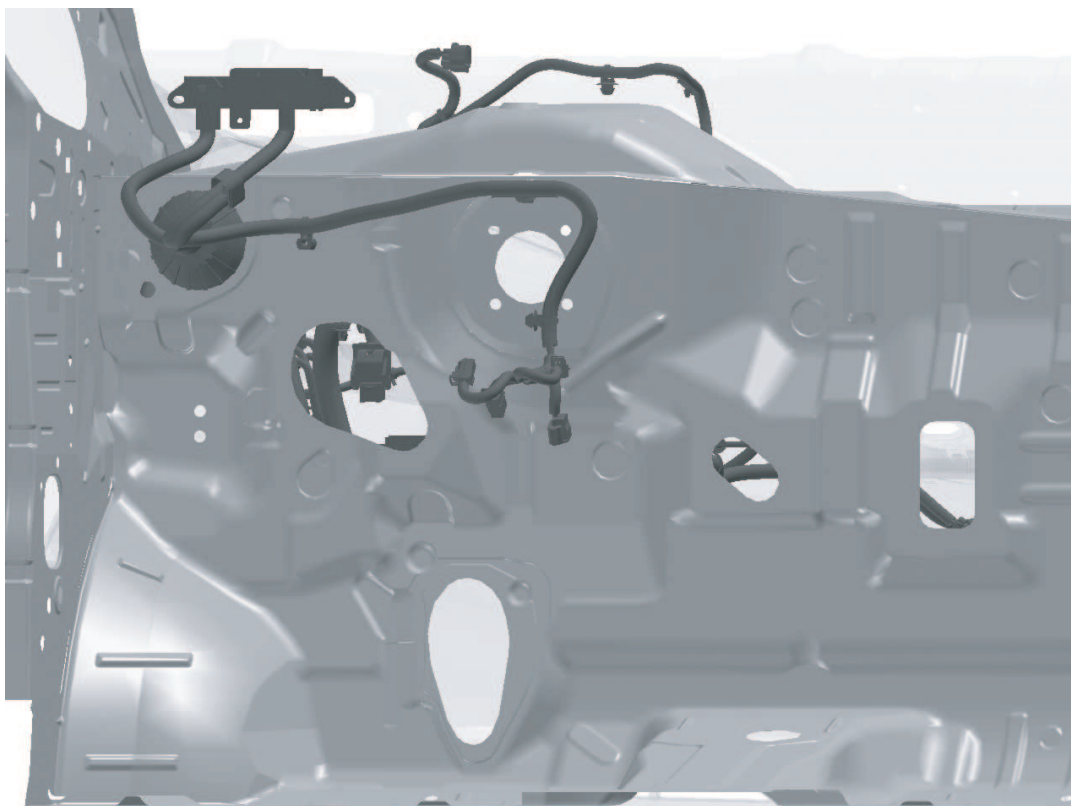
AAZIA0121ZZ

Faisceau de compartiment moteur



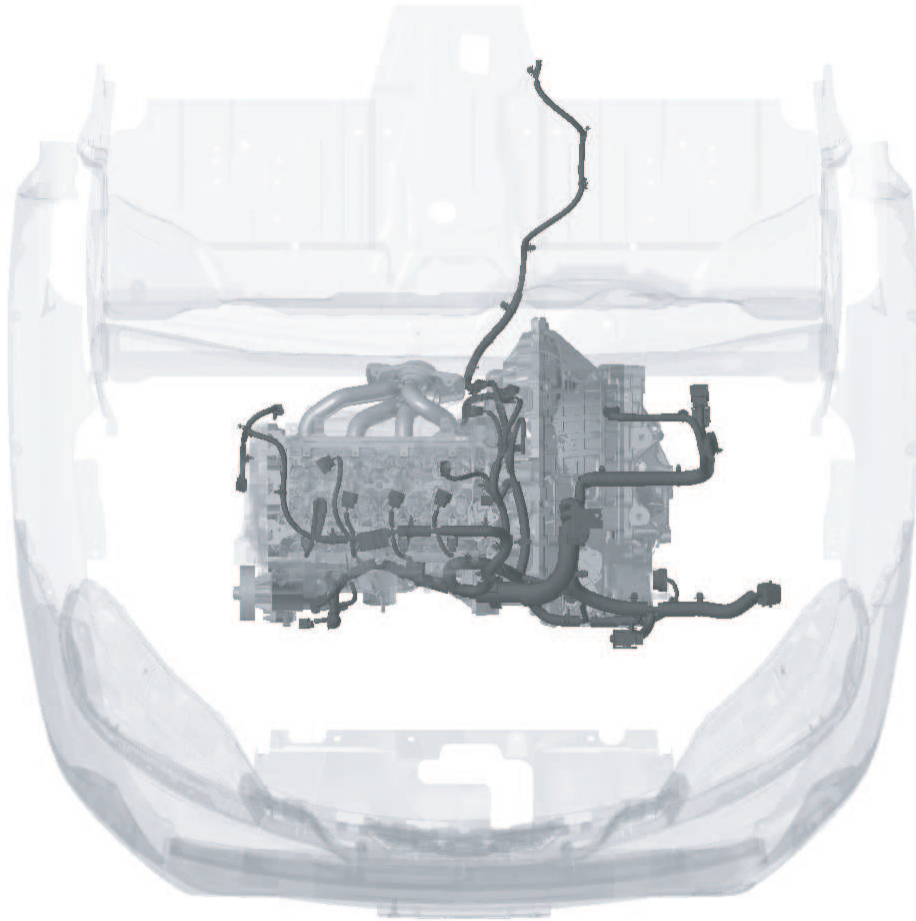
AAZIA0118ZZ

Faisceau de compartiment moteur (Habitacle)



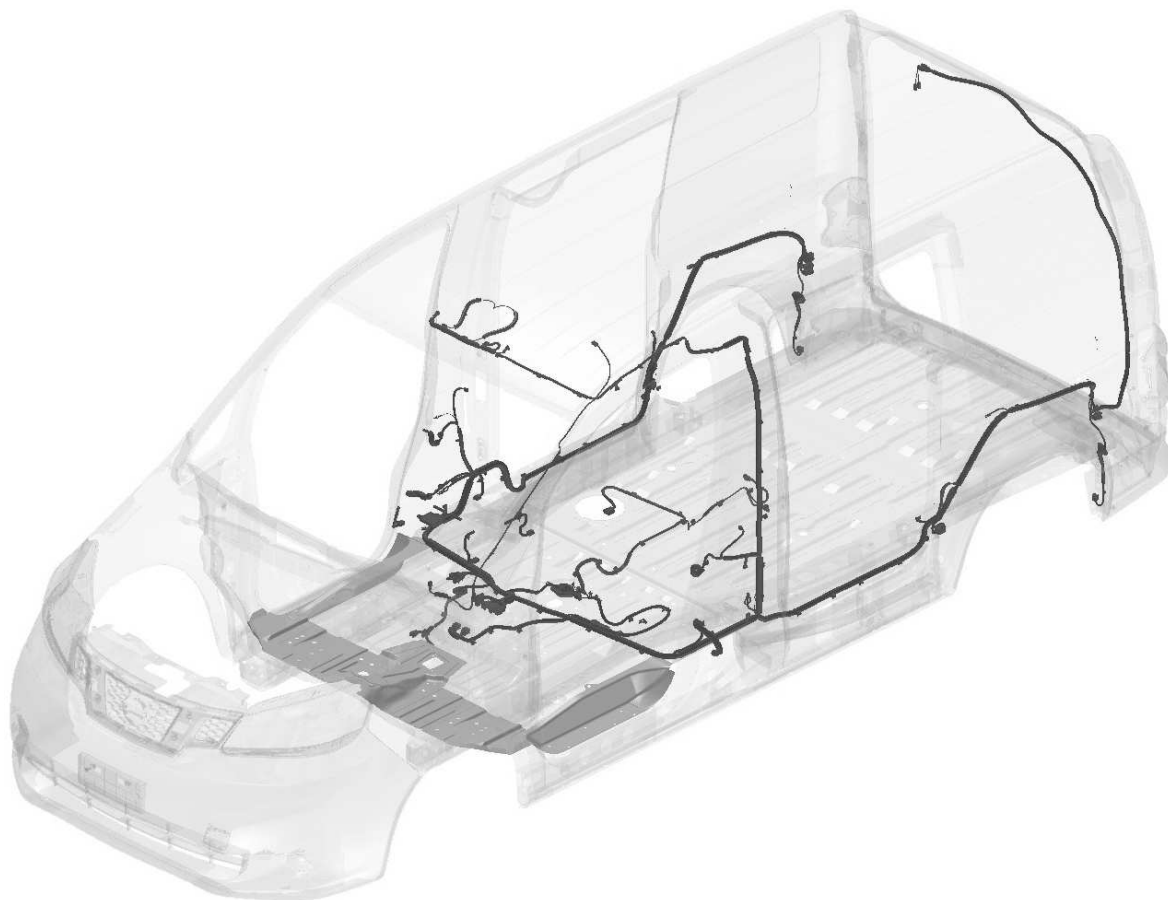
AAZIA0117ZZ

Faisceau de commande de moteur



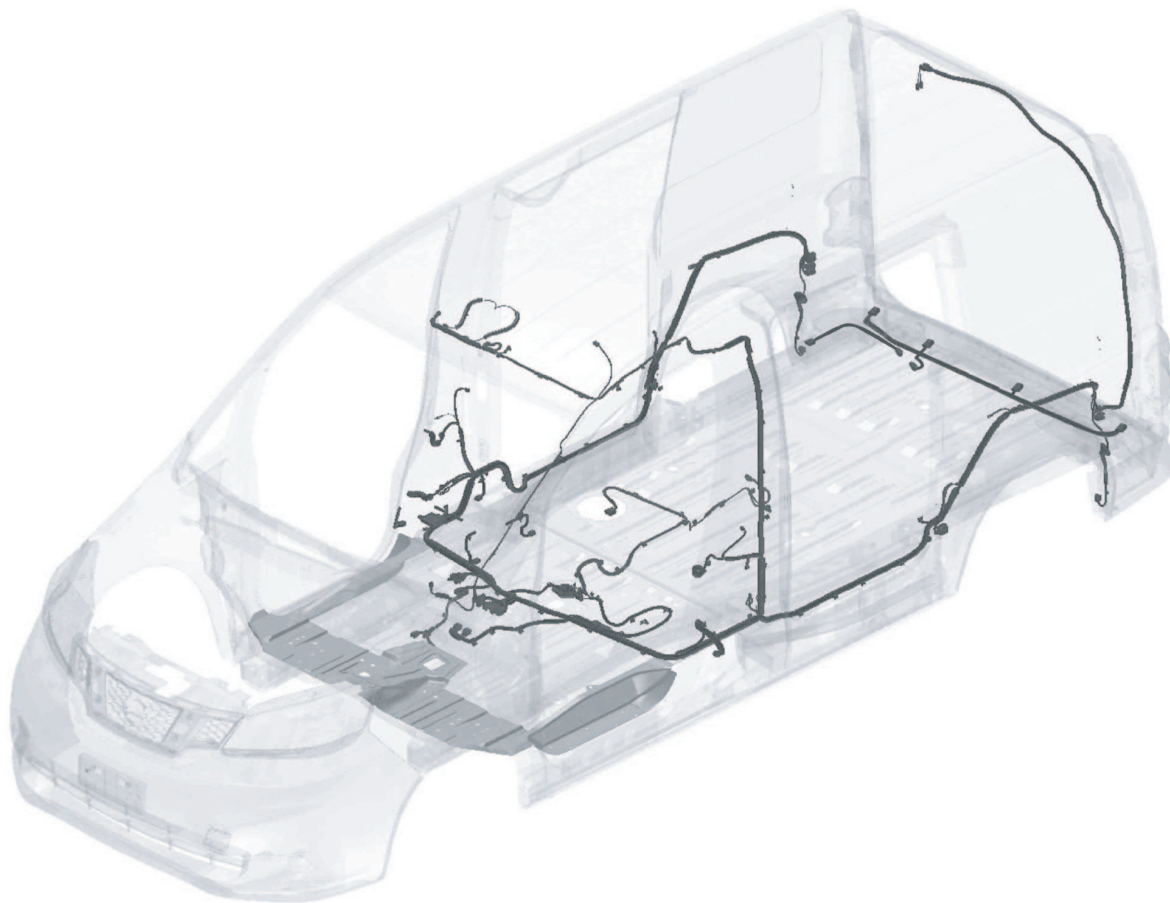
AAZIA0116ZZ

Faisceau de carrosserie - Années modèles 2013 - 2014



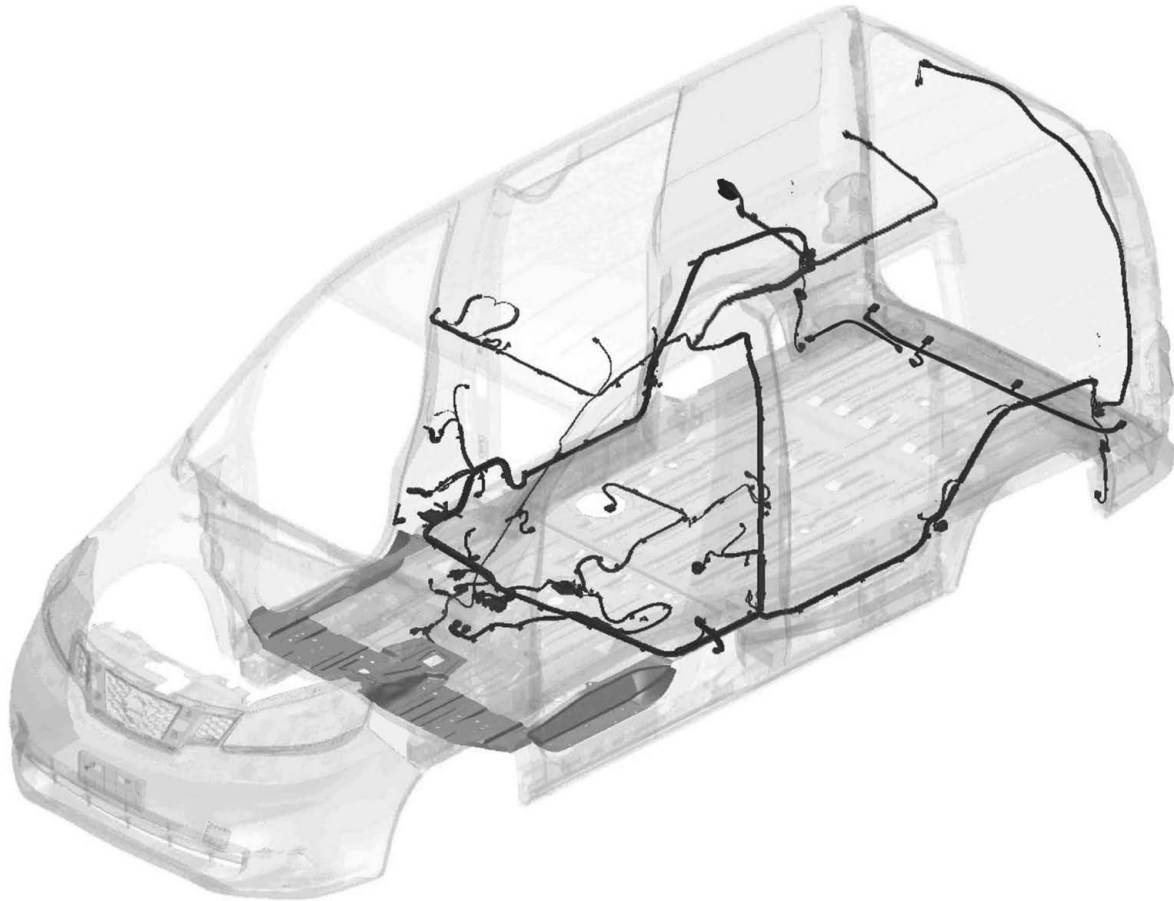
AAZIA0115ZZ

Faisceau de carrosserie - Années modèles 2015-2019



AAZIA0471ZZ

Faisceau de carrosserie – Année-modèle 2020



TGAAZIA0080ZZ

Faisceau de portière avant du côté gauche



AAZIA0119ZZ

Faisceau de portière avant du côté droit



AAZIA0120ZZ

Faisceau de portière coulissante (côté gauche)



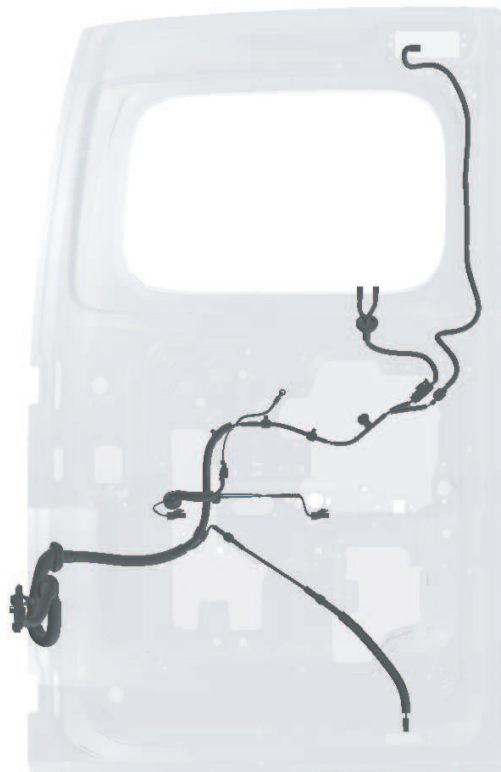
AAZIA0125ZZ

Faisceau de portière coulissante (côté droit)



AAZIA0126ZZ

Faisceau de portière arrière du côté droit (avec verre de glace)



AAZIA0123ZZ

Faisceau de portière arrière du côté droit (sans verre de glace)



AAZIA0124ZZ

AMPOULES

Feu extérieur

Élément		Puissance (W)*	Nº d'ampoule*
Lampe de combinaison avant	Clignotant et feu de stationnement	28/8	3457 NAK
	Feu de croisement et feu de route	60/55	Halogène H13
Lampe de combinaison arrière	Feu d'arrêt et feu arrière	21/7	3047K
	Clignotant	27	3157AK
	Lampe de recul	16	W16W
Feu surélevé		16	W16W
Éclairage de la plaque d'immatriculation		5	W5W

* Consultez toujours un concessionnaire agréé NISSAN pour obtenir les renseignements les plus récents concernant les pièces de rechange.

Éclairage intérieur

Élément	Puissance (W)*	Nº d'ampoule*
Compartiment avant et lampe de lecture	5	W5W
Éclairage de l'aire de chargement	5	W5W

* Consultez toujours un concessionnaire NISSAN autorisé pour obtenir les renseignements les plus récents concernant les pièces de rechange.

RÉGLAGE DES PHARES

Inspection

REMARQUE :

Le fabricant de l'équipement du marché secondaire, le fabricant de la deuxième étape et le modificateur sont responsables pour le maintien ou la restauration du réglage des phares après que les modifications apportées au véhicule ont été effectuées. Il incombe au modificateur de se conformer aux normes fédérales ou canadiennes de sécurité des véhicules automobiles.

Préparatifs avant le réglage

Avant d'effectuer le réglage de la convergence des phares, effectuez les vérifications suivantes :

- Les modifications sont complètes et le véhicule est à vide.
- Réglez la pression de gonflage des pneus à la pression prescrite.
- Placez le véhicule sur une surface plane.
- Remplissez les réservoirs de carburant, de liquide de refroidissement et d'huile à moteur.
- Retirez le chargement pour maintenir un état de véhicule vide.
- Assurez-vous que la roue de secours, le cric et les outils sont présents et qu'ils sont correctement rangés.
- Le siège du conducteur doit être occupé par une personne ou par un poids équivalent de 68,5 kg (150 lb).
- À la main, faites rebondir l'avant et l'arrière du véhicule pour stabiliser la suspension et éliminer toute charge statique.
- Placez les pneus avant en position droit devant.
- Retirez soigneusement toute saleté de la lentille de phares.



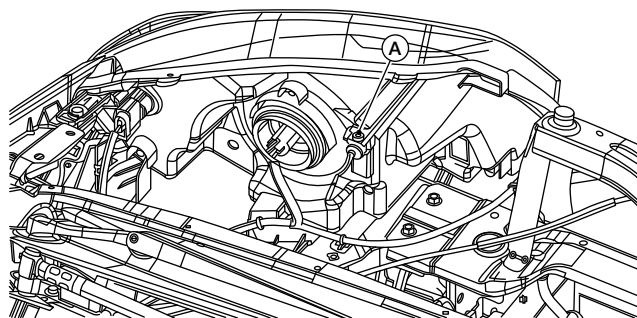
ATTENTION :

Pour éviter d'endommager la lentille des phares, n'utilisez jamais de solvant organique (diluant, essence, etc.).

REMARQUE :

- Pour obtenir les détails sur le réglage de la convergence des phares, consultez les règlements locaux.
- Effectuez le réglage des phares si la carrosserie avant du véhicule a été réparée, si la lampe de combinaison avant a été retirée ou remplacée, si un raccord extérieur a été installé ou si la charge standard du véhicule a été augmentée considérablement.
- Selon la réglementation, aucun moyen de réglage horizontal n'est fourni. La convergence horizontale ne s'effectue que lorsque l'éclairage de combinaison est remplacé.

Vis de réglage de la convergence des phares



AAZIA0128ZZ

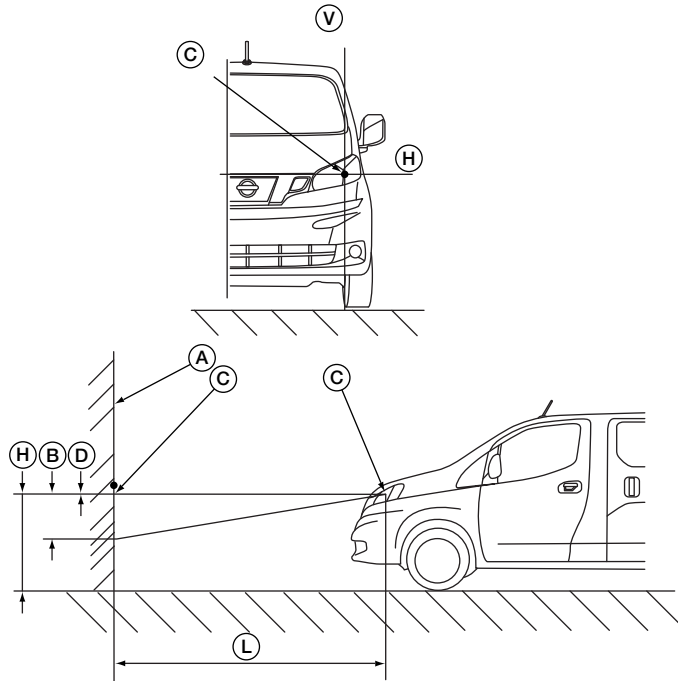
A. Vis de réglage du phare (vers le haut ou vers le bas)

- Utilisez un outil approprié, tournez la vis de réglage du phare (vers le haut ou vers le bas) pour lever ou abaisser le faisceau vertical du phare.

Procédure de réglage vertical des phares

REMARQUE :

Aucun réglage horizontal n'est possible. Si le réglage horizontal est mauvais, le phare de ce côté doit être remplacé.



AAZIA0127ZZ

- | | | |
|---|---|---|
| A. Surface de l'écran | B. Hauteur de ligne de limite la plus basse | C. Centre de l'ampoule du phare (point H-V) |
| D. Hauteur de ligne de limite la plus haute | H. Ligne centrale horizontale du phare | L. 10 m (33 pi) |
| V. Ligne centrale verticale du phare | | |

1. Placez l'écran sur une surface plane au même niveau que le véhicule.

REMARQUE :

La surface doit être exempte de tout débris qui pourrait être la cause de variation de la hauteur d'un côté et de l'autre du véhicule.

2. Faites face au devant du véhicule vers l'écran et mesurez la distance entre le centre du phare et la surface de l'écran.
 - Distance entre le centre du phare et l'écran (L) : 10 m (33 pi)

- Placez un objet devant le phare opposé de manière à empêcher celui-ci de projeter un faisceau sur l'écran de réglage. Réglez la convergence de chaque phare individuellement.



ATTENTION :

Ne couvrez jamais la surface de la lentille au moyen de ruban adhésif ou de plastique, etc., car la lentille est composée de résine.

- Démarrez le moteur. Allumez les phares.
- Utilisez l'illustration et le tableau pour déterminer les dimensions de gamme de convergence verticale souhaitées.

Hauteur du centre du phare mm (po)	Limite la plus haute mm (po)	Limite la plus basse mm (po)
700 – 800 (27,56 – 31,50)	4,0 (0,16)	30,0 (1,18)
801 (31,54)	17,0 (0,67)	44,0 (1,73)

- Mesurez le faisceau projeté à l'intérieur du segment d'évaluation de convergence à l'écran.
- Réglez le faisceau de chaque phare jusqu'à ce que le segment d'évaluation de convergence (la zone relative à la hauteur de ligne de limite la plus haute et la plus basse) soit positionné à l'intérieur des dimensions de gamme de convergence verticale illustrées dans le tableau de convergence.

AJOUT DE FEUX OU D'ACCESSOIRES

Feux ou accessoires supplémentaires commandés par des commutateurs supplémentaires

Cette section décrit les points de raccord pour les accessoires électriques ajoutés lorsque ces derniers sont commandés par les commutateurs supplémentaires qui ne font pas partie du véhicule de production Nissan. Les commutateurs et le câblage supplémentaires doivent avoir une capacité électrique suffisante pour la charge des accessoires et doivent être protégés par les fusibles ou les disjoncteurs appropriés. De plus, les charges totales, y compris le courant supplémentaire, ne doivent pas dépasser les capacités de câblage de base du véhicule.

Câblage électrique — Ajout de feux ou d'appareils électriques



ATTENTION :

Les raccords électriques inappropriés peuvent nuire au fonctionnement du véhicule (c.-à-d., le moteur, la boîte de vitesses). Après toutes modifications électrique ou de véhicule, confirmez qu'il n'y a aucun code d'anomalie (DTC) présent et que tous les systèmes fonctionnent normalement. Effectuez un essai sur route pour vérifier qu'aucun DTC n'est présent. Si des DTC sont mémorisés, effectuez les procédures de diagnostic et de réparation appropriés. Le fonctionnement du véhicule (le moteur ou la transmission) pourrait être compromis si les DTC ne sont pas corrigés.

Débranchez le câble négatif (masse) de la batterie avant toute modification du véhicule. Lorsque l'installation de la carrosserie ou de l'équipement est terminée, tout le câblage doit être vérifié pour assurer un acheminement adéquat, etc. afin de prévenir les courts-circuits lors du rebranchement du câble négatif de la batterie.

Branchez le câble uniquement aux raccords de modificateur identifiés dans la section « accès au pré-câblage du client » de ce manuel. Le branchement sur des composants ou des fils autre que ceux identifiés peut nuire aux autres systèmes et à leur fonctionnement.

Brouillage des radiofréquences (RFI)

Pendant les modifications du véhicule, les fabricants, les techniciens, les propriétaires et les utilisateurs doivent prendre les précautions nécessaires pour maintenir l'intégrité de brouillage des radiofréquences des composants. (Les États-Unis et le Canada ont une réglementation concernant le brouillage aux radiofréquences). Les mesures et les dispositifs de sécurité décrits ci-après sont des exemples et ne constituent pas nécessairement une liste complète.

1. Tous les composants nécessaires à l'élimination du brouillage des radiofréquences, qui sont retirés lors de l'entretien, de la réparation ou de la modification du véhicule, doivent être réinstallés de façon similaire à leur installation d'origine par Nissan.
2. Ne modifiez pas un appareil de radiofréquence de façon non approuvée par Nissan.
3. Les plaques de protection sur les composants d'allumage ne doivent pas être retirées.
4. Les composants d'allumage de rechange qui ne sont pas des pièces du fabricant d'équipement d'origine ne sont pas recommandés par Nissan.
5. Les masses électriques sur tous les composants doivent être retenues.
6. Les composants métalliques installés sur la carrosserie ou le châssis doivent être mis à la masse sur le châssis.
7. Les circuits électriques qui sont ajoutés sur le véhicule ne doivent pas être installés près des composants d'allumage.
8. Seules les courroies d'entraînement des accessoires « à conductivité statique » doivent être utilisées.
9. Les courroies d'entraînement doivent être de type équipement d'origine du fabricant ou un produit équivalent qui n'accumule pas une charge électrique statique.
10. Des mesures supplémentaires peuvent être nécessaires pour éliminer adéquatement les émissions de radiofréquences.

RÈGLEMENTS SUR L'AJOUT D'ÉQUIPEMENT DE COMMUNICATION

Règlements de la FCC des États-Unis

Les règlements de la FCC sont présentés dans le Titre 47 du Code des règlements fédéraux (CFR). Ils sont publiés initialement dans le Registre fédéral. Après le 1er octobre de chaque année, le GPO compile toutes les modifications, les ajouts et les suppressions des règles de la FCC et publie un CFR mis à jour. Consultez le site Web de la FCC pour obtenir les renseignements les plus récents. Les règles sont fournies dans la version de texte et dans le format de document portatif (PDF) et peuvent être consultées au moyen de l'Adobe Acrobat Reader. La FCC ne maintient aucune banque de données de ses règles et n'imprime pas des copies ni les stocke. Pour commander une copie de la réglementation américaine intitulée « Title 47 of the Code of Federal Regulations », visitez le site www.fcc.gov/contacts.

www.fcc.gov/encyclopedia/rules-regulations-title-47

Avis de la FCC :

Aux États-Unis :

Ces dispositifs doivent être conformes à l'article 15 des règlements de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Le dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible.
2. Le dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

REMARQUE :

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

Au Canada :

Ces dispositifs doivent être conformes à la norme RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Le dispositif ne doit causer aucune interférence.
2. Le dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

SYSTÈME DE TÉLÉDÉVERROUILLAGE SANS CLÉ

Description du circuit

Si une télécommande est perdue, il est possible d'en programmer une autre. Il est possible de programmer jusqu'à 4 numéros d'identification à la fois.

Programmation du code d'identification de la télécommande

Pour configurer et programmer le code d'identification de la télécommande, il est recommandé de se rendre auprès d'un concessionnaire NISSAN autorisé.

SYSTÈMES D'ALIMENTATION EN CARBURANT

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU CIRCUIT D'ALIMENTATION EN CARBURANT

Généralités

Les modifications dans le système de carburant ne sont pas recommandées, ni dans le circuit ou les composants.



AVERTISSEMENT :

Lorsque vous remplacez les pièces de canalisation de carburant, assurez-vous d'observer les consignes suivantes :

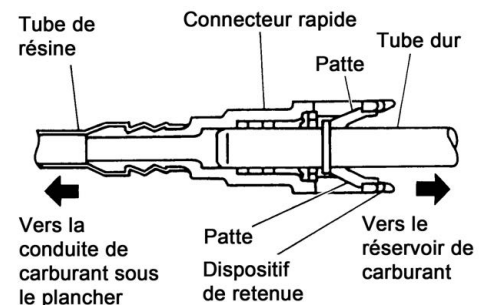
- Mettez une enseigne MISE EN GARDE : INFLAMMABLE dans l'atelier.
- Assurez-vous que l'aire de travail est bien aérée et qu'elle est pourvue d'un extincteur CO2.
- Ne fumez pas pendant l'entretien du circuit d'alimentation. Gardez les flammes nues et les étincelles éloignées de l'aire de travail.



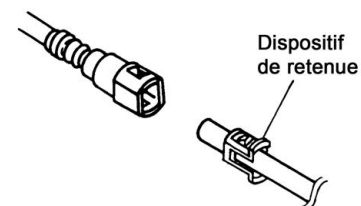
AVERTISSEMENT :

- Avant de retirer les pièces de canalisation de carburant, effectuez les étapes suivantes :
 - Mettez le carburant vidangé dans un contenant à l'épreuve des explosions et fixez bien le couvercle. Conservez le contenant dans un endroit sûr.
 - Relâchez la pression d'alimentation en carburant des canalisations de carburant. Consultez la procédure de [Relâchement de la pression d'alimentation en carburant \(p. 190\)](#) décrite dans cette section.
 - Débranchez la borne négative de la batterie.
- Installez toujours des fixations et des joints toriques neufs.
- Lorsque vous installez les flexibles, assurez-vous de ne pas les entortiller ni les tordre.
- Après le branchement des connecteurs rapides de tube de carburant, assurez-vous que les connecteurs rapides soient solidement fixés. Assurez-vous que le connecteur et le tube de résine ne touchent pas les pièces adjacentes.
- Après la pose des tubes, effectuez les étapes suivantes pour vous assurer que les raccords ne présentent aucune fuite :
 - Appliquez une pression d'alimentation en carburant aux canalisations de carburant en tournant le commutateur d'allumage à la position ON (marche) (avec le moteur à l'arrêt). Vérifiez ensuite la présence de fuites sur les raccords.
 - Faites démarrer le moteur et augmentez le régime, puis vérifiez la présence de fuites sur les raccords.
- Utilisez uniquement un bouchon de remplissage de carburant d'origine NISSAN. Si vous utilisez un bouchon de remplissage de carburant inadéquat, le témoin d'anomalie peut s'allumer.
- Pour l'entretien des pièces du système antipollution, consultez la section EC dans le manuel de réparation.
- Pour l'entretien des pièces du système de récupération des vapeurs lors du remplissage, consultez la section EC dans le manuel de réparation.

Branchements (coupe transversale)



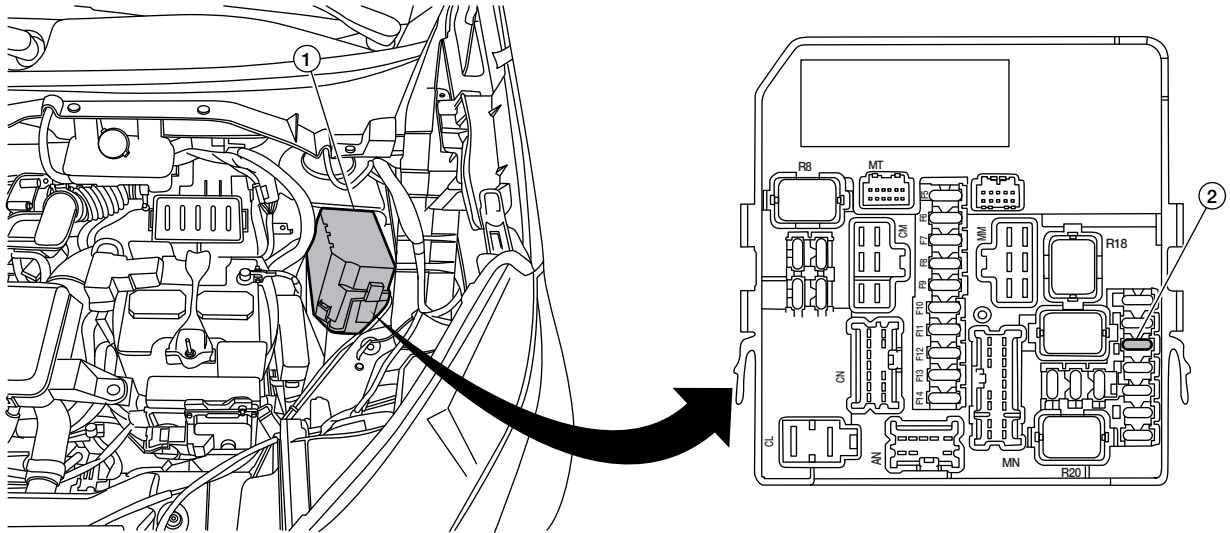
Déconnexion



PRÉCAUTIONS RELATIVES AU CIRCUIT D'ALIMENTATION EN CARBURANT

[SYSTÈMES D'ALIMENTATION EN CARBURANT]

Procédure de relâchement de la pression d'alimentation en carburant



AAZIA0163ZZ

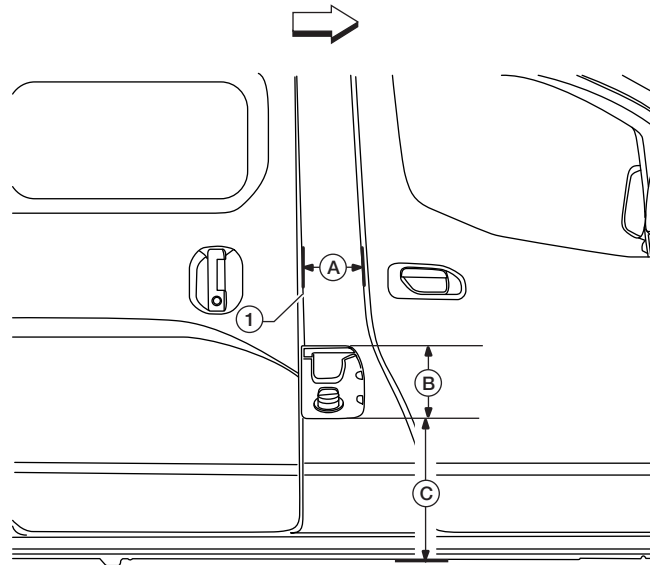
1. Compartiment moteur du module de distribution d'alimentation intelligent (IPDM E/R)

2. Fusible de pompe d'alimentation 20 (15A)

1. Déposez le fusible de pompe d'alimentation (2) situé dans le module de distribution d'alimentation intelligent (IPDM E/R) (1). Consultez la rubrique [Information sur les fusibles et les relais \(p. 147\)](#) pour la disposition des fusibles.
2. Faites démarrer le moteur.
3. Lorsque le moteur cale, actionnez le démarreur deux ou trois fois pour relâcher toute la pression d'alimentation en carburant.
4. Tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction).
5. Réinstallez le fusible de pompe d'alimentation après avoir entretenu le système d'alimentation en carburant.

ZONES DE GOULOT DE REMPLISSAGE

Châssis



AAZIA0189ZZ

← : avant du véhicule.

1. Rebord arrière du montant B

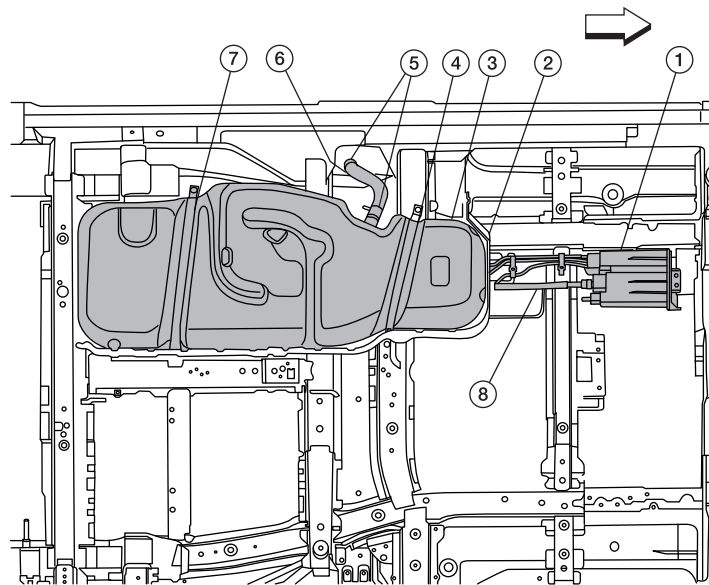
A. 195 mm (7,7 po)

B. 207 mm (8,1 po)

C. 430 mm (16,9 po)

ZONES DE GOULOT DE REMPLISSAGE [SYSTÈMES D'ALIMENTATION EN CARBURANT]

Emplacement du tuyau de remplissage de carburant et de l'absorbeur de vapeurs de carburant – années modèles 2013-2017



AAZIA0236ZZ

← : avant du véhicule.

1. Ensemble d'absorbeur de vapeurs de carburant

4. Sangle de réservoir avant

7. Sangle de réservoir arrière

2. Protecteur de réservoir de carburant

5. Bride de fixation

8. Tuyau d'aération d'émission de vapeurs de carburant

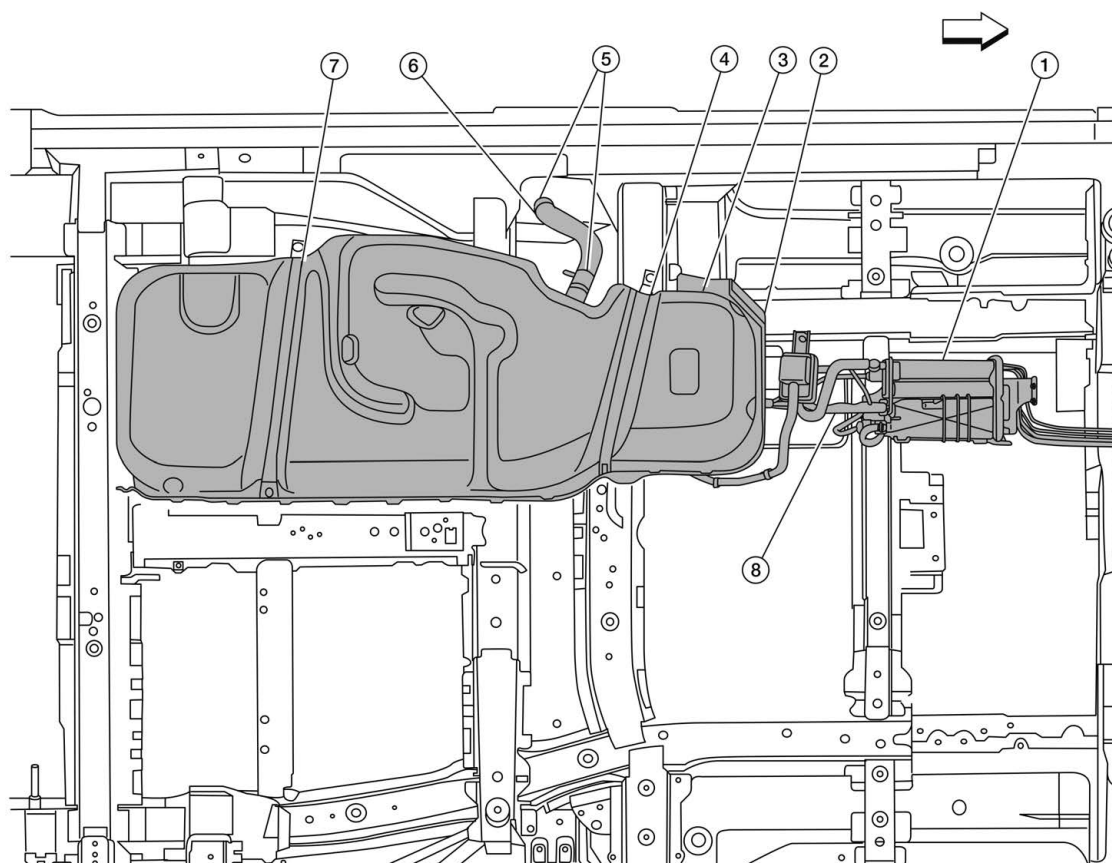
3. Réservoir de carburant

6. Goulot de remplissage de carburant

ZONES DE GOULOT DE REMPLISSAGE

[SYSTÈMES D'ALIMENTATION EN CARBURANT]

Emplacement du tuyau de remplissage de carburant et de l'absorbeur de vapeurs de carburant – années modèles 2018-2020



AAZIA0236ZZ

← : avant du véhicule.

1. Ensemble d'absorbeur de vapeurs de carburant

2. Protecteur de réservoir de carburant

3. Réservoir de carburant

4. Sangle de réservoir avant

5. Bride de fixation

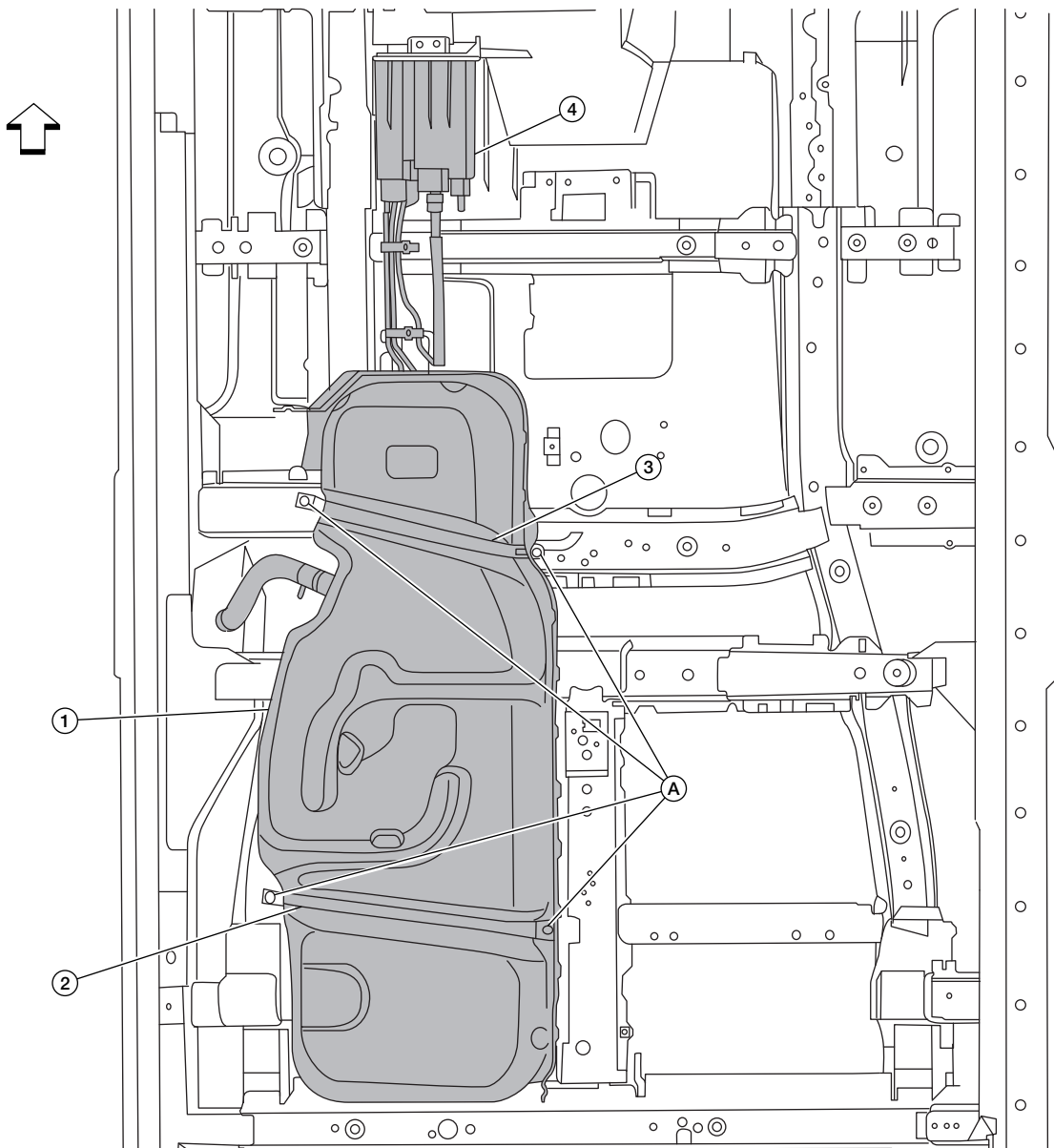
6. Goulot de remplissage de carburant

7. Sangle de réservoir arrière

8. Tuyau d'aération d'émission de vapeurs de carburant

EMPLACEMENT DU RÉSERVOIR

Montage de réservoir – années modèles 2013-2017



AAZIA0237ZZ

← : avant du véhicule.

1. Réservoir de carburant

2. Sangle de réservoir arrière

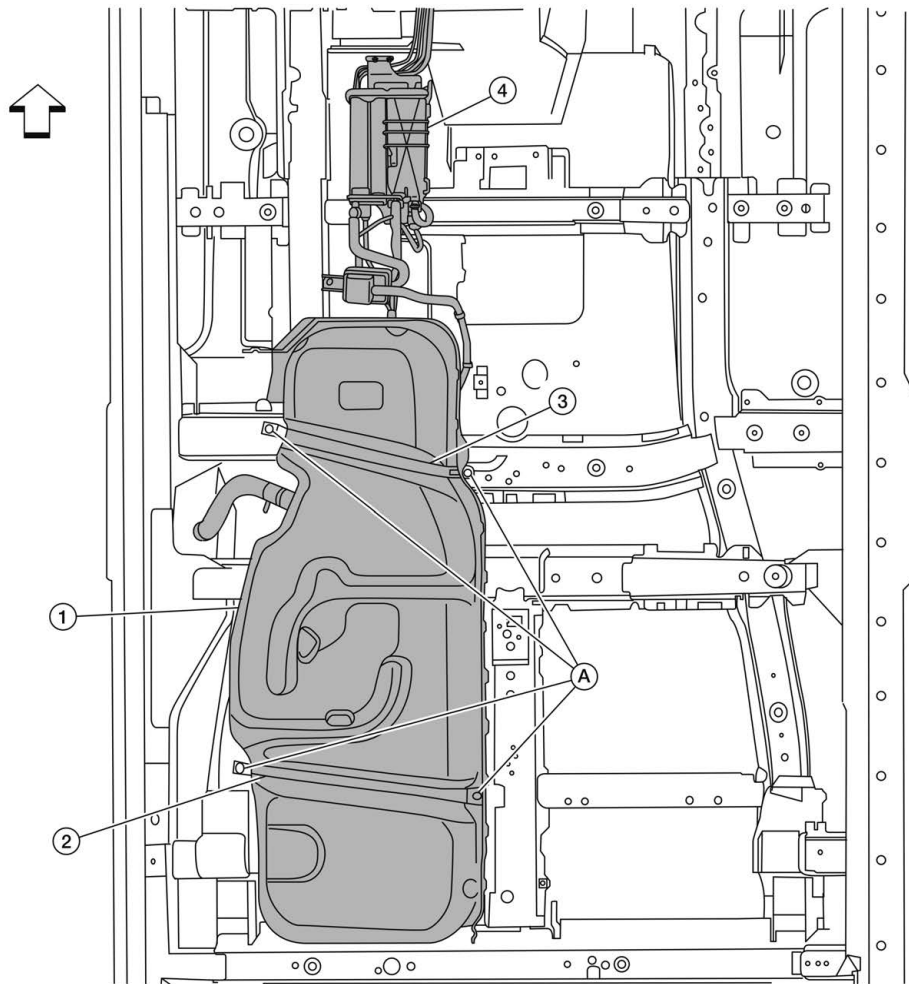
3. Sangle de réservoir avant

4. Ensemble d'absorbeur de
vapeurs de carburant

A. Boulons de sangle de
réservoir de carburant

EMPLACEMENT DU RÉSERVOIR [SYSTÈMES D'ALIMENTATION EN CARBURANT]

Montage de réservoir – années modèles 2018-2020



AAZIA0237ZZ

← : avant du véhicule.

1. Réservoir de carburant

2. Sangle de réservoir arrière

3. Sangle de réservoir avant

4. Ensemble d'absorbeur de vapeurs de carburant

A. Boulons de sangle de réservoir de carburant

EMPLACEMENT DU RÉSERVOIR [SYSTÈMES D'ALIMENTATION EN CARBURANT]

Zone de précautions pour le forage



AVERTISSEMENT :

N'endommagez pas le réservoir ou les conduites de carburant lorsque vous percez le plancher dans la zone indiquée pour éviter une défaillance des composants et des blessures.

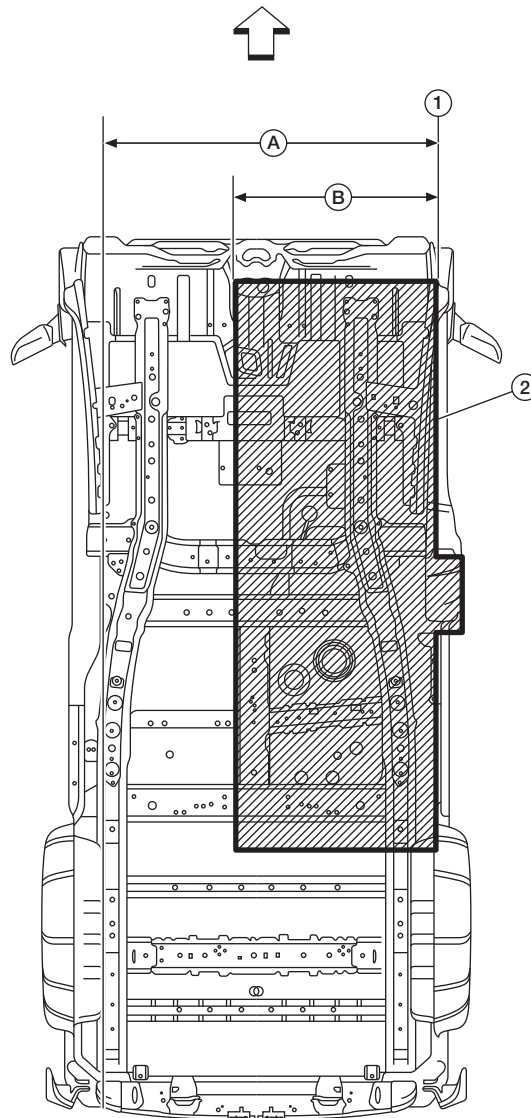


ATTENTION :

Lorsque vous effectuez des modifications sur le véhicule, assurez-vous que le dégagement est adéquat entre les composants existants ou les composants nouvellement installés. Le non respect de cette consigne peut causer des dommages au véhicule ou aux composants.

EMPLACEMENT DU RÉSERVOIR [SYSTÈMES D'ALIMENTATION EN CARBURANT]

Réservoir de carburant — Aire de plancher



AAZIA0214ZZ

NOTE:

Toutes les dimensions et lignes de repère sont mesurées sans le tapis d'aire de chargement.

← : avant du véhicule.

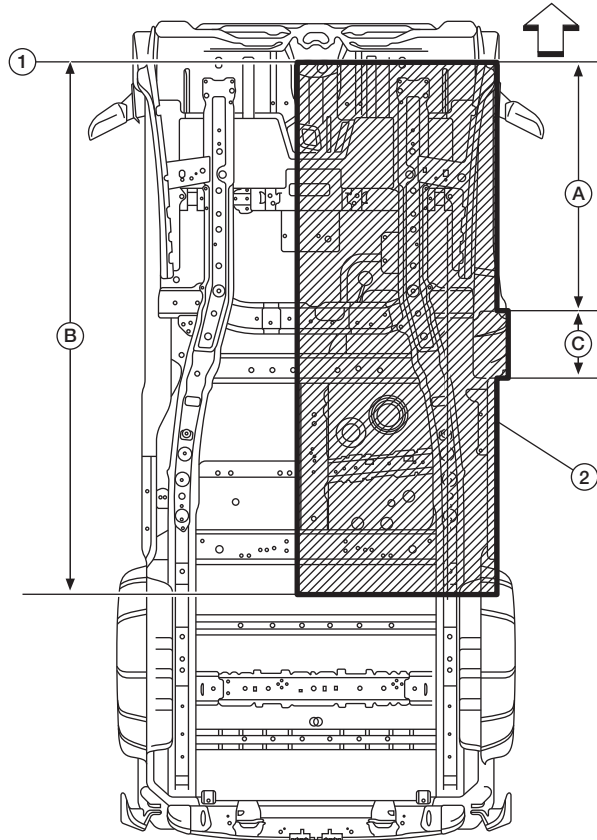
1. Joint de soudure inférieur du bourrelet d'étanchéité de la portière coulissante (ligne de repère)

2. Zone de prudence pour le perçage de réservoir de carburant

A. 1 366 mm (53,8 po)

B. 730 mm (28,7 po)

EMPLACEMENT DU RÉSERVOIR [SYSTÈMES D'ALIMENTATION EN CARBURANT]



AAZIA0598ZZ

NOTE:

Toutes les dimensions et lignes de repère sont mesurées sans le tapis d'aire de chargement.

← : avant du véhicule.

1. Montant avant de portière avant au plancher
(ligne de repère)

A. 920 mm (36,2 po)

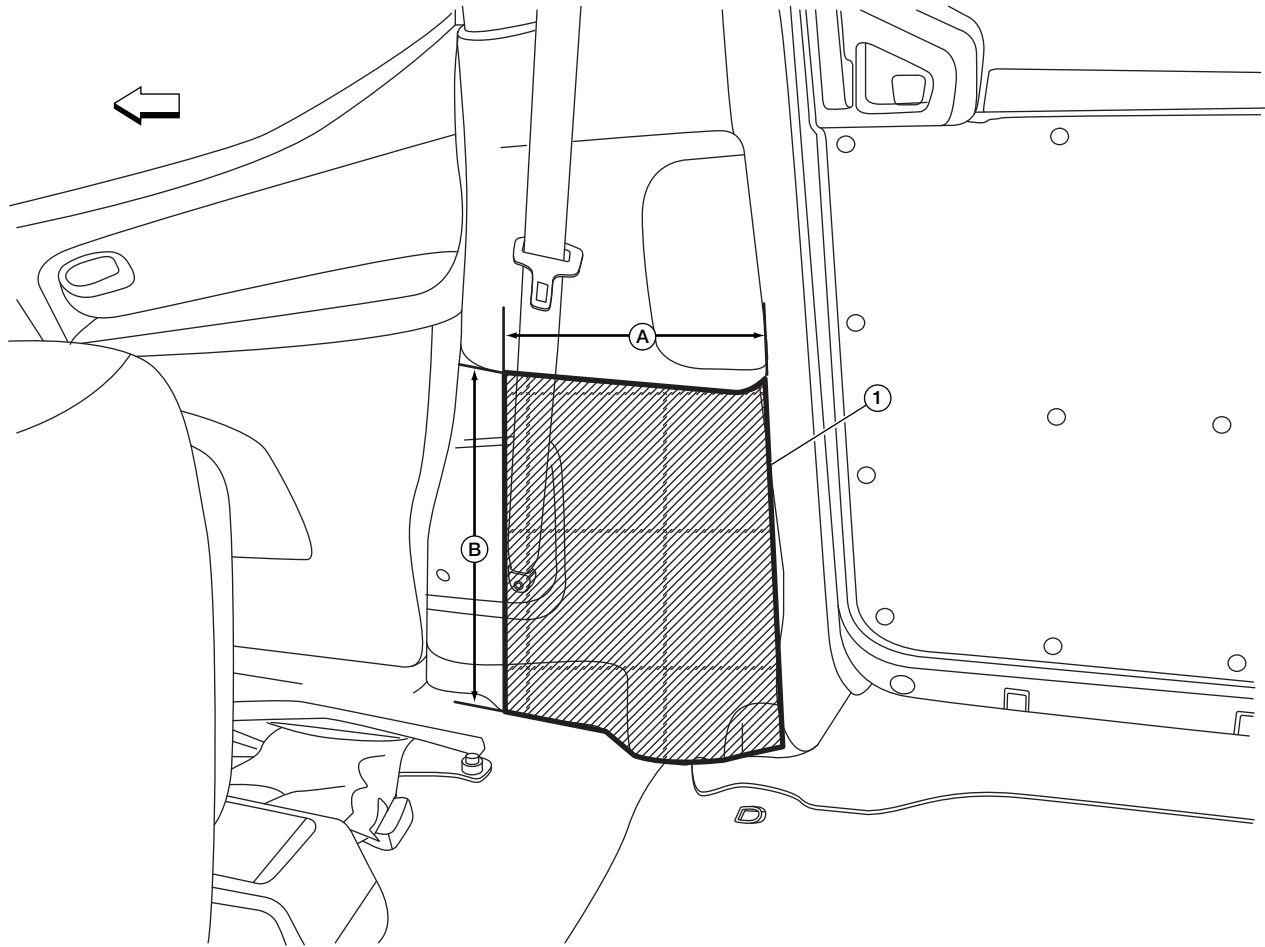
B. 1 930 mm (76,0 po)

2. Zone de prudence pour le perçage de
réservoir de carburant

C. 210 mm (38,3 po)

EMPLACEMENT DU RÉSERVOIR [SYSTÈMES D'ALIMENTATION EN CARBURANT]

Goulot de remplissage de carburant – Zone du montant B



AAZIA0233ZZ

← : avant du véhicule.

1. Zone de prudence pour le perçage de réservoir de carburant

A. 300 mm (11,8 po)

B. 400 mm (15,7 po)

REMORQUAGE

Ne tractez pas une remorque avec ce véhicule. Ce véhicule n'est pas équipé pour le remorquage.

EXIGENCES DE CONCEPTION POUR LES MODIFICATIONS

REFROIDISSEMENT

Circuit de refroidissement du moteur



ATTENTION :

Aucune modification au système de refroidissement du moteur (radiateur, tuyère de radiateur, ventilateurs de refroidissement, circuit de refroidissement liquide, etc.) n'est permise. Un débit d'air suffisant doit être maintenu jusqu'au radiateur; il est donc important de ne pas bloquer le passage de l'air par la grille de radiateur vers le radiateur avec des panneaux publicitaires, des affiches, des garnitures ou autres éléments décoratifs. Le débit d'air réduit peut causer une surchauffe qui risquerait d'endommager les composants.

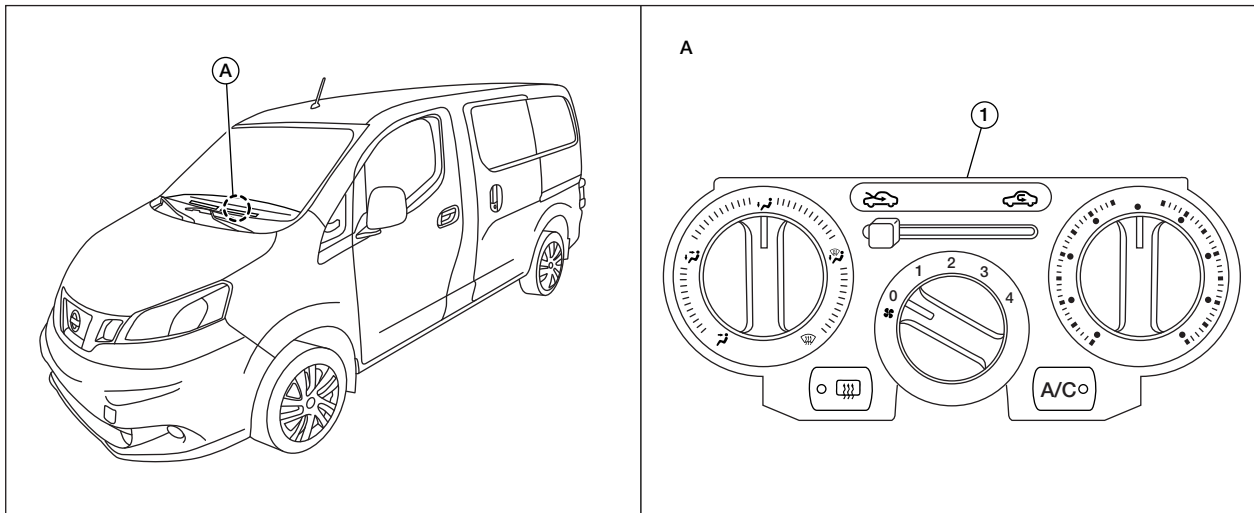
SYSTÈME DE CHAUFFAGE, VENTILATION ET CLIMATISATION

Modifications au système de chauffage, ventilation et climatisation

Les modifications du système de chauffage, ventilation et climatisation ne sont pas recommandées. Pour de l'information sur les raccords de liquide et les données et spécifications d'entretien, consultez le manuel de réparation.

Emplacement des composants du système de chauffage, ventilation et climatisation

SYSTÈME DE CLIMATISATION MANUELLE



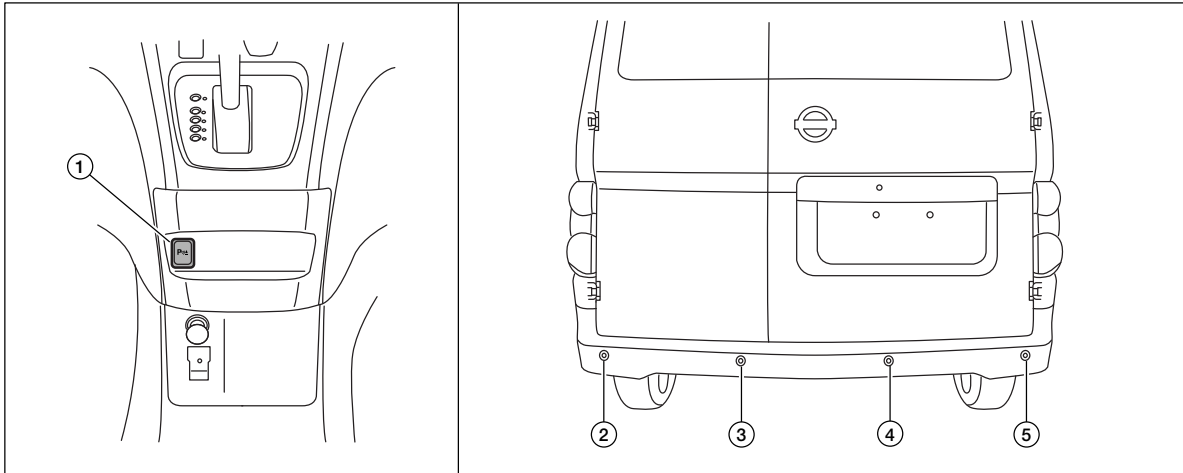
AAZIA0156ZZ

1. Commande de climatisation avant (illustrée avec le bouton en option du dégivreur de lunette arrière).

SYSTÈME DE SONAR

Système de sonar arrière

Emplacement des pièces



AAZIA0467ZZ

1. Interrupteur de désactivation
du système de sonar

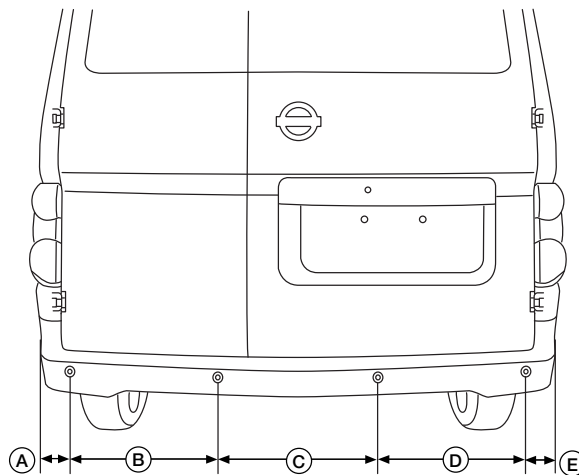
2. Capteur de sonar extérieur
arrière gauche

3. Capteur de sonar intérieur
arrière gauche

4. Capteur de sonar intérieur
arrière droit

5. Capteur de sonar extérieur
arrière droit

Dimensions de configuration du capteur



AAZIA0468ZZ

A. 118 mm (4,65 po)

B. 457 mm (17,99 po)

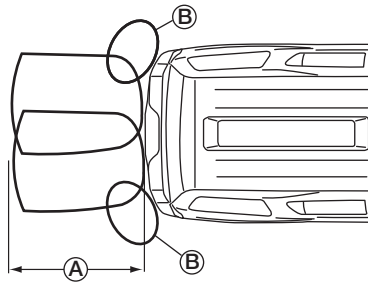
C. 456 mm (17,95 po)

D. 457 mm (17,99 po)

E. 118 mm (4,65 po)

SYSTÈME DE SONAR [EXIGENCES DE CONCEPTION POUR LES MODIFICATIONS]

Zone de détection arrière du système sonar



AAZIA0253GB

A. 1 800 mm (70,87 po)

B. Zone de couverture réduite



ATTENTION :

Ne posez pas d'objets pouvant obstruer la zone spécifiée ou nuire au fonctionnement du système de sonar.

Le système de sonar arrière émet un signal d'avertissement pour indiquer au conducteur la présence d'obstacles situés à proximité du pare-chocs arrière lorsque le levier de vitesses est à la position R (marche arrière). Ce dispositif peut être inopérant lorsque le véhicule se déplace à une vitesse supérieure à 5 km/h (3 mi/h) et il peut ne pas détecter certains obstacles angulaires ou mobiles.

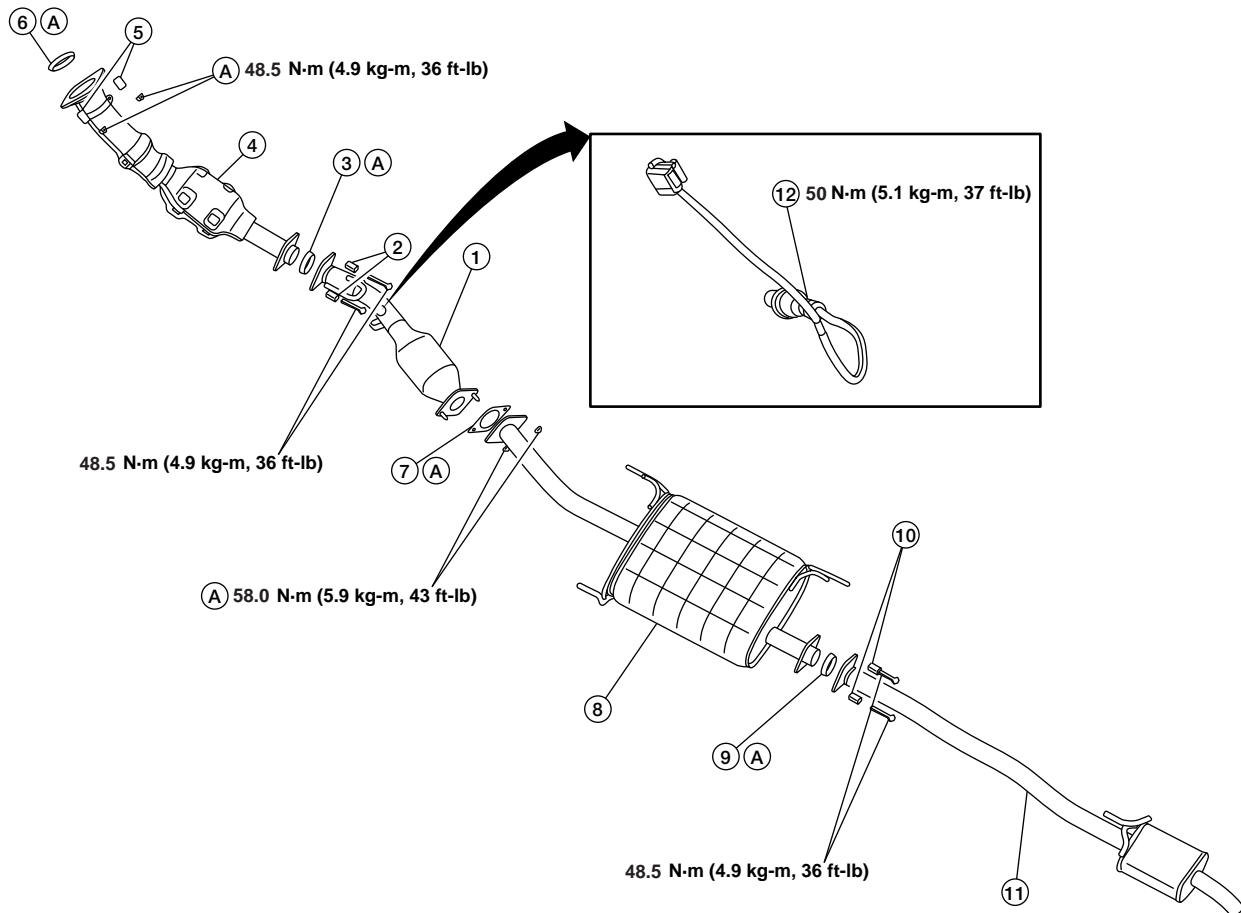
Le système de sonar arrière détecte des obstacles dans un rayon maximal de 1,8 m (5,9 pi) par rapport au pare-chocs arrière (A); cette distance de détection est moindre aux extrémités du pare-chocs (B) (pour connaître les distances de détection approximatives, consultez les illustrations). Le système de sonar avant fait retentir le signal avertisseur à une fréquence de plus en plus élevée à mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle. Si l'obstacle est à moins de 25,0 cm (10 po), le signal devient continu. Si le système de sonar arrière détecte un obstacle immobile (ou s'éloignant) à une distance supérieure à 25,0 cm (10 po) du côté du véhicule, le signal d'avertissement ne retentit que pendant trois secondes. Lorsque le système détecte l'approche d'un obstacle, le signal retentit de nouveau.

Le système de sonar arrière se met automatiquement en fonction lorsque le levier sélecteur est placé à la position R (marche arrière) et que le contact est établi. L'interrupteur du système de sonar arrière, situé sur le tableau de bord, permet au conducteur d'activer ou de désactiver le système. Pour désactiver le système de sonar arrière, le contact doit être établi. Un témoin sur l'interrupteur s'allume lorsque le système est à la position OFF (hors fonction). Si le témoin s'allume alors que le système de sonar arrière n'est pas à la position OFF (hors fonction), il est possible que le système soit défectueux.

ÉCHAPPEMENT

Système d'échappement

Les modifications au système d'échappement ne sont pas recommandées.



AAZIA0138ZZ

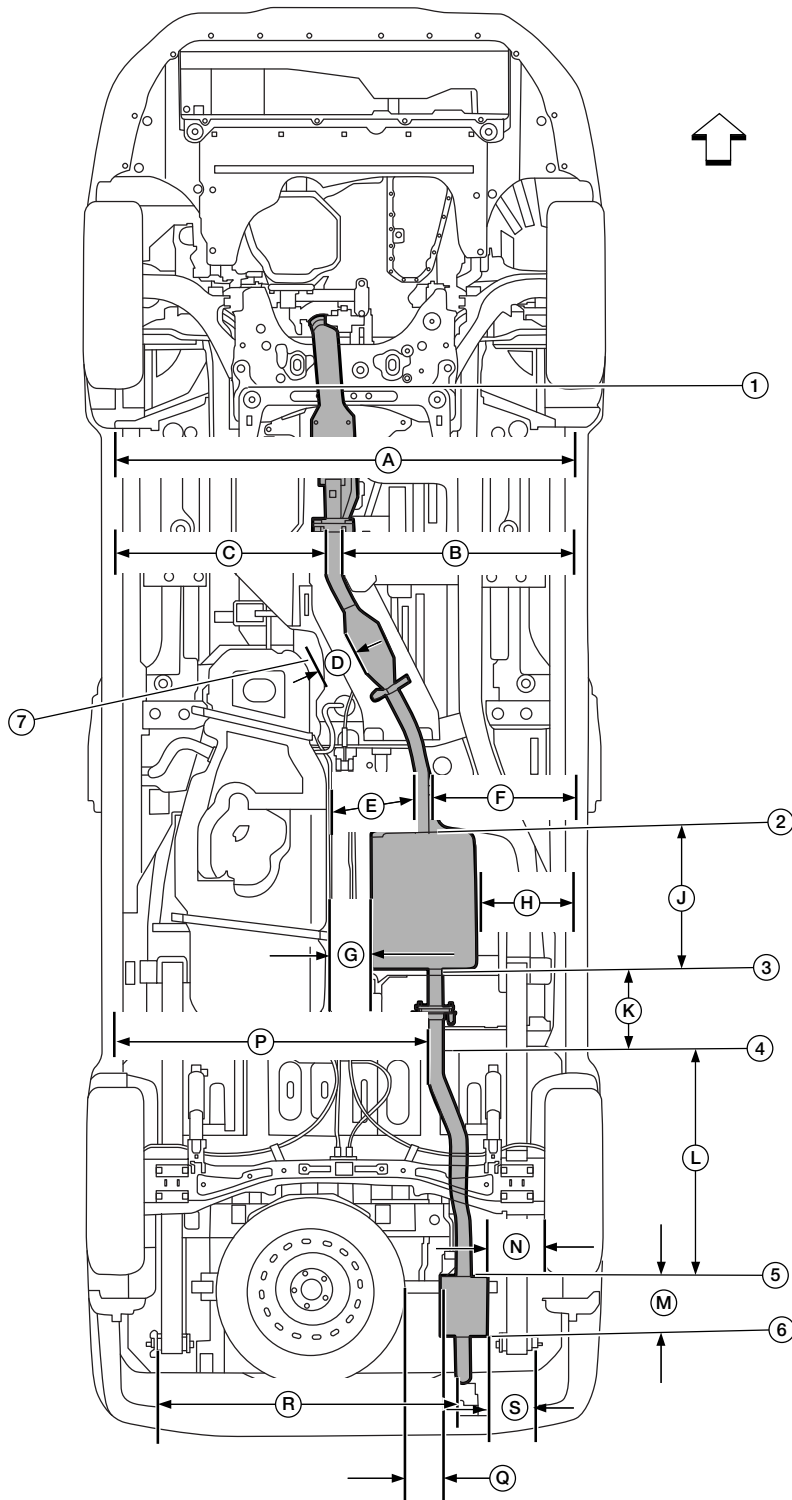
- | | | |
|--|--|--------------------------------|
| 1. Tuyau d'échappement intermédiaire | 2. Ressorts à tige filetée pour tuyau d'échappement | 3. Joint de bague |
| 4. Tuyau d'échappement avant | 5. Ressorts à tige filetée pour tuyau d'échappement | 6. Joint de bague |
| 7. Joint | 8. Silencieux principal | 9. Joint de bague |
| 10. Ressorts à tige filetée pour tuyau d'échappement | 11. Tuyau d'échappement arrière avec silencieux secondaire | 12. Sonde d'oxygène chauffante |

A. Remplacez toujours après chaque désassemblage.

ÉCHAPPEMENT

[EXIGENCES DE CONCEPTION POUR LES MODIFICATIONS]

Dimensions du système d'échappement



AAZIA0188ZZ

REMARQUE :

Vue du dessous.

← : avant du véhicule

ÉCHAPPEMENT [EXIGENCES DE CONCEPTION POUR LES MODIFICATIONS]

1. Bord avant du support	2. Bord avant du silencieux principal	3. Bord arrière du silencieux principal
4. Bord arrière du profilé de carrosserie	5. Bord avant du silencieux secondaire	6. Bord arrière du silencieux secondaire
7. Écran thermique du réservoir de carburant	A. 1 470 mm (57,9 po)	B. 745 mm (29,3 po)
C. 670 mm (26,4 po)	D. 120 mm (4,7 po)	E. 265 mm (10,4 po)
F. 460 mm (18,1 po)	G. 122 mm (4,8 po)	H. 297 mm (11,7 po)
J. 460 mm (18,1 po)	K. 240 mm (9,4 po)	L. 730 mm (28,7 po)
M. 200 mm (7,9 po)	N. 200 mm (7,9 po)	P. 1 002 mm (39,4 po)
Q. 110 mm (4,3 po)	R. 993 mm (39,1 po)	S. 64 mm (2,5 po)



ATTENTION :

Pour empêcher les fuites de gaz d'échappement et les empoisonnements à l'oxyde de carbone :

- **Remplacez toujours les joints d'échappement et les joints annulaires plats par des neufs lors du réassemblage.**
- **Serrez temporairement les écrous à l'avant et l'arrière des tuyaux d'échappement. Vérifiez chaque pièce pour toute interférence avec les autres composants, et resserrez alors les écrous et les boulons selon les spécifications.**

Inspection après installation

- Inspectez les joints du tuyau d'échappement quand le moteur tourne pour détecter d'éventuels fuites de gaz d'échappement et bruits inhabituels.
- Assurez-vous que les supports de fixation et les isolateurs en caoutchouc sont correctement posés et qu'ils ne sont pas sollicités de manière excessive. Une pose inadéquate pourrait causer des bruits et des vibrations excessives.

ROUE ET PNEU

Généralités

Les pneus de rechange autres que ceux recommandés par Nissan ne sont pas recommandés. L'utilisation de pneus de marque différente, de taille, de type ou de caractéristiques sur le même essieu n'est pas permise. L'utilisation de pneus non recommandés pourrait nuire au rendement de la commande dynamique du véhicule (VDC) ou d'autres composants du véhicule. Le véhicule Compact Cargo NV200 est conçu pour utiliser uniquement des pneus pour véhicules utilitaires. N'utilisez pas de pneus pour véhicules de tourisme.

DIRECTION ET SUSPENSION

Renseignements relatifs à la tenue de route du véhicule



AVERTISSEMENT :

- Les modifications effectuées au véhicule qui altèrent considérablement la hauteur peuvent entraîner des problèmes de contrôle durant les virages serrés ou les manœuvres de braquage brusques. Toute manœuvre de ce type peut provoquer un accident. Le boîtier de direction, l'arbre intermédiaire, l'arbre d'accouplement, la tringlerie, la colonne et le volant ne doivent pas être modifiés ou repositionnés. La course de tringlerie de direction ne doit pas être limitée.



AVERTISSEMENT :

- Étant donné que la chaleur émanant du soudage sur la suspension ou les composants de direction, ou près de ceux-ci, peut endommager ou affaiblir les composants, le soudage n'est pas permis.
- L'équipement de soudage ne doit pas être mis à la terre sur des composants de suspension.
- Les nouveaux composants fixés à la colonne de direction ou à ses composants ne doivent pas interférer avec le rendement de la colonne de direction pendant le fonctionnement normal ou dans le cas de collision.
- Le poids des nouveaux composants ou de la charge du véhicule ne doit pas dépasser le PTME ou le PNBV.

REMARQUE :

Le fabricant de l'équipement du marché secondaire, du fabricant de la deuxième étape et du modificateur sont responsables du maintien ou de la restauration du parallélisme des roues avant après que les modifications du véhicule ont été effectuées. L'orientation droite devant du volant doit être maintenue lors du réglage du parallélisme des roues avant. Tout déplacement du centre de gravité du véhicule peut nuire au comportement routier du véhicule. Il incombe au modificateur de se conformer aux normes fédérales et canadiennes de sécurité des véhicules automobiles, ainsi qu'aux instructions de Nissan, concernant le centre de gravité et les caractéristiques de tenue de route du véhicule.

CHAÎNE CINÉMATIQUE



ATTENTION :

Toute déviation des spécifications de Nissan peut nuire au fonctionnement du groupe motopropulseur, y compris le moteur, la boîte de vitesses ou les composants. Le fabricant de l'équipement du marché secondaire, le fabricant de la deuxième étape et le modificateur sont responsables de maintenir les spécifications après que les modifications ont été effectuées.

BOÎTE DE VITESSES



ATTENTION :

- **La position du moteur et de la boîte de vitesses par rapport à la tringlerie de changement de vitesse ne doit pas être modifiée.**
- **La mise à l'air libre de la boîte de vitesses ne doit pas être modifiée, pincée, effondrée, limitée ou repositionnée.**
- **L'espacement pour l'accès à l'outil pour les réglages de la boîte de vitesses ou la dépose doit être maintenu.**
- **Les conduites du refroidisseur d'huile de la boîte de vitesses ne doivent pas être entortillées, pliées ou limitées. Toutes les conduites de refroidisseur d'huile doivent être retenues de façon adéquate au moyen d'agrafes appropriées.**
- **Le câble de changement de vitesse, le levier sélecteur de la boîte de vitesses et le support de câble de changement de vitesse ne doivent pas être modifiés.**
- **Les étiquettes d'identification de la boîte de vitesses ne doivent pas être retirées ou détruites.**
- **L'acheminement du faisceau de câblage de la boîte de vitesses, les agrafes de positionnement, la protection de chaleur et le dégagement de l'échappement doivent être maintenus selon l'installation à l'usine.**

MONOCOQUE ET CADRE



AVERTISSEMENT :

Si vous n'observez pas les recommandations indiquées ci-dessous, vous risquez d'affaiblir la structure du véhicule, ce qui pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

- **Ne modifiez pas les avertisseurs sonores avant. Les modifications pourraient compromettre le fonctionnement du véhicule dans un accident.**

La structure de véhicule est une conception monocoque qui intègre des zones de soutien en acier haute résistance. Ces zones en acier haute résistance ne sont pas prévues pour être déplacées. Reportez-vous à [EMPLACEMENTS EN ACIER HAUTE RÉSISTANCE \(p. 216\)](#) dans cette section.

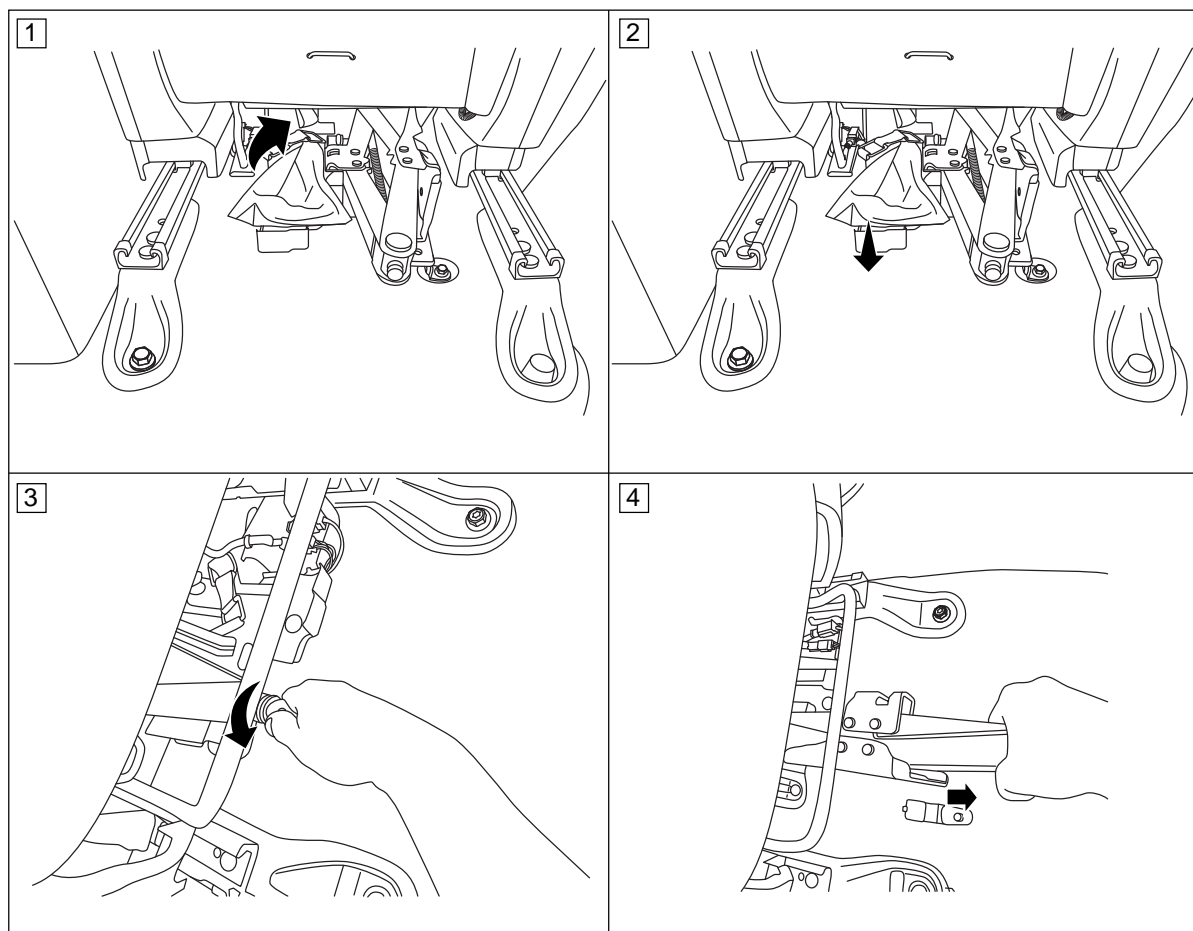
CRIC

Levage par cric et points de levage

Rangement du cric

REMARQUE :

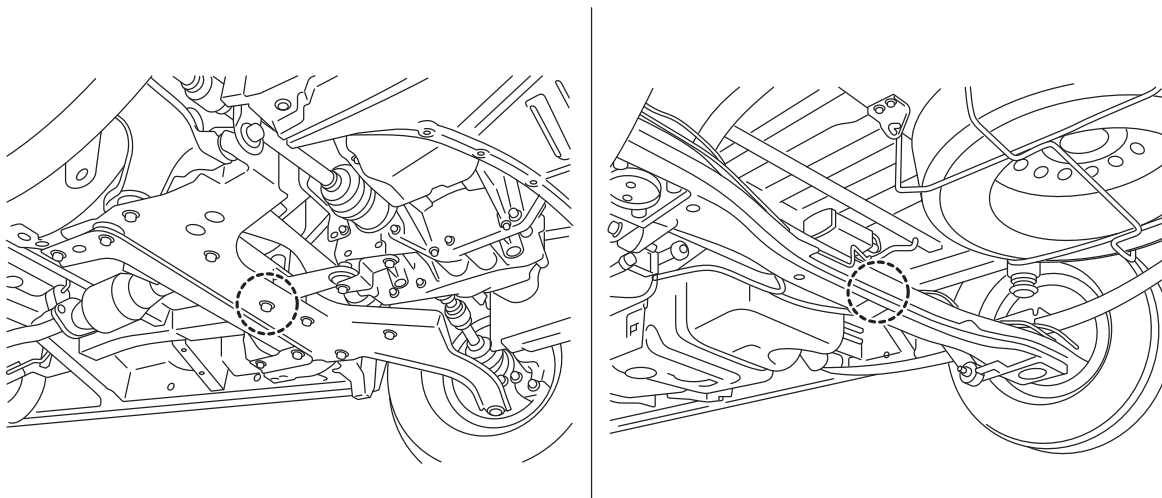
Le cric et les outils sont rangés sous le siège du passager avant.



AAZIA0217ZZ

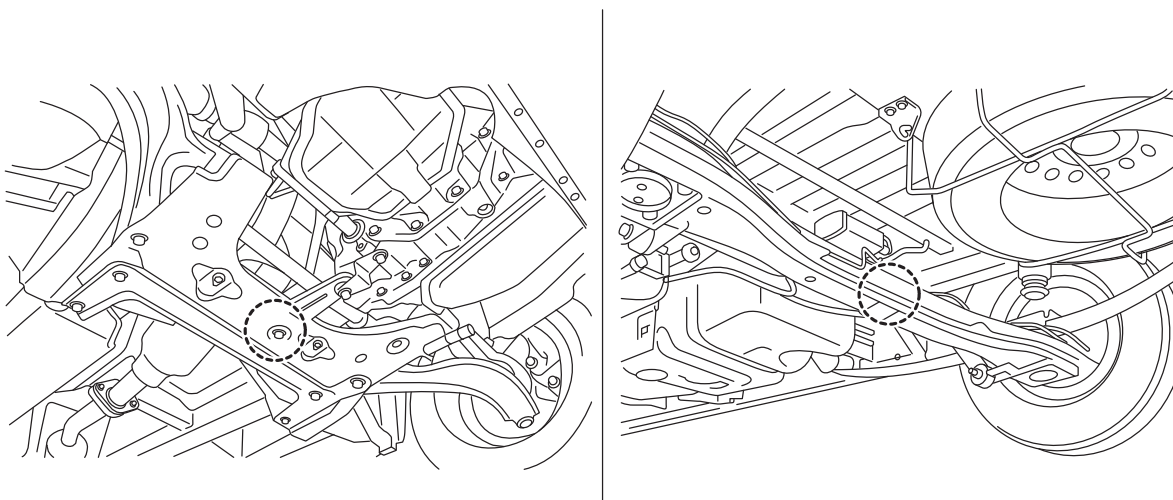
CRIC
[EXIGENCES DE CONCEPTION POUR LES MODIFICATIONS]

Emplacements de rangement du cric - Années modèles 2013 - 2014



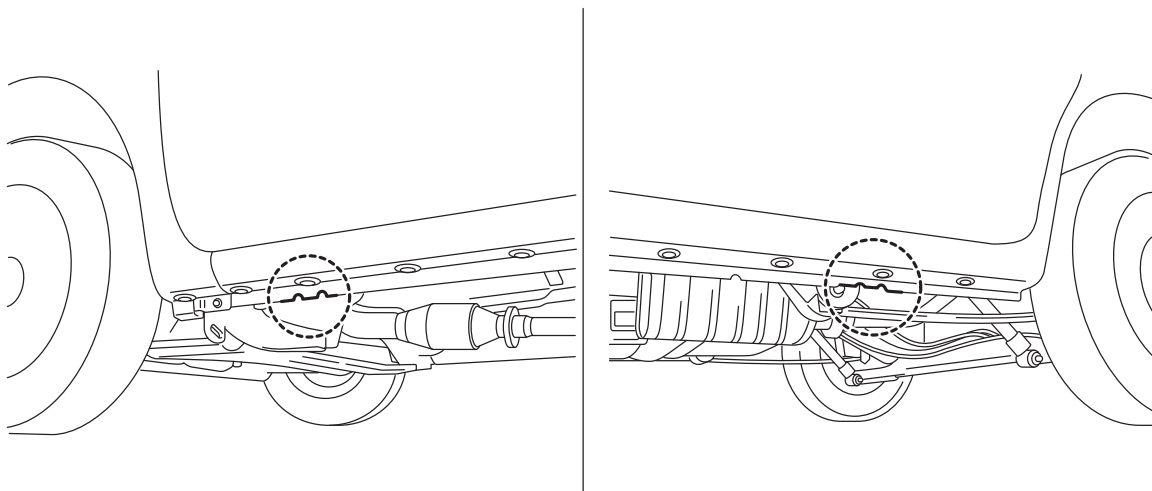
AAZIA0158ZZ

Emplacements de rangement du cric - années modèles 2015-2020



AAZIA0469ZZ

Deux points de levage



AAZIA0159ZZ

EMPLACEMENTS EN ACIER HAUTE RÉSISTANCE

Précaution lors de la réparation de l'acier à haute résistance (HSS)



AVERTISSEMENT :

- Pour le travail, portez toujours des vêtements adéquats, un chapeau de travail, et des souliers de sécurité. Pour éviter les brûlures, il est recommandé de porter une chemise à manches longues et un pantalon et de ne pas les enlever pour quelque raison que ce soit.
- Avant de commencer les réparations, assurez-vous de débrancher la borne négative de la batterie.
- Portez attention à la ventilation et à la santé des opérateurs.
- La peinture et les produits d'étanchéité peuvent produire des gaz toxiques lorsqu'ils sont chauffés.



AVERTISSEMENT :

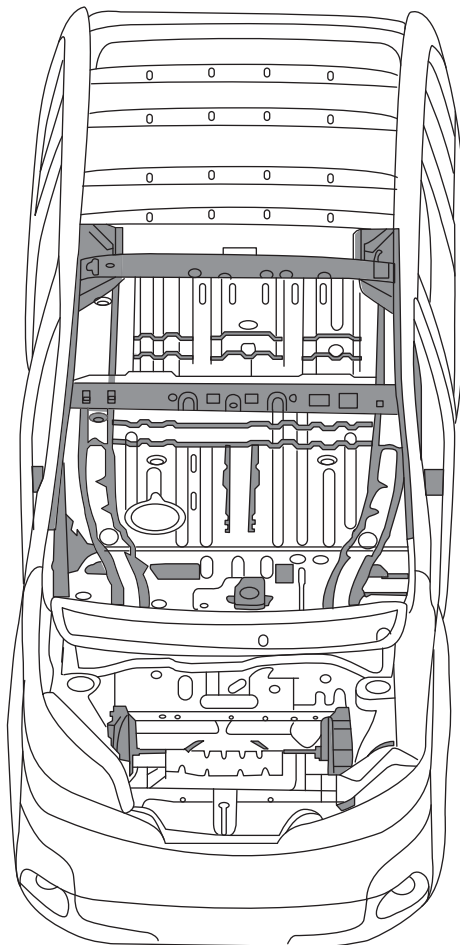
Vous ne devez pas chauffer, plier ou couper l'acier haute résistance car cela risquerait de compromettre l'intégrité structurale du véhicule.

EMPLACEMENTS EN ACIER HAUTE RÉSISTANCE [EXIGENCES DE CONCEPTION POUR LES MODIFICATIONS]

Emplacements en acier à haute résistance

Les zones ombragées dans les illustrations suivantes indiquent la présence d'acier haute résistance (HSS).

Avant

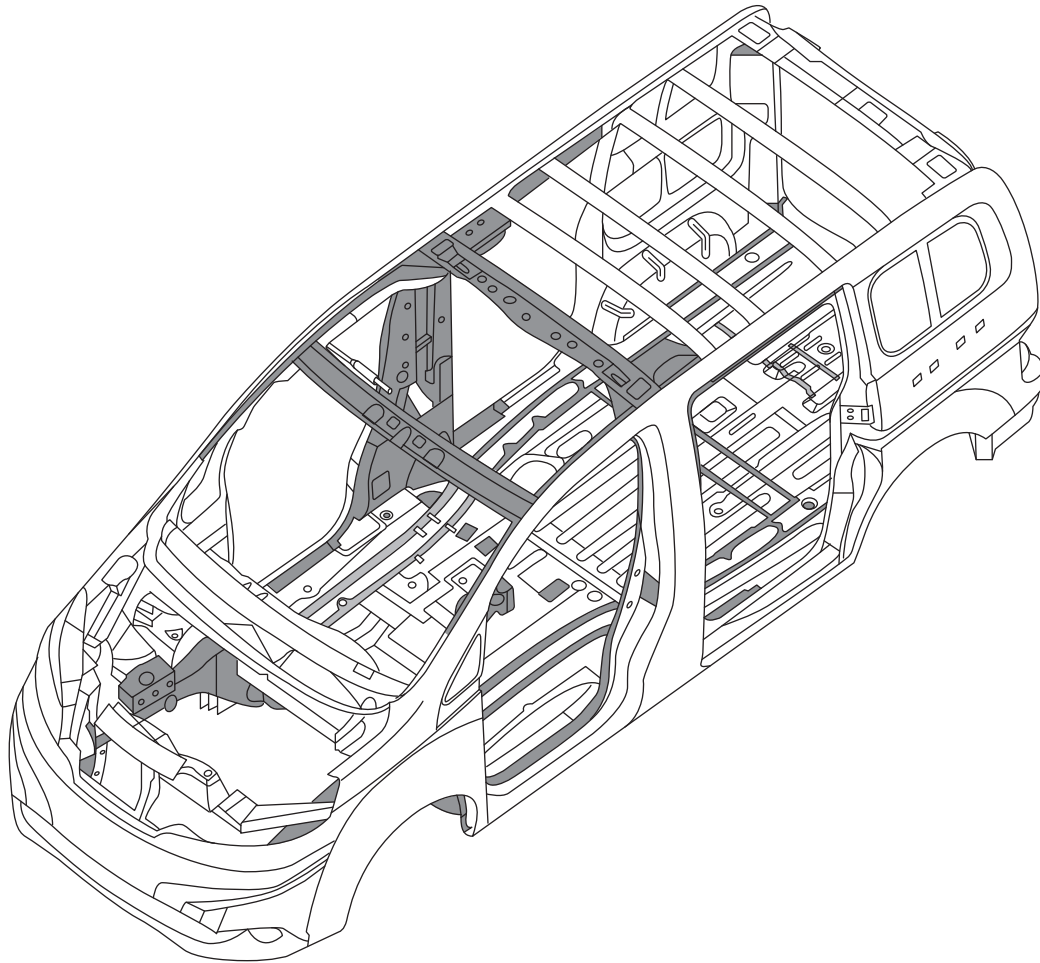


AAZIA0129ZZ

EMPLACEMENTS EN ACIER HAUTE RÉSISTANCE

[EXIGENCES DE CONCEPTION POUR LES MODIFICATIONS]

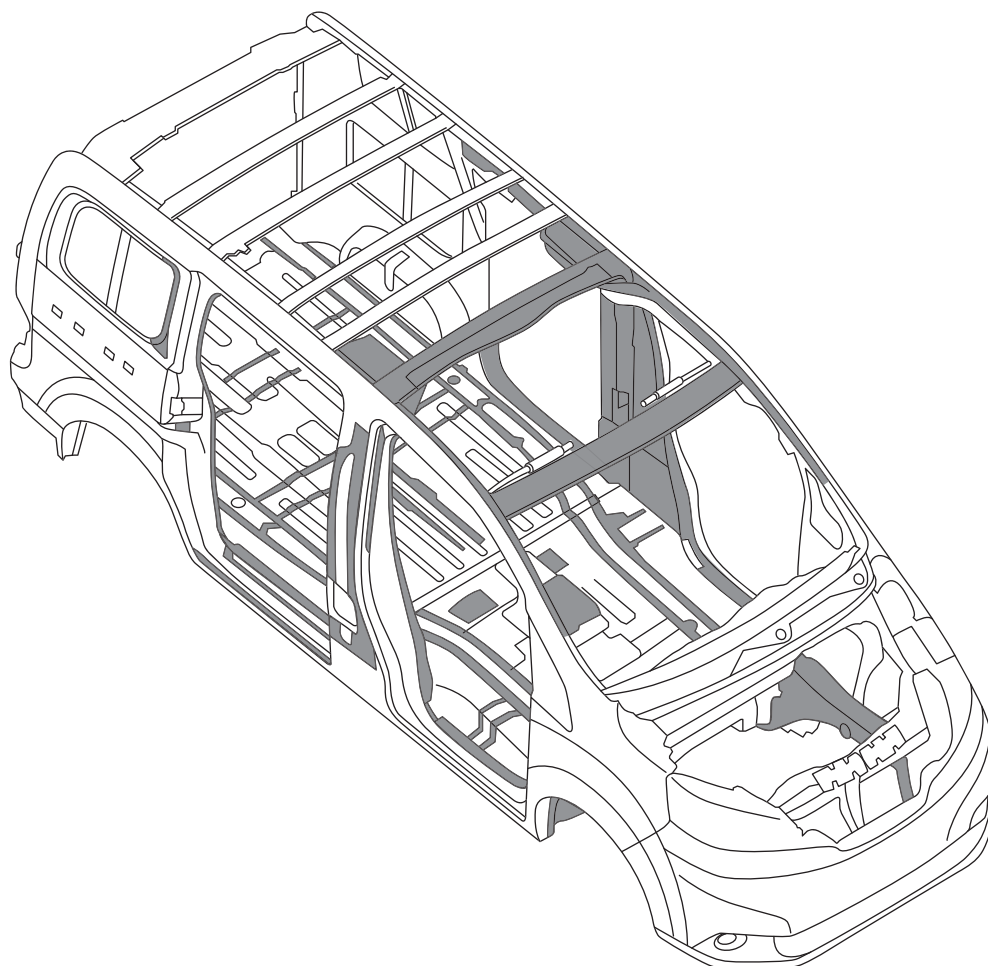
Côté gauche avant



AAZIA0130ZZ

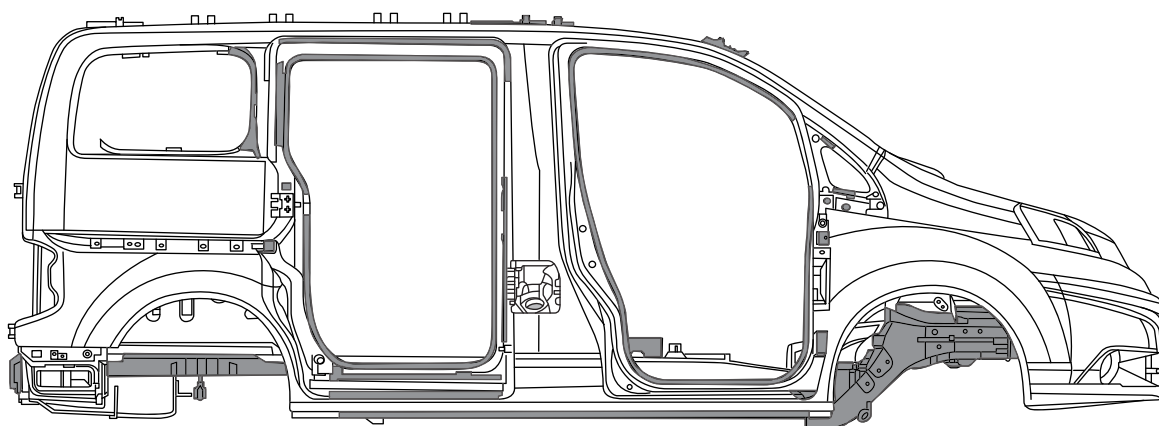
EMPLACEMENTS EN ACIER HAUTE RÉSISTANCE [EXIGENCES DE CONCEPTION POUR LES MODIFICATIONS]

Côté droit avant



AAZIA0131ZZ

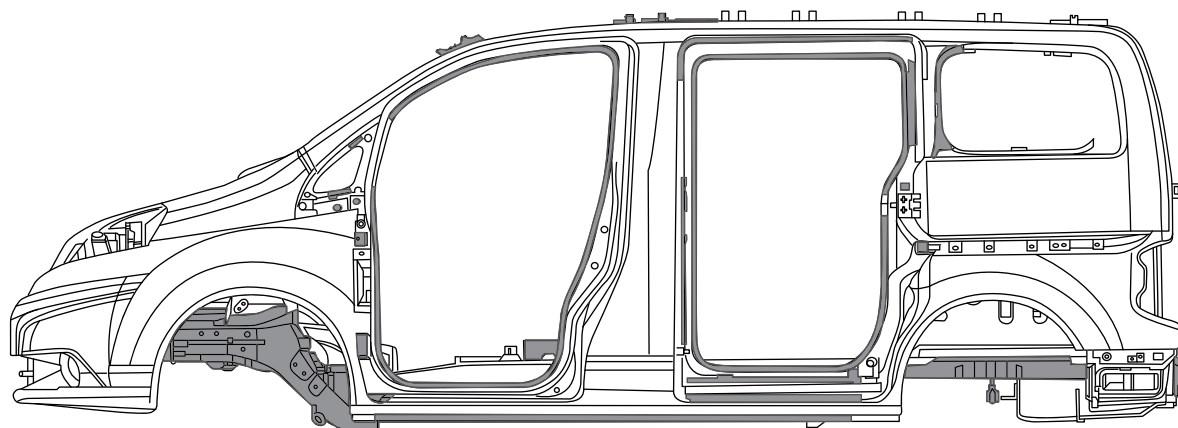
Côté droit



AAZIA0132ZZ

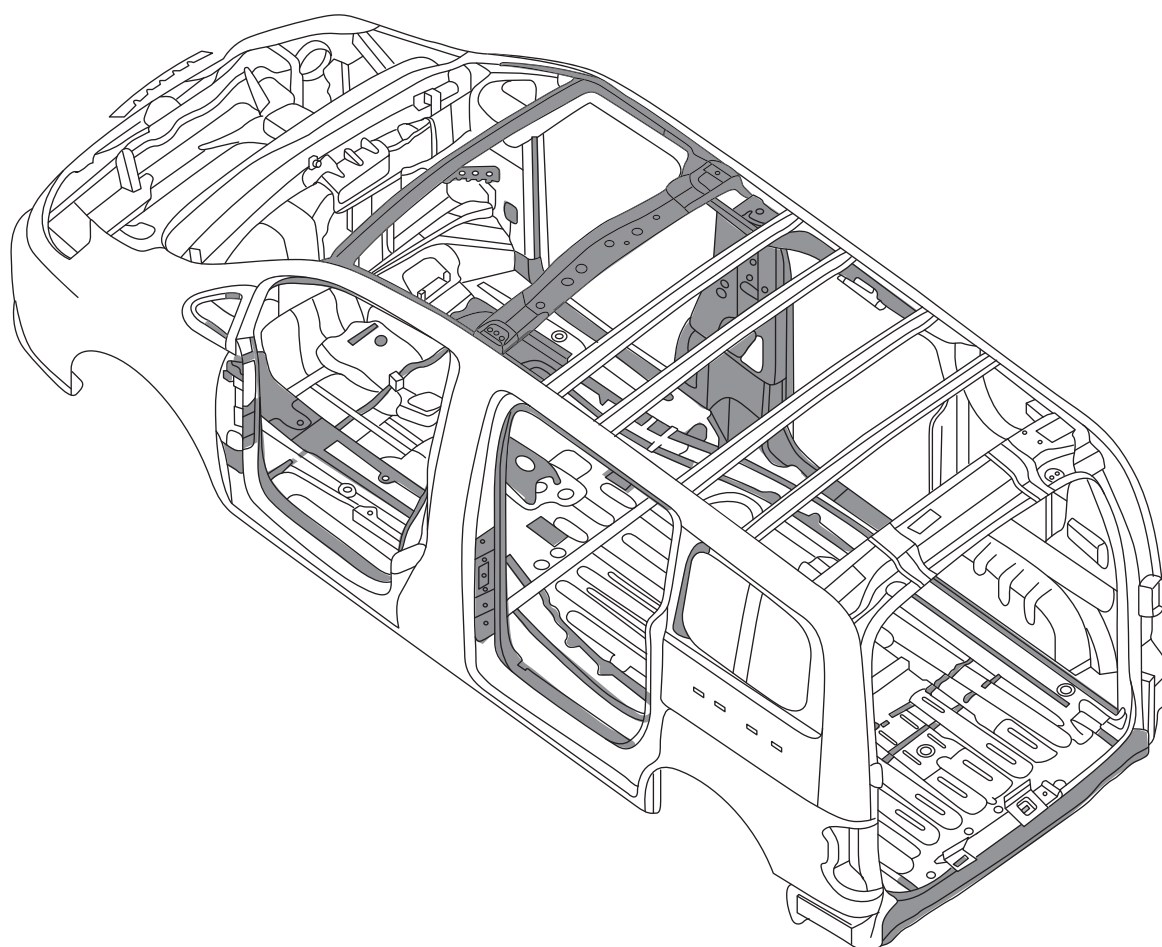
EMPLACEMENTS EN ACIER HAUTE RÉSIDANCE [EXIGENCES DE CONCEPTION POUR LES MODIFICATIONS]

Côté gauche



AAZIA0133ZZ

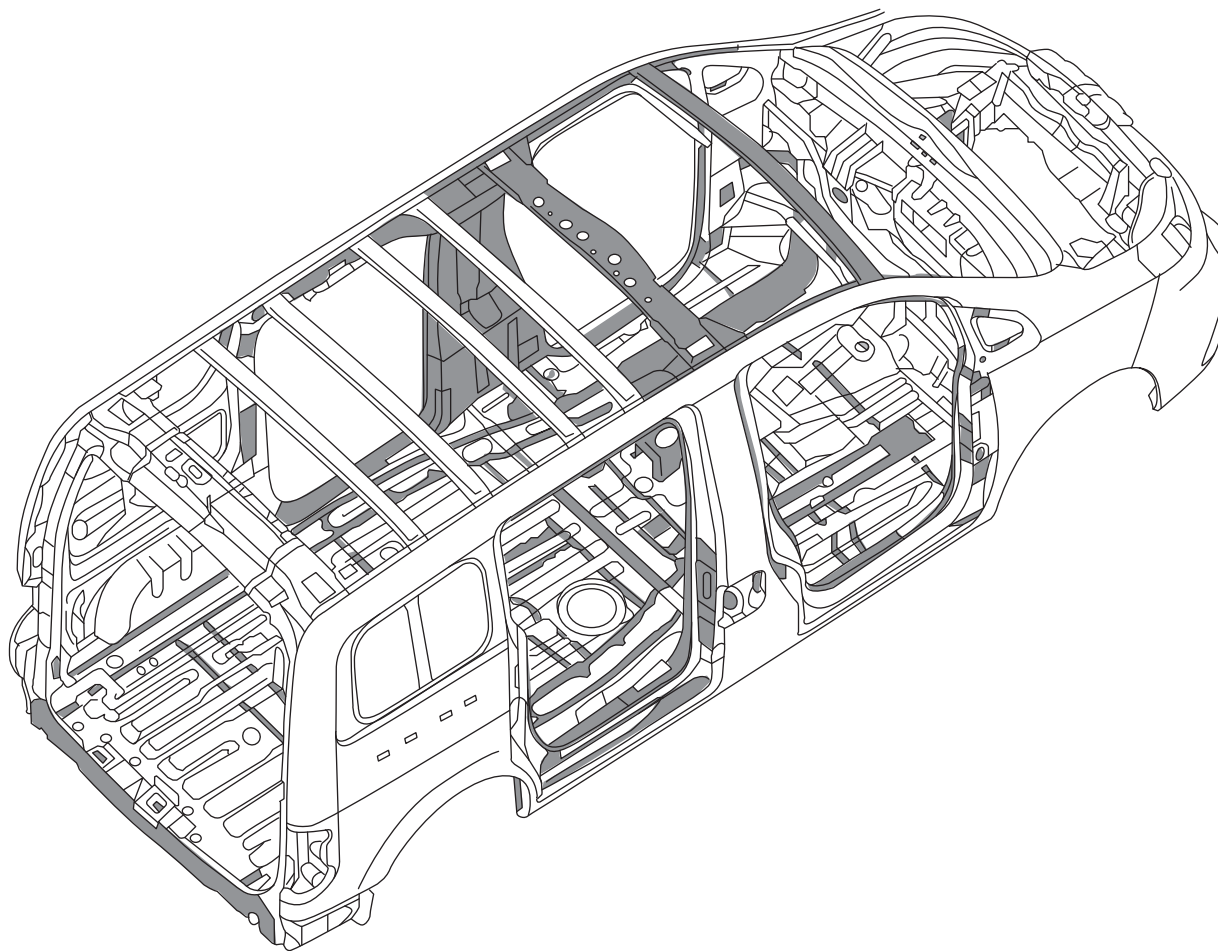
Côté gauche arrière



AAZIA0134ZZ

EMPLACEMENTS EN ACIER HAUTE RÉSISTANCE [EXIGENCES DE CONCEPTION POUR LES MODIFICATIONS]

Côté droit arrière

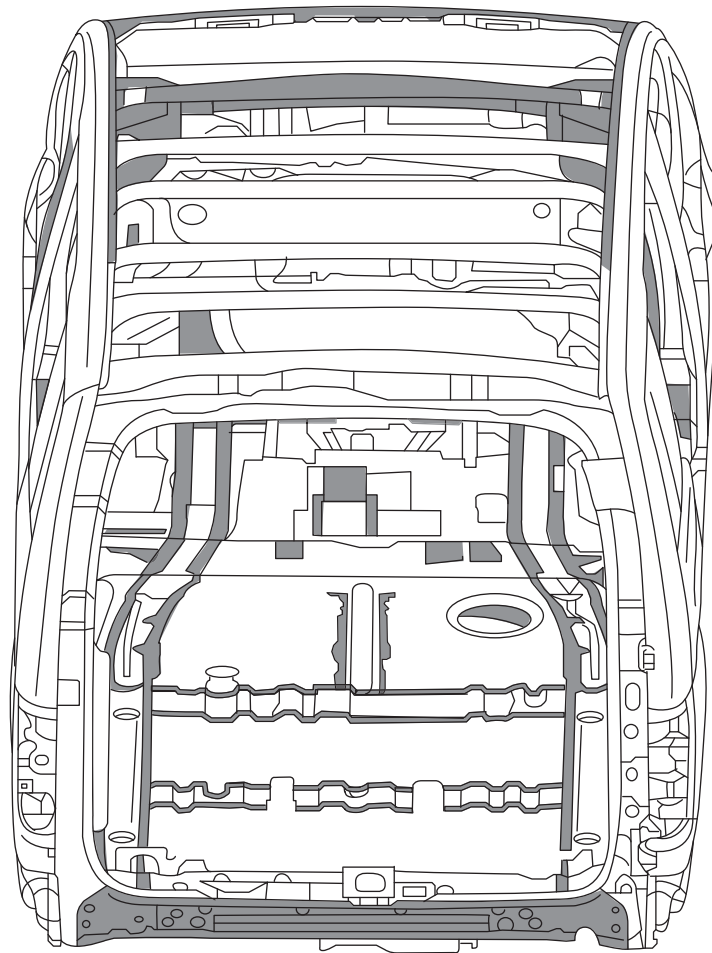


AAZIA0135ZZ

EMPLACEMENTS EN ACIER HAUTE RÉSISTANCE

[EXIGENCES DE CONCEPTION POUR LES MODIFICATIONS]

Arrière

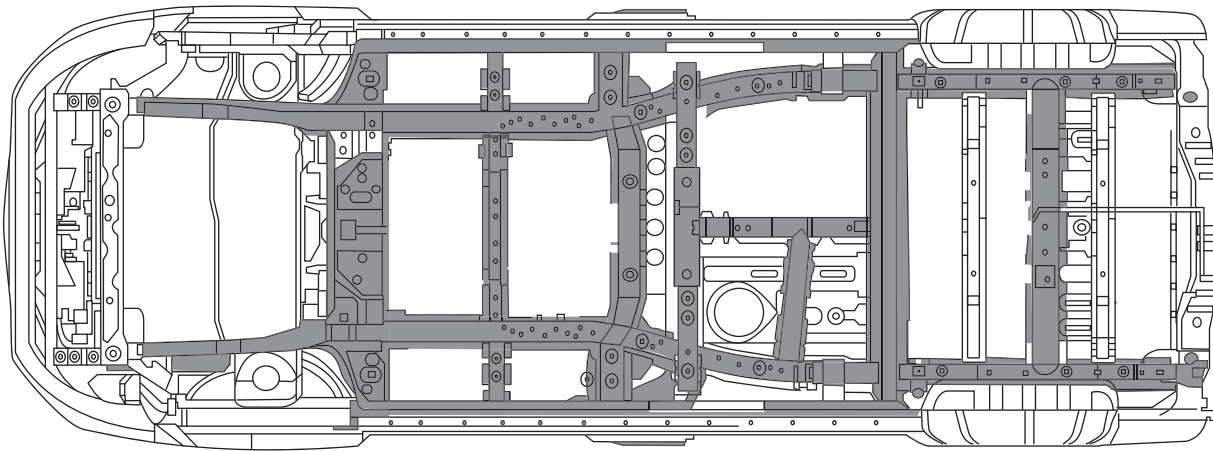


AAZIA0136ZZ

EMPLACEMENTS EN ACIER HAUTE RÉSIDANCE

[EXIGENCES DE CONCEPTION POUR LES MODIFICATIONS]

Plancher



AAZIA0137ZZ

SOUDEGE



AVERTISSEMENT :

Vous ne devez pas chauffer, plier ou couper l'acier haute résistance car cela risquerait de compromettre l'intégrité structurale du véhicule.

L'acier à haute résistance est utilisé pour les panneaux de la carrosserie afin de réduire le poids du véhicule. Par conséquent, les précautions relatives à la réparation des carrosseries automobiles fabriquées d'acier à haute résistance sont décrites ci-dessous :

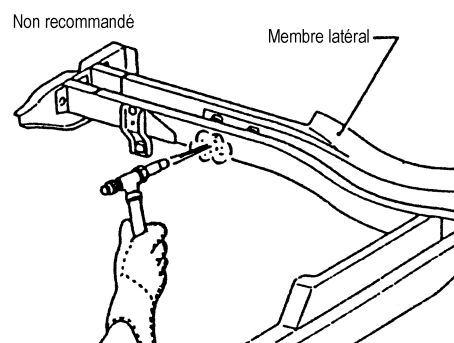
Acier à haute résistance utilisé dans les véhicules Nissan

Force de tension	Pièces principales applicables
440 à 780 MPa	<ul style="list-style-type: none"> Partie supérieure du montant intérieur avant Entretoise de charnière de montant avant Renfort de montant extérieur avant Autres renforts
980 à 1 310 MPa	<ul style="list-style-type: none"> Renfort de seuil extérieur Montant principal arrière

Lisez les précautions suivantes lorsque vous réparez l'acier à haute résistance :

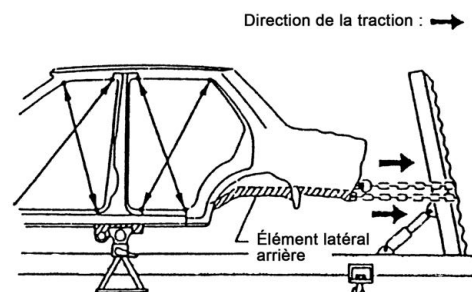
1. Points supplémentaires à tenir compte :

- La réparation des renforts (tels que les longerons latéraux) par chauffage n'est pas recommandée, car le composant pourrait s'affaiblir. Si le chauffage est inévitable, ne chauffez pas les parties en acier à haute résistance à plus de 550 °C (1 022 °F). Vérifiez la température de chauffage à l'aide d'un thermomètre (vous pouvez utiliser un thermomètre de type crayon ou de type semblable).



PIIA0115E

- En redressant les panneaux de carrosserie, soyez prudent lorsque vous tirez sur un panneau en acier à haute résistance. Étant donné que l'acier à haute résistance est très robuste, le tirage peut causer une déformation dans les parties adjacentes de la carrosserie. Dans ce cas, augmentez le nombre de points de mesure et tirez soigneusement le panneau en acier à haute résistance.

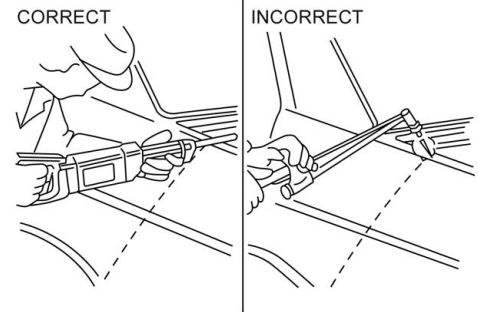


PIIA0116E



AVERTISSEMENT :

- Lorsque vous coupez les panneaux en acier à haute résistance, évitez le coupage par gaz (torche) si possible. Utilisez plutôt une scie pour éviter d'affaiblir les zones environnantes en raison de la chaleur. Si le coupage par gaz (torche) est inévitable, vous devez laisser une marge minimale de 50 mm (1,97 po). Le changement des propriétés matérielles pourrait compromettre les performances en cas de collision.

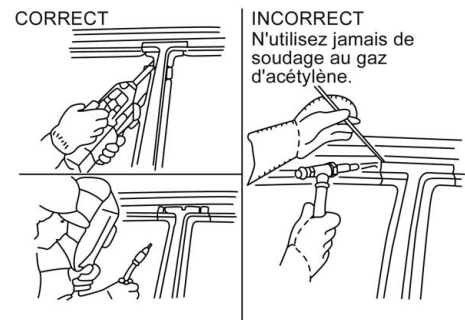


AAZIA0240GB



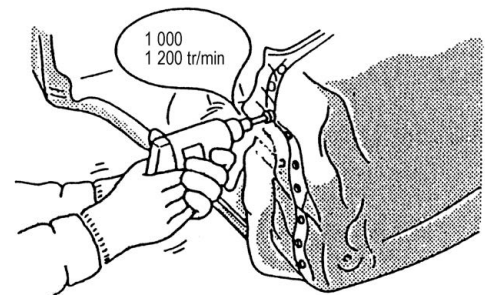
AVERTISSEMENT :

- Lorsque vous soudez les panneaux en acier à haute résistance, utilisez le soudage par points si possible afin de minimiser l'affaiblissement des zones environnantes en raison de la chaleur. Le changement des propriétés matérielles pourrait compromettre les performances en cas de collision.
- S'il est impossible d'utiliser le soudage par points, utilisez le soudage MIG. N'utilisez pas le soudage par gaz (torche) car il est inférieur en force de soudage et pourrait compromettre les performances en cas de collision.



AAZIA0241GB

- Le soudage par points sur les panneaux en acier à haute résistance est plus difficile que celui d'un panneau en acier ordinaire. Par conséquent, lorsque vous soudez par points sur un panneau en acier à haute résistance, utilisez une perceuse de couple élevée à basse vitesse (1 000 à 1 200 tr/min) pour augmenter la durabilité du foret de la foreuse et pour faciliter le fonctionnement.



PIIA0145E

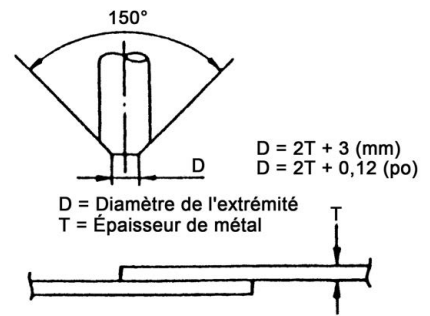
- Les panneaux en acier à haute résistance SP150 avec une force de tension de 785 à 981 N/mm² (80 à 100 kg/mm², 114 à 142 lb-po²), utilisé comme renfort dans les poutrelles de protection, sont trop robustes pour être réparés. Lorsque ces pièces en acier à haute résistance sont endommagées, les panneaux extérieurs subissent également des dommages importants. Par conséquent, les pièces des ensembles doivent être réparées.

SOUDAGE [EXIGENCES DE CONCEPTION POUR LES MODIFICATIONS]

2. Précautions relatives au soudage par points en acier à haute résistance :

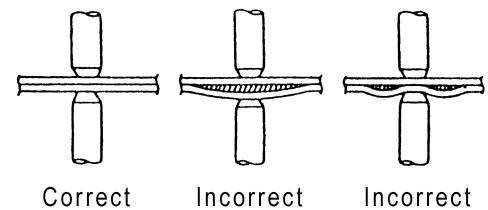
Ce travail doit être exécuté selon les conditions de travail standard. Prenez note des points suivants lorsque vous effectuez le soudage par points sur de l'acier à haute résistance :

- Le diamètre de l'extrémité d'électrode doit être mesuré correctement selon l'épaisseur de métal.



PIIA0146E

- Les surfaces du panneau doivent s'affleurer l'une contre l'autre, sans laisser aucun écartement.



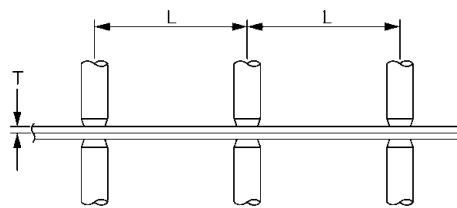
PIIA0147E

- Observez les spécifications pour le pas de soudage approprié.

REMARQUE :

Le pas de soudage minimum varie selon l'épaisseur des panneaux devant être soudés. En règle générale, respectez les valeurs figurant dans le tableau ci-dessous : Notez qu'un pas trop petit permettrait au courant de circuler dans les parties adjacentes, ce qui réduirait la résistance de la soudure.

Épaisseur (T) mm (po)	Pas minimal (L) mm (po)
0,6 (0,024)	10 (0,39) ou plus
0,8 (0,031)	12 (0,47) ou plus
1,0 (0,039)	18 (0,71) ou plus
1,2 (0,047)	20 (0,79) ou plus
1,6 (0,063)	27 (1,06) ou plus
1,8 (0,071)	31 (1,22) ou plus



INTÉRIEUR DE VÉHICULE

Modifications à l'intérieur du véhicule

Généralités



AVERTISSEMENT :

Ne modifiez pas et ne retirez pas le treillis métallique des glaces du véhicule. Cela pourrait provoquer des blessures graves ou la mort.

Le carrossier-constructeur, l'entreprise de conversion ou le concessionnaire est responsable de s'assurer que les modifications ou l'équipement installé ne compromettent pas la sécurité du véhicule, y compris les modifications qui pourraient provoquer une collision, des dommages matériels, des blessures graves ou mortelles, notamment :

- **Les modifications ne doivent pas nuire au fonctionnement des modules de commande (pédales, commutateurs, tiges, etc.) situés dans la zone touchée par la modification.**
- **L'accès ergonomique aux commandes du conducteur ne doit pas être restreint par l'installation des nouveaux composants.**
- **Le fabricant d'équipement du marché des pièces de rechange, le fabricant de la deuxième étape et le modificateur doivent s'assurer que toutes les modifications qui ont été effectuées à l'habitacle répondent toujours aux exigences juridiques concernant les caractéristiques intérieures et extérieures.**

Après toute modification à la carrosserie liée à l'isolant acoustique et thermique, l'isolant neuf ou modifié doit être conforme ou dépasser les spécifications d'origine.

Toute modification effectuée par le fabricant d'équipement du marché des pièces de rechange, le fabricant de la deuxième étape et le modificateur doit être étanchéifiée correctement pour protéger les composants contre la corrosion.

Aucun nouveau trou ne doit être percé pour fixer de nouveaux composants au toit de l'habitacle.

Modifications dans le toit de l'habitacle

Lorsque vous fixez de l'équipement au toit, assurez-vous que le poids ajouté ne dépasse pas la limite de charge maximale du toit.

Tous les composants qui passent par la tôle externe (pour les câbles électriques, les antennes téléphoniques, etc.) doivent être correctement étanchéifiés. Seuls les produits Nissan approuvés doivent être utilisés.

Les modifications au centre de gravité ne doivent pas dépasser la hauteur maximale autorisée. Consultez la section [CENTRE DE GRAVITÉ \(p. 72\)](#)

GÉNÉRALITÉS SUR LA PEINTURE

Le fabricant d'équipement du marché secondaire, le fabricant de la deuxième étape et le modificateur sont responsables de la réparation de dommages à la peinture subis lors de la modification du véhicule.

Seule la peinture recommandée par Nissan doit être utilisée pour ces réparations. Consultez la section BRM dans le manuel de réparation pour obtenir des renseignements sur la peinture.

PEINTURE – ANNÉES MODÈLES 2013-2014

[EXIGENCES DE CONCEPTION POUR LES MODIFICATIONS]

PEINTURE – ANNÉES MODÈLES 2013-2014

Composant		Code de couleur	B23	K23	QM1	KH3	NAC
		Description	Bleu	Argent	Blanc	Noir	Rouge
		Type	M	M	S	S	M
		Enduit lustré	n	n	n	n	n
Rétroviseur extérieur	S	États-Unis et Canada	Noir				
	SV	États-Unis	Noir (de série) Couleur de carrosserie (en option)				
		Canada	Couleur de carrosserie				
Pare-chocs	S	États-Unis et Canada	Noir				
	SV	États-Unis	Noir (de série) Couleur de carrosserie (en option)				
		Canada	Couleur de carrosserie				
Poignées extérieures	S	États-Unis et Canada	Noir				
	SV	États-Unis	Noir (de série) Couleur de carrosserie (en option)				
		Canada	Couleur de carrosserie				
Grille de calandre	S	États-Unis et Canada	Gris				
	SV	États-Unis	Gris (de série) Plaque de chrome (en option)				
		Canada	Chromé				

M : métallique; S : solide; n : couche claire avec couche de fond

PEINTURE – ANNÉES MODÈLES 2015-2017

[EXIGENCES DE CONCEPTION POUR LES MODIFICATIONS]

PEINTURE – ANNÉES MODÈLES 2015-2017

Composant		Code de couleur	RAQ	K23	QM1	KH3	NAH
		Description	Bleu	Argent	Blanc	Noir	Rouge
		Type	M	M	S	S	M
		Enduit lustré	n	n	n	n	n
Rétroviseur extérieur	S	États-Unis et Canada	Noir				
	SV	États-Unis	Noir (de série) Couleur de carrosserie (en option)				
		Canada	Couleur de carrosserie				
Pare-chocs	S	États-Unis et Canada	Noir				
	SV	États-Unis	Noir (de série) Couleur de carrosserie (en option)				
		Canada	Couleur de carrosserie				
Poignées extérieures (portières avant et coulissantes)	S	États-Unis et Canada	Noir				
	SV						
Garniture de portière arrière avec poignée de portière intégrée	S	États-Unis et Canada	Noir				
	SV	États-Unis	Noir (de série) Couleur de carrosserie (en option)				
		Canada	Couleur de carrosserie				
Grille de calandre	S	États-Unis et Canada	Gris				
	SV	États-Unis	Gris (de série) Plaqué de chrome (en option)				
		Canada	Chromé				

M : métallique; S : solide; n : couche claire avec couche de fond

PEINTURE – ANNÉES MODÈLES 2018-2019

[EXIGENCES DE CONCEPTION POUR LES MODIFICATIONS]

PEINTURE – ANNÉES MODÈLES 2018-2019

Composant		Code de couleur	RAQ	K23	QM1	KH3	NAH
		Description	Bleu	Argent	Blanc	Noir	Rouge
		Type	M	M	S	S	M
		Enduit lustré	n	n	n	n	n
Rétroviseur extérieur	S	États-Unis et Canada	Noir				
	SV	États-Unis et Canada	Couleur de carrosserie				
Pare-chocs	S	États-Unis et Canada	Noir				
	SV	États-Unis et Canada	Couleur de carrosserie				
Poignées extérieures (portières avant et coulissantes)	S	États-Unis et Canada	Noir				
	SV						
Garniture de portière arrière avec poignée de portière intégrée	S	États-Unis et Canada	Noir				
	SV	États-Unis et Canada	Couleur de carrosserie				
Grille de calandre	S	États-Unis et Canada	Gris				
	SV	États-Unis et Canada	Chromé				

M : métallique; S : solide; n : couche claire avec couche de fond

PEINTURE – ANNÉE-MODÈLE 2020

[EXIGENCES DE CONCEPTION POUR LES MODIFICATIONS]

PEINTURE – ANNÉE-MODÈLE 2020

Composant		Code de couleur	K23	QM1	KH3	NAH
		Description	Argent	Blanc	Noir	Rouge
		Type	M	S	S	M
		Enduit lustré	n	n	n	n
Rétroviseur extérieur	S	États-Unis et Canada	Noir			
	SV	États-Unis et Canada	Couleur de carrosserie			
Pare-chocs	S	États-Unis et Canada	Couleur de carrosserie			
	SV					
Poignées extérieures (portières avant et coulissantes)	S	États-Unis et Canada	Noir			
	SV					
Garniture de portière arrière avec poignée de portière intégrée	S	États-Unis et Canada	Noir			
	SV	États-Unis et Canada	Couleur de carrosserie			
Grille de calandre	S	États-Unis et Canada	Gris			
	SV	États-Unis et Canada	Chromé			

M : métallique; S : solide; n : couche claire avec couche de fond

INFORMATION ADHÉSIVE
[EXIGENCES DE CONCEPTION POUR LES MODIFICATIONS]

INFORMATION ADHÉSIVE

Information des fiches signalétiques

Contactez le fournisseur de produit pour connaître la toute dernière information sur les fiches signalétiques.

Nom du produit	Code/numéro	Numéros de téléphone des fournisseurs et numéros d'urgence
Sunnex (adhésif pour la carrosserie)	SH-310	Sunstar Inc. www.sunstarea.com 937-746-8575
Terostat (adhésifs de mastic)	06-1273 HM	Henkel Corporation www.henkel.com ÉTATS-UNIS 1-248-583-9300 Urgence Chemtrec 1-800-424-9300
	SA-461	
	SA-462	
	SA-463	
Adhésif de mastic	PCC-13A	EFTEC North America, L.L.C. www.eftec.com Urgence 24 heures 1-888-853-1758 Transport d'urgence 1-800-424-9300
Raidisseur pour panneau extérieur	PE7000	NITTO Denko www.nitto.com 81-6-6452-2101
Adhésif Betaseal (glaçage direct)	57302	Dow Chemical Co. www.dow.com Urgence 24 heures 1-989-636-4400 Information au client 1-800-258-2436

REEMPLACEMENT DES BOULONS

[EXIGENCES DE CONCEPTION POUR LES MODIFICATIONS]

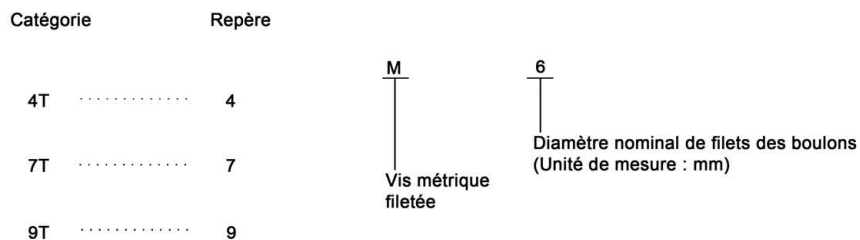
REEMPLACEMENT DES BOULONS

Tableau de couple de serrage

Catégorie	Taille de boulon	Diamètre de boulon * (mm)	Pas mm	Couple de serrage (sans lubrifiant)							
				Boulon à tête hexagonale				Boulon à bride hexagonale			
				N-m	kg-m	lb-pi	lb-po	N-m	kg-m	lb-pi	lb-po
4T	M6	6,0	1,0	5,5	0,56	4	49	7	0,71	5	62
	M8	8,0	1,25	13,5	1,4	10	-	17	1,7	13	-
			1,0	13,5	1,4	10	-	17	1,7	13	-
	M10	10,0	1,5	28	2,9	21	-	35	3,6	26	-
			1,25	28	2,9	21	-	35	3,6	26	-
	M12	12,0	1,75	45	4,6	33	-	55	5,6	41	-
1,25			45	4,6	33	-	65	6,6	48	-	
M14	14,0	1,5	80	8,2	59	-	100	10	74	-	
7T	M6	6,0	1,0	9	0,92	7	80	11	1,1	8	97
	M8	8,0	1,25	22	2,2	16	-	28	2,9	21	-
			1,0	22	2,2	16	-	28	2,9	21	-
	M10	10,0	1,5	45	4,6	33	-	55	5,6	41	-
			1,25	45	4,6	33	-	55	5,6	41	-
	M12	12,0	1,75	80	8,2	59	-	100	10	74	-
1,25			80	8,2	59	-	100	10	74	-	
M14	14,0	1,5	130	13	96	-	170	17	125	-	
9T	M6	6,0	1,0	11	1,1	8	-	13,5	1,4	10	-
	M8	8,0	1,25	28	2,9	21	-	35	3,6	26	-
			1,0	28	2,9	21	-	35	3,6	26	-
	M10	10,0	1,5	55	5,6	41	-	80	8,2	59	-
			1,25	55	5,6	41	-	80	8,2	59	-
	M12	12,0	1,75	100	10	74	-	130	13	96	-
1,25			100	10	74	-	130	13	96	-	
M14	14,0	1,5	170	17	125	-	210	21	155	-	

* : Diamètre nominal

1. Les pièces spéciales sont exclues.
2. Cette norme s'applique aux boulons comportant les marques estampées suivantes sur la tête du boulon.



MG1044A

ÉQUIPEMENT SUPPLÉMENTAIRE

PROTECTION CONTRE LA CORROSION



ATTENTION :

Lorsque vous effectuez des modifications sur le véhicule, assurez-vous que le dégagement est adéquat entre les composants existants ou les composants nouvellement installés. Le non respect de cette consigne peut causer des dommages au véhicule ou aux composants.



ATTENTION :

Le métal nu sans finition risque de subir les effets de la corrosion.

Les étapes fondamentales pour recouvrir le métal nu sont les suivantes :

1. Préparez les surfaces en métal comme suit :
 - A. Retirez les barbes des bords avec une lime ou du papier de verre.
 - B. Nettoyez soigneusement le métal avec le solvant et laissez-le sécher complètement.
 - C. Appliquez la couche de fond réactive sur toute la surface de métal nu.
 - D. Laissez la couche de fond sécher complètement.
2. Appliquez la peinture de couche d'apprêt et laissez sécher.
3. Appliquez l'enduit lustré et laissez sécher.
4. Appliquez de la cire bitumineuse NISSAN d'origine (numéro de pièce 999MP-9G001P), disponible auprès d'un concessionnaire NISSAN.

INSTALLATION DES ÉTAGÈRES ET DU TABLIER

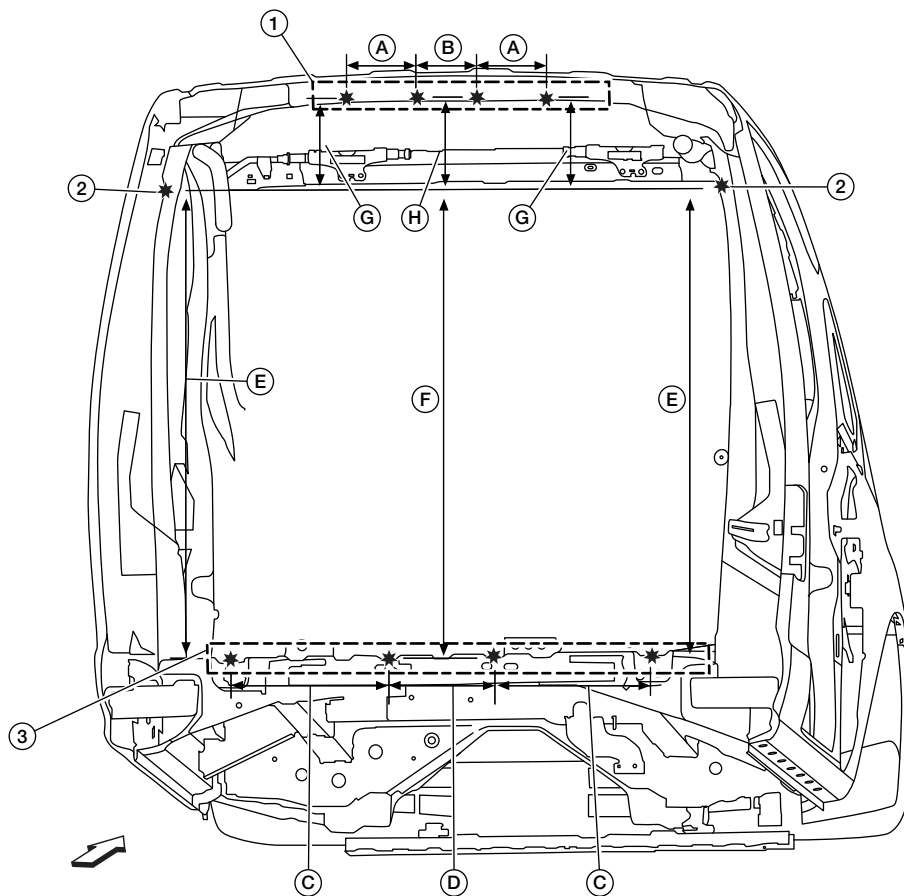
Tablier

Le tablier doit être fixé aux écrous à souder fournis par Nissan dans la traverse du toit et le plancher. Aucun nouveau point d'ancrage ne doit être ajouté. La charge doit être répartie également en utilisant autant de points de montage comme possible.

Avant la pose du tablier, il est nécessaire de couper la partie arrière de la garniture du toit afin d'éviter toute interférence avec les zones de déploiement des rideaux gonflables latéraux. La garniture du toit ne doit pas être coincée, pincée ou collée au tablier. Pour mesurer correctement la ligne de découpe de la garniture de toit, consultez la section [DÉCOUPE DE LA GARNITURE DE TOIT - DÉGAGEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT ET LATÉRAUX POUR L'INSTALLATION DU TABLIER](#) (p. 27).

INSTALLATION DES ÉTAGÈRES ET DU TABLIER

[ÉQUIPEMENT SUPPLÉMENTAIRE]



AAZIA0140ZZ

← : avant du véhicule

* Emplacements des écrous à souder pour l'installation du tablier; tous les boulons sont M8 x 1,25

1. Le chargement au point de montage ne doit pas dépasser 10 kg (22 lb) par point. Le chargement total réparti sur ces 4 points de montage ne doit pas dépasser 40 kg (88 lb).

2. Le chargement au point de montage ne doit pas dépasser 10 kg (22 lb) par point. Les points peuvent être fixés avec des boulons M8.

3. Le chargement au point de montage ne doit pas dépasser 10 kg (22 lb) par point. Le chargement total réparti sur ces 4 points de montage ne doit pas dépasser 40 kg (88 lb).

A. 165 mm (6,5 po)

B. 138 mm (5,4 po)

C. 375 mm (14,8 po)

D. 255 mm (10,0 po)

E. 1 125 mm (44,3 po)

F. 1 135 mm (44,7 po)

G. 173 mm (6,8 po)

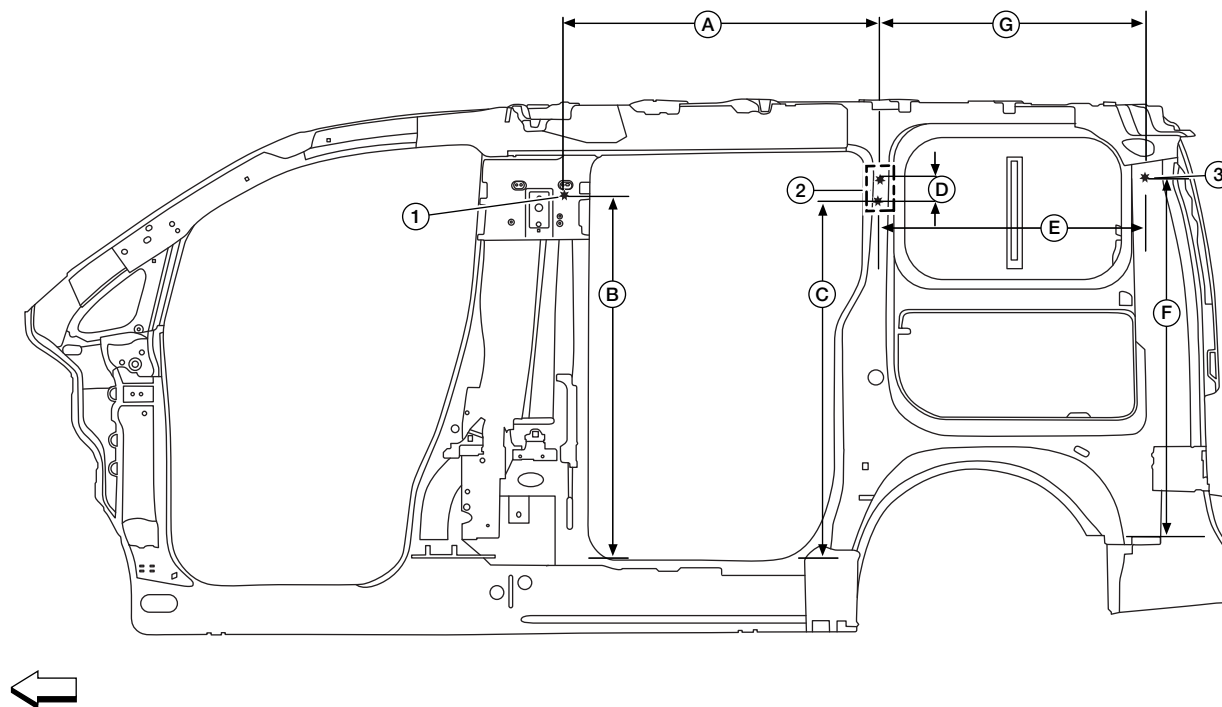
H. 193 mm (7,6 po)

INSTALLATION DES ÉTAGÈRES ET DU TABLIER

[ÉQUIPEMENT SUPPLÉMENTAIRE]

Côté intérieur de la carrosserie du côté droit et montant D

Côté intérieur de la carrosserie du côté droit comme illustré de l'intérieur du véhicule. La charge doit être répartie également en utilisant autant de points de montage que possible.



AAZIA0309ZZ

← : avant du véhicule.

* Emplacements des écrous à souder; tous les boulons sont M8 x 1,25.

1. Écrous à souder pour le montage du tablier

Le chargement au point de montage ne doit pas dépasser 10 kg (22 lb). Le point peut être bouché avec des boulons M8.

2. Le chargement au point de montage ne doit pas dépasser 10 kg (22 lb) par point. Le chargement total réparti sur ces 2 points de montage ne doit pas dépasser 20 kg (44 lb).

3. Le chargement au point de montage ne doit pas dépasser 10 kg (22 lb).

A. 925 mm (36,42 po)

B. 1 091 mm (42,95 po)

C. 1 035 mm (40,7 po)

D. 60 mm (2,4 po)

E. 805 mm (31,7 po)

F. 1 092 mm (43,0 po)

G. 795 mm (31,3 po)

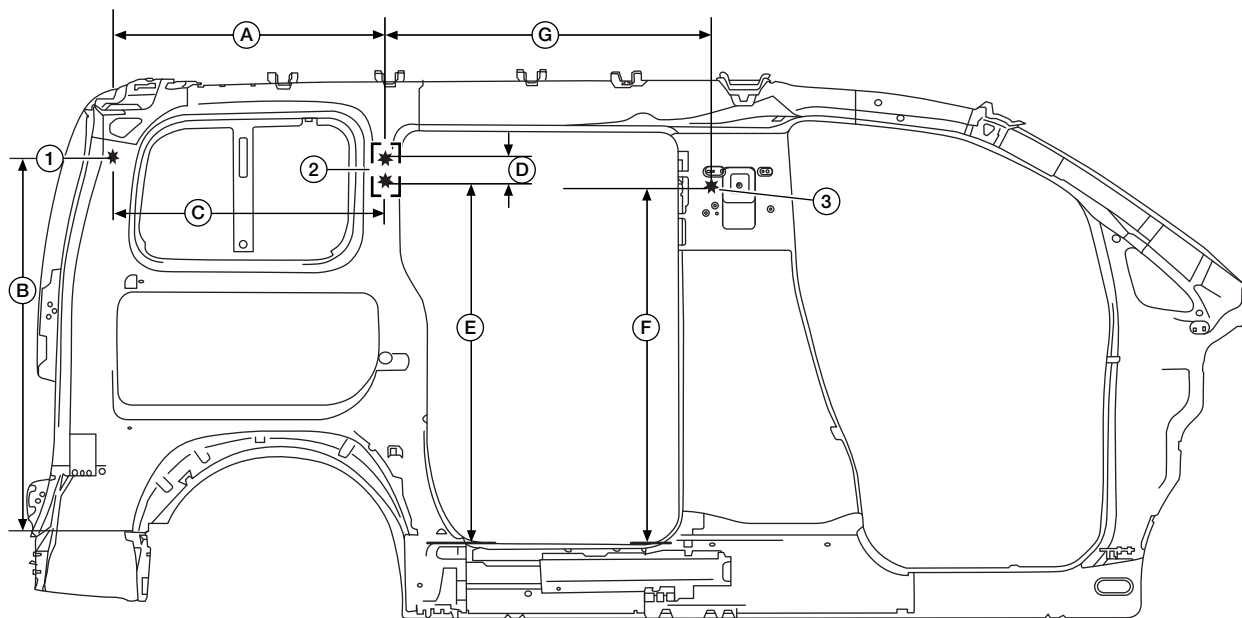
De l'écrou à souder au plancher en métal

INSTALLATION DES ÉTAGÈRES ET DU TABLIER

[ÉQUIPEMENT SUPPLÉMENTAIRE]

Côté intérieur de la carrosserie du côté gauche et montant D

Côté intérieur de la carrosserie du côté gauche comme illustré de l'intérieur du véhicule. La charge doit être répartie également en utilisant autant de points de montage que possible.



AAZIA0308ZZ

← : avant du véhicule.

* Emplacements des écrous à souder; tous les boulons sont M8 x 1,25

1. Le chargement au point de montage ne doit pas dépasser 10 kg (22 lb).

2. Le chargement au point de montage ne doit pas dépasser 10 kg (22 lb) par point. Le chargement total réparti sur ces 2 points de montage ne doit pas dépasser 20 kg (44 lb).

3. Écrous à souder pour le montage du tablier

Le chargement au point de montage ne doit pas dépasser 10 kg (22 lb). Le point peut être bouché avec des boulons M8.

A. 795 mm (31,3 po)

B. 1 092 mm (43,0 po)

C. 805 mm (31,7 po)

De l'écrou à souder au plancher en métal

D. 60 mm (2,4 po)

E. 1 035 mm (40,7 po)

F. 1 091 mm (42,95 po)

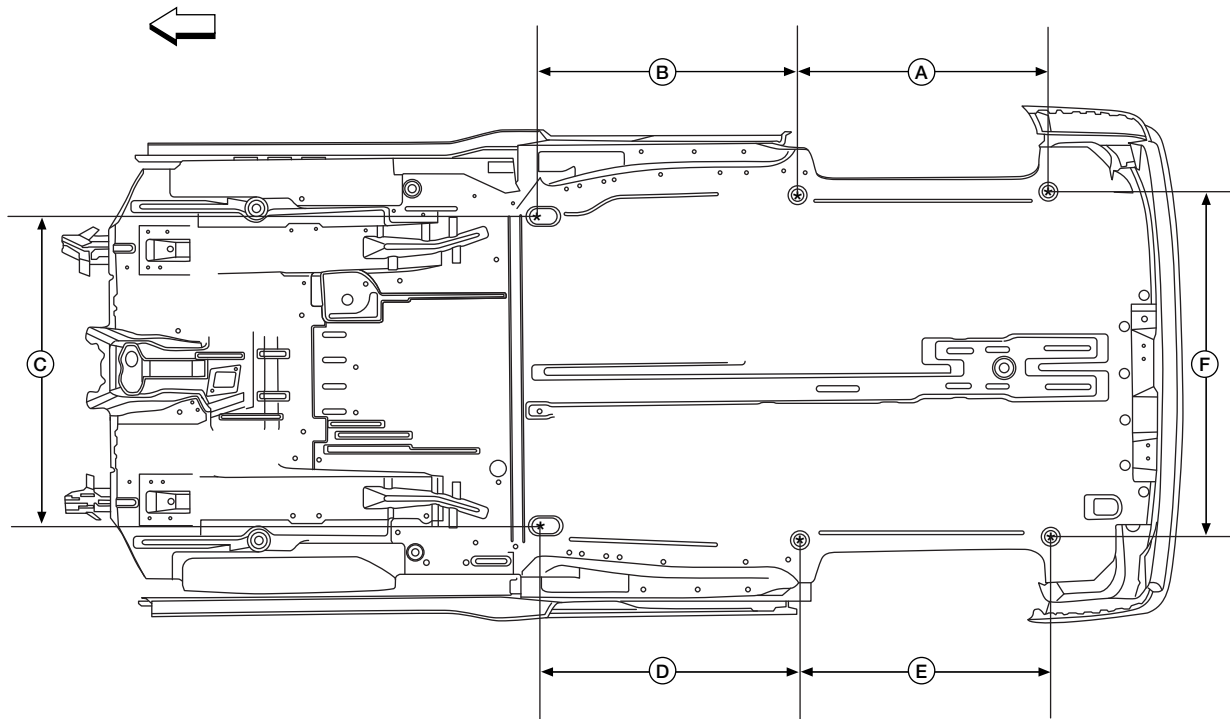
G. 925 mm (36,42 po)

INSTALLATION DES ÉTAGÈRES ET DU TABLIER

[ÉQUIPEMENT SUPPLÉMENTAIRE]

Plancher

Les boulons des étagères sont placés aux mêmes emplacements sur le plancher que les anneaux en D (selon équipement). La charge doit être répartie également en utilisant autant de points de montage comme possible.



AAZIA0224ZZ

← : avant du véhicule.

* Emplacements des boulons pour la pose d'étagères; tous les boulons sont M8 x 1,25

Le chargement au point de montage ne doit pas dépasser 10 kg (22 lb) par point.

A. 817 mm (32,2 po)

B. 845 mm (33,3 po)

C. 1 005 mm (39,6 po)

D. 840 mm (33,1 po)

E. 817 mm (32,2 po)

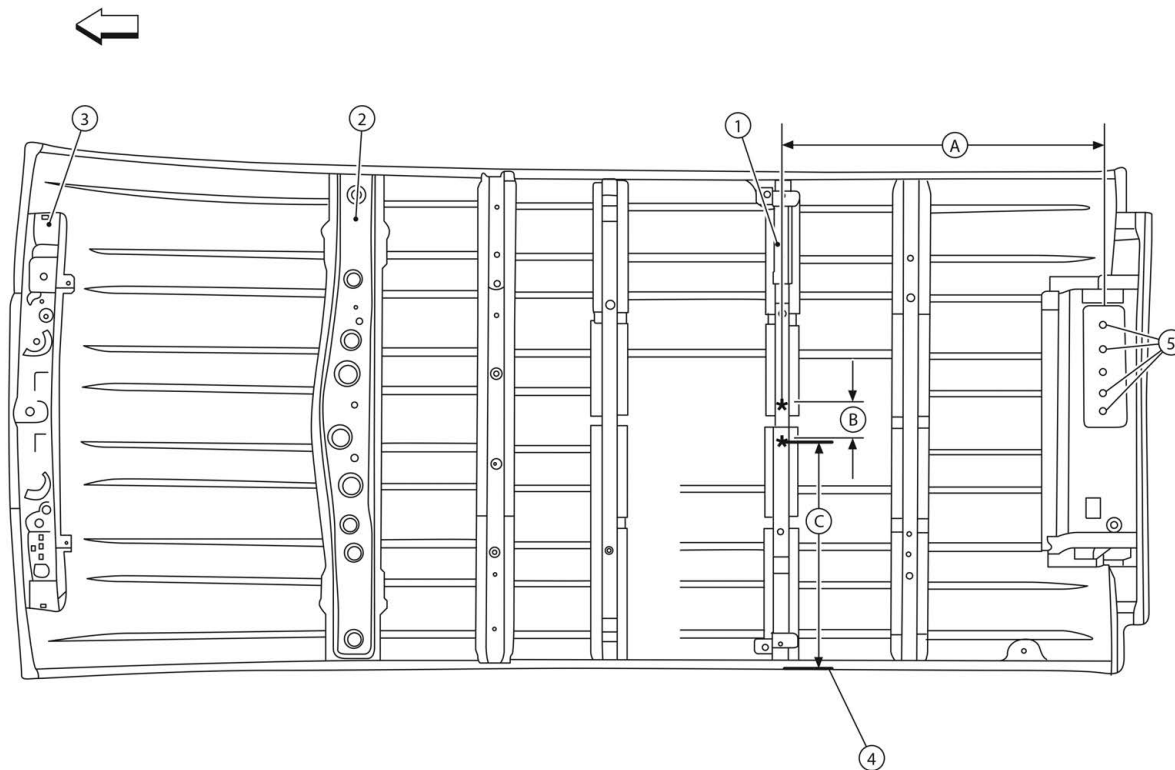
F. 1 138 mm (44,8 po)

INSTALLATION DES ÉTAGÈRES ET DU TABLIER

[ÉQUIPEMENT SUPPLÉMENTAIRE]

Points de montage d'arceau de toit - années modèles 2015-2020

La charge doit être répartie également en utilisant autant de points de montage que possible.



TGAAZIA0083ZZ

↖ : avant du véhicule.

* Emplacements des écrous à souder; tous les boulons sont des boulons M6 x 1,0

Le chargement au point de montage ne doit pas dépasser 5 kg (11 lb) par point. La charge totale sur ces deux écrous à souder ne doit pas dépasser 10 kg (22 lb).

Ne dépassez pas une profondeur de 38 mm (1,5 po) pour les deux écrous.

- | | | |
|--|---|--------------------------|
| 1. Arceau de toit | 2. Arceau de toit de tablier | 3. Profilé de pare-brise |
| 4. Joint de soudure inférieur de l'ouverture de portière coulissante | 5. Écrous à souder pour la gâche de la portière arrière | |
| A. 790 mm (31,1 po) | B. 98 mm (3,9 po) | C. 617 mm (24,3 po) |

PORTE-BAGAGES DE TOIT**AVERTISSEMENT :**

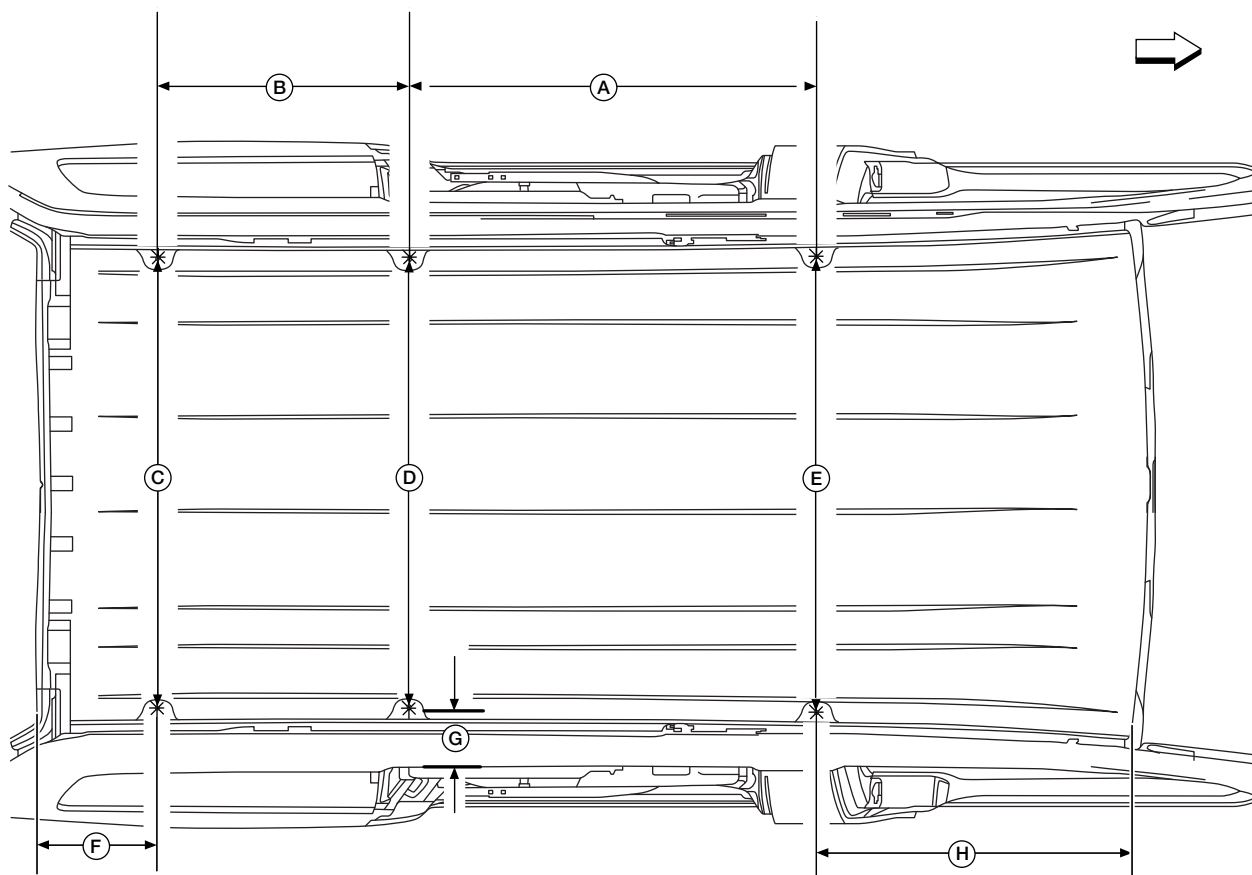
- **Conduisez très prudemment lorsque le véhicule est chargé ou près de la capacité de charge, surtout si la portion considérable de cette charge est transportée sur la galerie de toit.**
- **Une charge importante sur le porte-bagages de toit peut nuire à la stabilité et à la tenue de route du véhicule lors de manœuvres brusques ou anormales.**
- **Répartissez également la charge sur la galerie de toit.**
- **Ne dépassez pas la capacité de charge utile de la galerie de toit.**
- **Fixez solidement tous les bagages à l'aide de cordes ou de sangles afin d'éviter qu'ils ne glissent ou se déplacent. En cas d'arrêt brusque ou de collision, les bagages non retenus pourraient entraîner des blessures.**
- **Pour éviter de vous blesser, soyez prudent lorsque vous placez ou retirez des objets du porte-bagages de toit. Si vous ne pouvez soulever sans effort les articles et les déposer sur la galerie de toit, utilisez une échelle ou un tabouret.**

**ATTENTION :**

La charge sur le porte-bagages de toit doit toujours être répartie uniformément. Ne chargez pas plus de 100 kg (220,5 lb) pour un modèle S et 101 kg (220,5 lb) pour un modèle SV utilisant les 3 paires de points de montage du porte-bagages de toit. La charge maximale par paire de points de montage du porte-bagages de toit est de 33,3 kg (73,4 lb) pour le modèle S et 33,6 kg (74,1 lb) pour le modèle SV.

L'antenne de radio satellite (selon l'équipement) est située sur le toit. Évitez de couvrir l'antenne; cela peut influencer sur la réception de l'appareil.

Les écrous à souder installés à l'usine sont les seuls points de fixation approuvés par Nissan pour l'installation d'un porte-bagages de toit. Utilisez ces écrous pour attacher les porte-bagages de toit.



AAZIA0216ZZ

← : avant du véhicule

REMARQUE :

- Emplacements des écrous à souder; tous les boulons sont M8 x 1,25.
- Pour une force de charge maximale, veillez à ce que le filetage des boulons atteigne au moins 12 mm (0,5 po) de profondeur.
- Ne dépassez pas 24 mm (0,9 po) de profondeur pour les deux écrous à souder avant.

A. 1 004 mm (39,5 po)

B. 630 mm (24,8 po)

C. 1 117 mm (44,0 po)

D. 1 113 mm (43,8 po)

E. 1 128 mm (44,4 po)

F. 214 mm (8,4 po)

G. 60,3 mm (2,4 po)

H. 800 mm (31,5 po)



ATTENTION :

Pour empêcher des fuites d'eau :

- **Ne réutilisez pas des capuchons ou des joints en plastique.**
- **Appliquez le mastic pour filetage de haute qualité 999MP-AM002P (disponible auprès d'un concessionnaire NISSAN), ou un produit équivalent (Permatex 56521 ou Loctite 565) sur les boulons avant de les poser.**

SPÉCIFICATIONS

LIQUIDES, HUILES ET LUBRIFIANTS RECOMMANDÉS

REMARQUE :

Consultez le Manuel d'entretien pour les procédures d'entretien détaillées.

Description			Contenance (approximative)			Liquides/Lubrifiants recommandés
			Mesures métriques	Mesure É.-U.	Mesure impériale	
Carburant			55 litres	14½ gallons	12⅞ gallons	Essence sans plomb avec un indice d'octane de 87 (RON (recherche d'indice d'octane) 91) ou plus *1
Huile à moteur Vidange et remplissage	Avec changement de filtre à huile	2013-2016	4,4 litres	4⅝ pintes	3⅞ pintes	Huile moteur à l'ester NISSAN d'origine 5W-30 SN (ou équivalente) recommandée. *2
		2017-2020	4,6 litres	4⅞ pintes	4 pintes	
	Sans changement de filtre à huile	2013-2016	4,2 litres	4½ pintes	3¾ pintes	
		2017-2020	4,3 litres	4½ pintes	3¾ pintes	
Circuit de refroidissement	(Avec le réservoir au niveau MAX)		7,6 litres	8 pintes	6¾ pintes	Liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue) prédilué ou un produit équivalent *3
Réservoir du liquide de refroidissement			0,7 litres	¾ pintes	⅝ pintes	
Huile pour transmission à variation continue	Années modèles 2013-2014		8,1 litres	8⅝ pintes	7¼ pintes	Liquide pour transmission à variation continue NS-3 NISSAN d'origine *4
	2015-2020 années modèles		7,7 litres	8⅞ pintes	6¾ pintes	
Liquide de frein			—	—	—	Liquide de frein de très haute tenue NISSAN d'origine *5 ou équivalent DOT 3 (nº 116 FMVSS US)
Graisse universelle			—	—	—	NLGI (National Lubrication Grease Institute) nº 2 (à base de savon de lithium)

Description	Contenance (approximative)			Liquides/Lubrifiants recommandés
	Mesures métriques	Mesure É.-U.	Mesure impériale	
Liquide lave-glace	4,5 litres	4¾ pintes	4 pintes	Liquide lave-glace concentré nettoyant NISSAN d'origine avec antigel ou l'équivalent
Frigorigène du système de climatisation	0,40 kilogrammes	0,88 livres	0,88 livres	HFC-134a (R-134a) *6
Lubrifiant de système de climatisation	150 milli-litres	5,03 onces	5,3 onces	Lubrifiant de climatiseur de type S (KLH00-PAGSO) *6

*1 : Pour plus de détails, reportez-vous à [Précautions concernant le carburant \(p. 247\)](#).

*2 : Si l'huile moteur ci-dessus n'est pas disponible, il est possible d'utiliser une huile moteur synthétique SAE (Society of Automotive Engineers) 5W-30 GF-5 SN. Les dommages causés par l'utilisation d'huiles à moteur autres que celles recommandées ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf NISSAN. Pour plus de détails, reportez-vous aux [Recommandations relatives à l'huile à moteur \(p. 247\)](#).

*3 : Pour plus de détails, reportez-vous à [Recommandations relatives au liquide de refroidissement \(p. 248\)](#).

***4 : NISSAN recommande d'utiliser UNIQUEMENT le liquide pour transmission à variation continue NS-3 NISSAN d'origine (ou un produit équivalent) dans les transmissions à variation continue de NISSAN. N'y mélangez pas d'autres liquides. L'utilisation de liquides qui ne sont pas équivalents au liquide pour transmission à variation continue NS-3 NISSAN d'origine peut endommager la transmission à variation continue. Les dommages causés par l'utilisation de liquides autres que ceux recommandés ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf NISSAN.**

*5 : Disponible dans la zone continentale des États-Unis. chez un concessionnaire NISSAN.

*6 : Pour plus de détails, consultez l'étiquette des caractéristiques du climatiseur sur le dessous du capot.

Précautions concernant le carburant (Essence ordinaire sans plomb recommandée)

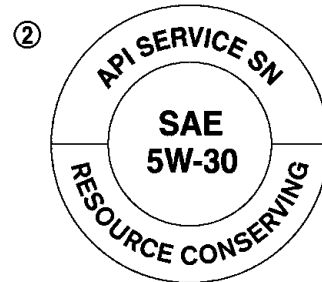
Utilisez une essence ordinaire sans plomb à indice d'octane AKI de 87 ou plus (indice d'octane recherché de 91).

**ATTENTION :**

N'utilisez pas d'essence au plomb. L'essence au plomb peut endommager le catalyseur trifonctionnel. N'utilisez pas de carburant E-85 (85 % d'éthanol et 15 % d'essence sans plomb) à moins que le véhicule ne soit spécialement conçu pour le carburant E-85 carburant (p. ex. véhicule polycarburant – modèles FFV). L'utilisation de carburant autre que celui qui est prescrit pourrait nuire au fonctionnement des dispositifs antipollution et avoir une incidence sur la couverture offerte par la garantie.

Recommandations relatives à l'huile à moteur

Nissan recommande d'utiliser une huile synthétique pour réduire la consommation de carburant. N'utilisez que des huiles moteur homologuées par l'American Petroleum Institute (API) ou par l'International Lubricant Standardization and Approval Committee (ILSAC) et conformes à la norme de viscosité de la SAE (Society of Automotive Engineers). Ces huiles portent la marque d'homologation API (American Petroleum Institute) à l'avant du contenant. N'utilisez qu'une huile identifiée par le label de qualité spécifié. L'utilisation d'une huile non homologuée pourrait endommager le moteur.



JSPIA0014ZZ

1. Marque d'homologation API (American Petroleum Institute)

2. Symbole API (American Petroleum Institute)

Recommandations relatives au liquide de refroidissement

Le circuit de refroidissement du moteur a été rempli à l'usine d'un mélange prédilué de 50 % de liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue) et de 50 % d'eau pour assurer une protection contre le gel tout au long de l'année. La solution d'antigel contient des inhibiteurs de rouille et de corrosion. Il n'est pas nécessaire d'ajouter d'additifs dans le système de refroidissement du convertisseur.

**AVERTISSEMENT :**

- **Ne retirez jamais le bouchon du radiateur ou du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur est chaud. Attendez que le moteur et le radiateur refroidissent. Du liquide de refroidissement bouillant à haute pression pourrait s'échapper du radiateur et provoquer des brûlures graves.**
- **Le radiateur est muni d'un bouchon taré. Pour éviter d'endommager le moteur, utilisez uniquement un bouchon de radiateur NISSAN d'origine.**

**ATTENTION :**

- **Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement ou que vous le remplacez, assurez-vous d'utiliser uniquement l'antigel / liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue) ou un produit équivalent. L'antigel/liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue) est prédilué pour assurer une protection contre le gel à -37 °C (-34 °F). Si une protection supplémentaire contre le gel est requise en raison des températures auxquelles le véhicule est utilisé, ajoutez de l'antigel / liquide de refroidissement concentré longue durée d'origine NISSAN (de couleur bleue) en suivant les directives indiquées sur le contenant. Si vous utilisez un produit équivalent à l'antigel / liquide de refroidissement longue durée d'origine NISSAN (de couleur bleue), suivez les directives du fabricant de l'antigel pour maintenir une protection antigel minimale à -37 °C (-34 °F). L'utilisation de types de liquide de refroidissement autres que l'antigel / liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue) ou un produit équivalent peut endommager le circuit de refroidissement du moteur.**
- **Si vous mélangez un type de liquide de refroidissement autre que l'antigel longue durée d'origine NISSAN (de couleur bleue), y compris l'antigel longue durée d'origine NISSAN (de couleur verte), ou si vous utilisez de l'eau non distillée, la durée de vie utile du liquide de refroidissement d'origine sera réduite.**

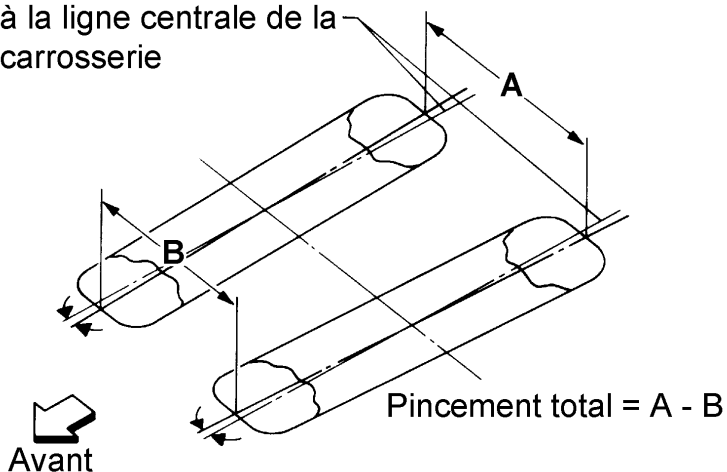
SUSPENSION**Spécification générale (avant)**

Type de suspension	Avant : jambe de force indépendante Arrière : ressort multilame avec essieu rigide
Type d'amortisseur	Avant : jambe de force bi-tube Arrière : bi-tube
Stabilisateur	Barre stabilisatrice rigide avant (équipement de série)

Parallélisme avant (à vide*1)

Carrossage Degré minute (degré décimal)	Côtés gauche et droit	Minimum	-1° 10' (-1,16°)
		Nominal	-0° 20' (-0,33°)
		Maximum	0° 30' (0,50°)
		Différence (côté gauche) et (côté droit)*2	-0° 49' (-0,825°) - 0° 49' (0,825°)
Chasse Degré minute (degré décimal)	Côtés gauche et droit	Minimum	3° 16' (3,27°)
		Nominal	4° 10' (4,17°)
		Maximum	5° 04' (5,07°)
		Différence (côté gauche) et (côté droit)*2	-0° 49' (-0,825°) - 0° 49' (0,825°)
Inclinaison de pivot de fusée Degré minute (degré décimal)	Côtés gauche et droit	Minimum	11° 10' (11,17°)
		Nominal	11° 55' (11,92°)
		Maximum	12° 40' (12,67°)

Les lignes sont parallèles à la ligne centrale de la carrosserie

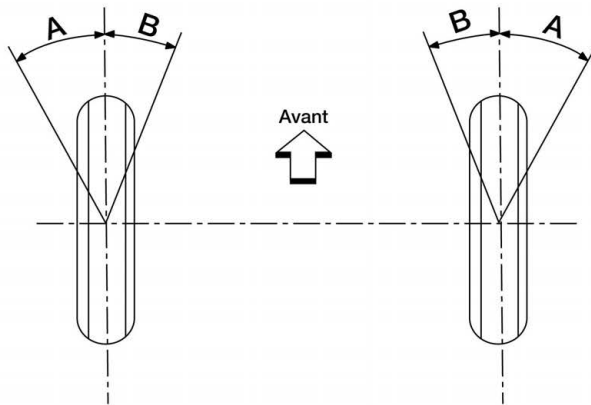


Pincement total	Distance totale de pincement (A - B)	Minimum	Externe 1,5 mm (Externe 0,059 po)
		Nominal	Interne 1,0 mm (Interne 0,039 po)
		Maximum	Interne 3,5 mm (Interne 0,138 po)
	Angle total de pincement (de gauche à droite) Degré minute (degré décimal)	Minimum	Externe 0° 09' (0,15°)
		Nominal	Interne 0° 06' (0,10°)
		Maximum	Interne 0° 21' (0,35°)

*1 : les réservoirs de carburant, de liquide de refroidissement du radiateur et de l'huile moteur sont pleins. La roue de secours, le cric, les outils à main et les tapis sont aux positions désignées.

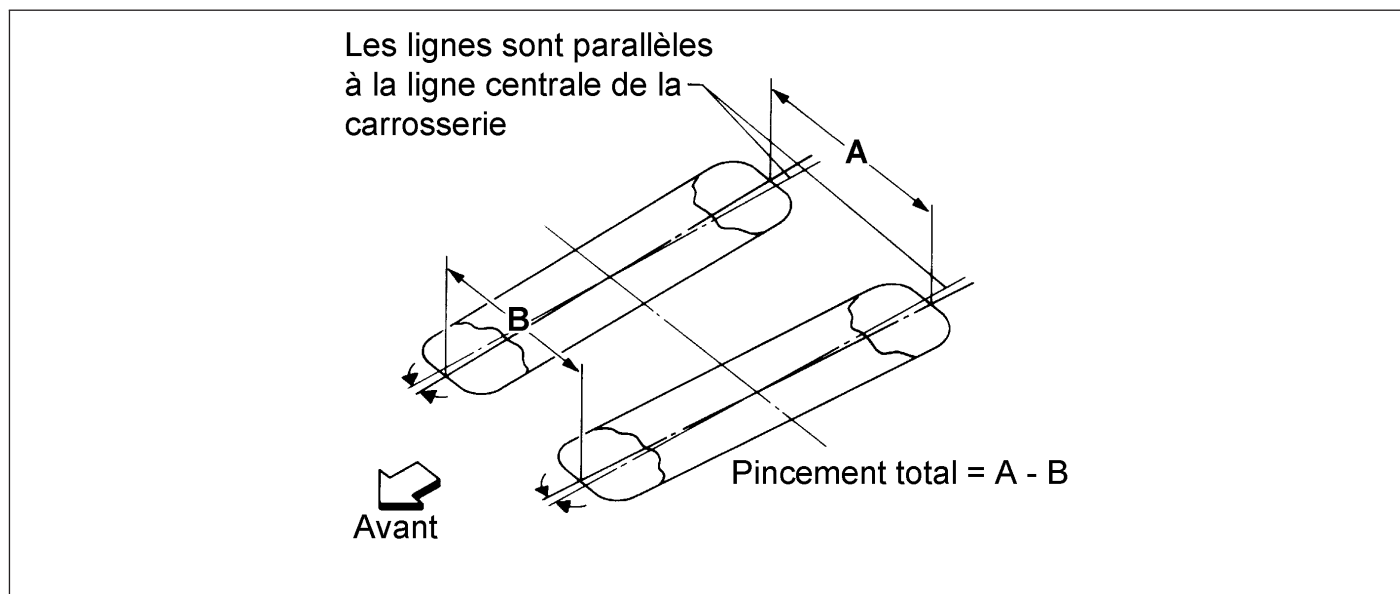
*2 : différence pourvu que le côté gauche est standard.

Angle de rotation de roue



Angle de roue intérieur (A) Degré minute (degré décimal)	Minimum	36° 55' (36,92°)
	Nominal	39° 55' (39,92°)
	Maximum	40° 55' (40,92°)
Angle de roue extérieur (B) Degré minute (degré décimal)	Nominal	33° 35' (33,58°)

Parallélisme arrière (à vide*)



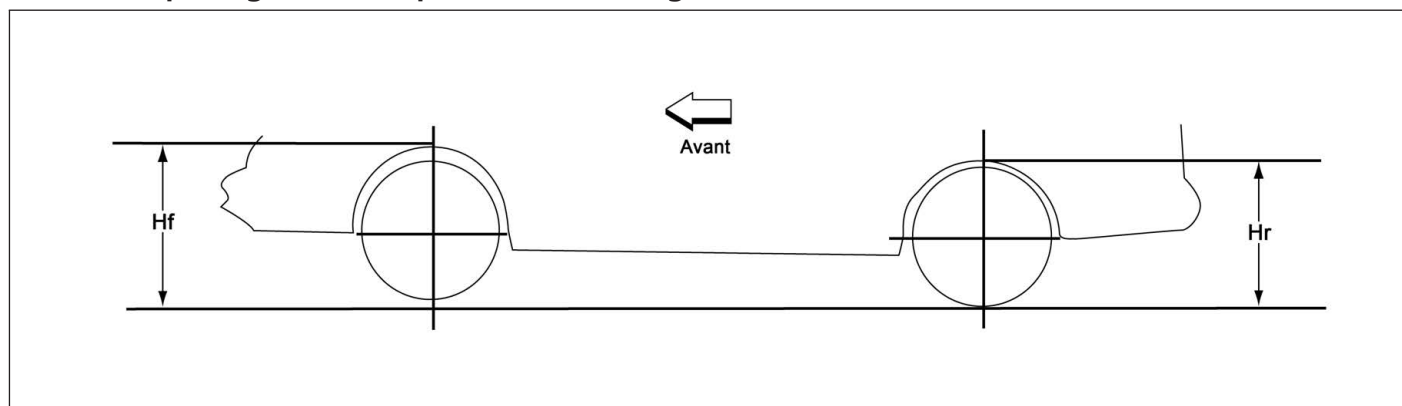
Carrossage Degré minute (degré décimal)		Minimum	-2° 00' (-2,00°)
		Nominal	-1° 30' (-1,5°)
		Maximum	-1° 00' (-1,00°)
Pincement total	Distance (A - B)	Minimum	Externe 2,0 mm (0,079 po)
		Nominal	Interne 3,0 mm (0,118 po)
		Maximum	Interne 8,0 mm (0,315 po)
	Angle (côté gauche et côté droit) Degré minute (degré décimal)	Minimum	Externe 0° 14' (0,23°)
		Nominal	Interne 0° 16' (0,27°)
		Maximum	Interne 0° 46' (0,77°)

* : les réservoirs de carburant, de liquide de refroidissement du radiateur et de l'huile moteur sont pleins. La roue de secours, le cric, les outils à main et les tapis sont aux positions désignées.

Spécification générale (arrière)

Type de suspension	Essieu rigide avec ressort à lames semi-elliptique
Type d'amortisseur	Hydraulique à double effet

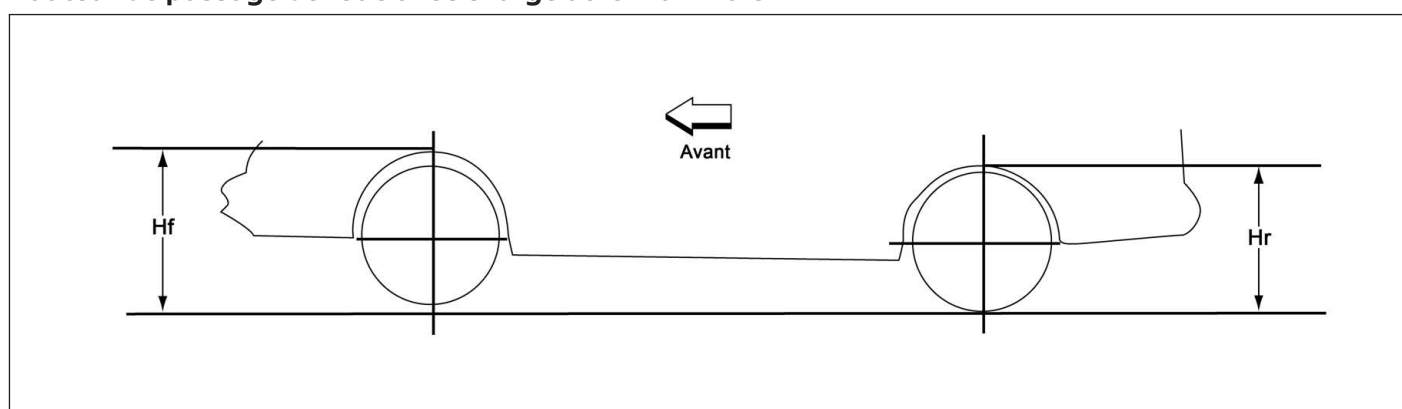
Hauteur de passage de roue – poids à vide hors ligne (à vide*¹)



Taille du pneu	185/60R15C 94/92T
Hauteur de passage de roue avant (Hf)	700 mm (27,56 po)
Hauteur de passage de roue arrière (Hr)	737 mm (29,02 po)

*1 : Les réservoirs de carburant, de liquide de refroidissement du radiateur et de l'huile à moteur sont pleins. La roue de secours, le cric, les outils à main et les tapis sont aux emplacements désignés.

Hauteur de passage de roue avec charge utile maximale*¹

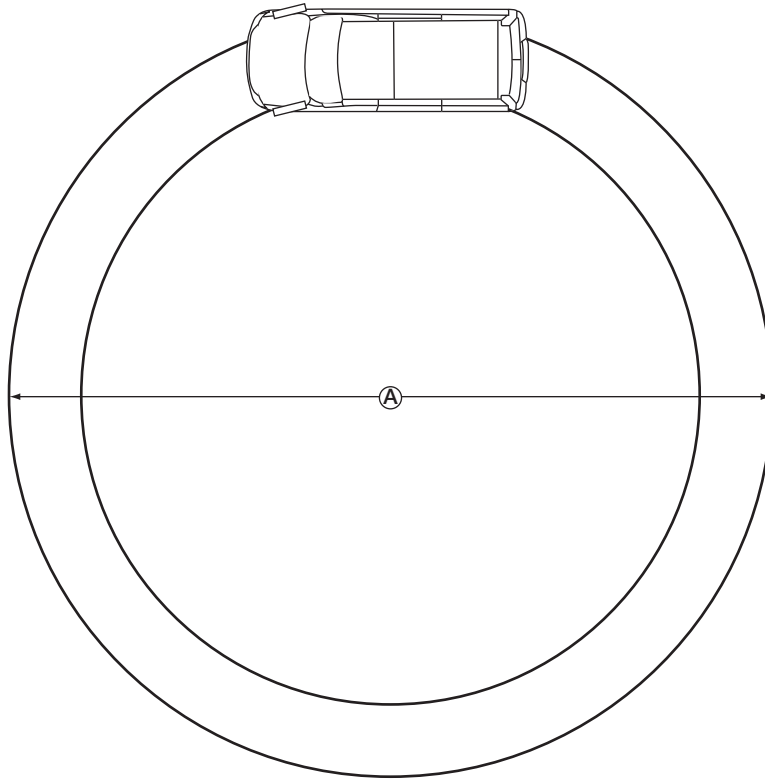


Taille du pneu	185/60R15C 94/92T
Hauteur de passage de roue avant (Hf)	682 mm (26,9 po)
Hauteur de passage de roue arrière (Hr)	683 mm (26,9 po)

*1 : Les réservoirs de carburant, de liquide de refroidissement du radiateur et de l'huile à moteur sont pleins. La roue de secours, le cric, les outils à main et les tapis sont aux emplacements désignés.

RAYON DE BRAQUAGE

Bord à bord



A. 11,2 m (36,7 pi)

AAZIA0062ZZ

ROUE ET PNEU

Roues et pneus

Catégorie	Roue	Dimension du pneu	Dimension de la roue de secours
S	15X5.5JJ en acier	185/60R15C 94/92T *	185/60R15C 94/92T *
SV			

* Utilisez uniquement des pneus pour véhicules utilitaires. N'utilisez pas de pneus pour véhicules de tourisme.

Dimensions des roues	
Diamètre	15 po
Largeur	168 mm (6,61 po)
Décalage	45 mm (1,77 po)
Configuration des boulons	5 x 114,3 mm
Alésage central	66 + 0,1 mm/-0,00 mm
Pas de filetage des écrous de roue	M12 x 1,25
Dégagement de l'étrier de frein	2,5 mm (0,10)

AMPOULES

Feu extérieur

Élément		Puissance (W)*	Nº d'ampoule*
Lampe de combinaison avant	Clignotant et feu de stationnement	28/8	3457 NAK
	Feu de croisement et feu de route	60/55	Halogène H13
Lampe de combinaison arrière	Feu d'arrêt et feu arrière	21/7	3047K
	Clignotant	27	3157AK
	Lampe de recul	16	W16W
Feu surélevé		16	W16W
Éclairage de la plaque d'immatriculation		5	W5W

* Consultez toujours un concessionnaire agréé NISSAN pour obtenir les renseignements les plus récents concernant les pièces de rechange.

Éclairage intérieur

Élément	Puissance (W)*	Nº d'ampoule*
Compartiment avant et lampe de lecture	5	W5W
Éclairage de l'aire de chargement	5	W5W

* Consultez toujours un concessionnaire NISSAN autorisé pour obtenir les renseignements les plus récents concernant les pièces de rechange.

BATTERIE

Application	Normale
Type*	GR21R
Capacité minimum (20 HR) V-AH	12 - 49
Intensité pour démarrage à froid A [Pour valeur de référence à -18°C (0° F)]	470

* Nous vous recommandons de visiter toujours un concessionnaire NISSAN autorisé pour obtenir les renseignements les plus récents concernant les pièces de rechange.

ACRONYMES

LISTE D'ACRONYMES

Acronyme	Description
2WD	Deux roues motrices
ABS	Système de freinage antiblocage
C.A.	Courant alternatif
A/C	Climatiseur
AKI	Indice antidétonant
AM/FM	Modulation d'amplitude / Modulation de fréquence
API	American Petroleum Institute
ARC	Capacité accessoire de réserve
TA	Boîte de vitesses automatique
AT	Porte-autos
VTT	Véhicule tout-terrain
BCM	Module de commande de carrosserie
BT	Remorque-autobus
CAN	Réseau de multiplexage
CAN-H	Réseau de multiplexage – Haut
CAN-L	Réseau de multiplexage – Bas
CD	Chariot de conversion de type C
CG	Centre de gravité
NSVAC	Normes de sécurité des véhicules automobiles du Canada
DTC	Codes d'anomalie
ECM	Module de commande du moteur
EGI	Injection électronique d'essence
EPS	Direction assistée électrique
EVAP	Antipollution
FCC	Federal Communications Commission (USA)
FFV	Véhicule polycarburant
FMVSS	Federal Motor Vehicle Safety Standards
PSE	Poids sous essieu
PTME	Poids technique maximal sous essieu
PTMC	Poids technique maximal combiné
PTAC	Poids total en charge
PNBV	Poids nominal brut du véhicule
H.S.	Côté faisceau
HSS	Acier haute résistance
CVC	Chauffage, ventilation et climatisation

Acronyme	Description
IC	Rideau gonflable
ID	Identifications
ILSAC	International Lubricant Standardization and Approval Committee
IPDM E/R	Compartiment moteur du module de distribution d'alimentation intelligent
LDD	Chariot de répartition de charge
MH	Autocaravane
MIL	Témoin d'anomalie
VTUM	Véhicule de tourisme à usages multiples
FS	Fiche signalétique
NHTSA	National Highway Traffic Safety Administration
NNA	Nissan North America
OEM	Fabricant de l'équipement d'origine
ORVR	Système de récupération des vapeurs lors du remplissage
OSHA	Occupational Safety and Health Act
RF	Radiofréquences
RFI	Brouillage des radiofréquences
RKE	Télédéverrouillage sans clé
RSS	Système de sonar arrière
tr/min	Tours par minute
SAE	Society of Automotive Engineers
SB	Autobus scolaire
SgRP	Point de référence de siège
SRS	Système de retenue supplémentaire
SUB	Carrosserie auxiliaire
TCD	Chariot de conversion de remorque
TCM	Module de commande de transmission
TPS	Capteur de position du papillon
TRA	Remorque
TRU	Camion
TT	Camion-tracteur
USB	Bus série universel
UVW	Poids du véhicule sans charge
VDC	Contrôle dynamique du véhicule
VIN	Numéro d'identification du véhicule

TABLEAU DE CONVERSION MÉTRIQUE-U.S.

[TABLEAUX DE CONVERSION]

TABLEAUX DE CONVERSION

TABLEAU DE CONVERSION MÉTRIQUE-U.S.

Type d'unité de conversion	Unité indiquée	Coefficient de conversion		
Longueur	km (mi)	km	mille	: 0,6214
	m (pi)	m	pi	: 3,281
	mm (po)	(mm)	po	: 0,03937
Différence de température	°C (°F)	°C	°F	: 1,8° C + 32
Masse	kg (lb)	kg	lb	: 2,205
	g (oz)	g	oz	: 0,03527
Force	kN (tonne, tonne US, tonne impériale)	tonne	kN	: 9,807
			Tonne US	: 1,102
			Tonne impériale	: 0,9842
	N (kg, lb)	kg	N	: 9,807
			lb	: 2,205
	N (g, oz)	g	N	: 0,009807
oz			: 0,03527	
Pression	kPa (bar, kg/cm ² , lb/po ²)	kg/cm ²	kPa	: 98,07
			bar	: 0,9807
			lb/po ²	: 14,22
	kPa (mbar, mmHg, poHg)	mmHg	kPa	: 0,1333
			mbar	: 1,333
			inHg	: 0,03937
	kPa (mbar, mmH ₂ O, poH ₂ O)	mmH ₂ O	kPa	: 0,009807
			mbar	: 0,09807
			inH ₂ O	: 0,03937
Pression de gonflage	kg/cm ² , (kPa, bar, lb/po ²)	kg/cm ²	kPa	: 98,07
			bar	: 0,9807
			lb/po ²	: 14,22
Vitesse	m/s (pi/s)	m/s	pi/s	: 3,281
	km/h (mi/h)	km/h	Mi/h	: 0,6214
Capacité de refroidissement et de chauffage	kW (kcal/h, BTU/h/h)	kcal/h	kW	: 0,001163
			BTU/h	: 3,968
		kW	kcal/h	: 859,8
Déséquilibre	g-cm (oz-po)	g-cm	oz-po	: 0,01389

TABLEAU DE CONVERSION MÉTRIQUE-U.S.

[TABLEAUX DE CONVERSION]

Type d'unité de conversion	Unité indiquée	Coefficient de conversion		
Couple	Nm (kg-m, lb-pi, lb-po)	kg-m	N·m	: 9,807
			lb-pi	: 7,233
			lb-po	: 86,80
	Nm (kg-cm, lb-po)	kg-cm	N·m	: 0,09807
			lb-po	: 0,8680
Volume	<Fluide> (gallon US, gallon, gal, imp.)	ℓ	Gallon UN	: 0,2642
			Gal. imp.	: 0,2200
	ℓ (pte US, pte imp.)		Pte US	: 1,057
			Pte imp.	: 0,8801
	ℓ(chopine US, chopine impériale)		chopine US	: 2,114
			Chopine impériale	: 1,760
	<Fluide> ml (oz liq. US, oz liq. imp.)	ml	oz liq. US	: 0,03381
			oz liq. imp.	: 0,03520
<Cylindrée> cm ³ /(po ³)	cm ³	po ³	: 0,06102	
Ressort constant	N/mm (kg/mm, lb-po)	kg/mm	N/mm	: 9,807
			lb-po	: 56,00

TABLEAU DES ÉQUIVALENCES POUCES-MILLIMÈTRES

[TABLEAUX DE CONVERSION]

TABLEAU DES ÉQUIVALENCES POUCES-MILLIMÈTRES

Fraction de pouce	Décimales de pouce	Métrique mm
1/64	0,015625	0,39688
1/32	0,03125	0,79375
3/64	0,046875	1,19062
1/16	0,0625	1,58750
5/64	0,078125	1,98437
3/32	0,09375	2,38125
7/64	0,109375	2,77812
1/8	0,125	3,1750
9/64	0,140625	3,57187
5/32	0,15625	3,96875
11/64	0,171875	4,36562
3/16	0,1875	4,76250
13/64	0,203125	5,15937
7/32	0,21875	5,55625
15/64	0,234375	5,95312
1/4	0,250	6,35000
17/64	0,265625	6,74687
9/32	0,28125	7,14375
19/64	0,296875	7,54062
5/16	0,3125	7,93750
21/64	0,328125	8,33437
11/32	0,34375	8,73125
23/64	0,359375	9,12812
3/8	0,375	9,52500
25/64	0,390625	9,92187
13/32	0,40625	10,31875
27/64	0,421875	10,71562
7/16	0,4375	11,11250
29/64	0,453125	11,50937
15/32	0,46875	11,90625
31/64	0,484375	12,30312
1/2	0,500	12,70000

Fraction de pouce	Décimales de pouce	Métrique mm
33/64	0,51625	13,09687
17/32	0,53125	13,49375
35/64	0,546875	13,89062
9/16	0,5625	14,28750
37/64	0,578125	14,68437
19/32	0,59375	15,08125
39/64	0,609375	15,47812
5/8	0,625	15,87500
41/64	0,640625	16,27187
21/32	0,65625	16,66875
43/64	0,671875	17,06562
11/16	0,6875	17,46250
45/64	0,703125	17,85937
23/32	0,71875	18,25625
47/64	0,734375	18,65312
3/4	0,750	19,05000
49/64	0,765625	19,44687
25/32	0,78125	19,84375
51/64	0,796875	20,24062
13/16	0,8125	20,63750
53/64	0,828125	21,03437
27/32	0,84375	21,43125
55/64	0,859375	21,82812
7/8	0,875	22,22500
57/64	0,890625	22,62187
29/32	0,90625	23,01875
59/64	0,921875	23,41562
15/16	0,9375	23,81250
61/64	0,953125	24,20937
31/32	0,96875	24,60625
63/64	0,984375	25,00312
1	1,00	25,40000

ACRONYMES	
LISTE D'ACRONYMES	258
CIRCUIT ÉLECTRIQUE	
ACCÈS AU PRÉ-CÂBLAGE DU CLIENT	164
AJOUT DE FEUX OU D'ACCESSOIRES	186
AMPOULES	182
ANNULATION DU SYSTÈME D'ENTREPOSAGE (PROLONGÉ) DU MODE EXPÉDITION	143
Brouillage des radiofréquences (RFI)	186
CÂBLAGE DES HAUT-PARLEURS - années modèles 2013-2019	165
Câblage électrique — Ajout de feux ou d'appareils électriques	186
Configuration de borne du connecteur télémati- que	164
CONFIGURATION DE FAISCEAU	166
Configuration de faisceau - Année modèle 2020	168
Configuration de faisceau - Années modèles 2013 - 2014	166
Configuration de faisceau - Années modèles 2015-2019	167
CONNEXION DE TENSION DE BATTERIE	163
Emplacement de masses autorisé	156
EMPLACEMENT DU CONNECTEUR DE LIAISON DE DONNÉES (POUR OUTIL DE DIAGNOSTIC)	141
Faisceau de carrosserie - Année-modèle 2020	175
Faisceau de carrosserie - Années modèles 2013 - 2014	173
Faisceau de carrosserie - Années modèles 2015-2019	174
Faisceau de commande de moteur	172
Faisceau de compartiment moteur	170
Faisceau de compartiment moteur (Habitacle)	171
Faisceau de portière arrière du côté droit (avec verre de glace)	180
Faisceau de portière arrière du côté droit (sans verre de glace)	181
Faisceau de portière avant du côté droit	177
Faisceau de portière avant du côté gauche	176
Faisceau de portière coulissante (côté droit)	179
Faisceau de portière coulissante (côté gauche)	178
Faisceau principal	169
Feux ou accessoires supplémentaires commandés par des commutateurs supplémentaires	186
INFORMATION SUR LES FUSIBLES ET LES RELAIS	147
Inspection	183
Masses	155
MASSES	155
MODE D'AUTODIAGNOSTIC	140
MODE TRANSIT BCM (ANNÉES MODÈLES 2013- 2015)	146
Procédure de réglage vertical des phares	184
RÉGLAGE DES PHARES	183
RÈGLEMENTS SUR L'AJOUT D'ÉQUIPEMENT DE COMMUNICATION	187
SYSTÈME DE COMMANDE DE LA TENSION DE BAT- TERIE	162
SYSTÈME DE TÉLÉDÉVERROUILLAGE SANS CLÉ	188
SYSTÈMES DE COMMANDE DU MODE EXPÉDITION (ENTREPOSAGE PROLONGÉ)	142
DIMENSIONS DE LA CARROSSERIE	
AIRE DE CHARGEMENT	112
Anneaux d'arrimage en D (selon l'équipement)	117
Dégagement du passage des roues	113
Dimensions de l'ouverture de la portière arrière	135
Dimensions de l'ouverture de la portière coulis- sante du côté droit — Portière coulissante installée	133
Dimensions de l'ouverture de la portière coulis- sante du côté droit — Portière coulissante non ins- tallée	131
Dimensions de l'ouverture de la portière coulis- sante du côté gauche — Portière coulissante installée	134
Dimensions de l'ouverture de la portière coulis- sante du côté gauche — Portière coulissante non installée	132
Dimensions des portières et des rétroviseurs	136
Dimensions hors-tout extérieures	137
Dimensions intérieures	112
ÉTIQUETTES	129
EXTÉRIEUR	130
HABITACLE	108
Mesures de l'ouverture de portière avant	130
MONOCOQUE ET CADRE	138
Schémas de position de siège	110
Traverse et dimensions du support de carrosserie	138
Trous de fixation des sièges	108
ZONE D'ÉTIQUETTES	120
ÉQUIPEMENT SUPPLÉMENTAIRE	
INSTALLATION DES ÉTAGÈRES ET DU TABLIER	236
PORTE-BAGAGES DE TOIT	243
PROTECTION CONTRE LA CORROSION	235
Tablier	236
EXIGENCES DE CONCEPTION POUR LES MODIFICATIONS	
BOÎTE DE VITESSES	211
CHAÎNE CINÉMATIQUE	210
Circuit de refroidissement du moteur	201
CRIC	213
DIRECTION ET SUSPENSION	209
ÉCHAPPEMENT	205
Emplacement des composants du système de chauffage, ventilation et climatisation	202

EMPLACEMENTS EN ACIER HAUTE RÉSISTANCE	216
Généralités	208
GÉNÉRALITÉS SUR LA PEINTURE	228
INFORMATION ADHÉSIVE	233
Information des fiches signalétiques	233
INTÉRIEUR DE VÉHICULE	227
Levage par cric et points de levage	213
Modifications à l'intérieur du véhicule	227
Modifications au système de chauffage, ventilation et climatisation	202
MONOCOQUE ET CADRE	212
PEINTURE – ANNÉE-MODÈLE 2020	232
PEINTURE – ANNÉES MODÈLES 2013-2014	229
PEINTURE – ANNÉES MODÈLES 2015-2017	230
PEINTURE – ANNÉES MODÈLES 2018-2019	231
REFROIDISSEMENT	201
REMPLACEMENT DES BOULONS	234
Renseignements relatifs à la tenue de route du véhicule	209
ROUE ET PNEU	208
SOUDAGE	224
Système d'échappement	205
SYSTÈME DE CHAUFFAGE, VENTILATION ET CLIMATISATION	202
SYSTÈME DE SONAR	203
Système de sonar arrière	203
Tableau de couple de serrage	234
GÉNÉRALITÉS	
Avis de non-responsabilité	7
AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ	6
Canada	13
COORDONNÉES	9
DÉFINITIONS DES TERMES	11
États-Unis	11
GARANTIE	10
INFORMATION DE SERVICE ET OUTILS	8
Renseignements importants sur la réglementation	6
REMORQUAGE	200
RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ	
CENTRE DE GRAVITÉ (CG)	72
DIRECTIVES DE CONFORMITÉ DES FREINS	71
EMPLACEMENT DES COMPOSANTS DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE (ANNÉES MODÈLES 2013-2017)	16
EMPLACEMENTS DES COMPOSANTS SRS (ANNÉES MODÈLES 2018-2020)	18
Enveloppe de gravité de véhicule – Poids du véhicule sans charge (UVW)	77
LISTE DE RÈGLEMENTS FMVSS ET CMVSS	85
Normes	85
PRÉCAUTIONS	86
Précautions au sujet du système de retenue supplémentaire (SRS) « sac gonflable » et « Prétendeur de ceinture de sécurité »	15
Précautions lors de l'utilisation des outils électriques (pneumatiques ou électriques) et des marteaux	15
Précautions pour le système CAN (réseau de multiplexage)	86
PRÉCAUTIONS RELATIVES AU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE (SRS)	15
Procédé de mesure du centre de gravité du véhicule	72
Procédure recommandée	74
Sécurité et émissions	69
SYSTÈME DE CLASSIFICATION DU PASSAGER	20
VÉHICULES MODIFIÉS	69
ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT (ANNÉE MODÈLE 2017)	37
ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT (ANNÉES MODÈLES 2013-2016)	21
ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT (ANNÉES MODÈLES 2018-2020)	53
RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU MODÈLE	
CAPACITÉ PNBV	90
CLASSE	89
Configuration du numéro d'identification du véhicule	88
Identification du véhicule	88
INFORMATION DE CODAGE DE VÉHICULE	88
MASSE DES OPTIONS DE FOURGONNETTE – ANNÉE MODÈLE 2017	95
MASSE DES OPTIONS DE FOURGONNETTE – ANNÉE-MODÈLE 2018-2019	97
MASSE DES OPTIONS DE FOURGONNETTE – ANNÉE-MODÈLE 2020	99
MASSE DES OPTIONS DE FOURGONNETTE – ANNÉES MODÈLES 2013-2014	91
MASSE DES OPTIONS DE FOURGONNETTE – ANNÉES MODÈLES 2015-2016	93
Numéro d'identification	87
RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX ÉTIQUETTES	87
Variation de modèle	89
SPÉCIFICATIONS	
AMPOULES	256
BATTERIE	257
LIQUIDES, HUILES ET LUBRIFIANTS RECOMMANDÉS	245
RAYON DE BRAQUAGE	254
ROUE ET PNEU	255
SUSPENSION	249
SYSTÈMES D'ALIMENTATION EN CARBURANT	
Châssis	191
EMPLACEMENT DU RÉSERVOIR	194

Emplacement du tuyau de remplissage de carburant et de l'absorbeur de vapeurs de carburant – années modèles 2013-2017	192	Zone de précautions pour le forage	196
Emplacement du tuyau de remplissage de carburant et de l'absorbeur de vapeurs de carburant – années modèles 2018-2020	193	ZONES DE GOULOT DE REMPLISSAGE	191
Généralités	189	TABLEAUX DE CONVERSION	
Montage de réservoir – années modèles 2013-2017	194	TABLEAU DE CONVERSION MÉTRIQUE-U.S.	260
Montage de réservoir – années modèles 2018-2020	195	TABLEAU DES ÉQUIVALENCES POUCES-MILLIMÈTRES	262
PRÉCAUTIONS RELATIVES AU CIRCUIT D'ALIMENTATION EN CARBURANT	189	TABLEAUX DES RESSOURCES	
Procédure de relâchement de la pression d'alimentation en carburant	190	MEASUREMENTS INTÉRIEURES	104
		MESURES EXTÉRIEURES	105
		POIDS – ANNÉE-MODÈLE 2020	103
		POIDS – ANNÉES MODÈLES 2013-2014	101
		POIDS – ANNÉES MODÈLES 2015-2019	102